

Jean-François Labourdette, *La Maison de La Trémoille au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2021.

Claude Michaud

DANS **DIX-HUITIÈME SIÈCLE** 2022/1 n° 54 , PAGES 812 À 813

ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**

ISSN 0070-6760

DOI 10.3917/dhs.054.0812

Date de mise en ligne : 08/07/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2022-1-page-812?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



NOTES DE LECTURE

NOTES DE LECTURE

sous la direction d'Élise Pavy-Guilbert

ÉDITIONS DE TEXTES

Abbé Grégoire, *Lettres de voyage (1792-1809)*, édition critique par Jean Dubray, avec la collaboration de Pierre E. Richard, Paris, Classiques Garnier, coll. « Univers Port-Royal », 2021.

Poursuivant son entreprise de publication de la correspondance de l'abbé Grégoire, Jean Dubray donne ici les lettres échangées entre l'évêque et sa gouvernante Marie-Anne Dubois, pour sept d'entre elles entre 1792 et 1801, puis durant l'époque des voyages, entre 1802 et 1809. Il explique en introduction les circonstances rocambolesques de la découverte de ces lettres, déjà publiées par Hippolyte Carnot en 1837, mais dont on avait depuis lors perdu la trace ; et pose la question de la transmission et de la conservation des archives Grégoire, qui est aussi celle de toutes les archives détenues par des particuliers. Ces lettres présentent l'avantage de mettre en lumière une figure méconnue, Marie-Anne Dubois, celle que Grégoire nomme dans ses *Mémoires* « ma mère adoptive ». Leur relation remonte au début de l'année 1791. Grégoire devient président de l'Assemblée nationale le 18 janvier ; il quitte sa Lorraine natale et doit trouver à Paris un logement. La chaleur et la sécurité que surent alors lui procurer les époux Dubois décidèrent de la fidélité indéfectible qu'il leur montra par la suite, et après la mort du mari à sa veuve en particulier, jusqu'à l'instituer sa légataire universelle.

Quatre voyages structurent le recueil. L'Angleterre ouvre la série. De juin à août 1802, Grégoire est à Londres avec l'abbé Degola, qui l'accompagne dans tous ses déplacements. De là il se rend en Écosse et dans différentes villes d'Angleterre, comme Bath, Bristol, Oxford ou Birmingham. Plus que sur les lieux pittoresques, Grégoire attire l'attention sur les personnes rencontrées, plénipotentiaires français, compatriotes réfugiés outre-Manche ou personnalités britanniques. Après un retour à Paris, Grégoire est à nouveau sur les routes, de la Hollande cette fois : de Bruxelles, il se rend à Utrecht, Rotterdam, Delft, La Haye, Leyde enfin où l'université lui ouvre ses portes ainsi que celles de sa célèbre bibliothèque. De Harlem il se rend à Amsterdam

où, écrit-il, les juifs portugais et allemands ont dans leurs synagogues respectives chanté des cantiques en son honneur. Enfin il retourne à Bruxelles par Anvers. Ainsi se termine ce deuxième voyage en juin 1803. Deux ans plus tard, et dans un contexte politique qui a évolué, Grégoire entreprend un nouveau périple, qui le mène cette fois vers l'est, en Bavière d'abord, puis en Thuringe. Il rencontre Wieland à Weimar. Après Iena, il se rend à Halle, à Leipzig et enfin à Berlin, où il s'emploie à visiter « des établissements de bienfaisance et de sciences ». De Potsdam, il ne voit que le tombeau de Frédéric II. Il ne manque pas de visiter les plus fameux temples du savoir : après Magdebourg, il se rend ainsi à Helmstedt, puis à Brunswick, où il rencontre Joachim Campe, et Wolfenbüttel, avant d'arriver à Göttingen, dont la Georgia Augusta est alors dans toute sa gloire. Il dîne avec Christian Dohm, avocat de la cause des juifs en Prusse. À Cassel, il visite Wilhelmshöhe et ses cascades. C'est là qu'il est mordu par un chien à la jambe. Le retour à Paris se fait par Francfort, Mayence et Strasbourg.

En revenant d'Allemagne, Grégoire n'a pas eu le loisir de s'arrêter en Lorraine, ce dont il exprime les plus vifs regrets. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il réalise son vœu. Par Épernay, Châlons et Vitry, il gagne Nancy et Lunéville. De là il se rend à Emberménil et Vého. L'émotion perce dans l'évocation qu'il donne de ce pèlerinage à sa correspondante. Sa visite du 27 août 1809 a ravivé dans sa mémoire « des souvenirs déchirants ». Les tombeaux de sa famille, les témoignages des habitants l'ont tant ému qu'il a craint, dit-il, « d'être malade ». Malgré tous ces déplacements, il ne cesse de travailler. Il est constamment en correspondance avec son secrétaire Wardt, qui met au propre ses manuscrits et fait le lien avec les libraires-imprimeurs.

Ces lettres comblent un vide dans la biographie d'Henri Grégoire. S'étant retiré de la vie publique, ayant réduit au minimum ses relations avec l'extérieur, et n'ayant d'autre activité qu'intellectuelle, il offre durant la période 1802-1809 peu de prise à l'historien. En éditant ces lettres d'après les originaux, J. Dubray entend mettre à la disposition des chercheurs un matériau désormais exploitable.

Nicolas Brucker

***Anthologie franco-suisse d'écrits de l'intime (1680-1830). La vie privée au fil de la plume*, édition de Michel Figeac et Caroline Le Mao, Paris, Honoré Champion, 2020.**

Un recueil d'ego-documents franco-suisse de la période charnière des époques moderne et contemporaine qu'on pourrait décrire comme un très long 18^e siècle (1680-1830) vient d'être édité par les soins de deux historiens de l'université Bordeaux-Montaigne, Michel Figeac et Caroline Le Mao. Les directeurs scientifiques de cet ouvrage participaient déjà au GDR du CNRS n° 2649 « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914 » créé en 2003 dont la base de données existe toujours sur le site web <http://ecritsduforprive.huma-num.fr>. Il s'agit ici d'une sorte

de continuation et d'élargissement du projet avec des collègues suisses de l'université de Lausanne qui s'alliaient pour constituer un corpus original. Les documents publiés dans ce recueil sont regroupés d'une manière thématique, en 11 chapitres allant des pratiques de l'écriture à travers les diverses sphères de la vie privée – comme l'éducation, le mariage, la famille, la santé – jusqu'à la religion, les observations du ciel ou le divertissement. Les textes sont tirés en grande partie des archives publiques ou privées des deux régions étudiées : le Sud-Ouest de la France et les cantons de Vaud et du Valais de la Suisse. Deux pays très différents, ayant des histoires et des développements très particuliers, se rapprochent ici à travers les écrits du for privé. Les chapitres sont précédés d'une brève introduction par un des membres des deux équipes et les documents se suivent autour des sujets établis. Les 142 documents choisis sont présentés d'une façon sommaire avec les références exactes des sources et ils sont complétés par des notes et bibliographies utiles. Dans cette anthologie, nous trouvons à la fois des textes inédits des archives des familles connues du Sud-Ouest, comme les Marcellus ou les Lur-Saluces comme des extraits tirés des ouvrages publiés. L'orientation des lecteurs dans ce recueil d'écrits de l'intime est facilitée par une bibliographie sélective, une collection de notices biographiques des auteurs des textes et par un index des noms. C'est un ouvrage à la fois riche en informations et, en même temps, un bon outil méthodologique pour les recherches de celles et ceux qui veulent travailler les écrits du for privé de l'époque.

Ferenc TÓTH

Philippe-Auguste de Sainte-Foy d'Arcq et Gabriel-François Coyer, *Noblesse commerçante contre noblesse militaire. Une querelle des Lumières (1756-1759)*, édition de Christian Cheminade, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2021.

Le directeur scientifique du présent ouvrage, Christian Cheminade, publie et explique les textes majeurs d'une querelle sociale de la noblesse française autour des principes du rôle du second ordre quelques décennies avant la Révolution française. Deux conceptions s'affrontèrent alors : la première, libérale et progressiste, voulait affranchir la noblesse de la loi de dérogeance interdisant aux nobles le commerce et les entreprises, tandis que la seconde favorisait les principes traditionnels prônés par la noblesse d'épée. La première théorie est représentée par le texte de l'abbé Coyer, publié anonymement en 1756 à Londres, puis à Paris, qui portait le titre provocateur de *La Noblesse commerçante* qui eut une forte influence par la suite. L'abbé Coyer, issu d'une famille pauvre, était un écrivain qui se distingua par ses attaques contre l'inégalité et par ses revendications des droits du peuple. Son ouvrage s'inscrit donc dans la lignée des réformes politiques, sociales et économiques qui agitèrent les penseurs politiques de la fin de l'Ancien Régime. L'autre texte important du débat publié dans cet ouvrage

est logiquement l'antithèse du livre de l'abbé Coyer, *La noblesse militaire ou le Patriote français* (1756) du chevalier d'Arcq. Depuis les travaux d'Émile E. Léonard – notamment *L'Armée et ses problèmes au XVIII^e siècle* (1958) – et la thèse d'André Corvisier – en particulier *L'Armée française de la fin du XVIII^e siècle au ministère de Choiseul : le soldat* (1964) – nous connaissons bien la période de crise qui ébranlait l'armée royale française à cette époque où la noblesse voulait dominer le corps d'officiers. Le chevalier d'Arcq exprima avec force dans son livre les revendications de la majorité des officiers gentilshommes. Il exalta les anciennes vertus nobiliaires : l'honneur, la sobriété et le mépris de la richesse. Il voulait naturellement réserver les grades d'officier dans l'armée exclusivement aux nobles, alors que la bourgeoisie essayait de s'infiltrer par la vénalité des offices. Ce débat qui s'articulait également autour des principes de la « naissance » et du « mérite », ou entre libéralisme et corporatisme, partageait profondément l'opinion publique et suscita d'âpres débats jusqu'à la Révolution française. Le fameux édit de Ségur (1781) qui imposa de faire la preuve de quatre degrés de noblesse à tous les candidats à un poste d'officier dans l'armée provoqua un mécontentement social qui aboutit aux excès antinobiliaires des turbulences révolutionnaires. L'ouvrage comporte également la réplique de l'abbé Coyer au livre du chevalier d'Arcq intitulée *Développement et défense du système de la noblesse commerçante* publiée à Amsterdam en 1757 dans lequel l'auteur fustige les tenants de la noblesse militaire en même temps qu'il propose d'élargir la fonction du second ordre, conformément aux réformes proposées par les philosophes de l'époque. Ces textes sont précédés d'une introduction bien détaillée qui présente non seulement l'évolution historique de l'idée de dérogeance, mais également les principales étapes de cette controverse sur le rôle de la noblesse dans une période pleine de changements. Après avoir soutenu une thèse sur la vie et l'activité de l'abbé Gabriel-François Coyer, Christian Cheminade est certainement le meilleur spécialiste de cette œuvre ; il explique et situe cette querelle dans le contexte historique du milieu du 18^e siècle. Le livre contient de nombreuses notes, une bibliographie sommaire et un index des noms propres.

Ferenc TÓTH

Edmond Jean François Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, t. II (1727-1734)*, éd. Pierre Bonnet, Henri Duranton, Fadi El Hage et Denis Reynaud, Paris, Classiques Garnier, 2021, avec table des événements, *index nominum* et index de mots et d'expressions expliquées.

La publication du précieux journal de Barbier dans une édition destinée au public savant se poursuit sur un rythme soutenu. La parution de ce tome suit d'un an à peine celle du précédent. Il couvre lui aussi une période relativement brève, mais particulièrement riche en événements importants, les années 1727-1734. Ces années sont celles d'une transformation profonde et durable de ce que l'on appelle le jansénisme :

de théologique la question, en descendant dans la rue, devient politique. C'est au cours de ces années, on s'en souvient, que naissent les *Nouvelles ecclésiastiques* (1728), le célèbre organe janséniste, et que le mouvement convulsionnaire atteint son apogée avec les désordres du cimetière de Saint-Médard autour de la tombe du diacre François de Paris (1727-1732).

Cette actualité nourrie en viendrait à faire oublier d'autres événements importants de cette séquence chronologique, comme la fixation de la valeur de la livre (1726-1738), opération délicate et capitale qui met fin aux désordres monétaires ayant marqué l'histoire monétaire de la France du premier quart du 18^e siècle. En matière de politique étrangère, la période couverte par ce volume voit également naître et se développer différents conflits armés liés à la guerre de Succession de Pologne (1733-1735), qui joue un rôle central dans le rééquilibrage diplomatique entre grandes puissances européennes. C'est dire tout ce que l'on peut attendre d'une chronique suivie de la période, rédigée par un observateur aussi curieux, indépendant d'esprit et bien informé que l'est Barbier.

Sur la plupart des points, le chercheur ne sera assurément pas déçu par ce deuxième volume au contenu au moins aussi riche que le premier. Il y trouvera sans surprise, tout d'abord, un récit nourri et souvent d'une grande précision des incidents sans nombre qui émaillent la vie religieuse et donc politique de la période. C'est le sujet prédominant de ce volume. Il est à noter que dans ce domaine les faits principaux, ceux qui occupent tous les esprits (« concile » d'Embrun, convulsions de Saint-Médard, affaire des Gilotins, refus de sacrements, consultations des quarante avocats, remontrances parlementaires...), comme les plus anodins ont droit à un développement, parfois même à une ample présentation.

Les événements marquants de la période ne sont pas les seuls à fixer l'attention du chroniqueur, qui sauve de l'oubli quantité d'informations, d'anecdotes d'importance apparemment mineure, mais ô combien révélatrices pour le dix-huitiémiste comme, par exemple, cette intervention avortée de la Lieutenance de Police de Paris, qui en dit long sur la peur que les jansénistes peuvent par moments inspirer aux agents du pouvoir (p. 205, p. 208)... Le journal de Barbier fourmille aussi, bien entendu, en anecdotes sur les jésuites, soutiens et inspireurs de la politique anti-janséniste. La célèbre affaire de la demoiselle Cadière et du P. Girard (1731), accusé de subornation, les chansons et estampes qui y sont relatives, les voies de fait visant des partisans de la Constitution occupent naturellement une place de choix dans ce volume.

Si importante soit-elle, la question du jansénisme n'écrase pas tout : les sujets dont Barbier nous entretient longuement dans le premier volume de son journal ne sont pas oubliés dans celui-ci. Ce tome renferme une véritable chronique mondaine signalant les mariages, naissances et décès de personnes célèbres, les promotions dans l'armée, les ministères ou l'Église. On y rapporte aussi les faits divers qui ont frappé les esprits,

les bons mots des « gens de quelque chose » comme les chansons et murmures qui courent les rues... De nombreux et longs passages sont également consacrés à un autre sujet auquel s'intéressent fort les privilégiés entre 1733 et 1735, l'affaire de la Succession de Pologne. Mais ici notre auteur est moins intéressant. On le sent moins à l'aise : il est en fait presque 'entièrement dépendant de sources qui ne sont ni sûres ni très originales et qui le contraignent parfois à recopier des passages entiers de gazettes. Ces passages exceptés, le journal de Barbier se distingue par son abondance, sa précision et la rareté des informations qu'il renferme : ce document d'une valeur inestimable nous restitue une époque, ce qui se dit, se pense, ce que l'on ressent dans différents milieux.

Ce qui en fait une source de premier plan, c'est encore la qualité des commentaires qui accompagnent ces bulletins mensuels qui le composent. Barbier est bien plus qu'un greffier prenant simplement à tâche de sauver de l'oubli les hauts faits de la période. Il ne cesse de commenter l'actualité avec une assez grande impartialité et une indéniable hauteur de vue. Il fournit également quantité de clés permettant de comprendre le fonctionnement subtil de la Cour, des parlements, le sens des manœuvres des uns et des autres. Ce journal est aussi un véritable code de procédure appliquée, décrivant les arcanes de la justice, les étapes d'un procès, tout ce sans quoi le dix-huitiémiste s'égare facilement au cours de ses recherches dans les archives parlementaires. Quel précieux auxiliaire pour le spécialiste de la période !

On ne saurait trop saluer l'heureuse initiative des éditeurs d'un pareil document qui mettent à la disposition des chercheurs une transcription exigeante et intégrale du texte de Barbier, avec – ce qui n'avait encore jamais été réalisé – ses abondantes annexes (p. 507-624). On a même pris soin de fournir en note les passages biffés dans le manuscrit. Le texte de chaque année est précédé d'une utile introduction renfermant de pertinentes analyses et le sens de nombreux mots et expressions problématiques, tiré des grands dictionnaires du 18^e siècle, est fourni dans les notes de bas de page. Dans ces notes bienvenues, on trouve encore, en point de comparaison, des extraits de sources similaires (*Gazette de France*, *Gazette d'Amsterdam*, *Nouvelles ecclésiastiques*, *Journal* de Pierre Narbonne...). Ont été également sollicités les grands *Mémoires* du temps. Nous disposons là d'un bien utile outil.

On doit cependant déplorer, et c'est inévitable vu l'ampleur du projet, quelques faiblesses dans ce précieux travail. On regrettera ainsi que les éditeurs négligent de définir des mots comme, la liste n'est en rien exhaustive, « chambre de vacations », « hoqueton » (cavalier de la garde du Roi), « messe rouge », « official », « procureur » (de maison religieuse), « promoteur » (de l'officialité), « veniat » (ordre de comparaître en parlement)... On peut être également déçu, ici et là, par les insuffisances de l'annotation existante : les éditeurs reprennent souvent des notes tirées, et signalées comme telles, de l'édition de référence de 1857, dont certaines sont sans grand intérêt. Il y a aussi les nombreux personnages « oubliés » ou « maltraités », qui, au mieux,

n'ont droit qu'à des notes minimalistes ou à des notices laissant à désirer : Marie Alacoque, le P. Pierre Chamillart, Louis-Basile Carré de Montgeron, au rôle pourtant si important, Claude Deshayes-Gendron (p. 189), célèbre ophtalmologiste, ami de Montesquieu et proche des jansénistes... sont dans ce cas. Dans les notes existantes et les notices introductives, on trouve également des approximations et parfois même des erreurs factuelles : la Déclaration du 24 mars 1730, par exemple, ne fait pas de la Bulle *Unigenitus* une loi d'Église, elle l'est déjà à cette date, mais une loi de l'Église et de l'État. On doit enfin et surtout déplorer les curieuses insuffisances de l'indexation. Plusieurs dizaines de noms de personnes ne sont pas répertoriés, parmi lesquels se glissent des noms de personnages en vue. Quand le nom est indexé, on a trop souvent négligé d'indiquer ou de rechercher le prénom. Il arrive même que la personne se voie affublée, et cela surprend, d'une qualité qui n'est pas la sienne : l'archidiacre moliniste (Jacques ?) Goulard (p. 272) devient ainsi dans l'*index*, architecte. Notons encore qu'un personnage présent en quatre endroits du journal peut n'apparaître qu'une seule fois dans l'*index nominum*. Ces négligences, outre qu'elles font tache dans un ouvrage de cette qualité, desservent le chercheur : c'est souvent dans des sources comme le journal de Barbier qu'on peut trouver une rarissime indication sur un personnage peu connu. Un *index* final viendra peut-être pallier ces lacunes de l'indexation qui sont la seule faiblesse notable de cette fort importante production.

Christian ALBERTAN

Henry Bentinck, *Le Grand Tour 1701-1703. Lettres de Henry Bentinck, vicomte de Woodstock et de son précepteur Paul Rapin-Thoyras, à Hans-Willem Bentinck, comte de Portland*, édition critique établie par Michaël Green, Paris, Honoré Champion, 2021.

Voici une pièce supplémentaire versée à l'abondante bibliographie du Grand Tour. Woodstock, le jeune voyageur et son précepteur/gouverneur huguenot Rapin-Thoyras, rendent compte avec régularité au père du jeune homme, noble néerlandais de l'entourage de Guillaume III, *stathouder* des Provinces-Unies et roi d'Angleterre, et en langue française, du périple pédagogique de deux ans et demi qui les mène à l'aller, de La Haye jusqu'à Rome en passant par Cologne, Mayence, Nuremberg, Augsbourg, Munich, Ratisbonne, Vienne, Innsbruck, Venise, Bologne et Lorette, et au retour, au point de départ par Florence, Bologne, Venise, Augsbourg et Nuremberg à nouveau, Prague, Dresde Leipzig, Berlin et Hanovre. L'originalité de cette centaine de lettres est qu'elles ne sont pas « touristiques » ; elles se font l'écho de la situation internationale à la veille puis au début de la guerre de Succession d'Espagne, elles énumèrent les rencontres faites en cours de route avec princes, princesses et grands aristocrates, tous soigneusement identifiés en notes, plus encore elles exposent avec franchise les rapports personnels parfois difficiles entre les trois correspondants. Autre

particularité, nous disposons d'un double corpus, les lettres ici publiées conservées à l'University Library de Nottingham et une copie postérieure à la British Library, dont l'identité de l'auteur est inconnue ; l'intérêt vient de ce qu'une vingtaine de lettres manque dans la copie et cette « censure » qui concernent essentiellement les questions d'argent et les dissensions entre les trois protagonistes, comme s'il fallait préserver l'honneur de la famille de ce qui pouvait paraître trivial ou désobligeant, protéger l'image des personnes impliquées. En effet, le Grand Tour coûte cher, et Rapin-Thoyras rend compte soigneusement des dépenses et se plaint de la prodigalité du valet de Woodstock. D'autre part, le précepteur ne cache pas au père le « peu d'inclination » du jeune homme pour l'étude et « que ce qu'il a appris ne laisse pas beaucoup lieu d'espérer qu'il puisse se plaire à des emplois qui demanderaient beaucoup d'études et d'application », à tel point qu'il juge sa présence inutile et quitte Woodstock au cours du retour. Il se défend néanmoins d'avoir avec lui des relations difficiles, « nous avons toujours vécu dans une union qui n'est pas ordinaire entre des gens qui sont si différents l'un de l'autre, et par l'âge, et par tant d'autres endroits ». L'introduction insiste sur la dimension *privacy* de cette correspondance. Elle n'épuise pas l'intérêt de ces lettres : les conditions du voyage, les routes, les changements d'itinéraires dus à la guerre en Italie, la sociabilité des cours... L'introduction est suivie d'un résumé des lettres, puis des lettres elles-mêmes, quelques annexes et un rapide résumé en anglais. Notons une erreur à la note 406 : il ne peut s'agir du duc de Lorraine, mais de celui de Savoie, il est question d'un passeport pour aller à Turin.

Claude MICHAUD

Pierre Bouguer, *Essai d'optique sur la gradation de la lumière*, éd. Lionel Simonot, Lyon, Light Zoom Lumière, 2021.

L'*Essai d'optique sur la gradation de la lumière* de Pierre Bouguer publié en 1729 est ici présenté en français contemporain, accompagné de figures redessinées et de notes explicatives, ainsi que d'une introduction, qui en facilitent la compréhension et redonnent à ce texte tout l'éclat de son approche novatrice. La motivation première de Lionel Simonot, clairement revendiquée dans son introduction à l'œuvre, est de réhabiliter un savant relativement peu connu, dont les travaux sur l'atténuation de la lumière à la traversée des corps transparents constituent pourtant une première pierre essentielle de la photométrie moderne. Mesurer la quantité de lumière reçue par une surface de manière quantitative n'est pas réalisable avec les instruments de l'époque, et Bouguer propose pour comparer deux sources de lumière une méthode par égalisation des éclaircissements, l'une des sources étant déplacée jusqu'à trouver la distance à laquelle son éclaircissement sur le plan récepteur apparaît à l'œil égal à celui de l'autre. C'est sur ce principe d'égalisation des éclaircissements, en utilisant différentes sources de lumière, artificielles, comme bougies et flambeaux, ou naturelles, comme la lune et le

soleil, que Bouguer réalise une série d'expériences destinées à caractériser l'atténuation de la lumière à la traversée de milieux plus ou moins transparents, comme le verre, l'eau ou l'air. Un enseignement majeur de ce livre est que la loi dite de Beer-Lambert d'atténuation exponentielle de la lumière à travers un milieu absorbant ou diffusant, à la base notamment des calculs de transfert radiatif nécessaires à la compréhension du fonctionnement des milieux naturels, comme l'atmosphère terrestre ou divers milieux astrophysiques, a été clairement posée par Bouguer trente ans avant Johann Heinrich Lambert dans son *Photometria*. Dans son sommaire documenté placé en tête de l'œuvre, Lionel Simonot résume les principaux points abordés par Bouguer au fil de son essai, permettant au lecteur de focaliser sa lecture sur les aspects qui l'intéressent le plus, et par ailleurs faisant ressortir clairement la logique de la progression de la pensée de l'auteur, dont on saisit pleinement la rigueur et la marche ordonnée vers le point culminant de l'essai qu'est la table fournissant l'atténuation de la lumière des astres à la traversée de l'atmosphère en fonction de leur hauteur sur l'horizon.

Dans la première section de l'œuvre, Bouguer énonce la règle des « carrés inverses » à savoir que l'éclairement par une source de lumière diminue avec la distance à la source comme l'inverse du carré de cette distance. Le principe d'égalisation des éclairéments par ajustement de la distance de l'une des sources est en effet basé sur cette loi, qui permet de convertir une différence de distance en une différence d'éclairement. Une première application est dédiée à l'estimation de l'atténuation de la lumière par plusieurs plaques de verre placées en série, en utilisant, soit un flambeau fixe et une bougie mobile, soit la lune et une chandelle mobile. Une deuxième introduit la possible utilisation d'une seule source, un flambeau fixe, dont une partie de la lumière traverse un canal rempli d'eau, l'autre partie une lentille dont on fait varier la position pour rechercher par focalisation ou défocalisation l'égalité des éclairéments. Mais l'expérience la plus emblématique est celle qui compare la lumière de la lune à deux hauteurs différentes en deux nuits successives, en se servant de l'étalon que constitue un groupe de quatre chandelles. Comme Bouguer le précise dans sa préface, les expériences décrites ont été réalisées chacune de nombreuses fois, jusqu'à une centaine, en présence de plusieurs personnes « dont on a toujours eu le soin de consulter les yeux ». C'est dans la deuxième section, de nature théorique car elle contient aussi une description physique de ce que pourraient être selon lui les mécanismes d'atténuation de la lumière à la traversée d'un milieu transparent, que Bouguer énonce la décroissance en progression géométrique de l'intensité de la lumière avec l'épaisseur du milieu traversé (la loi dite de Beer-Lambert). Les troisième et quatrième sections sont consacrées à la représentation mathématique, dans le formalisme du tout jeune calcul infinitésimal d'alors, de l'atténuation de la lumière à la traversée d'un milieu transparent, y compris quand la source de lumière est suffisamment proche du milieu pour que l'atténuation géométrique en l'inverse du carré de la distance se superpose à l'atténuation physique

par la matière constituant le milieu. Enfin, la cinquième section traite de la propagation dans un milieu de densité variable avec la profondeur, avec une application à l'atmosphère, dont la densité décroît exponentiellement avec l'altitude, et à l'atténuation de la lumière des astres en fonction de leur hauteur sur l'horizon, calculée à partir d'une intégrale faite sur toute l'épaisseur de l'atmosphère et développée en série, calée sur les mesures de l'éclairement de la lune à deux hauteurs différentes.

On est frappé à la lecture du texte de Bouguer par la richesse de son questionnement, et la force de la ligne directrice de sa pensée, partant de l'expérience pour, à travers une représentation mathématique complexe, fournir une modélisation de l'atténuation atmosphérique en fonction de la hauteur de l'astre. Le texte est fluide, agréable à lire, émaillé de diversions intéressantes abordant des questions connexes, comme l'effet des réflexions de la lumière sur les faces d'entrée ou de sortie de milieux transparents tels que le verre ou l'eau, qui s'ajoute à l'atténuation se produisant au sein de ces milieux, et pour lesquels Bouguer propose une méthodologie expérimentale en permettant l'estimation, ou l'effet potentiel de la réfraction atmosphérique, qu'il juge faible, sur ses estimations d'atténuation de la lumière des astres à différentes hauteurs. Allier comme il le fait mesure physique et perception visuelle, à une époque où les questions de perspective, en peinture avec la notion de « perspective aérienne » (que Bouguer mentionne dans sa préface) ou dans la problématique du « principe d'invariance taille-distance » relatif notamment à l'illusion lunaire, apparaît profondément audacieux et original. Cette transposition moderne de l'essai de Bouguer, qui en facilite la lecture et en fait ressortir le caractère novateur, est une réussite qu'il convient de saluer.

ÉRIC CHASSEFIÈRE

Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Œuvres complètes, Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*, éd. Stéphane Schmitt avec la collaboration de Cédric Crémère, Paris, Honoré Champion, t. XV [1767], 2021.

La revue *DHS* salue une nouvelle fois la première édition critique intégrale depuis le 19^e siècle de l'*Histoire naturelle* de Buffon et renvoie aux précédentes notes de lectures pour l'histoire de la publication (*DHS* n° 41, 43, 44, 53).

Commencée en 2007, par les mêmes auteurs, cette dernière livraison propose comme d'habitude, outre le texte établi et annoté de l'*Histoire naturelle*, une copieuse introduction en forme d'étude qui n'est pas le moindre intérêt de la publication et justifie à elle seule la lecture autonome de chaque volume : il s'agit cette fois-ci de l'histoire du Cabinet royal et de ses collections (80 p.) suivie de l'inventaire des objets relatifs à l'homme et aux quadrupèdes dans ce même Cabinet (p. 81-226). En effet, les collections du Jardin du Roi et l'*Histoire naturelle*, en particulier pour les quadrupèdes, entretiennent un lien étroit : conçue, comme en témoigne le titre complet (*avec la*

description du Cabinet du Roi), d'abord comme un catalogue des collections du Jardin du Roi, dont la charge a été confiée à Buffon en tant qu'intendant dès 1739, secondé quelques années plus tard par Daubenton, l'ouvrage s'appuie largement sur les données du Cabinet où de nombreuses espèces animales ont été déposées. Même si le projet a pris ensuite une tournure beaucoup plus vaste et théorique, la collection reste une source majeure (au même titre que les documents imprimés ou manuscrits) qui a également servi pour un grand nombre de planches. Ainsi, la lecture de l'inventaire (plus de 1 500 notices) permet de prendre la mesure du matériau dont disposaient les rédacteurs : pour le lion par exemple (n° 844-853), le Cabinet contient « la peau d'une lionne », « l'estomac d'un lion », « la langue d'un lion », « la trachée artère d'un lion », « les parties de la génération d'un lion », deux squelettes, d'une lionne et d'un lion, une tête, une portion de tête et « l'os de la verge d'un lion ». L'inventaire, qui est un véritable outil de recherche, permet de circuler entre les volumes : il comprend ainsi les références de la description de chaque « objet » dans les volumes de l'*Histoire naturelle* et des planches s'il y en a, des détails sur leur origine, leur préparation éventuelle (pièce conservée dans l'alcool, etc.) et diverses remarques.

Quant au volume XV de l'*Histoire naturelle*, qui paraît en 1767, il constitue un tout avec le volume précédent également consacré aux singes et clôt la série des quadrupèdes commencées en 1753 avec le volume IV. Rappelons que l'ensemble de l'entreprise devait à l'origine tenir en quinze volumes et que la seule partie des généralités, humains et quadrupèdes, qui devait être suivie des autres animaux, des plantes et des minéraux, comprend déjà quinze volumes. L'organisation a donc finalement évolué et Buffon, alors âgé de soixante ans et conscient que l'entreprise risquait de ne pas être achevée à sa mort, a décidé de composer plusieurs séries autonomes, celle-ci constituant la fin de la première. C'est aussi la fin de la collaboration avec Daubenton, chargé des descriptions anatomiques, progressivement écarté.

Parmi les « suppléments » faits par Daubenton aux objets qui ont déjà été détaillés dans d'autres volumes, on peut signaler la description, remarquable, d'une momie « trouvée en Auvergne » qui se trouve aujourd'hui au musée de l'Homme à Paris et dont on discute encore la date exacte (fin de l'Antiquité, haut Moyen Âge). Daubenton éprouve en effet le besoin, pour rendre compte de la « merveille » (« on n'a rien vu d'aussi merveilleux dans ce genre », p. 413) de retracer l'histoire des momies connues alors. Si on s'intéresse aux momies, les éditeurs ont également joint les comptes rendus parus au moment de la découverte dans des périodiques.

Enfin, l'intérêt spécifique de ce volume qui clôt donc la première série de l'*Histoire naturelle*, est de donner les diverses tables de la publication originale : concordance et table alphabétique des noms pour les animaux quadrupèdes, table des auteurs et des voyageurs cités, table (circonstanciée) des matières contenues dans les quinze volumes.

Aurélia GAILLARD

César-François Cassini de Thury, *Femmes, vulgarisation et pratique des sciences au siècle des Lumières. Les Dialogues sur l'astronomie et la Lettre sur la figure de la Terre de César-François Cassini de Thury*, éd. David Aubin, Paris, Brepols, 2020.

Il suffit d'évoquer l'image d'une marquise et d'un savant pour que l'on songe aux *Entretiens sur la pluralité des mondes*. David Aubin nous permet de lire une œuvre de vulgarisation qui, dès les premières lignes, se situe explicitement dans le sillon du dialogue de Fontenelle. Il propose la première édition des *Dialogues sur l'astronomie* et de la *Lettre sur la figure de la Terre*, deux textes écrits au début des années 1740 par César-François Cassini de Thury, dit Cassini III, et conservés aujourd'hui dans les archives de l'Observatoire de Paris. Comme Fontenelle, Cassini III a été nourri à la physique de Descartes dans la lignée d'une longue tradition familiale. Comme Fontenelle, il met en scène une dame aux côtés d'un astronome qui pourvoit à son instruction dans un dialogue. Toutefois, contrairement à Fontenelle, la femme savante qu'il imagine n'est pas une élève qui se contente de recevoir l'enseignement dispensé par le savant : elle prend une part active aux observations et aux calculs effectués pour mesurer la position des différents astres. La figure de la « dame savante » réapparaît ensuite dans la *Lettre sur la figure de la Terre* : ce texte aux contours polémiques raconte un dîner fictif chez une dame au cours duquel les convives débattent des travaux des Cassini sur la mesure de la Terre, dont la validité est mise en cause par l'hôtesse elle-même et une partie des convives. On l'aura compris, le rôle des femmes dans la construction du savoir astronomique, ainsi que la place qu'elles détiennent dans les textes qui aspirent à répandre des connaissances scientifiques en dehors de l'observatoire, constituent un enjeu central dans l'œuvre de Cassini III.

L'introduction de l'ouvrage met l'accent sur cette problématique qui figure au croisement de l'histoire littéraire et de l'histoire sociale des sciences. David Aubin situe les deux textes de Cassini III dans le contexte des années 1740 qui voient la naissance de la « figure de la femme-astronome » (p. 26) dans la littérature scientifique. Il n'oublie pas d'évoquer les cas de femmes qui, bien que souvent camouflées par leurs homologues masculins, participaient d'une manière ou d'une autre aux activités scientifiques (comme les sœurs Manfredi), tout comme les savantes qui ne redoutaient pas de prendre la plume pour exposer le fruit de leurs recherches (à l'instar d'Émilie du Châtelet), malgré l'hostilité dominante des milieux académiques. L'historien des sciences émet ainsi l'hypothèse selon laquelle la dame des *Dialogues* serait peut-être inspirée de Victoire Pigeon, jeune mathématicienne formée par Prémontval et qui intervenait dans ses cours à l'époque où Cassini III rédige ses textes. Il n'est cependant pas question d'interpréter la présence des femmes dans la littérature scientifique de la période comme le simple reflet d'une plus grande participation féminine (toute supposée) aux pratiques astronomiques. David Aubin suggère ainsi avec finesse que

la représentation de femmes savantes dans les textes relève d'une intrication d'enjeux complexe : la manière dont les auteurs utilisent et construisent le *genre* féminin est en partie déterminée par leur conception de la vulgarisation scientifique.

Or les années 1740 sont également celles qui voient les derniers remous de la « querelle » sur la figure de la Terre qui a traversé la décennie 1730, opposant Maupertuis, Clairaut et d'autres newtoniens à la dynastie Cassini. Les uns défendent l'aplatissement de la Terre aux deux pôles en s'appuyant sur les travaux de Newton tandis que les autres s'attachent à démontrer qu'elle a une forme ellipsoïde. David Aubin souligne que la précision des calculs et de l'instrumentation scientifique est au cœur de cette polémique ; Cassini III fait ainsi de la *méthode* le cœur de ses *Dialogues*. Selon l'historien, ceux-ci constituent donc un « vibrant plaidoyer pour la rigueur des méthodes d'observation et de calcul qui fondent la précision des résultats obtenus » (p. 6). Persuadé que la science ne peut avoir de légitimité si elle est inaccessible au public, Cassini III cherche à familiariser un lectorat plus large aux préoccupations méthodologiques qui sous-tendent le débat sur la mesure de la Terre. Afin de montrer que ses méthodes d'investigation sont à la portée de tous, quoi de mieux qu'une femme qui se forme à l'instrumentation et aux calculs en pratiquant elle-même l'observation dans ses *Dialogues* ? Ainsi faisant, il transforme la marquise fontenellienne en véritable astronome ; mais il ne parvient pas à contourner la nécessité de certains calculs ou la difficulté de certains procédés et tourne le dos, de fait, au style léger et badin des *Entretiens sur la pluralité des mondes*.

David Aubin propose ainsi une édition critique richement informée par les travaux d'histoire des sciences les plus récents sans ignorer l'apport des études littéraires. Il tente de rendre les textes de Cassini III les plus lisibles possible grâce à un dense appareil de notes, en proposant une synthèse très claire des problèmes mathématiques abordés dans les *Dialogues* et en introduisant chacun des entretiens par un bref résumé. L'ouvrage comporte également un épilogue s'ouvrant sur l'analyse d'un texte ultérieur de Cassini III, qui recourt encore au modèle du dialogue avec une dame, sous la forme d'une lettre, à la fin de sa carrière (*Réponse à la lettre écrite à M. de Cassini, de l'Académie des Sciences, par Madame D***, 1771*). L'historien montre que le savant continue à accorder une importance primordiale à la pratique d'observation et à l'instrumentation dans la vulgarisation de l'astronomie, faisant en quelque sorte cavalier seul devant la tendance dominante qui considère que la méconnaissance des mathématiques constitue le principal obstacle à la diffusion des théories physiques et astronomiques. Cette approche originale implique que le lecteur puisse devenir un véritable *amateur* des sciences, capable de manipuler des instruments et de produire des données que le savant professionnel peut ensuite expliquer et analyser. Dans la mesure où Cassini III s'adresse encore à une *amatrice* en 1771, sa conception de la vulgarisation continue à recouvrir les enjeux posés par la participation des femmes à

l'activité scientifique, qui fait l'objet du dernier développement de l'auteur. On ne manquera pas de saluer un travail d'édition rigoureux, dense et éclairé qui permet de mettre l'œuvre de Cassini III à la portée du chercheur et de la chercheuse.

Mélanie SLAVIERO

Jacques Cazotte, *Ollivier. Le Lord impromptu*, textes établis et présentés par Emmanuelle Sempère, Paris, Société Française d'Étude du Dix-huitième siècle, « Collection dix-huitième siècle », 2022.

C'est toujours un plaisir de redécouvrir des écrits méconnus d'un auteur célèbre pour un autre texte. Si *Le Diable amoureux* a fait la renommée de Jacques Cazotte, et son « Che Vuoi ? » la joie des psychanalystes, les textes, ici présentés par Emmanuelle Sempère, ne manquent pas d'intérêt, même s'ils sont loin de valoir ce roman. Les analyses à la fois savantes et subtiles de l'éditrice, dans une introduction générale où elle replace ces textes dans l'ensemble de l'œuvre, puis une présentation de chacun des deux écrits, « épopée fabuleuse » et « nouvelle romanesque », insistent sur la présence de péritextes, l'« hybridation des formes et des sujets » et leur fonction critique, le brouillage des frontières des genres, le jeu parodique auquel se livre l'auteur, et sa volonté « d'égarer la raison des lecteurs ».

Ollivier mêle les souvenirs du Tasse, de l'Arioste, de Cervantès, les récits en prose, les contes insérés, les vers et les chansons, le merveilleux, les scènes burlesques, sentimentales, ou à sous-entendus érotiques, met en scène des jeunes chevaliers confrontés à des épreuves, des fées et de gentes dames. C'est donc fort justement qu'Emmanuelle Sempère le qualifie de « pastiche hybride » où triomphent la bigarrure et le mélange et, le remplaçant dans son contexte historique, montre qu'il offre un exemple de réflexions sur « les conditions de possibilité d'une production épique » au 18^e siècle, mais aussi sur la puissance de l'illusion, et que s'y jouent en même temps « nostalgie sentimentale » et « idéologie militante ».

Le Lord impromptu fut d'abord publié comme un « roman à éditeur » avec sa « préface du traducteur » puis, cette mystification abandonnée, comme une « nouvelle romanesque à l'anglaise ». Procédant du surnaturel expliqué, et assez proche du roman gothique, mais aussi d'une « vérité fondée sur la sensibilité », et s'inscrivant dans la « logique du réalisme social à l'anglaise », avec ses détails familiers, il présente, souligne Emmanuelle Sempère, le même type de héros et de mise à l'épreuve qu'*Ollivier*, mais se distingue surtout par la présence de travestissements, et l'ambivalence des figures féminines, en particulier de celle de la mère et de sa magie « toute humaine ». S'il participe de l'anglomanie de l'époque, il présente, comme les autres œuvres de Cazotte, une « disparate aussi bien textuelle qu'idéologique » et offre aussi une critique du roman anglais dont il peut être lu comme un « miroir déformant ».

L'édition est complétée par une rubrique « Réception », où sont donnés les recensions des journaux d'époque, une petite biographie de Cazotte, les paratextes originaux et une bibliographie.

Nicole JACQUES-LEFÈVRE

Dieu, César et les protestants. Anthologie de discours pastoraux sur la « res publica » (1744-1848), Céline Borello (éd.), Paris, Honoré Champion, 2019, ill. n. & b.

Sous ce beau titre, on trouvera des textes divers, tous, comme le sous-titre l'indique, écrits par des pasteurs et tous plus ou moins orientés vers la question de la citoyenneté et de la relation entre le civil et le religieux.

L'introduction, brève, replace ces textes dans le contexte de l'évolution du protestantisme et explicite les raisons des choix de textes : une majorité de textes calvinistes, les luthériens étant peu représentés en dehors de l'Alsace et de l'ambassade de Hollande à Paris, un équilibre entre textes manuscrits et textes imprimés, un accent sur la période révolutionnaire avec quatre textes (1790, 1791, 1792, 1795) et napoléonienne (quatre textes entre 1804 et 1812).

Ce qui frappe le plus, pour ce qui est des textes du 18^e siècle, c'est le conseil constant de soumission à l'autorité civile. La date choisie pour débiter cette anthologie n'est pas étrangère à cette orientation : en 1744 le synode de Lédignan a demandé aux pasteurs de prêcher au moins une fois par an sur le sujet de l'obéissance due aux autorités. La deuxième moitié du siècle est aussi le moment où les protestants rivalisent de diplomatie d'abord pour obtenir la fin des persécutions (les exécutions de Rochette, des frères Grenier et de Jean Calas ont lieu en 1761 – aucun écho dans les textes, mais aucun n'a été choisi pour cette date, ce qui est dommage), un état civil et à terme la liberté de culte. Les textes pour la plupart définissent ce que doit être la vie d'un bon chrétien et d'un bon citoyen.

Le premier texte (1744), de Paul Rabaut, célèbre pasteur du Désert, fait un parallèle entre les assemblées du Désert et celles des premiers chrétiens. Le sermon de Jacques Armand sur la paix (1763) définit la « vraie » Église du Christ, celui de Baer (1781), à l'occasion de la naissance du Dauphin, met ses espoirs dans la sagesse des princes, actuels et futurs. Rabaut-Pommier célèbre la paix entre la France et l'Angleterre, après une guerre qu'il décrit comme « légitime ». En 1790, Blachon exalte l'union du roi avec son peuple et remercie la Providence, à l'œuvre dans les changements politiques ; Astier célèbre la Constitution (1791) et l'explique ; il en espère la multiplication des « justes ». Frossard (1792) insiste sur la philanthropie tout en alliant lois divines et lois de la patrie et en appelant à l'unité. Marron (1795) prend la parole au moment de la reprise du culte et de la promulgation de la Constitution de l'an III. Molines prononce un texte de commande, célébrant le sacre de Napoléon,

« libérateur, régénérateur », homme providentiel. En 1805, Pierre Bourrit célèbre l'amour de la patrie. Lombard, en 1806, à l'occasion de l'anniversaire de Napoléon, le décrit comme un « homme étonnant », un « ami de la paix ». En 1812, Pierre de Joux produit sur commande un discours de *Tè Deum* à l'occasion de la bataille de la Moskwa, dans lequel Napoléon apparaît comme le libérateur des peuples. La Restauration est du même ton.

En somme, on chercherait en vain dans cette période des propos véritablement dissonants malgré la diversité des auteurs et des circonstances. La marque principale de ces textes est l'habileté des auteurs pour justifier l'action publique par la religion.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

Nicolas de Condorcet, *Les Relations scientifiques de Condorcet avec les provinces françaises. Correspondance et documents inédits, 1772-1791*, textes réunis et présentés par Nicolas Rieucau avec la collaboration de Françoise Launay et Jean-Daniel Candaux, analyse matérielle sous la responsabilité de Claire Bustarret, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2019.

Ce riche ouvrage propose la majeure partie des communications prononcées lors de deux journées d'études organisées en 2014 et 2015. Il complète une précédente publication, *La Correspondance de Condorcet. Documents inédits, nouveaux éclairages. Engagements politiques (1775-1792)* (voir *DHS*, 48, 2016, p. 703-704). Même si formellement la partition n'apparaît pas, trois volets organisent l'ouvrage : 1/ les projets de Condorcet pour unifier les travaux des académies de province (A. Chassagne et P. Crépel) ; 2/ une série d'études originales des correspondances entre Condorcet et diverses académies de province ; 3/ enfin, un dernier volet est consacré à l'identification, à partir des sources généalogiques d'une douzaine de correspondants de Condorcet méconnus (F. Launay apporte un précieux éclairage sur les origines sociales de ces correspondants) ; et M. Jacob examine la lancinante question de la quadrature du cercle à travers la correspondance de Condorcet. Daniel Roche offre au recueil une préface particulièrement éclairante sur les deux projets (transcrits *in extenso*, p. 45-58) d'unification des travaux des académies du royaume élaborés par Condorcet, et par voie de conséquence sur l'ensemble des études proposées. La présentation générale de N. Rieucau rappelle comment le volume prend place dans l'ambitieux projet d'édition et d'étude de la correspondance de Condorcet ; il en dégage les grandes lignes de force. Le projet de réforme de Condorcet est plus complexe à analyser qu'il n'y paraît à la première lecture. Entre autres choses, il oriente la recherche savante vers une organisation centralisée en proposant d'unifier les travaux des académies, de les soustraire aux pouvoirs locaux (évêque, grand seigneur, gouverneur de province) pour les placer sous la protection du roi. Le fil conducteur des études est le faible écho, ou parfois la franche hostilité, suscités par ce projet, phénomène qui s'expliquerait par

l'ignorance du secrétaire parisien de la diversité, de l'originalité et de l'histoire des sociétés locales, au point que l'on pourrait parler d'un « rendez-vous manqué avec les provinces françaises » (p. 29). N. Rieucou étudie la correspondance peu fournie entre Condorcet et Ratte, secrétaire de l'Académie de Montpellier. S. Mazauric analyse la réponse de Jean-François Séguier, secrétaire de l'Académie de Nîmes à Condorcet, à la lumière de l'histoire singulière de la Compagnie nîmoise. P. Crépel montre comment Condorcet et La Tourette, de l'Académie de Lyon, organisent l'activité scientifique et surtout comment les Compagnies parisiennes et lyonnaises étaient plus liées qu'on ne le pensait, surtout dans la seconde moitié du 18^e siècle. P. Bret se penche sur vingt ans d'échanges épistolaires et institutionnels entre Condorcet et l'Académie de Dijon. Ils témoignent de l'intérêt commun de Condorcet et de Guyton de Morveau pour la « révolution chimique » puis, sous la Révolution, pour l'action politique. M. Bycroft et P. Crépel observent les relations entre Condorcet et Seignette, secrétaire de l'Académie de La Rochelle dans le contexte de la visite *incognito* de l'empereur Joseph II qui souhaitait assister à des expériences « électriques » sans en envisager les difficultés pratiques. Les deux dernières études ont pour objet la Bretagne. É. Szulman examine la correspondance de Condorcet avec les États de Bretagne qui souhaitaient développer la navigation intérieure. L'article rend compte des enjeux de la correspondance dans le contexte régional et national (notamment l'opposition entre les Ponts et Chaussées et l'Académie des sciences). Guy Boistel évalue le contexte de l'affiliation des Académies royales de marine à Brest et des sciences à Paris en s'appuyant sur les correspondances entre l'Académie brestoise, les ministres successifs de la marine et Condorcet dans la période où celui-ci participe au ministère Turgot. Ce sont donc au total sept études de cas que propose l'ouvrage. Chaque article s'appuie sur des documents inédits reproduits dans des annexes et précédés d'une analyse codicologique. Au terme du vaste parcours, quelques questions : les refus opposés à Condorcet par certaines académies sont-ils motivés par la perspective de développer la science localement ou par le désir de conserver des pouvoirs hors d'atteinte du milieu parisien ? Le constat de Condorcet ne procède-t-il pas d'une certaine lucidité sur les capacités des Compagnies de province à produire de grands savants, à publier des mémoires fondamentaux et à les faire connaître à toute l'Europe éclairée ? Le regard historien d'aujourd'hui sur le rapport Paris-provinces est-il compatible avec celui qu'on pouvait en avoir à l'époque des Lumières ? Outre quelques jugements de valeur, on regrette que la présentation générale et que l'étude qui précède la transcription des deux projets de Condorcet ne s'appuient pas davantage sur l'article, pourtant cité, de K. M. Baker (1967). Baker resitue ce projet dans le contexte du *Mémoire sur les municipalités* de Turgot et l'analyse dans son rapport philosophique avec le texte ultérieur *Fragment sur l'Atlantide* et dans son rapport politique avec le projet de Société nationale des sciences et des arts. Ainsi, la démarche restitue sa portée et sa cohérence à la pensée du secrétaire de l'Académie

et au politique qu'il devient, bien davantage que le recours à la mythologie historiographique de « l'impétuosité dont le "mouton enragé" faisait alors preuve » (p. 31). On ne saurait terminer ce bref compte rendu sans renvoyer à l'indispensable inventaire de la correspondance de Condorcet <https://www.inventaire-condorcet.com> produit par la même équipe qui préside à la publication du présent volume.

Jean-Pierre SCHANDELER

Denis Diderot, *Éléments de physiologie*, texte établi, présenté et annoté par Motoichi Terada (Nagoya City University), Paris, Éditions matériologiques, coll. « Histoire du matérialisme », 2019.

Motoichi Terada propose du dernier grand *opus* diderotien, une édition qui reprend et prolonge le travail de ses deux précédents éditeurs, Jean Mayer (Didier, 1964, puis DPV) et Paolo Quintili (Champion, 1964), tout en s'en démarquant. Dans une longue « Introduction », riche mais peu aisée à suivre, il présente quels ont été ses principaux choix éditoriaux et interprétatifs. À la différence des précédents éditeurs, il a pris comme texte de base la copie Vandeuil qui, nonobstant ses marques de « vandeuilisation » (toutes dûment signalées), présente une recomposition totale de la copie de Saint-Petersbourg, qu'avait du reste déjà étudiée Jean Mayer. Suivant fidèlement les *Elementa* puis les *Primae lineae physiologiae* de Haller (principale source nouvelle mise en avant par M. Terada), la copie de Saint-Peterbourg constituait « un produit remarquable de l'éclectisme diderotien qui tisse un texte original à partir d'emprunts variés » (p. 54). La copie Vandeuil s'éloigne de l'interprétation spiritualiste du cerveau proposée par Haller, et présente un vitalisme matérialiste plus marqué, quoique « toujours hanté par le petit "fantôme de la machine" » (p. 88). L'analyse détaillée des notions-clés des *Éléments de physiologie* (sensibilité, sympathie, génération et transformisme) permet de mesurer tout à la fois la diversité des sources et des traditions auxquelles puise Diderot et la cohérence de la synthèse qu'il opère. Minutieux et exhaustif, le travail d'édition présente, section par section, les différents états d'un texte qui apparaît lui-même comme un organisme vivant. Suit ensuite une passionnante section « Notes de sources » (p. 330-512) qui, pour chaque paragraphe, donne à lire les formulations de Haller, Whytt, Maupertuis, Camus, etc. dont est parti Diderot, restituant pour le lecteur la génération et la transformation du texte lui-même. Est proposé enfin en Annexe, *Le Précis du Rêve* tiré des *Mémoires* de Naigeon, comportant de très nombreux passages empruntés au *Rêve* et aux *Éléments de physiologie*, marqué par une « interprétation animiste du vitalisme diderotien » (p. 84) qui prolonge le travail de recomposition opéré par Diderot lui-même. Si les analyses trop touffues de M. Terada auraient gagné à être synthétisées – la formule « Pour ne pas rendre l'argument trop minutieux, je m'abstiens d'entrer dans le détail » (p. 68) relève de la prétérition ou

de l'humour involontaire –, et si elles auraient mérité une relecture et un toilettage purement linguistiques, le travail d'édition accompli force le respect.

Jean-Christophe ABRAMOVICI

Charles Du Bos, *Goethe*, dans *Œuvres complètes*, sous la direction de Béatrice Didier et Jacques Neefs, présentation et établissement du texte par Jean Lacoste, Paris, Honoré Champion, 2019.

Aiguillonné par une remarque du critique littéraire suisse Max Rychner, puis sollicité par les germanistes Maurice Boucher (Sorbonne) et Robert d'Harcourt (Institut catholique de Paris), Charles Du Bos prononce en 1932, dans le cadre des commémorations du centenaire de la mort de Goethe, une série de treize conférences rassemblées après sa mort en 1939 sous forme de livre pour l'année du bicentenaire de la naissance de Goethe en 1949 et qui constituent la présente publication. Du Bos rejoint ainsi Romain Rolland et André Gide qui figurent en bonne place parmi les contributeurs de 1932. Ses conférences décrivent un parcours philologiquement très bien fondé à travers de larges pans de l'œuvre de Goethe, en premier lieu les poèmes, les lettres et les textes (auto)biographiques (*Poésie et vérité*, les *Entretiens avec Eckermann...*), plus sporadiquement aussi des écrits scientifiques. Du Bos cite les poèmes tant en traduction que dans la langue originale (il fut à Berlin l'étudiant du sociologue et philosophe Georg Simmel, lui-même auteur d'un ouvrage sur Goethe (1913), et ami du romaniste Ernst R. Curtius).

L'ouvrage est organisé en deux sections. L'une, chronologique, est structurée autour des épisodes de la vie amoureuse de Goethe qui furent autant d'étapes de la construction de sa personnalité, selon une évolution qui le conduit de ses débuts « prométhéens » (on sait l'importance de la figure du Titan pour lui dans ses premières années) vers une « humanité » de plus en plus « épurée » et dans laquelle Du Bos voit les phases d'un changement progressif du rapport de Goethe au monde. L'approche biographique, loin de toute perspective anecdotique, permet de pénétrer dans la pensée de Goethe qui ne se détacha jamais du philanthropisme témoin de son ancrage dans les Lumières.

L'autre section, thématique, en tête dans la chronologie des conférences, consiste en quatre chapitres que Du Bos qualifie d'« aperçus sur Goethe ». Examinée dans les deux premières conférences qui décrivent « les éléments du processus goethéen », la question de la « personne », de « l'unité de l'être individuel » est identifiée par Du Bos comme un processus permanent de formation individuelle dans lequel « le caractère, l'individualité, le penchant, la tendance » sont amalgamés en un « tout » (p. 50), constituent une « nature » qu'enrichit la « culture » ou « formation », elle-même non réductible à un pur savoir ou à une parure (p. 54). Goethe lui apparaît comme affirmant « le primat de la personnalité », ce qui fait de lui le contraire des « théori-

ciens contemporains de la dissociation, de la désintégration, voire de la pulvérisation de la personnalité » tels que Proust ou Joyce (p. 50). Toutefois, cette unité n'exclut nullement les « fissures », comme le montre le dernier élan amoureux désespéré du septuagénaire pour une jeune fille de moins de vingt ans – un « égarement » qui remet en cause l'équilibre dans le « renoncement » que Goethe croyait avoir atteint.

Un autre grand thème structurant l'ouvrage est l'orphisme de Goethe, que Du Bos tient à juste titre pour strictement distinct d'un ésotérisme, car Goethe « est bien trop humain » pour être « un sibyllin délibéré » (p. 73). Du Bos, converti au catholicisme en 1927, éprouve de vraies difficultés avec les positions de Goethe qui lui apparaissent comme un spiritualisme sans foi religieuse, une tension vers le « purement humain » (comme l'a vu Nietzsche) qui place « le but de la vie dans la vie même » faite valeur suprême, un vitalisme de la création de soi par soi dans lequel c'est l'existence même qui est Dieu, ainsi que le résume J. Lacoste en introduction (p. 33). Ou comme le dit Du Bos : « Le sujet chez Goethe, c'est la force motrice sous pression » (p. 101). Dans l'humanisme goethéen, d'où la relation à Dieu est absente, Du Bos voit un paganisme dans lequel le divin est un *deus sive natura* d'inspiration spinoziste et non le Dieu personnel du christianisme. En conclusion des « aperçus », Du Bos se tourne vers la question du visuel et de l'objectif chez le weimarien, ce qui est d'autant plus pertinent qu'en effet, « l'œil est l'organe par lequel Goethe appréhende le monde » (p. 120) ; épris d'arts graphiques, de peinture et de sculpture, il préfère au « connais-toi toi-même » l'homme entraîné par le *Bildungstrieb* à connaître le monde qui l'entoure, tant la nature que les créations artistiques. Le regard sur soi et le monde structure les écrits autobiographiques, en premier lieu *Poésie et vérité* qui porte selon Du Bos « l'unique titre qui convint », à telle enseigne qu'il pourrait « être appliqué à l'œuvre goethéenne tout entière » (p. 132). Goethe fait de la biographie un genre majeur auquel il semble assigner la tâche de représenter l'homme dans ses rapports temporels, de « montrer jusqu'à quel point le monde lui résiste » (p. 137).

Parfois unilatérales, mais marquées aussi de nombreuses remarques pénétrantes, les analyses de Du Bos se développent quelque peu en marge des thématiques dominantes du centenaire de 1932, empreintes du souci de marquer l'écart entre l'Allemagne des « canons » et celle des « poètes », voire d'intégrer Goethe dans le Panthéon national français. Elles n'en conservent pas moins une incontestable valeur historique, certes avec un charme parfois un peu daté, la présence des années 1930 se trouvant soulignée par les nombreuses références à Barrès, Gide ou Claudel. La préface et l'annotation de Jean Lacoste nous guident avec subtilité dans ces textes dont l'auteur n'adopte pas une perspective d'histoire de la littérature, mais une tournure essayistique dans les mises en perspective de Goethe avec d'autres auteurs comme Keats, Baude-
laire, Nerval ou Huxley.

Gérard LAUDIN

Duchesse du Maine, Antoine Houdar de La Motte, M^{me} de Lambert et Rose de Staal-Delaunay, *Lettres*, édition de Catherine Cessac, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2021.

Voici les lettres de deux épistolières du premier 18^e siècle, Louise-Bénédict de Bourbon, duchesse du Maine et Rose Delaunay qui était à son service. La plage chronologique va de 1720 à 1747, donc après les intrigues malheureuses du duc et de son épouse contre le Régent. Entre Houdar de La Motte et la duchesse, nous avons un marivaudage mondain, où l'auteur de théâtre, assidu aux Mardis de M^{me} de Lambert, érotisait l'autographe de sa correspondante dont le nom était « un portrait en raccourci », et défendait le naturel de la prose contre la contrainte de la rime. Au passage, quelques opinions sur les femmes, « faites pour aimer et pour plaire », selon l'abbé Mongault, « capables de tout » selon Houdar, « mais que feraient-elles [...] d'érudition, de métaphysique, de géométrie ? ». L'échange entre Rose Delaunay et le marquis de Silly, dont elle est éprise, ne manque pas d'originalité, puisque Rose tâche d'aider le marquis à se déprendre d'une passion amoureuse qui l'asservit en lui fournissant même onze projets de lettres, elle lui déconseille la vengeance et prône une sorte de sagesse, « une vie douce à l'ennui près », l'ennui consistant « à ne rien voir qui [...] plaise, et à ne rien faire qui [...] amuse ». Plus curieuse encore la relation épistolaire de Rose avec le chevalier de Ménil, alors tous deux incarcérés après la conjuration de Cellamare, de cellule à cellule et sans se voir. Rose est de belle humeur le soir car « elle attrape la fin d'un jour, et que c'est autant de fait », et aussi parce qu'elle a lu et a écrit. Elle détaille son emploi du temps de prisonnière et assumant le paradoxe, estime que la Bastille lui procure une certaine liberté en l'affranchissant de la tyrannie du monde. D'une part Rose n'était pas dans un cul de basse geôle, de l'autre la façon dont elle était traitée par la duchesse du Maine frisait souvent la malveillance. La captivité n'était-elle pas préférable à l'esclavage ? Mais quel abattement quand l'amour se défait ! Avec Louis d'Héricourt, la correspondance donne une place à l'actualité littéraire et militaire (la guerre de Succession d'Autriche) ; ici l'appareil de notes aurait pu être plus riche. Qui a manqué pour la seconde fois en 1742 son élection à l'Académie ? Et « l'abbé du R** », reçu par le duc de Richelieu, c'est Jean-François Du Resnel du Bellay... Avec M^{me} du Deffand qu'elle appelle « ma reine », Rose, devenue Mme de Staal, nous introduit au château d'Anet pendant un séjour de la duchesse du Maine, où affluent les invités et où on a du mal à caser tout le monde. L'arrivée de Voltaire et de M^{me} du Châtelet, en pleine nuit, « comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apporté de leurs tombeaux » est narrée avec verve. Ce sont des spectres, mais affamés ; et il faut faire des lits, M^{me} du Châtelet fait le sien elle-même, mais se plaint du matelas, puis de son logement bruyant et enfumé... alors qu'il n'y a pas de feu. La fumée sans feu doit être l'emblème de la dame ! La duchesse d'Estrées, à la suite d'une chute, meurt pendant le séjour, ce qui nous procure un long

récit des derniers jours, mais aussi une laconique oraison funèbre : « On enterre [...] cette pauvre duchesse d'Estrées ; et puis la toile sera baissée, on n'en parlera plus. » Les lettres de la duchesse du Maine au chevalier de Saint-Point, capitaine de cavalerie, font aussi belle place à l'actualité militaire et à ses lieux. Mais avec la ville d'Ens, il ne faut pas entendre une ville des Pays-Bas, mais Enns, sur le Danube, en Haute-Autriche. « Pilzee » est la ville bohème de Pilsen et « Teutebenbroud » la ville morave de Deutschbrod (act. Havlíčkův Brod), remportée par Jean-Baptiste de Polastron sur les Autrichiens. Au total, le lecteur est introduit plaisamment dans la sociabilité d'une petite cour aristocratique, à Sceaux et à Anet, par le moyen d'une écriture féminine, parfois badine, parfois grave, qui est « un substitut de la conversation », qui est même ensuite objet de conversation puisque les lettres étaient souvent lues publiquement dans les salons.

Claude MICHAUD

Pierre-François Nazaire Fabre, dit Fabre d'Églantine, *Mémoire d'une aventure en 1777*, édition critique par Anne-Marie Duport, Paris, Société Française d'Étude du Dix-huitième siècle, coll. « Dix-huitième siècle », 2020.

Chaque édition d'un texte inédit présente un incontestable intérêt, notamment quand elle est réalisée selon les règles critiques les plus rigoureuses. C'est le cas de l'édition publiée par l'historienne bien connue de la Révolution française, Anne-Marie Duport, qui accompagne son travail d'une belle et utile introduction sur le parcours intellectuel du futur révolutionnaire Fabre d'Églantine, ainsi que sur l'importance de son ouvrage. Elle y insiste à juste raison sur l'ambiguïté de ce texte qui se trouve entre roman-mémoire, autobiographie romancée et, peut-être, mémoire judiciaire. Apportant les précisions nécessaires sur la date de la rédaction du manuscrit (1777) et sur son sort avant d'entrer dans les collections de la Bibliothèque nationale de France (en 1967), elle met en lumière les enseignements de ce témoignage afin de mieux connaître le parcours de jeunesse de cet auteur, ainsi que son activité de dramaturge et de comédien. Enfin, évoquant l'aventure rocambolesque de Fabre d'Églantine telle qu'elle ressort de son écrit autobiographique, Anne-Marie Duport réalise le fascinant portrait d'« un jeune homme de son siècle » : un homme semblable à Casanova dans sa conception de l'amour, du désir, fier que « la nature [l']a favorisé du physique nécessaire à [son] emploi, et surtout d'un bel organe » (p. 96). Lecteur de Montaigne, il est imprégné aussi de la philosophie sensualiste de Condillac, peut-être même des idées d'Helvétius, naviguant entre stoïcisme et épicurisme, assez loin en tout cas des lectures religieuses, malgré quelques citations de l'Écclésiaste. La condition d'artiste-comédien de ce jeune homme de vingt-sept ans, une condition qu'il défend contre les préjugés de l'époque, apporte à ses aventures amoureuses plus de théâtralité surtout dans la situation précise qu'il décrit : après avoir enlevé et déshonoré la jeune Catiche

(16 ans !), il risquait la peine capitale. Le récit littéraire de ses faits n'est pas une œuvre de fiction. Et c'est pour cela que son *Mémoire* ignoré représente « une véritable aubaine », comme l'apprécie Anne-Marie Duport dans son introduction avant de conclure : « Néanmoins, malgré le "rousseauisme" évident de Fabre d'Églantine et son "sentimentalisme" préromantique, souvent considérés comme responsables de la culture de la violence politique, auxquels on peut ajouter un anticléricalisme déclaré et un caractère fougueux, rien dans ce texte ne laisse pressentir son engagement précoce et radical dans la Révolution » (p. 81). Il s'impose d'apprécier que la spécialiste de la Révolution, disciple d'Albert Soboul, ne cède pas à un déterminisme naïf qui consiste à voir le devenir d'un révolutionnaire sous le prisme de son parcours d'avant la Révolution. On peut cependant se demander si l'emprisonnement et la peur d'être pendu ne seraient pas des expériences assez rudes pour catalyser définitivement l'esprit de révolte de celui qui les a subis contre le pouvoir et l'ordre de l'Ancien Régime.

L'intérêt du *Mémoire* pour comprendre le futur révolutionnaire nous semble incontestable d'un autre point de vue. Anne-Marie Duport a bien montré dans une étude publiée précédemment dans le volume *Héros et héroïnes de la Révolution française* (2012) combien Fabre d'Églantine, « acteur essentiel » de la Révolution, a été un « héros discrédité », notamment par Albert Mathiez et même par Louis Jacob, auteur d'une biographie dont le ton accusateur est annoncé dès son titre, *Fabre d'Églantine, chef des « fripons »* (1946). Dans une analyse plus nuancée, s'interrogeant sur les raisons de l'hostilité à son égard, Alphonse Aulard pensait avoir trouvé la réponse dans le fait « qu'il ne sut mettre ni dans sa vie ni dans sa personne l'unité apparente que l'opinion exige de ses héros » (« Figures oubliées de la Révolution. Fabre d'Églantine », *La nouvelle revue*, 1885). Les « friponneries » qu'on a reprochées à tort ou à raison à l'ancien comédien et auteur dramatique ont ainsi entaché le rôle révolutionnaire de celui qui, élu à la Convention, a mis sa plume au service du Calendrier républicain avant de finir ses jours sur l'échafaud, en ami de Danton. Véritable miroir de la fougue artistique et amoureuse que ce révolutionnaire a connue dans sa jeunesse, la présente édition relance l'attention pour sa vie. Les historiens littéraires pourront juger sur pièce, plus en profondeur, la valeur de son texte qui présente, selon Anne-Marie Duport, « des similitudes troublantes » avec les *Confessions* de Rousseau (p. 63). Mais on ne peut pas lire ce *Mémoire*, sans éprouver une certaine empathie pour l'auteur, ce qui est peut-être un point de départ pour une nouvelle biographie, non pas afin de le juger – la faiblesse des biographies classiques – mais de le comprendre. Anne-Marie Duport, qui vient également de signer la notice sur Fabre d'Églantine dans le *Dictionnaire des Conventionnels* récemment publié, est la plus en mesure de la réaliser.

Stefan LEMNY

Antoine-Joseph Gorsas, *L'Âne promeneur ou Critès promené par son âne*, édition critique par Philippe Hoyau, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2019.

On s'étonnera que cet ouvrage d'Antoine-Joseph Gorsas représente le seul et le premier à être publié après la mort de l'auteur, guillotiné le 7 octobre 1793, devenu ainsi le premier martyr girondin. Le silence qui s'est installé *post mortem* autour de son œuvre est d'autant plus surprenant que le journaliste élu à la Convention sous la Révolution, s'est fait connaître par sa plume bien avant 1789. De ses écrits, *L'Âne promeneur ou Critès promené par son âne*, publié en 1786, est celui qui intrigue le plus, autant le lecteur d'aujourd'hui que celui de son temps, par l'étrangeté du récit et par son style drôle et frondeur. Dans la préface, Philippe Hoyau propose une analyse synthétique de ce texte bizarre de la littérature prérévolutionnaire. « Tous les procédés sont mis au service de cette jubilation littéraire : prose, poésie, chansons, néologismes, bouts-rimés, calembours, charades, énigmes et épigrammes, dialogues burlesques, fausses correspondances, proverbes détournés, ainsi que plusieurs langues anciennes ou modernes, dont un très incertain et savoureux limousin. Gorsas-Critès manie avec *maestria* tous les styles. Il se moque de lui-même et des autres, anciens ou modernes, pille et parodie sans retenue, abuse des citations masquées ou tronquées, mélange le vrai et le faux, le sérieux et le grotesque et, avec la complicité des compositeurs, organise de surprenants accidents typographiques, comme cette page vierge titrée malicieusement « Le meilleur du livre » (p. 14). Les historiens littéraires apprécieront à leur tour, grâce à la présente édition, l'importance de l'œuvre de cet écrivain méconnu parmi les autres « Rousseau des ruisseaux » qui ont marqué la fin des Lumières. On regrettera seulement que cette belle préface soit peut-être trop courte pour répondre à toutes les questions que soulèvent la vie de l'auteur et son écrit. À l'appui de ces questionnements, il serait utile de rappeler l'ouvrage d'Antoine de Baecque, *Les Éclats du rire. La culture des rieurs au XVIII^e siècle* (2000) qui dédie un chapitre passionnant à Gorsas dans le contexte plus large de la « gaieté française » de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution (« Antoine Joseph Gorsas, ou comment rire en Révolution (1751-1793 », p. 235-287).

Philippe Hoyau mérite toute notre reconnaissance pour la qualité de son travail d'édition d'autant plus que le texte s'annonce difficile eu égard aux particularités de style et de langue. Les notes en bas de page et l'index des néologismes sont en ce sens d'un précieux secours afin de mieux comprendre son vocabulaire alambiqué (à remarquer l'ingénieuse lecture de « basileus » sous l'anagramme de « Sileusab » !) et les quelques références, parfois obscures au lecteur d'aujourd'hui : les « sabots élastiques », les ballons voguant dans l'air, les baquets mesmériens, etc. Il faut espérer que, à la faveur de ce travail d'édition remarquable, le livre attirera davantage l'attention

comme « gageure », qui, selon la remarque ironique de l'auteur, « a eu beaucoup de succès, par la raison que c'était une sottise » (p. 22).

Contrairement à la bibliographie finale des œuvres de Gorsas qui accompagne cette édition et qui s'arrête en 1789, le livre de 1786 n'a pas moins d'intérêt pour la période d'après 1789. Le texte est révélateur de cette révolution rhétorique née dans le contexte prérévolutionnaire et qui se développera au début de la Révolution, grâce notamment aux journalistes rieurs comme Gorsas.

Stefan LEMNY

Joseph de Jouvancy, *L'Élève de rhétorique*, édition dirigée par Francis Goyet et Delphine Denis, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'univers rhétorique », 2020, avec bibliographie, glossaire des termes de rhétorique, index des noms de personnes et des auteurs cités par le P. de Jouvancy.

On sait le rôle joué par les jésuites en matière d'éducation dans la France moderne. On mesure pleinement l'importance de leur action éducative au lendemain de la suppression de leurs établissements, à partir de 1762, qui plonge dans le désarroi les autorités municipales du royaume, chargées de leur trouver à la hâte des successeurs. Leur enseignement qui a formé pendant plus de deux siècles la plus grande partie des élites françaises et bon nombre de Philosophes du 18^e siècle a pourtant mauvaise presse. On n'apprendrait dans les collèges de la Compagnie de Jésus qu'un mauvais latin tout juste bon à former des « savantasses » pour parler comme Voltaire. Plusieurs travaux sur l'enseignement donné dans les collèges sous l'Ancien Régime sont venus remettre en cause depuis peu ces clichés hérités du temps des Lumières en exhumant de l'oubli quelques textes fondateurs de l'éducation jésuite. La récente réédition de *L'Élève de rhétorique* du P. Joseph de Jouvancy (1643-1719) s'insère dans ce courant de recherches et nous met en état de juger sur pièces, loin des réputations trompeuses, ce que l'on apprenait précisément dans les collèges ignatiens tant décriés. On y trouve clairement exposées toutes les techniques du bien parler et du bien dire (parties I-IV), avec des exemples commentés tirés des meilleurs auteurs (parties V-VI) et pour finir toute une partie consacrée à l'art épistolaire (VII^e partie).

Cet ouvrage, qui a été un indéniable succès de librairie étalé dans le temps et que l'on réédite encore au milieu du 19^e siècle, est un manuel à l'usage des élèves entrant dans la classe de rhétorique, stade qui précède immédiatement le début des études supérieures dans l'ancienne France. On peut penser avec les éditeurs que c'est aussi, à certains égards, ce que l'on appelle aujourd'hui un livre du maître pouvant aider à la préparation des cours (p. 23). C'est la reprise, avec d'importantes augmentations et modifications, d'un projet entrepris par un autre jésuite français, le P. François Pomey (1618-1673), qui lui-même s'inspire du célèbre *De arte rhetorica* du Père espagnol Cipriano de Soarez (1524-1593), premier grand manuel de rhétorique jésuite paru en

1562. Nous sommes en présence avec le texte de Jouvancy, initialement paru à Rome en 1710, de la synthèse de toute une tradition et en même temps d'un monument de la pédagogie jésuite, « d'un tour d'horizon – presque – complet, pensent les éditeurs, de la discipline, et du savoir-faire que permet d'acquérir sa pratique » (p. 23). C'est ce que démontre la fortune de l'ouvrage de Jouvancy, cet éminent latiniste, que Voltaire a croisé à Louis-le-Grand et pour lequel il a un grand respect. Elle va perdurer pendant tout le 18^e siècle : on ne dénombre pas moins de vingt-cinq éditions de ce manuel à l'échelle de l'Europe entre 1718 et 1774 (p. 33n). Ce sommet est suivi d'une chute : aucun jésuite ne prendra véritablement la succession du P. de Jouvancy, à qui ses supérieurs, séduits par ses qualités d'éminent latiniste, avaient confié la rédaction d'une histoire de la Compagnie. Quoique encore édité plus d'un siècle après sa parution, son ouvrage n'est plus utilisé par les Pères de la Nouvelle Compagnie et la discipline elle-même disparaît définitivement de l'organisation de l'enseignement français en 1902. Elle avait joué un rôle essentiel dans l'Ancienne Compagnie dans laquelle tout sujet aspirant à devenir profès devait, non seulement avoir fait sa rhétorique, mais avoir, en outre, atteint dans ce domaine un niveau jugé suffisant par son examinateur avant d'être admis au noviciat. Il arrivait que des admis aient à refaire une année de rhétorique.

En français, le public lettré ne disposait jusqu'à présent que de la vieille traduction donnée en 1892 par l'érudit Henri Ferté (1821-1903), ouvrage appréciable, fautive de mieux, mais qui ne fournissait qu'une version fortement tronquée et fautive en de nombreux points du grand œuvre du P. de Jouvancy. L'édition qu'on nous propose ici comprend l'intégralité du texte latin, méticuleusement établi, avec en regard une traduction en français rigoureusement précise et l'indication des différentes variantes. Cette édition scientifique, qui prend en compte les différentes leçons dont nous disposons, est accompagnée d'une abondante annotation placée en fin de volume (p. 500-641). Celle-ci renferme la justification des choix des traducteurs, le signalement des passages supprimés ou ajoutés par H. Ferté, la mise en parallèle du Jouvancy avec d'autres manuels similaires (ceux de Jacques Du Roure, du P. du Cygne ou de Balthasar Gibert)... On peut dire qu'on y trouve pratiquement la réponse à toutes questions qui peuvent naître à la lecture de ce texte qui témoigne de la persistance au 18^e siècle du goût pour la belle Antiquité. Un précieux glossaire des termes de rhétorique (en latin), comportant quelques erreurs de pagination (ex. *notatio*, p. 72 et non 12 ; *paronomasia*, p. 181 et non 101), complète l'ensemble et permet de se repérer aisément dans le maquis des termes techniques.

Ce travail, qui relève incontestablement de la haute érudition, est un merveilleux outil de travail facilitant l'accès à l'univers intellectuel dans lequel se sont formés les individus cultivés du siècle des Lumières. En possession des techniques que *L'Élève de rhétorique* recense, on comprend mieux soudain moult pages que nous a léguées

le 18^e siècle, des discours de parlementaires aux prônes des ecclésiastiques ou aux lettres familières en passant par les romans. Bien des passages rendent alors tout leur son. La réédition de la *Rhétorique* du P. de Jouvancy, au-delà, plaira à tous ceux chez qui les recherches et l'intuition de R. Barthes et de M. Fumaroli ont réveillé l'amour des formes anciennes du *logos*, en leur rappelant, exemples tirés des meilleurs auteurs à l'appui, ce qu'est l'exposition, l'hypotypose, la paronomase, la *chria*... Mais parcourir cet ouvrage est aussi une épreuve, c'est être amené, avec ses éditeurs, à mesurer tout ce qui sépare désormais nos élèves et nos étudiants de leurs lointains prédécesseurs et tout ce qui par là fait obstacle à une pleine compréhension du passé, tout ce qui réduit en définitive notre propre champ de vision.

Christian ALBERTAN

Laurent Angliviel de La Beaumelle, *Correspondance générale*, t. XIV, éd. Hubert Bost et Claude Lauriol, Oxford, Voltaire Foundation, 2018, avec documents, illustrations et index des noms, des lieux et titres d'ouvrages.

Les *aleas* de la distribution et les effets multiples de la crise sanitaire nous font analyser avec un important retard le volume XIV de la *Correspondance générale* de La Beaumelle, dont le compte rendu n'est donné qu'après celui du tome XV. Mais il était difficile de renoncer à la présentation, au moins sommaire, de ce volume tout aussi remarquable par ses qualités et son intérêt que ceux qui l'ont précédé. Il porte sur la période 1761-1763, cette séquence cruciale dans le 18^e siècle français, tant sur le plan religieux que politique, sur laquelle il est difficile de passer. C'est un moment-clé dans l'histoire de la tolérance (affaires Calas et Rochette) et la vie du catholicisme français (suppression des jésuites). S'y ajoutent, sur le plan biographique, les nombreuses aventures qui continuent à émailler la vie du remuant La Beaumelle. En peu de temps, La Beaumelle est volé par une maîtresse, blessé en duel, après une querelle de jeu, désarmé sur la place royale de Toulouse sur ordre des autorités de la ville, puis exilé à Alès. Au lieu de se soumettre, il se réfugie en pays de Foix et mène à partir de décembre 1761 une vie itinérante et clandestine. Il est devenu pour certains « Remondi » et écrit en lettres capitales pour éviter d'être trahi par son écriture. Si cette vie aventureuse et en grande partie clandestine ne l'empêche pas de trouver une épouse, elle a naturellement une incidence sur son œuvre, qui est anonyme durant cette période, et sur l'état de conservation de sa correspondance dans laquelle sont à déplorer d'importants déficits. Nous n'avons, par exemple, pour la période considérée, que les missives de La Condamine à La Beaumelle.

Heureusement, la proximité de certains correspondants et notamment celle de La Condamine, de loin le plus important contributeur de cette période, compense pour partie ce dont nous sommes privés. La Condamine, un peu comme l'abbé Trublet, a ce goût du détail et de la précision, si appréciés de l'historien, qui font revivre toute une

époque. Compensant le nombre relativement faible de lettres de La Beaumelle, il y a aussi la masse impressionnante des documents relatifs à la période que sont parvenus à recueillir les éditeurs (p. 337-487). Ceux-ci ont notamment obtenu des détenteurs des archives de David Lavaysse de pouvoir livrer à la publication plusieurs documents restés inédits jusqu'à aujourd'hui qui concernent des protagonistes du procès Calas.

Le document principal est un dossier rassemblant divers textes relatifs à l'affaire Calas (document 314, p. 375-451). On y découvre, et c'est un des apports majeurs de ce volume, l'importance du rôle joué par La Beaumelle dans la première phase de l'affaire Calas. On le croyait bien plus modeste. La Beaumelle est, comme l'établissent les éditeurs, l'auteur des *Observations pour le sieur Jean Calas* (janvier 1762), que l'on attribuait au Conseiller Joseph-Mathieu de Lassalle, et du mémoire de Madame Calas demandant la réhabilitation de son défunt époux (juin 1762). Son action en faveur de la cause protestante ne se limite pas à la rédaction de ces deux textes connus : La Beaumelle rédige aussi au cours de la période un volumineux traité en faveur de la tolérance civile, *La Calomnie confondue*, lettre pastorale parue sous le nom de Rabaut, et un catéchisme à destination des protestants. Documents et lettres de la période confirment également que La Beaumelle fournit des informations à Court de Gébelin, l'auteur des *Toussaints*, sur la situation des protestants du Languedoc. Il compose encore en 1762 une lettre pastorale sur l'*Émile* de Rousseau qui paraîtra l'année suivante sous le nom de Rabaut. La Beaumelle, enfin et surtout, rédige des documents de travail destinés au synode national des Églises du Désert qui se tient en juin 1763 (document 315/ 3 et 4). Ceux-ci renferment des propositions hardies qui seront toutes rejetées. Désormais, le protestantisme de La Beaumelle va bien au-delà de son attachement au principe de tolérance civile. La Condamine saisit bien cette évolution de l'esprit de son ami à qui il trouve « l'air d'un apôtre, au moins d'un missionnaire » (p. viii).

D'autres traits de la personnalité complexe de La Beaumelle, tout à la fois attachant et irritant, ressortent avec force de ce volume de correspondance. Ses interlocuteurs nous peignent un individu orgueilleux (p. 338), insolent (p. 174), querelleur (p. 3), inconstant (p. 205), ayant, pour reprendre un mot de La Condamine, « l'art de se faire des ennemis » (p. 83). C'est, pour résumer et parler la langue d'aujourd'hui, un personnage « clivant ». Mais c'est aussi un être brillant, courageux et passionné de justice, par ailleurs fort avisé en affaires (ex. discussions avec les libraires, p. 330, p. 332). Les dossiers en fin de volume permettent d'ajouter quelques touches à ce portrait de La Beaumelle en nous dévoilant des aspects de sa vie amoureuse (ex. p. 366) et même sexuelle (doc. 303).

Il y a là une véritable mine d'informations de toutes sortes pour les biographes, mais aussi pour les spécialistes de la question protestante. Lettres et documents joints fournissent notamment un intéressant suivi des affaires Calas et Rochette, avec au passage d'intéressantes informations (en janvier 1762, par exemple, le sage La Conda-

mine, fait révélateur, a des doutes sur l'innocence de Calas). On trouvera également dans ce tome de la correspondance de La Beaumelle un saisissant tableau de la condition des protestants du Languedoc au début de la seconde moitié du 18^e siècle. Sans doute bénéficient-ils des effets d'une montée de l'indifférence en matière religieuse, sans doute observe-t-on aussi un indéniable progrès de l'idée de tolérance en France. Les protestants persécutés se sont trouvés également de puissants alliés dans les Philosophes, qu'ils ont le souci de ménager (lettre essentielle de Rabaut à La Beaumelle du 25 septembre 1762). Leur situation n'en demeure pas moins précaire. Ils sont regardés avec suspicion et continuent à être victimes de persécutions (difficultés pour se marier, affaires d'enlèvements d'enfants à leurs parents...). Ils vivent à bien des égards en parias et dans la peur. Mais le persécuteur tremble autant que le persécuté. Le pouvoir, de son côté, vit dans la hantise d'un soulèvement ou de mouvements de la communauté protestante (p. 107, 115 n 19).

Contre toute attente, l'apport de la correspondance de cette période sur les jésuites est relativement pauvre. On tirera cependant d'intéressantes informations des lettres de La Condamine, un fervent défenseur de la cause jésuite. On suit mieux, grâce à ce dernier, le déroulement et les grandes phases de la suppression de la Compagnie de Jésus. Ce volume de correspondance renferme également de fort utiles précisions sur des aspects peu connus du procès de la Compagnie et sur le sort qui est fait aux jésuites après la suppression. Les affaires Calas et Rochette d'une part et la suppression des jésuites d'autre part ne sont pas, au reste, les seuls sujets abordés dans ce volume au contenu particulièrement riche. Au passage nous rencontrons les travaux sur l'ino-culation, de précieuses indications sur la circulation de l'information dans l'ancienne France, sur le monde des libraires, des informations également sur les abbés Yvon et de Prades...

C'est dire les innombrables avantages que la consultation de ce volume peut procurer aux chercheurs, d'autant que ces apports sont éclairés, expliqués, commentés, mis en perspective par une annotation savante de très haut niveau. On ne trouvera dans cette dernière que quelques infimes détails à relever ou à éventuellement discuter. Le P. Berthier, par exemple, directeur des *Mémoires de Trévoux*, se prénomme Guillaume-François et non pas seulement Guillaume (p. 182 et index). Il n'est pas certain, en outre, qu'il ait été chargé de la composition du *Recueil des lettres sur la doctrine et l'institut des jésuites* (p. 182n). Peut-être aurait-on pu encore ajouter à la note 2 de la p. 375 que, contrairement à une légende tenace, Novi de Caveirac, auteur de la fameuse apologie de l'Édit de Nantes, n'est nullement un apologiste de la Saint-Barthélemy, qu'il réproue en fait. Mais tout ceci n'est rien eu égard aux précieux apports de ce volume. On ne peut que recommander à l'attention des spécialistes du milieu du 18^e siècle cette production en tous points remarquable.

Christian ALBERTAN

Charles-Marie de La Condamine, *Voyages en Amérique*, édition de Mathias Soubise, Benjamin Van Blancke (ill.), Paris, Les Belles Lettres, 2021, 12 fig., cartes, pl. et ill.

Cette réédition savante du voyage scientifique effectué par l'académicien La Condamine en Amérique du Sud bénéficie d'une préface complexe qui éclaire, à la fois, de la diversité de textes publiés sur plusieurs années et des ambitions diverses qu'en eut le rédacteur. À l'origine, projet de l'Académie des sciences parisienne destiné à mesurer la rotondité de la « figure de la terre » en Laponie et en Amérique du Sud, dont Maupertuis fut chargé pour le Nord et La Condamine dans la province espagnole de l'Équateur, cette expédition à unique objet scientifique se transforma, pour ce dernier, en une aventure qui le mena, pendant dix ans (1735-1745), de Quito à Cayenne avec, pour nouveau projet, la descente de l'Amazonie jusqu'à l'océan Atlantique dont il fit la première cartographie. À cela s'ajoutait le conflit que La Condamine subit d'une mauvaise entente avec certains de ses compagnons de voyage, dont Pierre Bouguer, son confrère hydrographe de l'Académie des sciences, ce qui donna une coloration singulière aux récits de voyage eux-mêmes. Cela explique que La Condamine ait publié, dès son retour en 1745, une *Relation abrégée* comprenant la descente si extraordinaire de la « rivière des Amazones », dont il compléta la cartographie dans une nouvelle édition de 1749 que reproduit l'éditeur, de même que les ajouts de celle de 1778. Ce fut en 1751, seulement, qu'il publia, à l'Imprimerie royale, son *Journal du voyage fait par ordre du Roi à l'Équateur*, traitant de la « mesure des trois premiers degrés du méridien ». La préface de l'édition de 1745 insistait déjà sur le statut supérieur du rapport savant pour une production qui était alors généralement liée, par son succès, à la simple littérature viatique, nouvelle ressource à la mode de la librairie européenne.

François MOUREAU

Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Madame de Batteville, ou la veuve parfaite*, édition de Rotraud von Kulessa, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2020.

Les œuvres de Marie Leprince de Beaumont ont connu un vif succès au 18^e siècle, mais elles sont peu accessibles de nos jours. C'est pour combler ce manque éditorial que, dans le cadre d'un projet européen visant à faire connaître la figure d'une « éducatrice des Lumières », a été engagée une série de publications. Le roman épistolaire paru en 1766, les *Mémoires de Madame de Batteville*, en fait partie. L'édition, dirigée par Rotraud von Kulessa, co-directrice du projet *Edulum*, a été menée avec le concours d'étudiants de master, nommés dans le paratexte. L'introduction propose une biographie, et une présentation rapide mais efficace qui resituent justement le roman dans le parcours de celle qui se fit connaître comme l'auteure des *Magasins des enfants* (1756)

puis *des adolescentes* (1760), et *des pauvres* (1767), premiers exemples d'une littérature pour enfants en train de naître. Ils combinent livres de lecture pour les enfants et traité d'éducation pour leurs pédagogues. L'ambition de démocratisation de l'éducation qui sous-tend ses écrits la rattache à l'idéal des Lumières et elle se reflète également dans sa production romanesque.

De fait, le roman s'y fait « mise en récit de situation éducative » (Introduction, p. 17) comme le note R. von Kulesa, celle-ci se trouvant répétée à l'intérieur de l'intrigue, et même de l'échange épistolaire, puisque la veuve dispense ses conseils à son amie, nouvellement mariée, Mme du Castelet, et bientôt exposée à l'inconstance conjugale (p. 127). Le titre, « Mémoires », ne rend pas exactement compte de la forme épistolaire, choisie, mais plutôt du point de vue rétrospectif adopté ; et il souligne le projet éducatif et didactique du roman. Contre les illusions des passions, il propose un exemple de vertu, incarné par Mme de Batteville, « la veuve parfaite », comme le sous-titre l'annonce. Leprince de Beaumont développe ici une des anecdotes exemplaires dont elle jalonne ses *Magasins* pour illustrer et transmettre à ses lectrices sa conception du vrai bonheur (voir incipit, p. 31), conforme à une morale chrétienne, mais aussi aux valeurs d'une nouvelle préciosité, qui privilégie l'amitié, l'estime, la retraite, sur la passion, la beauté, la fortune. L'intrigue relate en effet les amours contrariées de la baronne de Batteville, prénommée Julie, depuis son éducation par une mère courageuse et pieuse ; à son mariage avec le baron de Batteville, plus âgé, jusqu'au cas de conscience qui l'amène à sacrifier la possibilité d'épouser son ancien fiancé, Des Essarts, finalement retrouvé alors qu'elle le croyait décédé et ce, au profit de sa propre fille, elle aussi prénommée Julie ! Entre-temps, son mari a fait la connaissance d'un mystérieux chevalier, dont il voudrait soulager l'infortune, et qui n'est autre que Des Essarts, dont on apprendra comment il a réchappé d'une épidémie de peste à Marseille... La pédagogue campe des personnages parfaits et dignes d'estime, grâce à l'appui de la religion, et d'une éducation dont elle ne manque pas de résumer les principes au début du récit de la « veuve ». Ces personnages sont aux prises avec des aventures qui n'ont rien à envier aux romans de Prévost : Des Essarts sauvant de la peste la mère de sa fiancée, ou ouvrant le ventre d'une pestiférée pour tenir sa promesse de donner le baptême à son enfant à naître ; jeune fille sauvée d'un incendie sous les yeux de sa mère, par son ancien fiancé...

L'introduction souligne justement les tensions propres à la pratique romanesque de Leprince de Beaumont entre les invraisemblances de l'intrigue, reflet d'une providence constamment invoquée par le discours moralisant et didactique, et les effets de réel, multipliés pour accréditer la fiction auprès des lecteurs : références historiques ou géographiques, lettres insérées... Tension, aussi, voire « incohérences » (p. 14) entre le proto-féminisme reflété par les figures de femmes « fortes » que sont les mères éducatrices – et le message de soumission à la providence transmis aux jeunes filles :

« La condition sociale et/ou matérielle est donc le résultat de la Providence et doit être acceptée comme telle », comme le note R. von Kulesa (p. 15). L'appareil critique, assez abondant (104 notes au total), comporte une élucidation minutieuse du lexique et des *realia*, et des renvois internes à l'œuvre pédagogique. Les notes de commentaire en revanche, sont un peu vagues. Quatre annexes opportunes sont présentes, tirées notamment du *Magasin des Adolescents* et des *Américaines*. La bibliographie, abondante, est également un outil de travail précieux malgré de rares et légères inexactitudes. Ce volume permet finalement aux lecteurs contemporains d'avoir une vision plus complète des diverses facettes du roman du 18^e siècle, et d'élargir l'empan des Lumières à leur versant catholique, récemment mis en avant par l'historiographie dans le ré-examen des « anti-Lumières ».

Laurence VANOFLEN

Guillaume-François Le Trosne, *Les Lois naturelles de l'ordre social*, présentation et transcription par Thérèse Carvalho, Genève, Éditions Slatkine, coll. « Naissance de l'économie politique », 2019.

Guillaume-François Le Trosne (1728-1780) fut un illustre membre de l'école physiocratique et un des fondateurs de la Société royale d'agriculture d'Orléans. Il publia nombre d'articles d'économie politique et prit une part active au combat pour la liberté du commerce des grains. En 1775 il vendit sa charge d'avocat du roi et se consacra alors à la publication de ses grands ouvrages, édités en 1777, redonnés ici avec l'ensemble des éléments de paratexte, notices, préfaces, approbation du censeur, privilège, annonces de presse, plus des « notes entièrement nouvelles [...] explicatives et contextualisantes ». Le premier ouvrage, *De l'ordre social*, a pour origine les discours que Le Trosne prononça à l'Académie de Caen. Cet ordre repose sur deux lois primitives, essentielles, la liberté et la propriété foncière. Sur cette dernière s'articule la doxa de l'école physiocratique : « Il n'y a donc qu'une source commune de richesse, *la terre* ; il n'y a qu'un travail productif de richesse, *celui de la culture* ; il n'y a qu'un emploi de richesses qui fasse renaître les richesses, *les avances de la culture*. » De là, la théorie de l'impôt, nécessaire à la dépense publique ; il ne peut reposer que sur le produit net de l'agriculture, dont seule une part revient au propriétaire d'un sol qui ne serait de nulle valeur s'il n'avait été défriché, bâti, planté ; l'autre part est celle de la souveraineté, dont l'emploi est si essentiel au bonheur et même à l'existence de la société. L'impôt ne peut rien demander à la classe productive, pas plus qu'il ne peut s'alimenter des multiples taxes indirectes qui entravent la liberté du commerce. Il appartient donc au monarque, sage législateur et non chef de guerre, de faire fleurir la nation agricole, de favoriser une administration de propriétaires. Et de formuler l'espoir, si les maximes de l'ordre social ainsi définies se répandent en Europe, qu'elle devienne « une vaste république dont tous les membres sentent qu'ils ne sont point

isolés et absolument indépendants » (p. 255). Le second ouvrage, *De l'intérêt général, par rapport à la Valeur, à la Circulation, à l'Industrie, et au Commerce intérieur et extérieur*, est une réponse à celui de Condillac, *Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, qui s'en prenait aux thèses des physiocrates. *De l'intérêt général* est une œuvre théorique où l'auteur développe avec rigueur les arguments sur la circulation des richesses, la liberté du commerce intérieur et extérieur, les prix, la fonction de l'argent dans les échanges. Il approfondit la théorie de la valeur qui « consiste dans le rapport d'échange qui se trouve entre telle chose et telle autre » et dont l'expression est le prix ; et d'analyser les paramètres qui conditionnent ou non la valeur, l'utilité, les frais de production, la rareté ou l'abondance, la concurrence, la population et son aisance. De là on passe à l'échange et à l'argent qui n'est pas un bien propre mais un simple outil de commerce. Le Trosne bat le fer avec Condillac à propos des travaux de l'industrie dont l'abbé faisait un fonds de richesse, mis au pair avec ceux de la terre. Or pour Le Trosne l'industrie ne fait que façonner une chose produite, « au lieu que la terre donne des substances qui de non existantes deviennent existantes ». C'est ainsi qu'il faut comprendre la proposition : le « travail de l'industrie est donc très nécessaire, mais stérile ». Ce n'est que le « premier travail », celui de la terre, qui permet de payer le travail de l'industrie. Le Trosne traite ensuite du commerce qui ne doit pas souffrir de la moindre gêne ; il mesure les effets d'un impôt frappant les exportations et les importations, pour conclure que la liberté fera affluer dans l'État qui l'aura instaurée, les commerçants et les voituriers las d'être vexés et accablés par les taxes, les entraves, les prohibitions. Cette liberté du commerce est aussi de l'intérêt des colonies, soumises au système de l'exclusif. Les *Vues sur la justice criminelle* sont publiées également en 1777. Marqué par la lecture de Beccaria, Le Trosne propose une série d'amendements, en particulier l'abolition de la question, une diminution des peines capitales, la reconnaissance de la présomption d'innocence, l'abolition des justices seigneuriales, la graduation des peines qui doivent être proportionnées aux délits. Voilà pour le contenu de ce bel et utile ouvrage, très bien édité et pourvu d'un index des noms cités.

Claude MICHAUD

Montesquieu, *Œuvres complètes*, t. 19, Correspondance II, sous la direction de Philip Stewart et de Catherine Volpillac-Auger, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2014, avec bibliographie, illustrations, annexes, index des principaux thèmes évoqués et des noms de personnes (pour les t. 18 et 19).

On commence à entrevoir la fin de la parution de l'édition des œuvres complètes de Montesquieu qui a commencé de paraître à la Voltaire Foundation et se poursuit désormais chez Classiques Garnier. Plus de vingt ans à présent nous séparent des

débuts de cette impressionnante aventure, qui, après la si décevante édition de la Pléiade et autres éditions modernes de Montesquieu ayant mutilé ou mal compris le texte, met enfin à la disposition des chercheurs, des étudiants et du public lettré une édition pleinement fiable et véritablement scientifique. On ne saurait trop s'en réjouir. Mais, avec de tels délais, on finit malheureusement – c'est le prix de l'excellence – par perdre quelque peu de vue cette production hors du commun et par ne plus suivre son rythme de parution. Nous avons ainsi omis de rendre compte du tome 19 des *Œuvres complètes* du célèbre Président, qui correspond au second tome de sa correspondance, paru déjà depuis plus de sept ans. Il est plus que temps de réparer un tel oubli.

Ce second tome de la correspondance de Montesquieu – une réédition profondément remaniée du volume précédent, qui est épuisé, est d'ores et déjà en cours de préparation – couvre la période qui va du printemps 1731 au début de l'été 1747. Au cours de cette séquence chronologique, Montesquieu s'installe définitivement dans la célébrité. Dans le même temps, l'auteur à succès se fait une place de choix dans le monde académique – déjà membre de l'Académie française, il est élu à l'Académie de Berlin en 1746 – et dans celui des salons. L'impressionnante liste des connaissances et des correspondants de Montesquieu est un peu un « gotha » européen. Y figurent également tous les grands noms de la République des Lettres et des Sciences du moment.

Montesquieu au demeurant ne correspond pas qu'avec des membres distingués de l'aristocratie sociale et intellectuelle de son temps. Sa correspondance est aussi une correspondance familière qui renferme de très nombreuses missives échangées avec les siens et avec des personnes à son service. À leurs côtés, on trouve encore – il s'agit souvent de correspondants non-identifiés – d'humbles personnes sans qualités, des individus qui ne font que passer. On saisit immédiatement les avantages que présente une telle correspondance dans laquelle on dénombre quelque 80 intervenants, appartenant à des milieux divers et souvent haut placés. On ne peut, dans le même temps, que regretter la perte de très nombreuses lettres qui ont été écrites, nous le savons, par Montesquieu et ses correspondants mais qui ne nous sont pas parvenues. Il ne nous reste en fait que des épaves d'une correspondance qui a été à l'origine bien plus étendue. Au total, l'ensemble des lettres reçues et expédiées par Montesquieu au cours de sa vie et venues jusqu'à nous, représente un millier de lettres, dont 286 figurent dans ce volume. Nous sommes loin des sommets atteints par les correspondances de Voltaire, de Rousseau, de Bayle ou de La Beaumelle. Relevons également que la correspondance passive de Montesquieu est de loin la partie la plus abondante de cet ensemble. Les lettres du Président sont peu nombreuses et se réduisent souvent, en outre, à peu de choses : Montesquieu n'adresse ordinairement à ses correspondants que des missives laconiques, voire de simples billets, ne couvrant que quelques lignes.

L'ensemble de cette correspondance n'en constitue pas moins un véritable monument qui nous fournit quantité d'informations sur Montesquieu et sur son temps.

On tirera relativement peu d'informations sur son œuvre en dehors des passages évoquant, à mots couverts, les dernières étapes de la rédaction, de la relecture et des projets d'édition *De l'Esprit des lois*. Relativement rares, mais précieuses sont également les informations relatives à l'activité intellectuelle de Montesquieu : confirmation nous est donnée, par exemple, de son goût prononcé pour les sciences (intérêt pour le microscope p. 151, pour l'électricité p. 228, pour la médecine...). Plus nombreuses sont, en revanche, les informations nous renseignant sur l'homme et sa situation sociale. Signalons, à cet égard, les tendres lettres que Montesquieu adresse à sa fille Denise, son « petit secrétaire » et l'objet de toutes ses attentions. Relevons encore ces lettres où s'exprime la fidélité en amitié du Président, qui ne ménage pas ses efforts notamment en faveur de ses amis Guasco et Maupertuis, dont il appuie de toutes ses forces les ambitions académiques.

D'autres lettres, tout aussi nombreuses, celles notamment qui sont échangées avec Pierre Lapatie, nous dépeignent avec force détails le propriétaire foncier et le seigneur féodal. Tout en travaillant à l'achèvement *De l'Esprit des lois*, œuvre écrasante, Montesquieu consacre manifestement beaucoup de temps à la gestion de ses terres. On le voit intervenir à tous les niveaux : agrandissement et aménagement de ses domaines, problèmes de voiries, lutte contre les empiètements, autorisation donnée à un curé de bâtir un colombier contre une rente... Tout cela suppose une intense activité. Montesquieu est un « gentleman-farmer » modèle, qui, à l'occasion, se transforme même en commissionnaire et vend son vin à ses connaissances (les Dupin, p. 256).

Le célèbre Président n'est pas qu'un propriétaire terrien, c'est aussi un seigneur féodal titré, intraitable en matière de droits féodaux. Il traque les coupes abusives de bois sur ses terres, fait payer en conséquence les droits dus par les receleurs (ex. p. 258). Il s'attache également à agrandir le ressort de sa justice seigneuriale qui accroît son pouvoir de commandement, son prestige et ses revenus. Le traitement de ces questions l'amène à se jeter dans des lectures sans fin et à activer ses réseaux de connaissances (Daniel Charles Trudaine). La grande affaire de la période est le procès qui l'oppose à la ville de Bordeaux entre 1726 et 1743 au sujet des limites de deux paroisses. Les éditeurs consacrent à cette affaire un volumineux et remarquable dossier (p. 376-458). Les enseignements en sont nombreux. On voit grâce à lui vivre le vieux système féodal encore bien vivace dans la France du 18^e siècle. On découvre également un Montesquieu peu connu : le seigneur féodal imprégné d'idéologie nobiliaire. Cette dernière se donne encore à voir dans l'énergie que Montesquieu déploie dans l'établissement de sa fille, qu'il marie à un cousin, dans le souci de garder – il le dit expressément – dans la famille et les terres et les titres. Il s'agit, selon un modèle bien connu, de perpétuer son nom et sa race.

Montesquieu, à bien des égards, est un homme du passé, mais il est aussi un homme de son temps. Le provincial, homme des terroirs, amoureux de ses terres et des fêtes des vendanges, attaché à la Brède, est aussi très urbain. Il aime à fréquenter la société choisie des académies et des salons. Il prend volontiers part aux intrigues liées aux élections académiques qui se préparent dans les salons, où il rencontre avec un évident plaisir des étrangers prestigieux. Sa correspondance est une véritable mine de renseignements sur les salons peu connus du début du siècle et les codes qui les régissent. Elle nous apporte aussi de nombreuses informations sur cette aristocratie du sang et de l'esprit qui les fréquente, souvent indifférente aux frontières qui sont entre les états. Ces milieux cosmopolites, européens, sont les agents d'une intense circulation des idées.

On voit tout ce qu'il y a à tirer d'une telle correspondance qui bénéficie d'une annotation surabondante et que l'on peut dire en tous points irréprochable. Muni de tels outils, on voit d'un autre œil Montesquieu et on lit peut-être aussi différemment son œuvre. Gageons que les grandes bibliothèques, les centres de recherche et les chercheurs avancés auront à cœur d'acquiescer, si ce n'est déjà fait, ce modèle d'édition, magnifiquement conditionné au surplus.

Christian ALBERTAN

Pierre de Morand, *Correspondance littéraire de Nîmes (27 juin 1753-22 août 1754)*, éd. Henri Duranton, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des correspondances, mémoires et journaux », 2021, avec index des titres d'œuvres, des incipit et des noms de personnes.

On ne dira jamais assez tout ce que les spécialistes de littérature et les historiens des idées doivent aux correspondances littéraires. Échappant aux lourdes contraintes de la censure et destinées à un public choisi et exigeant, elles éclairent d'un jour nouveau la vie de la République des Lettres pour peu que leur auteur soit bien informé et indépendant d'esprit. C'est précisément le cas de Pierre de Morand (1701-1757), l'auteur principal de cette *Correspondance littéraire de Nîmes*. Les quelques rares données biographiques que l'on possède sur cet écrivain, aujourd'hui fort peu connu, font de lui sur le papier un novelliste des lettres idéal. Un moment correspondant parisien du *Journal encyclopédique*, il a été aussi « agent », au cours des années 1740, de la célèbre « paroisse » de Madame Doublet, grande pourvoyeuse en nouvelles à la main, avant d'être, en 1751, à la tête d'une « académie » informelle qui recueille de l'information et que la police surveille. Membre, par ailleurs, de la petite cour de la Duchesse du Maine et proche des acteurs parisiens, il a été encore fort lié à Baculard d'Arnaud, à Fréron, au chevalier de Mouhy, au musicologue Pierre Estève... Morand, par ailleurs, semble curieux de tout. Il lit d'un œil critique les *Nouvelles ecclésiastiques* (ex. p. 101), connaît les arcanes de la presse autorisée et fréquente les allées de l'Académie des Sciences

comme celles de l'Académie des Inscriptions. Il a accès enfin à de précieuses informations émanant du Châtelet, de plusieurs parlements et même des milieux les plus fermés de la Cour. Assurément, Pierre de Morand connaît bien son monde et son sujet, dispose de nouvelles rares et piquantes, de ces informations dont il n'est pas question dans la presse et que recherchent avidement les privilégiés vivant loin de Paris. On comprend que ce dramaturge raté, sans ressources et pressé par la nécessité, cherche et trouve à vendre ses nouvelles à des clients fortunés. Durant les années 1753-1754 il livre ses informations à un « Monsieur » dont l'anonymat n'a pu être percé. De cette série de nouvelles ne subsiste, à ce que l'on sait, qu'une copie d'époque. Elle dormait, peu pratiquée des chercheurs, dans les fonds de la bibliothèque de Nîmes sous le titre factice de « Lettres de Paris donnant des nouvelles littéraires », devenu dans l'édition qu'on nous propose aujourd'hui *Correspondance littéraire de Nîmes*.

La mise à la disposition des chercheurs de cette chronique est une heureuse initiative. Ses centres d'intérêt, en effet, sont multiples. À raison de deux livraisons d'inégale longueur par mois, Morand, assisté d'un collaborateur au moins, qui signe G.D.S., livre à son anonyme employeur une chronique signalant les dernières parutions, décrivant l'activité artistique principalement parisienne et relevant les historiettes et pièces fugitives non livrées à l'impression. La période couverte est brève, mais dense et intéressante à plus d'un titre. Les lettres de Morand s'inscrivent, en effet, dans le contexte d'une riche actualité : notre période est celle de la célèbre polémique autour de la musique française et de nombreuses autres querelles littéraires sur fond de vives tensions parlementaires – le Parlement de Paris est en exil à Pontoise – en relation avec l'inévitable question janséniste.

Tout dix-huitiémiste travaillant sur cette séquence chronologique trouvera son bonheur dans les pages de cette chronique alerte et de qualité. On notera, à cet égard, qu'aucun des ouvrages marquants de la période n'échappe à la vigilance de nos auteurs, qui en signalent la sortie sans attendre. La tâche n'est pas aisée, car ils ne s'intéressent pas qu'aux ouvrages majeurs ou qui sont passés à la postérité : pour le bonheur du chercheur, la chronique de Nîmes sauve ainsi de l'oubli quantité de productions et de pièces fugitives qui ont fait l'actualité du livre et le sujet des conversations avant de sombrer parfois sans laisser d'autres traces que ce qu'en retiennent nos chroniqueurs et leurs confrères.

Au reste, la correspondance de Morand n'est pas qu'un sec relevé de ce qui paraît et qui fait débat dans la capitale au milieu du 18^e siècle : les livres annoncés sont aussi sommairement analysés, très souvent avec pénétration, parfois de manière irrévérencieuse. Usant d'une liberté que ne bride aucun censeur, les rédacteurs de cette feuille volontiers rebelle disent ainsi sans fard ce qu'ils pensent de Fréron, de Voltaire, de Crébillon fils, de Jean-Pierre de Bougainville... Les livres annoncés donnent également lieu à des réflexions intéressantes et parfois même passionnantes sur le théâtre et le

roman (ex. p. 33) ainsi qu'à des analyses clairvoyantes sur le phénomène de la presse et les illusions qu'elle fait naître. On découvre même avec étonnement la présence d'une amorce de la théorie de l'évolution des espèces dans cette série de nouvelles (p. 110).

La partie de ces lettres relative aux arts et aux spectacles est tout aussi riche. Le théâtre, pour lequel Morand a une évidente prédilection, est particulièrement bien traité. Nos chroniqueurs annoncent systématiquement ce qui se joue ou va se jouer sur les scènes parisiennes, enregistrent le succès, l'échec ou les tribulations que connaissent les principales pièces du répertoire et recueillent quantité d'informations touchant de près ou de loin au monde du théâtre. Avec eux, on se glisse dans les coulisses du spectacle et on entre dans l'intimité des acteurs et des actrices dont nous sont révélés les talents ou les défauts, les intrigues et les secrets. On saisit mieux aussi grâce à nos chroniqueurs tout ce qui fait le soubassement de la vie théâtrale, les calculs financiers, le système des protections, le mécanisme de la « claque »...

Pour avoir droit à une attention moins soutenue, la musique, l'opéra et les ballets ne sont en rien délaissés et font assez régulièrement l'objet de comptes rendus fouillés. On trouvera notamment parmi eux de nombreux et intéressants développements en relation avec la querelle autour de la musique italienne, la question du moment, et les désagréments que rencontre l'intrépide Jean-Jacques Rousseau. La peinture, enfin, quoique moins fréquemment abordée, trouve sa place ici et là à l'occasion, par exemple, de la parution d'ouvrages en relation avec le salon du Louvre de 1753 et des polémiques qu'il a provoquées (p. 102). La chronique de Pierre Morand doit être indiscutablement regardée comme une correspondance généraliste, d'autant qu'aux rubriques couvrant la littérature et les arts s'ajoutent des nouvelles politiques, le récit de faits divers, d'histoires piquantes ou amusantes volontiers lestes, le relevé de bons mots, d'indiscrétions, de « on dit », d'épigrammes...

Ce qui est relaté se produit ordinairement à Paris, mais la province est bien présente dans cette chronique abordant tous types de sujets d'actualité et bien propre par là à séduire ses riches commanditaires. Observons que partout, dans le choix des informations comme dans leur traitement, on rencontre les mêmes qualités : intérêt intrinsèque des nouvelles et assez grande sûreté de l'information. Quand ils ne savent pas, nos chroniqueurs avancent avec prudence, font part de leurs doutes. Ajoutons que cette chronique se démarque souvent de ses consœurs (ex. Grimm). Volontiers rebelles, nos rédacteurs sont favorables aux parlements et au Châtelet qui frontent l'autorité royale, comme aux jansénistes lorsque ceux-ci sont persécutés. Ils ne se privent pas non plus de critiquer les fermiers généraux (p. 20), l'Église, tout autant que Voltaire. Assurément la *Correspondance de Nîmes* ne manque pas de caractère.

Les richesses de cette chronique sont mises en valeur par une annotation sobre, précise et efficace. L'éditeur y met à profit sa connaissance étendue du monde de la presse, des nouvellistes et des mémorialistes. Il sollicite aussi les recueils de satires et

de chansons ainsi que plusieurs manuscrits de l'Arsenal peu utilisés. Cette annotation aurait pu s'enrichir de quelques explications supplémentaires (les non-historiens, par exemple, ignorent ce qu'est la Chambre royale de 1754). Déplorons encore en passant les nombreuses omissions que comporte l'*index nominum*. Celui-ci donne, et c'est dommage, une idée incomplète de l'extraordinaire richesse de ce recueil de « nouvelles », qui a toute sa place dans la belle et fort utile collection des « correspondances littéraires » en cours d'édition chez Champion.

Christian ALBERTAN

Stanislas-Auguste Poniatowski, *Correspondance du roi Stanislas-Auguste et de Luigi Malabaila di Canale (1765-1773)*, éd. Jakub Bajer, Varsovie, Instytut Historii PAN, 2020.

L'ouvrage est l'édition de la correspondance du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski et ses proches collaborateurs – le prince Andrzej Poniatowski et le chef du cabinet Jacek Ogrodzki – avec le ministre sarde de la Cour de Vienne, Luigi Gerolamo Malabaila di Canale. Ce recueil de sources dédié à la mémoire du regretté professeur Maciej Serwanski de l'université Adam Mickiewicz de Toruń nous conduit à une époque critique de l'histoire polonaise : celle du premier partage du pays. Ces 212 lettres dont la plupart sont conservées dans les archives de l'État de Turin étaient considérées comme des sources perdues ; elles viennent d'être publiées par les soins du jeune historien polonais, Jakub Bajer. Ces documents nous conduisent pratiquement depuis l'avènement au trône du roi Stanislas-Auguste jusqu'en 1773, c'est-à-dire jusqu'à la mort du comte de Canale. Ce fut une période très mouvementée de l'histoire polonaise caractérisée par l'influence grandissante de la Russie en Pologne qui provoqua ensuite la révolte de la Confédération de Bar. Ensuite, une nouvelle guerre russo-turque éclata en 1768 par laquelle la diplomatie française et le gouvernement ottoman voulaient sauver la Pologne, mais finalement cette guerre ne fit qu'accélérer le déclin du pays. Ces documents nous permettent de voir les détails des coulisses de ce processus qui se termina par le premier partage de la Pologne. L'éditeur scientifique décrit dans l'introduction de l'ouvrage l'histoire des recherches sur ces manuscrits prétendus perdus et retrouvés. Il présente aussi le travail de la reconstruction de la correspondance à partir des collections différentes (Vienne, Cracovie, Varsovie, Malabaila). L'édition des documents suit les principes de celle de la *Correspondance de Stanislas-Auguste avec Catherine II et ses plus proches collaborateurs (1764-1796)* préparée par les soins de Zofia Zielińska qui a été publiée en 2015. Les notes, la bibliographie et les index utiles permettent aux lecteurs une utilisation facile de cet ouvrage qui est également agrémenté de quelques illustrations des personnages historiques ainsi que de photographies des sources authentiques.

Ferenc TÓTH

Procès-verbaux de la Société populaire de Belleville Département de Paris (14 avril 1791-14 janvier 1795), présentés et édités par Raymonde Monnier, Paris, Édition du Comité historique des travaux historiques et scientifiques, 2020.

L'intérêt des Procès-verbaux de la Société populaire de Belleville tient au fait que Belleville est un village symbolisant le peuple révolutionnaire par ses formes constantes de résistance populaire tout au long du 19^e siècle. Qui plus est la mise à disposition du chercheur de l'intégralité des procès-verbaux d'une société populaire pendant la Révolution française est exceptionnelle, d'autant plus lorsqu'il s'agit de la société de Belleville, l'une des sociétés les plus actives du département de Paris. Au cours de la Révolution française, les événements parisiens et les luttes politiques s'y répercutent de manière particulièrement visible. Raymonde Monnier retrace son histoire tout au long du processus révolutionnaire dans sa longue introduction à l'édition de procès-verbaux qui s'étendent sur 3 ans et représentent 300 séances de la société. Elle précise certes son évolution politique, mais aussi ce qu'il en est de ses dimensions sociologique et culturelle au sein d'un village de 2 864 habitants en 1793. Société affiliée de manière précoce au club des Jacobins, son dynamisme révolutionnaire se concrétise par l'augmentation régulière de son nombre d'adhérents, 19 en son début, 70 en août 1792, mais surtout par sa fréquentation grandissante pour atteindre une participation massive durant l'hiver de l'an II. Ses adhérents sont pour une part des notables communaux. En effet nombre de ses commissaires assurent des fonctions au sein de la Commune et des institutions révolutionnaires. Cette société démocratique sans être radicale témoigne ainsi de l'éveil de la conscience révolutionnaire. L'historienne distingue alors deux périodes dans son fonctionnement. Dans un premier temps, la société est libre de ses choix tout en étant affiliée aux Jacobins. Dans un second temps, elle est mise sous tutelle, au cours de la crise de ventôse an II et de la chute des hébertistes, grâce à l'instauration d'un comité exécutif qui impose un règlement préluant aux épurations successives de l'an II et l'an III. Il n'en reste pas moins une continuité culturelle jusqu'à sa disparition au début de 1795. En témoignent les multiples fêtes patriotiques, en particulier la fête de l'Être Suprême, l'existence d'un temple de la raison avec des tableaux des Droits de l'homme et des bustes, en particulier celui de Marat, la républicanisation des noms des rues, la présence d'un drapeau tricolore avec l'inscription « Société républicaine de Belleville », et une devise « L'union fait la force ». Ainsi se précise l'émergence d'une nouvelle culture républicaine. Quant aux femmes révolutionnaires, elles participent aux séances de la société et aux actions patriotiques, tout en assurant la fonction d'institutrices, contribuant ainsi à la régénération des mœurs et à la formation des citoyennes et des citoyens au civisme.

Jacques GUILHAUMOU

François II Rákóczi, *Confession d'un pécheur*, traduit du latin par Chrysostome Jourdain, édition critique avec introductions et notes, établie sous la direction de Gábor Tüskés, avant-propos de Jean Garapon, avec la collaboration de Csenge E. Aradi, Ildikó Gausz, Zsuzsanna Hátori-Nagy, Réka Lengyel, Zsolt Szebelédi, Ferenc Tóth et Anna Tüskés, édition revue et préparée par Michel Marty, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque d'études de l'Europe centrale », 2020.

C'est grâce au travail collectif des spécialistes qui ont contribué à cette édition que l'une des œuvres majeures de François II Rákóczi, prince de Transylvanie, héros de la guerre d'Indépendance contre les Habsbourg, homme de lettres, esprit religieux et tolérant, trouve enfin ses lecteurs. Il s'agit plus précisément du texte – inédit jusqu'à aujourd'hui – de la traduction en français de son ouvrage rédigé en latin, *Confessio peccatoris*, réalisée au 18^e siècle par Chrysostome Jourdain, Supérieur major de l'ordre des Camaldules de Grosbois et conservée à la médiathèque de Troyes. Particulièrement riches et constituant un véritable livre dans le livre (184 p.), les études introductives apportent les précisions nécessaires sur l'auteur, éclairant les circonstances de l'écriture, le contenu et l'importance du texte. À cela s'ajoute un appareil critique conséquent : de rigoureuses annotations infrapaginales et notes textologiques, une chronologie et une bibliographie, des cartes et des index (p. 623-777). Bref, un travail critique dans les règles de l'art, dans la continuité du long cheminement qu'a suivi la publication de la *Confession* du prince transylvain, depuis *L'Autobiographie d'un prince rebelle* parue en 1977 jusqu'aux éditions de 2019 (voir le compte rendu de Ferenc Tóth, dans *Dix-Huitième siècle*, n° 52, 2020, p. 514), toutes parues aux Éditions Corvina de Budapest. Après la *Correspondance diplomatique relative à la guerre d'indépendance du prince François II Rákóczi*, publiée par Ferenc Tóth (Champion, 2012), cette nouvelle édition parisienne a le mérite d'attirer davantage l'attention sur un acteur important sur la scène de l'Europe centrale, mieux connu en France et en français pendant la première partie du 18^e siècle qu'il ne l'est de nos jours. En effet, François II Rákóczi, allié de Louis XIV contre les Habsbourg, accueilli en 1713 à Versailles, était depuis 1707 le sujet d'un ouvrage – Eustache Le Noble, *Histoire du prince Ragotzi, ou Guerre des mécontents sous son commandement* – et s'était fait remarquer par ses *Mémoires* (1739) et son *Testament politique et moral* (1751). À travers ces publications, Rákóczi devient, tel que l'affirme Gábor Tüskés, « un auteur francophone bien avant que ses œuvres fussent publiées dans son pays » (p. 44). Ce qui a également contribué à sa légende, c'est l'incroyable virage qu'il a pris en 1717 pour chercher l'asile auprès de la Sublime Porte, choisissant une voie opposée à celle d'un autre prince lettré de cette époque, issu des mêmes régions, Dimitrie Cantemir, qui a été, lui, obligé de la fuir en 1711 pour trouver refuge à la cour de Pierre le Grand. C'est pendant son séjour en France, puis dans l'Empire ottoman, que l'ancien prince de Transylvanie a rédigé en latin son

autobiographie selon le modèle des *Confessions* d'Augustin et dans la tradition des mémoires princières : « une *confession générale* – précise d'emblée Jean Garapon dans sa préface – selon la pratique courante des directeurs spirituels de la Contre-Réforme, sur laquelle va se greffer, de façon fractionnée, embryonnaire, une *autobiographie princière*, plus morale et spirituelle que psychologique ou intime, offrant cependant de nombreux éléments d'un autoportrait, et où la politique se trouve subordonnée à la transcendance, dont elle exprime les intentions secrètes » (p. 9). De ce point de vue, ce livre est une véritable révélation. Le texte, tel qu'il se présente dans sa traduction française, est riche en réflexions et détails sur la vie de l'auteur et les épisodes successifs de son parcours, de l'Empire des Habsbourg à la France, puis aux terres du Sultan.

Même si l'ouvrage n'a pas la valeur d'une source primaire, comparable aux actes officiels et aux livres de comptes, s'illustrant – comme le précise Gábor Tüskés (p. 141) – par son caractère essentiellement littéraire, il demeure néanmoins un témoignage significatif, notamment dans l'exploration des mentalités. Ce volume se lit comme un document fascinant, révélateur de l'histoire d'un homme de pouvoir, actif dans les guerres et sur la scène politique, mais également d'un dévot habité par une profonde et attendrissante sensibilité. « Ceux qui liront un jour – écrit-il – ce que j'en dis avec un esprit mondain le regarderont comme des fables. Mais ceux qui le considéreront avec votre lumière, qui est la vraie lumière, sentiront mieux ce que je pourrais dire, que je ne pourrais le leur décrire » (p. 480). Dans ce dialogue imaginaire entre le prince auteur et ses lecteurs, il s'impose de rappeler que, aussi fidèle que soit la traduction française – analysée de manière rigoureuse par Ildikó Gausz – celle-ci ne peut se substituer à l'original latin et à son univers spécifique. La conclusion de Gábor Tüskés est pleinement justifiée : « Assurément, l'édition critique des textes en latin et en français contribuera à un regain d'intérêt international dans la recherche sur Rákóczi. Une analyse détaillée ne manquera pas d'apporter de nombreuses surprises dans plusieurs disciplines » (p. 141). En attendant que ce vœu soit exaucé, cette édition a un rôle essentiel, en particulier pour les lecteurs français : leur permettre de découvrir la terrible confession du prince transylvain dans la langue du 18^e siècle.

Stefan LEMNY

Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, tome III, éd. Jenny Mander, Ann Thomson, Cecil Courtney, Reiner Salverda, Muriel Brot, Peter Jimack, Gianluigi Goggi, dir. Cecil Courtney, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2020.

L'édition critique de l'*Histoire des deux Indes* de Raynal se poursuit, après le tome I publié en 2010, le tome II en 2018 et un volume de tableaux, atlas et cartes en 2010. Disons-le à nouveau : il s'agit d'une édition critique exemplaire et indispensable. Les

principes éditoriaux suivis dans ce volume sont les mêmes que pour les précédents : le texte édité est celui de l'édition de 1780 chez Pellet, la dernière parue du vivant de Raynal et sous son contrôle. Les variantes des deux principales éditions précédentes, 1770 et 1774, sont données à la fin du volume, ainsi que la très utile liste des contributions de Diderot établie par Gianluigi Goggi. Chaque livre fait l'objet d'une présentation par son éditeur et d'une annotation substantielle.

Le livre X (éd. Jenny Mander) présente une description générale des Antilles et l'histoire de la colonisation européenne aux 17^e et 18^e siècles. Diderot y a une grande part, depuis la description géologique des îles jusqu'à celle de la vie des boucaniers et flibustiers, en passant par les remarques sur les premiers insulaires et par les grands morceaux de « discours ». Mais d'autres collaborateurs sont aussi présents, et en particulier Jussieu pour l'histoire naturelle. Raynal compile également plusieurs autres sources, faisant à son tour œuvre d'encylopédiste.

Le livre XI (éd. Ann Thomson) constitue dans ce tome III une digression, mais elle est pour nous d'un intérêt décisif : « Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves. » Ce sujet amène tout d'abord une description de l'Afrique du Nord, puis de la côte occidentale de l'Afrique et de ses habitants, avant d'en venir au commerce des esclaves, décrit dans son histoire et ses productions. Cette description, en elle-même relativement neutre, et qui semble parfois refléter les intérêts commerciaux des colons, est contrebalancée par une condamnation sans ambiguïté de l'esclavage, présente dès l'édition de 1770, sous la plume de Pechméja, et considérablement développée et radicalisée par Diderot en 1774 et en 1780.

Le livre XII (éd. Cecil Courtney et Reinier Salverda) est consacré aux établissements des Espagnols, des Hollandais et des Danois, chaque colonie étant présentée dans sa géographie, son histoire, sa population et son économie. Raynal compile des sources scrupuleusement signalées par les éditeurs, et Diderot, comme c'est souvent son rôle dans l'*Histoire des deux Indes*, égaie la monotonie de la description par des digressions morales, des réflexions philosophiques et des prises de position politiques.

Le livre XIII (éd. Muriel Brot) aborde un sujet plus sensible, puisqu'il est consacré aux établissements des Français aux Antilles et en Guyanne. Il est donc l'occasion de revenir sur l'histoire coloniale de la France et de prendre parti dans les débats sur la révision de la politique coloniale française après la guerre de Sept Ans. Si les sources livresques sont, là aussi, nombreuses, Raynal a également accès à des mémoires et autres sources manuscrites, notamment fournies par Le Mercier de la Rivière. Dubuc, intendant de la Martinique de 1767 à 1776 ou Malouet, gouverneur de la Guyane de 1776 à 1778 ont pu directement informer et influencer Raynal et Diderot.

Le livre XIV (éd. Peter Jimack) traite des nombreuses îles appartenant à la Grande-Bretagne, de la Barbade à la Dominique, avec une place particulière accordée

à la Jamaïque. C'est le livre le plus strictement documentaire de ce tome, et celui qui contient le moins d'interventions de Diderot. Il tient compte de l'histoire toute récente, et l'enregistre dans ses modifications et mises à jour entre les éditions de 1770 et 1780. La réussite commerciale des colonies anglaises, fondée sur l'esclavage, et le profit qu'en tire l'Angleterre, sont décrits dans des termes qui permettent légitimement de mettre en doute la réputation d'anticolonialisme attachée à l'*Histoire des deux Indes*. Selon qu'on lit les passages de Diderot ou de Raynal, l'esclavage peut faire l'objet d'une condamnation absolue ou être décrit comme un mal nécessaire.

Cette opposition morale se double d'une divergence épistémologique. Comme le souligne Muriel Brot à propos du livre XIII, l'*Histoire des deux Indes* est parcourue par une tension entre deux visions de l'historiographie : celle de Raynal, qui visait une description factuelle de l'entreprise colonisatrice envisagée d'un point de vue d'abord économique, « un dénombrement de nègres et d'animaux, de terres et de productions », et celle de Diderot, promoteur d'une histoire éloquente et morale, propre à éclairer l'opinion publique et à faire naître l'enthousiasme pour la liberté, « un livre à faire naître des Brutus ». Ces tensions, et parfois même ces contradictions, à l'intérieur d'un texte qui ne signale jamais, à la différence de l'*Encyclopédie*, qu'il est une œuvre collective, sont un des grands intérêts de l'*Histoire des deux Indes* pour le lecteur d'aujourd'hui.

Colas DUFLO

Guillaume-Thomas Raynal, *L'Adresse à l'Assemblée Nationale (31 mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal. Positions, polémiques, répercussions, textes présentés et annotés par Hans-Jürgen Lüsebrink, Paris, Société Française d'Étude du Dix-huitième siècle, 2018.*

L'Adresse à l'Assemblée nationale de Raynal, qui fut lue le 31 mai 1791 à la Constituante par son président, est un événement éditorial qui provoqua sur-le-champ un séisme dans l'opinion en raison de son contenu et de la personnalité de son auteur ; elle connut une large diffusion, de nombreuses éditions en France et à l'étranger et eut un impact considérable dans l'espace public, provoquant un vaste dossier de plus de 150 textes imprimés dont H.-J. Lüsebrink réédite et commente les plus significatifs dans ce volume. La première partie publie le texte de *L'Adresse* lue à la Constituante, d'après les procès-verbaux et pièces annexes de l'Assemblée conservés aux Archives nationales, puis celui de l'édition la plus répandue sous le titre de *Lettre de Guillaume Thomas Raynal*, avec des variantes, ainsi que les débats et interventions suscités à l'Assemblée par la lecture de *l'Adresse*, d'après le *Journal logarithmique*, enfin le compte rendu qu'en donne *l'Ami du Roi*. La deuxième partie donne une édition critique de quatorze articles parus dans la presse d'opinion en réaction à *l'Adresse*, du 2 au 17 juin 1791, par des auteurs plus ou moins connus, dont Anacharsis Cloots, Charles Villette,

Brissot, Desmoulins, Louvet et André Chénier. En troisième partie sont sélectionnés huit textes de la littérature pamphlétaire publiés à l'époque par différents hommes politiques, dont le député Boissy d'Anglas, les futurs Conventionnels Antoine Bonnemain et Jean-Marie Goujon, les Jacobins Jean-René Loyseau et Pierre Jean Baptiste Chaussard. Ces textes, assez différents de ton mais généralement défavorables aux idées exprimées dans l'*Adresse*, éclairent l'essentiel du débat et des controverses suscitées par le co-auteur et éditeur de l'*Histoire des deux Indes* fin mai 1791, un des rares grands écrivains-philosophes des Lumières, avec notamment Condorcet, à avoir vécu la Révolution.

Pourquoi l'*Adresse* de Raynal provoqua-t-elle un tel débat dans l'opinion ? Quels en étaient les enjeux et quel fut le résultat de cette démarche singulière ? L'excellente introduction de H.-J. Lüsebrink, qui analyse les principaux éléments du dossier en remettant l'événement dans son contexte idéologique et politique, éclaire les questions essentielles que souleva d'emblée cet écrit inattendu. Les réactions immédiates reflètent le décalage frappant entre le contenu politique de l'*Adresse* et l'image publique de l'historien-philosophe chez les révolutionnaires depuis le succès de son ouvrage majeur, et surtout la célébrité que lui avait valu l'interdiction de l'édition de 1780 de l'*Histoire des deux Indes*, et le décret de prise de corps qui le contraignit à l'exil, une persécution qu'il avait lui-même orchestrée en s'y représentant comme l'auteur, « défenseur de l'humanité, de la liberté et de la vérité ». En 1791, les positions modérées, voire contre-révolutionnaires défendues dans l'*Adresse*, étaient dans une telle contradiction avec le rôle hors pair que l'abbé Raynal incarnait dans le public d'« apôtre » de la liberté, qu'elle était pour les Jacobins une injure au bon sens et méritait réparation. À sa lecture ceux de Marseille décidèrent de conduire son buste à l'hôpital des fous ; la scène est représentée dans une estampe des *Révolutions de France*. Raynal déplorait les effets de la Révolution, les désordres et les violences, les dissensions civiles et la persécution des prêtres, dans un régime où le roi était « outragé, menacé, dépouillé de toute autorité », le gouvernement esclave de la « tyrannie populaire », de l'audace des « patriotes » et de la « domination nouvelle des clubs ». L'Assemblée ne pouvait sauver son ouvrage qu'en adoptant une marche rétrograde, en remettant les pouvoirs en équilibre pour éviter l'anarchie et assurer la sécurité sous « la protection tutélaire de l'autorité royale ».

La question de la paternité de l'*Adresse*, où les députés voyaient la plume de Malouet et de l'abbé Maury, fut posée dès sa lecture à la Constituante. Les différents articles et pamphlets reprennent ces interrogations de façon plus ou moins radicale avant de déplacer la question sur l'ensemble de l'œuvre de Raynal et sur son statut de véritable auteur de l'*Histoire des deux Indes*, ouvrage collectif qui devait son succès à d'autres plumes, notamment celles de Diderot et Pechméja. Si les monarchiens pensaient que la célébrité de l'abbé Raynal pourrait servir les idées de leur camp, le

but était manqué car la proposition était si contraire à l'esprit public, qu'elle ne fit que ruiner une « renommée d'emprunt » et briser la statue de l'historien-philosophe. En affirmant que « jamais les conceptions hardies de la philosophie n'ont été présentées par nous comme la mesure rigoureuse des actes de législation », Raynal posait la question fondamentale des rapports entre la philosophie des Lumières et la Révolution, c'est-à-dire celui des usages des textes des philosophes par les Constituants, qui se réclamaient des idées de Montesquieu, Rousseau et Mably et avaient décidé la veille la translation des cendres de Voltaire au Panthéon. Ce ne pouvait résulter, selon Raynal, « que d'une fausse interprétation de nos principes ». L'intervention de Robespierre à la Constituante, la plus significative au milieu des réactions indignées des députés, réaffirme les principes de l'Assemblée nationale et l'invite à passer à l'ordre du jour. Il attribue ce tissu d'« absurdités » au grand âge de l'abbé Raynal, qui fait qu'il aurait été instrumentalisé par « les ennemis de la Révolution » qui cherchaient à en imposer par l'autorité d'un grand nom. Il déclare être convaincu « que la lettre produira dans le public, dans toute la nation et partout un effet tout contraire à celui que l'on attendait ». Ce qui fut effectivement le cas. La lettre de Raynal qui fut abondamment diffusée par les royalistes ne fit que déshériter sa mémoire et renforcer les positions des patriotes. Conçue pour creuser un fossé entre les événements de 1789 et le mouvement intellectuel qui l'avait précédé, elle conforta dans la conscience des contemporains les liens reliant les Lumières et la Révolution. Les textes rassemblés dans ce recueil, qui émanent de journalistes et d'hommes politiques de tendances diverses, montrent la dynamique de l'esprit public à l'été 1791, dans une situation politique tendue qui devait culminer trois semaines plus tard avec la tentative de fuite du roi et son arrestation à Varennes. La Constituante venait de convoquer les assemblées primaires pour désigner les électeurs qui éliraient les députés à l'Assemblée législative. On lira avec intérêt les réactions vives, voire virulentes, sous forme de pamphlets, d'articles de presse, de chansons et d'estampes, que suscita l'*Adresse* de Raynal, qui ne fut jamais reniée par son auteur. Ces controverses autour d'un événement somme toute mineur, savamment présentées et éclairées par un grand spécialiste de l'œuvre de Raynal, rendent compte des enjeux littéraires et socio-politiques de l'époque et du processus accéléré de radicalisation de l'opinion qui mène l'année suivante à la chute de la royauté.

Raymonde MONNIER

Rétif de la Bretonne, *Correspondance*, éditée par Pierre Testud, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des correspondances, mémoires et journaux », 2021.

Pour la première fois, une édition regroupe l'ensemble de la correspondance de Rétif, précisément 749 lettres, écrites sur un siècle, entre 1755 et 1855, par l'écrivain et ses correspondants, puis, pour les dernières années, postérieures à la mort de l'auteur, par

des épistoliers qui évoquent son nom. La plupart de ces lettres ont été imprimées par Rétif lui-même et insérées dans certains de ses ouvrages, notamment *Les Contemporaines*, *Les Nuits de Paris*, *Le Drame de la vie* ou *Monsieur Nicolas*. Les originaux, d'une extrême rareté, n'ont généralement pas été retrouvés. Cela n'empêche pas l'éditeur de s'essayer à l'évaluation de l'authenticité des lettres. Sa science, et de l'auteur et de son œuvre immense, lui permet – et il est l'un des rares à pouvoir s'en prévaloir – de tracer la limite entre vérité et fiction. La difficulté s'accroît du fait que Rétif affectionnait la fiction en forme de roman épistolaire, et que plusieurs de ses ouvrages relèvent de ce genre. La contamination entre lettres réelles et lettres fictives, toujours possible, rend l'exercice d'autant plus difficile et requiert de la part du critique la plus grande prudence. Dans son introduction, P. Testud détaille les critères qu'il a suivis dans l'établissement de son corpus.

L'édition de sa correspondance importait au plus haut point à Rétif, comme le rappelle l'éditeur. Il s'agissait pour lui de produire les pièces justificatives en annexe de son œuvre autobiographique, réalisant en cela ce que J.-J. Rousseau n'avait fait que projeter pour son propre compte. Ces annexes excédant par leur étendue les limites imposées par le format d'un livre, malgré certaines ruses, comme de réduire la taille des caractères au point d'en rendre la lecture quasi impossible, l'auteur dut les disperser dans toute son œuvre. Cette édition rassemble donc ces *membra disjecta*, et réalise le vœu de Rétif, puisque cette *Correspondance* figurait, parmi tant d'autres projets, dans la liste des ouvrages annoncés par le graphomane.

Désormais réunies en un ensemble unique, ces lettres contribuent, après tant d'autres travaux de qualité, à restituer *le vrai visage* de Rétif. La réputation d'original insouciant, d'écrivain misanthrope ou de représentant de la bohème artistique est à mettre au compte des nombreuses légendes dont on a affublé l'auteur. « La lecture de cette correspondance impose l'image d'un écrivain reconnu, qui a sa place dans le panorama littéraire de son temps » (p. 34), écrit P. Testud, qui énumère point par point les circonstances de l'exercice du métier d'écrivain auxquelles Rétif s'est trouvé confronté. L'histoire littéraire, par l'entrée sociologique, notamment du côté du monde de l'imprimé ou des spectacles, gagne donc beaucoup à la publication de cette correspondance.

L'appareil de notes, fourni sans cependant nuire à la lecture des lettres, donne au lecteur toute l'information dont il pourrait avoir besoin : identité des correspondants ou des personnes nommées, titres des ouvrages évoqués, événements de la vie culturelle et artistique, obscurités sémantiques. Les références, nombreuses, à la vie de l'auteur, sont, elles aussi, élucidées, et comparées avec les récits autobiographiques. Des liens sont tracés entre certaines lettres distantes. Une part de l'intérêt qu'on trouvera à cette correspondance touche à la genèse de l'œuvre ou à sa réalisation matérielle. Ainsi de *Monsieur Nicolas* dont La Reynière souhaite la parution au plus vite (lettre 590).

Une correspondance est faite de liaisons qui, quand elles ne sont pas dangereuses, sont amicales. Les amis le sont de la première heure (compatriotes bourguignons comme Loiseau ou Milran) ou de la dernière (comme les époux Fontaine). Certains ne le restent pas : ainsi de Nougaret, dont l'amitié se tourne en détestation absolue. Parmi les assidus, on trouve des hommes de lettres comme Cubières ou Mercier, des comédiens comme Desessarts, des censeurs comme Terrasson ou Toustain-Richebourg, des protecteurs comme Fanny de Beauharnais, Le Pelletier de Mortfontaine ou La Reynière. Le cercle familial est là, tout proche, à travers les lettres du curé de Courgis, d'Agnès Lebègue, d'Augé ou des filles Agnès et Marion.

La célèbre lettre de Wilhelm von Humboldt à Goethe est reproduite, pour l'extrait qui intéresse notre sujet (lettre 694), mais dans sa traduction seule. Pourquoi ne pas avoir donné l'original allemand ? Le portrait que l'auteur trace de Rétif, consécutif à sa rencontre, en fait un document essentiel. Cette lettre montre l'estime dont Rétif jouit en Allemagne, ce dont les nombreuses traductions de ses ouvrages rendent compte, et à quel point « cet homme tout à fait exceptionnel » (« *diesen wirklich seltenen Mann* ») est si recherché des Allemands en séjour à Paris.

Les lettres de Rétif lui-même, au nombre de 250, se concentrent principalement sur les vingt dernières années de sa vie. Elles font entendre les plaintes du vieil homme et l'exaltation du créateur. « Mon imagination est un fonds inépuisable », écrit-il fièrement à Fontaine en 1797 (lettre 658). Il en donne pour preuve les ouvrages qu'il vient d'achever, avant d'évoquer les projets en cours. « J'ai XXVI autres plans d'ouvrages tout tracés », assure-t-il encore.

L'un des atouts de cette édition, c'est aussi son triple index (par noms, titres, matières) : il fait de cet ouvrage un précieux outil de travail, et pour le lecteur de Rétif un compagnon dont il ne pourra désormais plus se passer.

Nicolas BRUCKER

Germaine de Staël, *A szenvedélyek hatásáról az egyének és a nemzetek boldogságára* [De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations], texte traduit en hongrois et annoté par Eszter Kovács, Budapest, Gondolat Kiadó, coll. « Észlelet », 2020.

On ne peut que saluer la parution de la traduction en hongrois du traité *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, étant le premier essai de Madame de Staël intégralement traduit en cette langue car auparavant, seulement des extraits de ses traités (*De l'Allemagne*, *De la littérature*) ont vu le jour dans des anthologies hongroises. La traduction, établie d'après l'édition critique de Florence Lotterrie, est précédée d'une préface courte mais dense écrite par la traductrice, Eszter Kovács. Elle situe cet ouvrage, paru en 1796, dans le contexte de son temps (il a été rédigé après la Terreur) et en souligne les idées directrices, à commencer par le titre

trompeur puisqu'il s'agit là moins du bonheur que de l'impossibilité du bonheur. Aussi la traductrice insiste-t-elle sur le fait que dans cet essai, il n'est guère question de la réhabilitation des passions selon la tradition du 18^e siècle et que, pour Germaine de Staël, la seule forme possible du bonheur est de nature morale, mais ne peut avoir lieu que si l'on a connu auparavant les passions, auxquelles on doit ensuite renoncer.

Effectivement, l'œuvre – qui se compose d'une introduction, suivie de trois parties et d'une conclusion – est traversée par l'idée de la résignation, du renoncement et, plus discrètement, aussi de celle du suicide. Passant en revue les effets néfastes des différentes passions, Germaine de Staël suggère la nécessité du renoncement au bonheur, allant de pair avec la recherche des moyens d'éviter les grandes souffrances. Parmi les chapitres qui visent tous l'éducation de l'individu passionné au renoncement, le plus triste est, quelque peu paradoxalement, celui qui traite de l'amour. L'essai aurait dû comporter deux parties, dont seulement la première, portant sur l'effet des passions sur le bonheur des individus, a été rédigée. Quant à la seconde – qui aurait été consacrée à l'influence des passions sur le bonheur des nations – nous n'en connaissons que le plan.

Pour les lecteurs hongrois, la partie de la préface qui traite des questions liées aux remarques terminologiques et aux problèmes de la traduction est d'un grand intérêt. Eszter Kovács souligne que pour Germaine de Staël, le terme « passion » est utilisé au sens d'un sentiment général qui désigne toutes les affections de l'âme susceptibles de devenir une obsession. La traductrice évoque que la difficulté majeure qu'elle a dû affronter était celle de rendre le style du texte, composé de longues phrases souvent pathétiques, et dont la ponctuation ne suit pas toujours la logique de l'argumentation. D'où les phrases hongroises parfois difficiles à comprendre car quelque peu étrangères à la syntaxe hongroise. Mais Eszter Kovács explique qu'elle a consciemment opté pour cette solution, afin de pouvoir garder le rythme des phrases de Staël. Les notes, peu nombreuses mais toujours nécessaires, sont loin d'alourdir le texte : elles explicitent le contexte politique ou fournissent des précisions terminologiques. Parmi les notes, nous avons trouvé particulièrement intéressantes les allusions au *Discours sur le bonheur* d'Émilie du Châtelet (écrit vers 1747 et également traduit en hongrois par Eszter Kovács), qui suggèrent la possibilité d'un dialogue entre ces deux essais écrits par des femmes auteurs. De cette manière, à côté du discours sur l'absence du bonheur et le renoncement aux passions se déploie aussi un autre, en sourdine, qui porte sur la passion et le bonheur des femmes.

Si cette traduction a le mérite de mettre enfin à la disposition des chercheurs hongrois ce texte crucial, mais relativement peu connu en Hongrie, de Germaine de Staël, l'intérêt de la publication consiste aussi dans le fait que la problématique déve-

loppée dans l'essai rejoint le renouveau d'intérêt des recherches, tant philosophiques que littéraires, pour l'affectivité.

Katalin BARTHA-KOVÁCS

Tenir son rang, servir le roi, vénérer Dieu. Correspondance d'une famille de hobereaux du Pays de Sault dans les Pyrénées audoises pendant les guerres de Louis XV (1741-1770), texte établi et présenté par Gabriel De Llobet, Limoges, PULIM, coll. « Cahiers Internationaux d'Anthropologie Juridique », 2020.

Près de 200 documents nous plongent dans la vie d'une famille, les Darsses de Lapeyre, petits nobles peu argentés du Pays de Sault pour lesquels les carrières militaires et ecclésiastiques étaient les seules issues pour les fils. La plus grande partie de la correspondance fut échangée entre Antoine, le père, et Pierre-Joseph-Gabriel, entré au service en 1741, qui combattit en Belgique pendant la guerre de Succession d'Espagne, puis en Allemagne pendant celle de Sept Ans. Présents aussi les deux autres fils, l'un militaire à la suite de son aîné, l'autre curé (sans grande vocation), qui écrivirent à leur père et correspondirent entre eux, plus quelques oncles et cousins. Ce qui étonne, c'est la longueur des missives, sinon leur fréquence, car d'un côté comme de l'autre, on se plaignait de ne pas avoir des nouvelles plus régulières, d'une part les dangers de la guerre, de l'autre le souci pour de vieux parents alimentait les inquiétudes. L'introduction fournit les informations essentielles sur l'état matériel des textes, les règles d'édition, la généalogie des Darsses, un aperçu du contenu et une rapide analyse, 5 lignes au plus, pour chacun des numéros. L'annotation infrapaginale est réduite au minimum.

Disons la très grande richesse de cette correspondance et la masse de renseignements sur le fonctionnement de l'armée de Louis XV. Servitudes plus que grandeurs militaires ! Certes, le fils rend compte des victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld, mais bien plus il expose à son père le dénuement dans lequel il se trouve, ses chemises déchirées, son soulier qui se rompt dans la rue, sa jument aussi maigre qu'un hareng, un cheval « très mal fait de devant », et il demande du secours à un père qui lui prêche l'économie, mais qui néanmoins emprunte pour le secourir, lui envoie montures, domestiques, fusil, et plus prosaïquement gibecière, jambons, saucissons et « 300 livres dans les bottes » qui servent d'emballage. Ce père est aussi chargé de recruter des soldats en Pays de Sault, 5 pieds 4 pouces est la taille requise ; quand le puîné part à l'armée des Flandres, il est accompagné de 17 recrues. Monter en grade n'est pas aisé, il faut des protections : de cornette, Pierre-Joseph devient lieutenant, ce qui entraîne de nouvelles dépenses en train d'équipage. Et une fois le service accompli, certes, il est chevalier de Saint-Louis ; mais il faut se battre pour obtenir une pension de 400 lt qui est difficilement payée, « le Roi nous manque de parole ». En garnison

à Besançon après la paix de 1763, il n'a pas un sou pour rentrer chez lui, « je suis d'ailleurs tout nu ». À côté de ce thème principal, la vie locale a sa place : sociabilité nobiliaire dans ce petit morceau de province, état des récoltes, lourdeur des impôts, aspiration à la paix, le tout à travers une vie de famille où règne une bonne entente, pénétrée des devoirs envers Dieu, respectueuse de la hiérarchie, mais aussi empreinte des devoirs d'humanité envers tous. Le militaire gradé doit se faire estimer de ses supérieurs comme de ses hommes, il doit se faire aimer plus que se faire craindre. Une remarque p. 344 : les « contes faits » n'ont rien à voir avec les contes de fées, il s'agit du Barrême, *Le Livre des comptes faits ou tarif général*.

Claude MICHAUD

Denis-Simon Caroillon de Vandeuil, *Lettres berlinoises du petit-fils de Diderot à ses parents (1800-1801)*, édition et commentaire de François Moureau, Paris, Sorbonne Université Presses, coll. « Imago Mundi », 2021.

Né au printemps 1775, Denis-Simon Caroillon de Vandeuil a bien connu son grand-père et parrain et a bénéficié de la fortune que son père a construite sous l'Ancien Régime et sous la Révolution. Tout jeune, il a une première expérience dans les affaires familiales, s'engage dans l'armée républicaine et bénéficie de soutiens politiques qui le font nommer rapidement sous-lieutenant de hussard et aide de camp du général de Beurnonville, puis capitaine de cavalerie et secrétaire de légation à Berlin. Il sera ensuite en poste à Madrid puis à Darmstadt, avant de se consacrer à son patrimoine industriel et à une carrière politique qui le mène à la pairie en 1839. C'est de Berlin qu'il adresse alternativement à son père et à sa mère 127 lettres, du 10 janvier 1800 au 25 octobre 1801. Il rapporte à ses parents ses contacts avec la communauté diplomatique, avec la cour de Prusse et sa fréquentation des salons berlinois, parmi lesquels les salons de la bourgeoisie juive. Il est particulièrement proche des frères Humboldt, Wilhelm, homme politique et linguiste, et Alexander, scientifique et voyageur. On le découvre soucieux de connaître le pays, il apprend l'allemand et se montre bientôt capable de lire la jeune littérature allemande. Mais il s'intéresse aussi à la vie économique et aux découvertes industrielles qui peuvent concerner les entreprises familiales. Il centralise les informations européennes et se montre discret sur les contacts qu'il prend pour négocier une paix séparée avec la Russie. Il rapporte à sa mère les preuves de la renommée de Denis Diderot dans le monde germanique. Il rend visite à Rheinsberg au prince Henri, le frère cadet de Frédéric II, qui voue un véritable culte au philosophe : fidèle abonné de la *Correspondance littéraire*, Henri de Prusse possédait une copie des questions de Diderot à Saint-Petersbourg et des réponses de Catherine II et un manuscrit de *Jacques le fataliste*. Denis-Simon est accueilli par lui « plus affectueusement que poliment ». Nombreux sont les Berlinoises qui se font annoncer à Paris par son intermédiaire et demande à être reçus par Mme de Vandeuil : le fils

rédige des lettres de recommandation. Ces 127 lettres sont restées dans la famille de Vandeul puis Levavasseur. Une copie en a été faite à la veille de la Première Guerre par l'archiviste Pierre Gautier qui en a préparé une édition, mais a été tué au front avant de pouvoir la réaliser. Les lettres originales ont disparu, François Moureau a acquis chez un libraire parisien la copie de Pierre Gautier qu'il a annotée et présentée. L'annotation est discrète et allégée grâce à un *index nominum* analytique. Le lecteur dispose de l'essentiel pour apprécier le ton du petit-fils de Diderot qui sait trrousser une anecdote, suggérer, sans se départir de la réserve diplomatique, que l'empereur Paul I^{er} a été assassiné et que les Russes qu'il connaît sont loin de s'en attrister. On découvre sous sa plume un beau néologisme à propos de mauvais acteurs « que l'on *pommecuitera* en France », autrement dit, auxquels on jetterait des pommes cuites, à une époque où la tomate n'était pas encore familière. Le grand-père aurait aimé.

Michel DELON

Voltaire, *Lettres philosophiques*, édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Classiques Garnier, coll. « Classiques Jaunes ; Littératures Francophones », 2019.

Cette nouvelle édition des *Lettres philosophiques* reprend le texte publié par Jore en 1734 et s'appuie sur l'édition de Raymond Naves de 1988 (également dans la collection Classiques Garnier). Le grand mérite de cette nouvelle édition, outre une présentation minutieuse du texte, réside dans son excellente contextualisation, non seulement dans l'introduction générale mais également dans les commentaires de chacune des vingt-cinq lettres. Antony McKenna dans ses soixante pages d'introduction donne le cadre général, avec une très grande précision, à la fois sur le plan politique et religieux, en Angleterre et en France. Il faut en effet maîtriser parfaitement les données historiques de ces deux pays pour comprendre les subtilités du texte de ces *Lettres*. On comprend ainsi que certains traits contre les Quakers sont une façon de se moquer des miracles autour de la tombe du diacre François de Paris, caractérisés par des convulsions et interprétés comme un signe en faveur des Jansénistes alors que les faveurs de Voltaire iraient plutôt aux Jésuites. Voltaire a fui Paris suite à une bastonnade du chevalier Rohan Chabot et en a profité pour parfaire ses connaissances de l'Angleterre. McKenna nous rappelle que Voltaire et Madame du Chatelet lisent parfaitement la langue de Shakespeare, que Voltaire a même rédigé directement en anglais, en 1727, *Essay upon the Civil Wars of France* ainsi que *Essay upon the Epick Poetry of the European Nations*, en les faisant relire par le poète James Thomson, l'auteur des *Seasons*. Les *Lettres anglaises*, devenues *Lettres philosophiques*, sont publiées à Londres en 1733 avant de l'être à Paris l'année suivante, et immédiatement condamnées par les autorités françaises. L'édition française fut augmentée d'une dernière lettre « Sur les Pensées de M. Pascal », une réfutation des conceptions austères du philosophe en matière de

religion, l'« anti-Pascal ». Voltaire s'inspire en revanche de John Locke, Alexander Pope et Bolingbroke, preuve que le philosophe savait trouver le meilleur chez les *whigs* comme chez les *tories* du moment qu'ils étaient éclairés. L'anglophilie de Voltaire se fondait sur une étude minutieuse d'Albion, de ses religions, de son parlement, de son commerce... La comparaison entre la France et l'Angleterre était indéniablement à la faveur de cette dernière.

Le lecteur bénéficie véritablement d'une édition critique des *Lettres philosophiques*. Les notes éditoriales ne sont pas simplement factuelles. Pour chacune des vingt-cinq lettres, les auteurs proposent un commentaire extrêmement utile, précisant le contexte politique et religieux, en préambule des notes factuelles se reportant au texte. Ainsi pour les quatre lettres sur les Quakers, le lecteur se voit proposer une interprétation des sympathies de l'auteur à leur égard et mesure l'ironie de ce dernier à l'égard du narrateur catholique aux vues étriquées. Le commentaire introductif de la Cinquième Lettre, « Sur la religion anglicane », rappelle les attitudes respectives de Jacques II et de Guillaume d'Orange à l'égard des dissidents religieux et la signification politique de la Glorieuse révolution.

Outre les notes éditoriales sur les *Lettres*, les éditeurs ont signalé par un appel de notes distinct les variantes, qu'ils ont également annotées en annexe. Enfin une bibliographie extrêmement complète recense toutes les éditions précédentes des *Lettres philosophiques*, les principaux ouvrages mentionnés ou utilisés par Voltaire pour la rédaction de ses *Lettres*, ainsi que les ouvrages et articles qui leur ont été consacrés depuis. Un index des noms propres est également fourni.

Cette nouvelle édition s'adresse à la fois aux spécialistes de Voltaire et à tous les dix-huitiémistes soucieux de comprendre la richesse des échanges philosophiques entre l'Angleterre et la France, dans l'esprit de la République des Lettres.

Cécile RÉVAUGER

Voltaire, *Œuvres complètes*, 6C. *Lettres sur les Anglais (III) : Lettre sur M. Locke*, édition critique par Antony McKenna et Gianluca Mori, Oxford, Voltaire Foundation, 2020 et Miguel Benítez, *Voltaire lit Locke. Une étude critique de la Lettre sur l'âme*, Paris, Honoré Champion, coll. « Libre pensée et littérature clandestine », 2019.

Voici publiées, à un an d'intervalle, deux éditions critiques de la fameuse *Lettre sur Mr Locke* dont une version fortement remaniée est devenue la XIII^e des *Lettres philosophiques*, appelées *Lettres sur les Anglais* dans la nouvelle édition d'Oxford. Conscient du caractère explosif de sa *Lettre*, Voltaire la retira au dernier moment pour y substituer une version remaniée et édulcorée – qui le perdit. Le philosophe se doutait pourtant que sa mise en cause de l'immortalité de l'âme aurait des conséquences autrement plus graves dans la France toute catholique que les chicaneries auxquelles

Locke s'était exposé quarante ans plus tôt en Angleterre. « Voici un petit précis de M. Locke que je censurerai si j'étais théologien », avoue-t-il ingénument dans la première version de la *Lettre*. Cette ironie à l'égard des théologiens n'est cependant guère atténuée dans sa rédaction finale : « les théologiens commencent trop souvent par dire que Dieu est outragé quand on n'est pas de leur avis ». Composée au début des années 1730 (McKenna et Mori), voire pendant le séjour de Voltaire en Angleterre (Benítez), la première version de la *Lettre sur Locke* ne commença à circuler sous le manteau qu'à partir de 1736 ; elle forme avec la version officielle de 1734 un bel exemple de la double doctrine de Voltaire au sujet de l'âme : alors que la XIII^e *Lettre philosophique* se réduit à l'affirmation de la toute-puissance de Dieu, la *Lettre sur Locke* nie sans ambages l'existence, dans l'homme, d'une âme spirituelle et immortelle. Voltaire n'en démordit jamais : la pensée est une propriété surajoutée par Dieu à la matière, la matière organisée étant par elle-même incapable de produire la vie, le sentiment et la pensée.

L'édition de McKenna et Mori est précédée d'une introduction de près de 200 pages qui retrace, avec un luxe de détails et une acribie philologique sans pareil, l'histoire de la diffusion et de la réception de la *Lettre* à partir de sa mise en circulation en 1736. Les éditeurs en décrivent minutieusement toutes les versions connues, manuscrites et imprimées, et concluent après examen – un impressionnant *stemma codicum* le prouve sans conteste – que le manuscrit 2557 de l' Arsenal ayant appartenu au marquis d'Argenson doit être considéré comme l'unique archétype de la *Lettre*. Ils décrivent ensuite et pour la première fois le rôle joué par les ennemis de Voltaire – Moncrif, Piron et l'abbé de La Marre – dans la diffusion de la *Lettre*, avec l'intention de le compromettre auprès des autorités en mettant en évidence ses convictions anti-chrétiennes. L'enquête des deux détectives, dont la rigueur minutieuse force le respect, se tourne enfin vers les ornements typographiques, qui permet aux éditeurs d'identifier le mystérieux Pierre Poppy à l'imprimeur Claude-François Simon (le fils), le « bras armé » du libraire Laurent Durand. La deuxième partie de l'introduction présente, de manière beaucoup plus rapide, une analyse du contenu de la *Lettre*. Les éditeurs soulignent la place prépondérante occupée par la question de l'âme humaine dans la réflexion philosophique de Voltaire, des premiers carnets jusqu'aux derniers écrits. La prémisses philosophique est posée en principe dès le début : étant donné que l'existence d'une substance spirituelle et immortelle appelée âme est une chimère, la matière pense. Le tout est de savoir comment. Les éditeurs montrent que l'hypothèse de Locke selon laquelle il n'est pas impossible que Dieu ait doté la matière de la faculté de penser se rencontre avant lui chez le père Mersenne puis dans les *Objections à Poiret* de Bayle, que Locke a sûrement lues. Alors que le philosophe anglais présuppose dans son argumentation l'existence de Dieu, celle-ci devient simplement probable chez Bayle et surtout chez Voltaire. Plus prudent dans la XIII^e *Lettre philosophique*,

Voltaire « franchit le Rubicon » dans sa version clandestine en adoptant une « position expressément matérialiste » (p. 140) qu'il soutiendra jusqu'à la fin de sa vie. Pour finir, les éditeurs consacrent quelques lignes au « Voltaire spinoziste » des années 1770, compagnon de route des spinozistes modernes autour de Diderot, mais cela reste au stade de l'esquisse.

Après l'introduction, le texte. La *Lettre sur Locke* est présentée deux fois de suite : d'abord dans sa version modernisée (8 pages), suivie d'une quarantaine de pages de notes, puis dans sa version diplomatique avec les variantes des différents manuscrits et éditions en bas de page. Les notes explicatives, pertinentes et précises, se concentrent sur les aspects proprement philosophiques de la *Lettre*, sans s'interdire pour autant des parallèles avec d'autres textes et d'autres auteurs.

Il est rare qu'un éditeur présente deux fois le même texte dans son édition ; il est encore plus rare de le reproduire pas moins de cinq fois comme le fait Benítez, connu pour ses travaux sur la littérature clandestine. Le volume s'ouvre sur une première partie intitulée « Ce que Locke a vraiment dit sur la matière pensante », question traitée par McKenna et Mori en un paragraphe, là où les éditions de la *Lettre sur Locke*, que Benítez s'obstine à appeler *Lettre sur la nature de l'âme* alors qu'il ne s'agit que d'un « titre postiche » (McKenna et Mori), occupent la deuxième partie de l'édition. Cela commence par la version originale de la *Lettre*, celle du manuscrit 2557 de l'Arsenal. Tandis que McKenna et Mori listent scrupuleusement tous les manuscrits connus et même perdus de la *Lettre*, toutes les éditions de 1736 à 1785, Benítez est bien plus sobre dans la description des textes connus. Il passe sous silence le rôle joué par Piron et Moncrif et ignore la véritable identité de l'éditeur Poppy. En revanche, il retient neuf versions pour l'appareil critique là où ses successeurs n'en retiennent que cinq. Bien plus, il reproduit le même texte une deuxième fois en y intercalant cette fois les sources de Voltaire (essentiellement Locke et Malebranche), dûment commentées. Un chapitre synthétique fait le point sur le contenu philosophique et l'argumentation de la *Lettre* et conclut comme McKenna et Mori que selon Voltaire, la pensée est une propriété du corps donnée par Dieu à l'homme. Le tout se termine par un chapitre sur les « traces », c'est-à-dire des fragments de la *Lettre* repérés par Benítez dans différents recueils manuscrits ou ouvrages publiés. L'éditeur consciencieux se paie le luxe de reproduire dans ce chapitre, dont l'utilité ne saute pas aux yeux, de longs extraits voire – une fois de plus ! – la quasi-totalité du texte de Voltaire.

Après la version originale, nous passons à la version dite « obscurcie » de la *Lettre sur Locke*, autrement dit celle de la ou plutôt des deux premières éditions, intitulées respectivement *Lettres sur les Anglais* et *Lettres philosophiques*, datées de 1734. Les deux versions sont présentées côte à côte, avec en prime en dessous des textes leur traduction anglaise de 1733 ; des notes explicatives en bas de page commentent les différences entre les trois versions. Benítez suit pas à pas la démonstration de Voltaire, au risque

de se répéter par rapport au commentaire de la première version. Après un chapitre intermédiaire qui examine la « longue et complexe transition » vers le texte définitif, allant du *Traité de métaphysique* aux *Éléments de la philosophie de Newton* en passant par la correspondance avec Formont et le père Tournemine, Benítez nous donne à lire – on l’aura deviné – la dernière version de la *Lettre sur Locke* : le chapitre *De l’âme* dans les *Mélanges de littérature et de philosophie* imprimés par Walther en 1748 dont une version améliorée sera publiée par Machuel à Rouen en 1750 et par Lambert à Paris en 1751. Ayant apparemment reçu carte blanche de son directeur de collection – le même McKenna qui publiera l’année d’après sa propre édition de la *Lettre sur Locke* – Benítez reproduit côte à côte la version de Walther corrigée sur un exemplaire par Voltaire et l’édition Machuel qui a intégré ces corrections, sans oublier, bien sûr, les variantes de l’édition Lambert assorties d’un commentaire philologique ainsi que de notes explicatives. Dans l’examen qui suit cette dernière version de la *Lettre*, Benítez établit que Voltaire a donné « somme toute » une âme matérielle à l’homme, réduite à la condition d’un atome dont les parties sont physiquement insécables et indestructibles.

Les deux éditions que nous venons de résumer sommairement diffèrent du tout au tout entre elles. Entreprises concurrentes mais complémentaires : celle de McKenna et Mori se cantonne à la seule *Lettre sur Mr Locke*, pour la bonne raison que l’édition critique de la XIII^e *Lettre philosophique* se trouvera dans le volume 6B des *Œuvres complètes* à paraître en 2022. L’édition de Benítez, qui prend en compte une période de près de vingt ans pendant laquelle Voltaire ne cessa de réécrire son texte, prend la forme d’une enquête minutieuse sur la « matière pensante » chez Locke et Voltaire. Le lecteur se demande : n’aurait-on pas pu faire qu’un seul livre ? De toute évidence, cela eût été préférable, car malgré leur approche différente, les éditeurs auraient pu s’entendre pour réunir leurs forces et publier un beau et intelligent volume, à la fois érudit et critique, dans l’édition d’Oxford. Le principe d’économie cher à Malebranche n’a pas seulement fourni un argument à Voltaire en faveur d’une explication moniste du monde ; il aurait fait faire de substantielles économies au lecteur obligé de multiplier les dépenses.

Gerhardt STENGER

Voltaire, *Histoire de la guerre de 1741*, édition de Jacques Maurens, Paris, Classiques Garnier, « Classiques Jaunes », Littératures francophones, 2020.

L’*Histoire de la guerre de 1741*, récemment rééditée, de Voltaire mérite à bien des égards l’attention des chercheurs de ce grand écrivain polyvalent. Premièrement, cet ouvrage permet de redécouvrir les ambitions historiographiques de Voltaire dans une période de grands changements qu’il connut non seulement d’après les documents des archives et des relations des participants, mais aussi comme agent actif dans des missions secrètes. D’autre part, c’est un livre qui décrit l’histoire des campagnes entre 1741 et 1748 du point de vue très particulier d’un écrivain qui n’aimait pas la guerre.

Grâce à l'introduction savante de Jacques Maurens, nous pouvons mieux connaître les détails de cette entreprise historiographique du philosophe qui reçut même en 1745 le titre prestigieux de l'historiographe de la cour de France. Paradoxalement, cet écrivain profondément hostile à la guerre et s'intéressant plutôt à l'« histoire des hommes » devait consacrer un ouvrage à l'histoire des campagnes de la guerre de Succession d'Autriche. Plus proche du monde des diplomates, comme le marquis d'Argenson, que de celui des chefs militaires, il composa un ouvrage très curieux dans lequel il intégra largement ses idées personnelles. En suivant sa correspondance, nous pouvons discerner les étapes de son travail de documentation (ses principales sources et ses contacts) ainsi que celles de sa rédaction (méthodes, premiers lecteurs, corrections, etc.). Finalement, cet ouvrage n'apporta ni la gloire littéraire ni la faveur royale à son auteur. Les causes de cet échec littéraire sont à chercher dans l'hostilité de l'opinion publique qui était dérouterée de la paix d'Aix-la-Chapelle (« bête comme la paix »), dans la rancune de Louis XV qui lui ôta son titre prestigieux ou dans les péripéties de la publication clandestine de cet ouvrage, qui provoqua la colère de l'écrivain. Pourtant, cet ouvrage méconnu de Voltaire présente beaucoup de qualités dans son approche de la guerre, en particulier dans la représentation du hasard et de l'imprévu dans les opérations militaires. On y remarque aussi la mise en scène voltairienne des moments mémorables de ce conflit international qui marquèrent l'opinion publique des générations suivantes. La représentation théâtrale de l'exclamation des nobles hongrois devant Marie-Thérèse d'Autriche ou celle du début de la bataille de Fontenoy en sont des exemples bien connus. L'appareil critique (notes, bibliographie, chronologie, annexes) de l'ouvrage permet aux lecteurs d'utiliser ce texte de Voltaire sur la guerre de Succession d'Autriche à la fois comme document historique et ouvrage littéraire.

Ferenc TÓTH

Voltaire, *Annales de l'Empire depuis Charlemagne*, éd. Gérard Laudin et John Renwick, *Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 44a, b, c, Oxford, Voltaire Foundation, 2019.

Alors que la grande entreprise de publication des *Œuvres complètes* de Voltaire arrive à son terme, on ne peut que se réjouir de voir paraître les derniers volumes qui contiennent pour la plupart les œuvres historiques du maître. Après l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* et *Le siècle de Louis XIV*, ce sont les *Annales de l'Empire* qui font l'objet des trois épais volumes de la présente édition critique. C'est là l'aboutissement d'un projet de longue haleine qui, on le sait, a été patiemment et rigoureusement mené par Gérard Laudin, professeur émérite d'études germaniques, auteur de très nombreux travaux sur la pensée historiographique allemande et sur Voltaire historien de l'empire germanique. Restée dans l'ombre de l'*Essai sur les mœurs* auquel elle emprunte en partie, et pâtissant de son statut d'ouvrage « de commande », l'œuvre

acquiert grâce à cette édition un relief nouveau. On sait qu'elle fut réclamée à Voltaire par la duchesse de Saxe-Gotha-Altenbourg au printemps 1753, et que Voltaire se mit immédiatement à la tâche et fit paraître le premier des deux volumes qui la composaient au début de janvier 1754. Travail efficace de l'historien qui maîtrisait bien son sujet, ou bien bâclé parce que de bien peu d'importance aux yeux de Voltaire ? La comparaison avec ce que Voltaire disait de l'Empire dans l'*Essai sur les mœurs* et l'établissement des sources permet à l'annotation de faire apparaître que Voltaire domine relativement bien une matière qui n'était pas mince, et surtout que l'œuvre est loin de se limiter à un simple résumé chronologique de l'histoire de l'Allemagne.

L'importante mise en perspective introductive de Gérard Laudin, complétée par un appendice de John Renwick sur le travail effectué sur les sources, introduit le lecteur aux problématiques spécifiques qui concernent cette zone géographique aux contours flous, et dont la perception historiographique a évolué avec le temps. La synthèse historique et politique proposée par Gérard Laudin fait ainsi saillir les choix de l'historien par rapport à la manière dont l'histoire de l'Empire et de l'Allemagne s'écrivait, tant du côté français que du côté allemand. Derrière les choix terminologiques se cachent évidemment des enjeux politiques qui engagent de manière générale la conception que Voltaire se fait des rapports de forces entre les acteurs de l'histoire et du sens de celle-ci. Apparaît notamment le rôle central que joue la liberté dans une histoire attentive à la manière dont les uns (empereurs, sujets) ont cherché à s'émanciper des autres (papes, souverains), et dont ces rapports de forces, toujours précaires et mouvants, ont aussi paradoxalement contribué à la stabilité générale d'un ensemble politique apparemment sans cesse divisé, et sur tous les plans. La très fine connaissance de l'ensemble de ces aspects, tant du côté allemand que français, permet donc de situer la lecture voltairienne par rapport aux traditions et aux sources sur lesquelles il s'est manifestement appuyé, ou dont il a cherché à se distinguer.

Loin de n'être constituées que de sèches et ponctuelles remarques relatives aux conflits entre princes sur ces territoires, les *Annales de l'Empire* n'ont certainement rien à envier à ce que Voltaire écrit par ailleurs dans l'*Essai sur les mœurs*, même si sa perspective est plus nettement politique encore qu'elle ne l'est dans son histoire universelle, où les aspects culturels apparaissent régulièrement à l'horizon. En ce sens, et en dépit de la rare présence des éléments relatifs aux mœurs et à la culture, l'ouvrage s'inscrit parfaitement dans la lignée de l'histoire philosophique que Voltaire cherche à écrire, et qui présente matière à réflexions politiques. La riche annotation proposée par les éditeurs éclaire ainsi tout à la fois l'arrière-plan historique des réflexions de l'historien-philosophe, dont le lecteur a certainement besoin pour comprendre le détail d'épisodes qui ne lui sont pas familiers, et surtout la matière historiographique contemporaine avec laquelle Voltaire dialogue implicitement. Toutefois, le lecteur philosophe qui, à l'image de l'historien, crie « malheur aux détails » (à l'abbé Dubos,

octobre 1738, D1642), pourra juger l'annotation un peu roborative. Point n'était besoin peut-être d'avoir constamment les historiens contemporains *in extenso* en sous-texte pour comprendre ce que Voltaire leur emprunte ou leur conteste.

Myrtille MÉRICAM-BOURDET

Voltaire, D'Alembert, Condorcet, *Correspondance secrète*, édition, préface et notes de Linda Gil, Paris, Rivages poche, 2021.

Rendons hommage à Linda Gil de publier en livre de poche des extraits bien choisis, de la correspondance croisée entre Voltaire, d'Alembert et Condorcet. Tout public peut ainsi avoir accès à un moment particulièrement étincelant de l'histoire culturelle, s'inscrivant entre 1770, dix ans après l'installation de Voltaire à Ferney en 1760, et sa mort, en 1778. Trois acteurs prestigieux du combat philosophique, dans une atmosphère ludique et de complicité intense, unissent leurs positions et leurs talents respectifs pour lutter contre l'hydre sans cesse renaissante des adversaires de la Philosophie et du pourfendeur de l'Infâme en particulier. Les deux « Bertrand », d'Alembert et Condorcet, informent « Raton » (Voltaire) des événements politiques et littéraires susceptibles d'infléchir leur combat et des mauvais coups de leurs ennemis. Signalons l'existence d'un extraordinaire bestiaire pour qualifier leur action ou les personnalités évoquées, du « bœuf-tigre » à « l'hippopotame » et aux « petits dogues » élevés par Fréron contre les honnêtes philosophes. Les épistoliers ont souvent recours à un langage codé pour défier une censure, qui inquiète à tous les instants le patriarcat. On ne fera pas grief à Linda Gil de l'insuffisance de quelques notes, car il ne s'agit nullement ici d'une édition savante. En revanche, la préface aurait pu cultiver un peu plus la nuance. Peut-on dire aussi abruptement que Voltaire « prêche la séparation de l'Église et de l'État » ? Il veut certes faire cesser l'influence de l'Église sur l'État, mais il ne souhaite pas, à proprement parler, un état neutre. Ne boudons pas toutefois notre plaisir et remercions Linda Gil ! La lecture de ce petit livre est un régal, même pour celui qui a déjà lu la correspondance de Voltaire.

Didier MASSEAU

Christoph Martin Wieland, *Le Triomphe de la nature sur la rêverie ou les Aventures de Don Sylvio de Rosalva*, traduction et édition critique par Alain Montandon, Paris, Garnier Classiques, coll. « Littératures du monde », 2019.

Grand nom de la littérature allemande, appelé souvent « le Voltaire de l'Allemagne » pour l'élégance de sa langue et son esprit caustique, Wieland (1733-1813) est un des rares écrivains à qui Madame de Staël consacre un chapitre entier dans *De l'Allemagne*, ainsi qu'une mention, certes brève, dans *De la littérature*. De fait, c'est avec lui que le roman allemand entre vraiment dans l'espace européen dont il est lui-même largement nourri. *Don Sylvio de Rosalva* commence comme une parodie de *Don Quichotte* et se

poursuit en une suite de *Gil Blas*, la présence de Fielding y est sensible, et on repère des réminiscences, entre autres de Mme d'Aulnoy, Henriette de Murat, Jacques Cazotte, Antoine d'Hamilton et Claude Crébillon ainsi que de contes arabes et persans.

La première partie du titre, *Le Triomphe de la nature sur la rêverie*, la « nature » désignant ici la réalité extérieure perçue, signale un roman dans l'esprit du rationalisme des Lumières. Dans une lettre contemporaine de sa rédaction, Wieland le qualifie de « sorte de roman satirique, qui sous l'apparence de la frivolité est assez philosophique » et « n'ennuiera aucune sorte de lecteurs, exception faite de la sorte des austères ». Le thème central en est les dangers de la lecture quand elle sert de substitut à l'expérience vécue (le héros fut élevé dans un château coupé du monde et ne lit que des contes de fées français), quand l'imagination l'emporte sur la perception et engendre une « exaltation » (*Schwärmerei*) susceptible de dégénérer en « fanatisme ». On reconnaît ici la trace des *Lettres sur l'enthousiasme* de Shaftesbury. Il s'ensuit une profonde méfiance, voire une franche hostilité envers la philosophie spéculative (suspectée de pouvoir provoquer l'état auquel est réduit Don Sylvio qui se croit entouré de fées), quand celle-ci se substitue à une philosophie fondée sur l'observation et la saine raison (livre IV, chapitre 1), désignée ici par le terme de *Mutterwitz*, que le dictionnaire encyclopédique de Zedler oppose alors au *Schulwitz*, c'est-à-dire à la scolastique et à ses dérivés. Le rationalisme de Wieland n'induit nullement une réflexion sur les sens, trompeurs ou non, mais sur l'interprétation de la perception (livre III, chapitre 9). Parallèlement, plusieurs passages des derniers chapitres du roman confrontent des récits en vue de reconstruire la vérité. Mais celle-ci ne se réduit pas au vrai factuel, et un chapitre examine « combien les philosophes sont une dangereuse espèce d'hommes » (livre V, chapitre 9) : en effet, ce sont les arguments d'un personnage désigné comme le « philosophe » qui, habilement introduits au moment opportun, mettent en branle un processus qui conduira le héros à prendre conscience de ses erreurs. Le philosophe est dangereux car il est un briseur de certitudes (et donc de dogmes). Avec son héros qui s'inscrit dans la tradition de la « nef des fous », c'est-à-dire des « extravagants », c'est le genre du « roman de formation » que crée Wieland avec *Don Sylvio*, tout comme avec *Agathon*, un roman qu'il écrit au même moment. Mais c'est aussi, comme le montre A. Montandon, le premier roman moderne de la littérature allemande, en raison du statut complexe du narrateur qui intervient, commente les propos et actions du héros. L'histoire de *Don Sylvio* n'est ni vraie, ni vraisemblable, mais « un amusement de l'esprit qui donne à penser » (p. 47), dans une perspective du *prodesse et delectare*.

On compte quelques traductions françaises ou adaptations de Wieland au 18^e siècle et autour de 1800 ; puis il tombe dans l'oubli, à l'exception de son *Obéron*, soutenu à la fin du 19^e siècle par l'opéra de Carl Maria von Weber, jusqu'à la traduction des *Abdérains* par Geneviève Espagne en 1997. *Don Sylvio* fut traduit deux fois,

par G.C. Walter en 1769, puis dans une autre version, « imitée de l'allemand » (et non « traduite » !), par Madame d'Ussieux (1786).

La riche introduction situe ce roman de Wieland par rapport aux classiques du roman européen de l'époque, tels que Lesage, à qui Wieland emprunte la pratique du récit inséré, les Crébillon, Jacques Rochette de La Morlière, Sterne, Richardson, etc., avec lesquels il entretient un rapport souvent parodique. L'édition est très soignée, avec des notes infrapaginales qui signalent des présences intertextuelles et commentent des références qui pourraient demeurer sinon obscures. Une bibliographie et un index complètent l'ensemble.

Gérard LAUDIN

Alexandru. D. Xenopol, *Epoca fanarioților. Manuscrisul de la Arad [L'Époque des Phanariotes. Le manuscrit d'Arad]*, édition de Ștefan Lemny et d'Alexandru Istrate, avec la collaboration d'Ovidiu Olar et d'Alexandru Istrate, Iași, Editura Universității Al. I. Cuza, 2020, avec illustrations (*Istoria românilor din Dacia Traiană*, IV^e édition, volume V).

Historien roumain connu pour ses *Principes fondamentaux de l'histoire* (Paris, 1899), ouvrage réédité sous le titre *La Théorie de l'histoire : des principes fondamentaux de l'histoire* (Paris, 1908), Alexandru D. Xenopol est le premier à avoir donné une vision ample et nuancée du 18^e siècle roumain, dans le cas des principautés de Moldavie et de Valachie, à l'« époque phanariote » (du nom du quartier Phanar de Constantinople d'où sont issus la plupart des princes régnants entre la fin du 17^e siècle et 1821). C'est le sujet du volume publié séparément sous le titre *Epoca fanarioților (L'Époque des Phanariotes*, Iași, 1892) et repris dans la synthèse d'histoire nationale *Istoria românilor din Dacia Traiană* : il en constitue le V^e volume, intitulé *L'Histoire moderne. II^e partie. L'Époque des Phanariotes*. Parue initialement en six volumes (de 1888 à 1893), cette synthèse représente un autre ouvrage de référence de l'historien roumain, qui a donné lieu à une version abrégée en français : *Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, (Paris, E. Leroux, 1896, 2 vol.).

Signe de son importance dans l'historiographie et plus largement dans la culture roumaines, la monumentale synthèse a connu plusieurs rééditions au fil du temps : la quatrième et dernière, commencée en 1985, est aussi la première édition critique, réalisée sous la coordination de l'historien Alexandru Zub, membre de l'Académie roumaine et spécialiste incontournable de l'historiographie roumaine en général, et de l'œuvre de Xenopol en particulier. Les quatre premiers volumes de cette édition ont été publiés jusqu'en 1993, et le V^e volume s'est longtemps laissé attendre. Ștefan Lemny et Alexandru Istrate insistent sur les difficultés auxquelles ils se sont heurtés pendant leurs recherches à la bibliothèque de la ville d'Arad (ouest de la Transylvanie), à laquelle Xenopol a légué ses livres et ses archives. Avec ce don, l'historien décédé en 1920 à Iasi (est de la Roumanie), où il avait vécu, souhaitait exprimer son bonheur de voir se réaliser un idéal national grâce au rattachement de la Transylvanie à la Roumanie après la Première Guerre

mondiale. Ses annotations sur l'exemplaire imprimé de la première édition ont réservé aux éditeurs plusieurs surprises. Les nombreuses notes, plus importantes que celles qui accompagnaient les volumes précédents, révèlent l'intérêt particulier que Xenopol accordait à l'étude du 18^e siècle. Écrites de la main d'un homme âgé et malade, approchant la fin de sa vie, ces notes ont créé des difficultés parfois insurmontables de lecture et d'interprétation, ce qui explique le long délai que les éditeurs, même en unissant leurs efforts, ont pris pour les résoudre. Malgré leur persévérance, ils ont dû laisser tels quels plusieurs fragments indéchiffrables. Ils ont eu néanmoins l'initiative salutaire de les reproduire en annexes afin que d'autres spécialistes puissent en reprendre l'analyse. Le texte édité est accompagné d'un appareil de notes substantiel et de commentaires destinés à contextualiser certaines informations et à indiquer les contributions apportées à tel ou tel sujet concernant l'étude du 18^e siècle, depuis la première publication de l'ouvrage jusqu'à nos jours. Grâce à cette édition critique, l'analyse de l'époque phanariote illustrée par le grand historien roumain dispose d'un nouveau support, plus solide, capable de mieux démontrer l'importance de cette période dans l'histoire de la Roumanie. La postface signée par Stefan Lemny, auteur d'une bibliographie du 18^e siècle roumain (*Românii în secolul XVIII. O bibliografie*, Iași, 1988) et d'un livre sur l'histoire des sensibilités à cette époque (*Sensibilitate și istorie în secolul XVIII românesc*, București, 1990 ; nouvelle édition Iași, 2017) propose plusieurs pistes de réflexion.

On retiendra surtout la mise en évidence de la place de cet ouvrage dans l'historiographie roumaine au moment de sa parution et également dans la postérité. Cette position s'explique par la distance que Xenopol avait pris vis-à-vis des passions nationalistes, de « la haine noire » contre les Phanariotes, qui avait envenimé les analyses. Sa contribution est en accord avec l'esprit de l'histoire dite positiviste de la fin du 19^e siècle, avec l'intérêt manifesté alors au niveau européen pour l'étude du 18^e siècle en général et pour les études byzantines et néo-hellènes en particulier. Certes, le texte est parfois daté, marqué par une vision traditionaliste de l'histoire, mais il était d'une incontestable modernité à l'époque. Malgré tout, il conserve son intérêt et son originalité, comme en attestent notamment les précisions de l'auteur sur la période pré- ou proto-phanariote, la prise en compte des Phanariotes en tant que représentants d'un phénomène socio-culturel et pas seulement en termes strictement ethniques, l'explication de leurs actions en réponse aux « besoins de leur temps ».

Édité dans d'excellentes conditions par les Presses de l'université de Iași, ce volume est accompagné de belles illustrations et de sources iconographiques de qualité. Longtemps attendu, cet ouvrage est publié, hasard du calendrier, à l'occasion du centenaire du décès de Xenopol. Ainsi invite-t-il à penser à nouveau l'héritage historiographique d'un des plus grands historiens roumains, qui a ouvert de nouveaux horizons dans l'étude du 18^e siècle en Roumanie.

Mihai-Cristian AMĂRIUȚEI

***Cahiers Sade*, n° 1, Sylvain Martin, Axelle Felgine et Jean-Sébastien Gallaire (dir.), Meurcourt, Éditions les Cahiers, août 2020.**

Depuis 2007, les Éditions Les Cahiers s'attachent à publier des recueils d'études inédites, d'entretiens, d'interventions artistiques, etc. sur des auteurs maudits : Aragon, Artaud, Bataille, Leiris et Colette Peignot. Leur dernière série, datant d'août 2020, est la première à traiter d'un auteur d'un autre siècle que le 20^e. Que la transgression ne soit pas un geste tout nouveau, réservé aux Modernes, mais un héritage qu'il faut rattacher aux auteurs hétérodoxes de la tradition et actualiser de diverses formes, c'est une des idées qui traversent les essais, entretiens et créations artistiques ici rassemblés.

La préface de Sylvain Martin et le préambule d'Isabelle Gonçalves reprennent ces prémices. Partant de la constatation que « la pensée de Sade est partout » (p. XIII), I. Gonçalves repère plusieurs événements et situations où Sade joue, de façon implicite ou explicite, un rôle essentiel. Sans viser aucune exhaustivité, elle note l'importance du nombre de pièces de théâtre, films, chansons, parfums (!), et mentions plus ou moins aléatoires à Sade dans les médias. C'est pour elle l'illustration de l'ubiquité de Sade comme de son ambiguïté : quand il est possible de manger un beurre nommé Sade, « qu'en penser ? Que lire dans cette déferlante médiatique et commerciale ? Que le divin a perdu son feu, son aura, sa fureur ? » (p. 20). Telle est la problématique commune aux textes rassemblés dans ces *Cahiers*.

Les entretiens et « mises en perspectives » ont aussi l'ambition d'explorer différents aspects de l'actualité de l'œuvre du Marquis de Sade. Sont discutés et présentés un grand nombre de thèmes, et d'applications contemporaines des savoirs sadiens dans différents champs du savoir, des propositions artistiques et critiques ouvertes par son œuvre et les difficultés politico-philologiques que pose sa traduction. Exemple intéressant, le « Manifeste pour un Théâtre Sadien au XX^e siècle », rédigé par Virginie de Ricci et Jean-Marc Musial, recherche dans l'esthétique de Sade des pistes pour mettre en scène ses œuvres, comme un principe susceptible d'informer la pratique théâtrale contemporaine. Doit être mentionnée aussi l'étude de Clémentine Calcutta sur les toiles de Clovis Trouille inspirées par le Marquis de Sade, où les analyses de qualité alliées aux reproductions fidèles et en très vives couleurs des toiles commentées constituent une excellente introduction à un peintre gagnant à être plus connu.

Les « études » présentées dans ce premier *Cahier Sade* ne recourent pas pour la plupart les exégèses dix-huitiémistes de l'écrivain : « actualisantes », elles s'intéressent plutôt aux applications contemporaines possibles de la pensée de Sade : la gériatrie, la parfumerie, l'économie, etc. L'étude d'Isabelle Gonçalves, par exemple, met en regard la composition du parfum *Attaquer le Soleil* et les figurations de l'odeur qu'on trouve

dans l'œuvre de Sade. Benjamin Efrati compare quant à lui les idées sadiennes sur la vieillesse ainsi que les espaces de retraite où s'enferment ses libertins et les « maisons de retraite » contemporaines pour savoir ce que Sade peut nous enseigner sur le soulagement de la vieillesse.

Dans son *Sur le Trop de Réalité*, Annie le Brun donne à entendre que les débats sur Sade sont essentiels pour penser l'avenir. Actualiser Sade peut tendre vers une assimilation progressive des images transgressives auxquelles il songeait ou vers une domestication de sa pensée radicale. Ce premier *opus* des *Cahiers Sade* creuse cette interrogation de manière passionnante. Souhaitons que les prochains volumes de la collection continuent de souligner les liens multiples entre la pensée de Sade et notre actualité.

Guilherme GRANÉ DINIZ

***L'Année stendhalienne* 17. Le XVIII^e siècle de Stendhal, ruptures et continuités, textes réunis, édités et présentés par Cécile Meynard, Paris, Honoré Champion, 2018.**

L'Année balzacienne a consacré un dossier sur Balzac et le 18^e siècle en 1997. *L'Année stendhalienne* se devait de fournir un numéro similaire. Une douzaine d'articles envisage la question en interrogeant successivement la périodisation, des œuvres ou des personnages particuliers, un genre, un style, une esthétique. Le 18^e siècle est une unité de notre histoire culturelle qui recouvre à la fois pour Stendhal un art de vivre séduisant et un Ancien Régime détestable, une leçon d'énergie et une tendance à la mièvrerie. La Révolution conclut un siècle et ouvre le suivant. Il y a incontestablement une génération 1770 (celle de Napoléon, Chateaubriand, Staël, Constant). Peut-on concevoir une génération 1780 qui n'a pas eu vingt ans à la prise de la Bastille mais à la bataille d'Austerlitz ? Faut-il croiser une chronologie des générations et une topologie des territoires ? Des figures féminines assurent la transition d'un siècle à l'autre, que ce soit un personnage historique comme Manon Roland, qui devient vite une icône, ou un personnage de fiction comme la princesse de Babylone de Voltaire dont Mathilde de La Mole hérite certains traits. *Féder ou le mari d'argent*, texte abandonné, emprunte sa matière au siècle de Voltaire et de Rousseau, réunis en un couple paradoxal, et révèle son occultation dans le personnage de Valentine qui croit, parce qu'on le lui a mis dans la tête, que Diderot et D'Holbach ont été pendus avec Cartouche et Mandrin. Quand Stendhal envoie ses chroniques au *London Magazine*, c'est sous la signature du « Petit-neveu de Grimm », héritier de la *Correspondance littéraire*, journaliste masqué, tout comme son confrère qui se fait appeler *Le Masque de fer*. L'ambivalence du siècle se concentre dans Marivaux, porteur d'une émotion toute moderne, inconnue des Anciens, mais manipulateur d'une langue qui se perdrait en artifice. Stendhal semble rêver d'un autre Marivaux pour le temps présent. C'est plus

largement le théâtre du siècle précédent qui déçoit quand il reste prisonnier d'un modèle de tragédie, dépassé par Shakespeare, mais qui enchante le spectateur de bien des comédies. Les alexandrins de Voltaire hérissent l'auteur de *Racine et Shakespeare*, mais les tentatives pour mettre l'histoire nationale sur la scène le convainquent. Les stylisticiens soulignent la répétition de tournures qui, de Diderot à Stendhal, miment la facilité de la parole, et la désinvolture des *etc.* qui, comme chez Voltaire, laissent ouverte une énumération ou bien qui, comme chez Diderot, rompent une anecdote pour rappeler l'arbitraire du discours de tel personnage. Le dossier se clôt sur deux études concernant la musique et l'histoire de l'art. Des Lumières au Romantisme, Mozart devient un génie du Nord, un génie « de la douce mélancolie ». Ce musicien de l'ancien temps peut être, à juste titre, appelé romantique. Winckelmann enfin offre le modèle d'une histoire de l'art, fondée sur l'observation comme la science moderne. Stendhal s'en détache pour mieux s'en imprégner et l'on peut ici encore parler d'un « néo-classicisme romantique ». L'article est complété en fin de volume par le compte rendu de deux recueils sur Stendhal et Winckelmann dans les *Schriften der Winckelmann-Gesellschaft* en 2014 et aux UGA-Éditions en 2017. Autant d'analyses qui ne concernent pas seulement les stendhaliens, mais qui retournent aux dix-huitiémistes des questions sur la nature de leur champ de recherche et sur la construction historique de leur objet d'étude. Quatre articles de *varia* sont en revanche purement stendhaliens.

Michel DELON

Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVII^e-XVIII^e siècle), n° 17. Les libertins et l'histoire, Nicole Gengoux, Pierre Girard, Mogens Lærke (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2020.

À l'âge classique, une nouvelle conception de l'histoire se substitua à la conception chrétienne, linéaire et providentialiste. Pascal, Gassendi, Naudé, La Mothe Le Vayer, Vichard de Saint-Réal précédèrent les philosophes des Lumières que seuls nous retiendrons. Les *novatores* napolitains rejetaient le recours à l'histoire et l'accumulation des expérimentations, seule valait l'expérience présente et décontextualisée dans l'instant de son effectuation. Mais ces Anciens rejetés ne furent-ils pas des Modernes en leur temps ? Ne firent-ils pas alors autorité ? Quoiqu'elle en ait, l'histoire linéaire se réintroduisit donc, comme l'attesta l'*Istoria filosofica* (1697-1704) de Giuseppe Valetta qui fondait l'atomisme en évoquant une galerie qui allait de Pythagore à Descartes (Pierre Girard). Bayle montra son pyrrhonisme historique quand il se positionna dans la polémique entre Antoine Arnauld et Jurieu, ce dernier dénonçant un complot papiste contre Charles II d'Angleterre, Arnauld défendant les accusés dans son *Apologie des catholiques* ; entre la rébellion et l'obéissance, une troisième voie s'ouvrait, dans la tradition de la fidélité des protestants au pouvoir royal, la « souffrance patiente ».

Arnauld comme Jurieu étaient partiaux, gouvernés par leurs affects, leur tempérament, déguisés sous de nobles motifs (Masako Tanigawa). Avec Spinoza, Bayle partageait la méthode critique de l'analyse textuelle historique. Il en fit la démonstration dans sa *Critique générale de l'histoire du calvinisme du père Maimbourg*, un ecclésiastique ne cherchant qu'à plaire au protecteur royal qui le pensionnait et dans le contexte précis de la proche révocation de l'édit de Nantes. Dans cet ouvrage défiguré par les affects et les intérêts de l'auteur, les victimes – les protestants – étaient mués en coupables de rébellion (Isabelle Ledoux). La critique des textes toujours avec l'analyse des récits de la naissance de Rome chez l'abbé de Vertot, Catrou, Rollin, Montesquieu et Mably, qui tous s'alimentaient chez Plutarque, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse. Des trois premiers, Vertot fut le seul à balayer la fable des origines troyennes ; il ne nommait même pas Romulus ; la bande de soudards qui se mua en nation politique n'avait pas besoin d'un père fondateur. Au contraire, Rollin, dont la carrière scolaire alla au moins jusqu'en 1877, racontait Énée, la noblesse de Romulus et Rémus, le départ d'Albe, le sillon... Son récit était tout à la gloire de Romulus. Montesquieu dépeignit les premiers Romains comme des pillards assoiffés de terres et de femmes et insista sur la coutume des triomphes, moteur de la grandeur. Mably fit un sort à la fable inconsistante des origines troyennes et construisit une histoire politique en faisant de Romulus un roi canalisant à son profit l'énergie guerrière des Romains et un créateur d'institutions (Catherine Volpillac-Auger). Fontenelle, lui-aussi, voulut débarrasser l'histoire de ses fables et des croyances populaires ; l'utilité de la discipline n'était pas d'accumuler des événements, mais de montrer comment s'élaborait la connaissance. Dans son *Histoire de l'Académie des Sciences*, il écrivit l'histoire des différents savoirs plutôt qu'une histoire chronologique de l'institution (Maria Susana Seguin). Voltaire (*Histoire de Charles XII, Essai sur les mœurs*) évacua le providentialisme, laïcisa les perspectives. Mais *quid* du sens de l'histoire ? Le hasard, la fortune, la fatalité, le caractère fortuit des événements entraînaient des conjonctures singulières de facteurs multiples sans liens nécessaires entre eux. Tout événement avait sa cause, mais « toute cause n'a[vait] pas son effet », toute branche ne portait pas des fruits. Voltaire releva que la vertu des grands hommes était de savoir saisir les occasions et faire face aux nécessités (cf. la conversion d'Henri IV) (Myrtille Méricam-Bourdet). Diderot pensait que l'histoire avait pour objet « de faire servir le passé à l'instruction du présent et de l'avenir », donc une approche rétrospective où il fallait dépasser les frontières géographiques de sa nation. Très attentif aux historiens de l'Antiquité, il écrivit une histoire de Sénèque, qui avait vécu sous un despote ; à partir de la lecture critique des sources, il chercha une issue au despotisme (Giuseppina D'Antuono). Au total, les temps classiques construisirent une histoire « plus critique, plus humaine, plus humble, évitant à la fois l'écueil religieux et métaphysique » (p. 16).

Claude Michaud

***Lumières*, n° 36. Couleurs et identités à l'époque des Lumières, Aurélia Gaillard (dir.), Bordeaux, SPH/CIBEL, 2021.**

Ce numéro de la revue *Lumières* s'inscrit dans la continuité des travaux de recherches contemporains consacrés au motif chromatique. Pour éviter l'éparpillement des réflexions et veiller à la cohérence du volume, la question de la couleur est abordée sous l'angle de l'identité : est-elle un élément distinctif voire constitutif d'une identité ? Est-elle au contraire un élément discriminant ? Les sept articles du trente-sixième numéro de la revue entendent répondre à ces questions tout en mettant en exergue l'immense complexité de la problématique. Et pour cause : comme le montre Claudio Grimaldi en étudiant les définitions du mot « couleur » dans les dictionnaires des 17^e et 18^e siècles (p. 13-24), ce terme recouvre des réalités diverses et hétérogènes, même si l'approche scientifique et physique de la couleur est devenue incontournable.

Plusieurs questions identitaires sont soulevées par l'étude des couleurs : identités sociales, identités culturelles, identités sexuées. Ce sont notamment ces dernières qu'étudient Aurélia Gaillard et Floriane Daguisé. En s'intéressant au « rose des Lumières » et à la « couleur de feu », elles soulignent en effet les liens qu'entretiennent les couleurs avec les identités sociales et sexuées. Le « rose des Lumières » (p. 25-58), couleur récente au 18^e siècle, est d'abord associé à l'aristocratie et aux cercles libertins, sans distinction de sexe. Mais l'attention portée progressivement aux carnations de Boucher, de Natoire et de Watteau assimile le rose à la chair, et plus spécifiquement à la chair des femmes. Le rose est alors investi d'une connotation identitaire genrée, ce qui explique que la virilité masculine soit associée à une couleur voisine, plus vive et éclatante, « la couleur de feu », dont Floriane Daguisé étudie le traitement dans des fictions libertines du 18^e siècle (p. 125-140). Marqueur identitaire soulignant les différences entre les classes et les sexes, la couleur est aussi un signe de distinction des peuples. S'intéressant aux discours sur la couleur de peau, Florence Magnot-Ogilvy (p. 73-86) montre que la peau des Africains et des Amérindiens exerce sur certains voyageurs une fascination esthétique et érotique qui a pour corollaire un flottement sémantique lorsqu'ils tentent de décrire la couleur de l'autochtone. L'identité est donc aussi une identité chromatique et ce qui vaut pour les Amérindiens vaut pour les Parisiens, comme le montre Sophie Lefay (p. 61-71). Cela vaut également pour les membres de la cour qui, bien qu'adoptant des « couleurs changeantes » comme les blâmait La Bruyère, marquent une nette prédilection pour le teint blanc. Pour Catherine Lanoë, ce fétichisme du blanc est à associer à l'usage des fards et au rôle des cosmétiques colorants dans la construction des identités sociales du 18^e siècle (p. 89-102). Ce fétichisme des couleurs – notamment du blanc, du rouge et du noir – contamine même les espaces littéraires les plus insolites comme les contes de fées dont Anne Defrance (p. 103-124) propose une étude piquante en soulignant le lien entre les couleurs et les pulsions (pulsions de vie, pulsions de mort, pulsions sexuelles).

Louons pour conclure la variété des objets d'étude développés dans ce volume, tout appréhendés à travers le prisme de la couleur. Ces différents articles témoignent de l'importance de la question chromatique au 18^e siècle. Mais lorsque celle-ci est articulée à la question de l'identité, force est de reconnaître que l'analyse reste complexe et n'apporte pas de réponse simple et univoque : les couleurs contribuent tantôt à construire l'identité d'une personne ou d'un groupe, tantôt, au contraire, elles la perturbent.

Nadège LANGBOUR

LITTÉRATURES

Barbara Abrams, Mira Morgenstern, Karen Sullivan (dir.), *Reframing Rousseau's Lévite d'Éphraïm. The Hebrew Bible, Hospitality and Modern Identity*, Liverpool University Press, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2021.

Il n'est pas très courant qu'une collection réputée consacre un volume entier à une œuvre mineure du 18^e siècle, fût-elle de Rousseau, comme c'est le cas avec cet ouvrage collectif, qui se penche sur un texte un peu à part du philosophe de Genève, *Le Lévite d'Éphraïm*. Il faut y voir une nouvelle preuve de l'intérêt croissant que suscitent depuis quelques années les *minora* littéraires de Rousseau, restés durablement dans l'ombre d'œuvres écrasantes qu'ils permettent toutefois d'interroger à nouveaux frais. *Le Lévite d'Éphraïm* jouit parmi eux d'un statut privilégié, puisque ce bref poème en prose de 1762, paraphrase d'un épisode particulièrement brutal du *Livre des Juges*, peut déjà se targuer d'une belle postérité critique. Redécouvert par François Van Laere en 1967 dans une étude fondatrice, il est resté durablement dans le viseur de la critique, attirée par sa place singulière à l'intérieur du *corpus* rousseauiste, comme devant une énigme qui mobilise toutes les ressources de l'interprète. Rousseau lui-même n'y invitait-il pas, en déclarant que ce petit texte, improvisé dans la voiture qui le portait clandestinement de Montmorency en Suisse pour échapper à la sentence du Parlement de Paris, « s'il n'est pas le meilleur de [s]es ouvrages, en sera toujours le plus chéri » (*Confessions*) ? Reste donc à élucider pourquoi. C'est à cela que s'attache le présent volume, en proposant des angles de lecture hétérogènes et complémentaires qui convoquent l'analyse littéraire, la psychanalyse, l'histoire des idées et la philosophie politique, voire les études de genres, dans ce qui se présente à la fois comme une synthèse de la critique antérieure et son prolongement original. On regrettera quelques lacunes voyantes dans les références bibliographiques, il est vrai fortement marquées par la critique nord-américaine : citons notamment les éditions du *Lévite* procurées par Erik Leborgne (à la suite de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, GF-Flammarion, 1999) et Sébas-

tien Labrusse (Édition de la Transparence, 2010), pourvues l'une et l'autre d'un riche commentaire, et l'étude de Geneviève Di Rosa sur *Rousseau et la Bible* (Brill, 2016).

Les auteurs postulent qu'en dépit de son apparente marginalité, le *Lévite* pose des questions majeures tant à l'œuvre et à la pensée de Rousseau qu'aux Lumières en général, avec des échos qui se déploient jusqu'à nous. En se tenant en deçà de l'élaboration théorique, à mi-chemin entre la rêverie poétique et la projection autobiographique, Rousseau ne jette-t-il pas un éclairage latéral sur des questions laissées en déshérence par les grands textes ? Si la démarche est résolument interdisciplinaire, chacun des trois auteurs reste dans son domaine propre, tout en tissant des liens ponctuels avec les autres, ce qui rend l'entreprise d'autant plus suggestive, mais au prix d'un certain manque de cohérence. Après un premier chapitre intéressant quoiqu'un peu général sur le legs biblique dans la philosophie politique moderne et celle de Rousseau en particulier, le livre entre dans le vif du sujet avec la seconde étude, consacrée aux enseignements qu'on peut tirer du poème pour éclairer la démarche de l'écrivain. Le texte marquerait une étape significative, bien que voilée, dans l'élaboration encore latente du projet autobiographique qui conduit aux *Confessions*. Plus précisément, il reflèterait le nœud entre innocence, remords et culpabilité qui sera au centre de l'écriture des Mémoires et que la condamnation de 1762 a brusquement réactualisé. Changement de contexte avec le troisième chapitre qui s'intéresse aux résonances multiples de la notion d'hospitalité dans le *Lévite*, en entrecroisant références culturelles et incursions plus larges dans les œuvres de Rousseau : le *Lévite* montrerait de manière exemplaire que les maux de la société découlent d'une crise morale qui s'ancre au sein de la sphère domestique et se cristallise dans la faillite de l'hospitalité. Mais la démonstration peine à convaincre du fait des raccourcis souvent commis et d'interprétations biaisées de la pensée rousseauiste, comme c'est le cas à propos de l'éducation domestique, promue un peu rapidement au rang de paradigme moral, alors que l'*Émile* ou le *Discours sur l'inégalité* rendent la question bien plus problématique. Le quatrième et dernier chapitre se penche sur la valeur politique qu'il convient d'attribuer au *Lévite*. La spécificité du texte serait d'interroger le rôle de la violence dans la constitution d'une nouvelle « polity », c'est-à-dire d'une communauté politique, comme il s'en échafaude au 18^e siècle. Le thème qui permet cette connexion est celui de l'étranger et de sa relation à la *polis*, suggérant que la violence qui lui est infligée laisse le corps politique dans un état d'instabilité profonde, alors que le *Contrat social* parie au contraire sur son dépassement. La réflexion se perd parfois dans des débats internes à la critique, mais elle n'en contient pas moins des développements d'une grande force, en particulier sur la notion de consentement. Un texte de conclusion élargit la perspective en extrapolant à partir du *Lévite* sur un thème kantien aux contours fort actuels, l'hospitalité cosmopolite, que l'œuvre philosophique de Rousseau n'aborde pas directement. Là encore, le résultat laisse sur sa faim, tant la réflexion fait la part belle à des

prises en rapport souvent arbitraires au service d'une thèse posée *a priori*, à savoir que Rousseau aurait une pensée de l'hospitalité pré-kantienne. On peut s'étonner de ne pas trouver ici mention de ses critiques réitérées à l'encontre du cosmopolitisme des « belles âmes » philosophiques, ni du rôle fondamental que son anthropologie attribue à la pitié.

S'il est pleinement justifié de mettre en avant un texte « mineur » comme le *Lévite*, cela passe-t-il nécessairement par une relecture au prisme des questions qui sont propres au 21^e siècle ? La réponse ne va pas de soi, tant les risques de forcer le texte sont évidents, et les auteurs du volume ne manquent malheureusement pas de tomber dans ce piège. Non pas que la démarche soit illégitime. Mais il aurait fallu procéder avec à la fois plus de prudence et d'ambition. Prudence dans la lecture des textes et ambitions dans la reconstitution généalogique des thématiques contemporaines. Ce genre de dérives touche le fond lorsqu'une des auteurs évoque fort légèrement le soi-disant antisémitisme de Voltaire et de Diderot (lui qui conseillait à Catherine II d'émanciper les Juifs russes !), pour leur antipathie à l'égard de l'Ancien Testament (p. 6). De tels raccourcis sont évidemment inacceptables, même en tenant compte des spécificités du contexte nord-américain. Malgré toutes ces réserves, le volume peut se prévaloir d'une démarche audacieuse qui multiplie les questionnements qu'un texte du 18^e siècle est capable de susciter aujourd'hui, à défaut d'y répondre toujours de manière satisfaisante.

Gauthier AMBRUS

Lise Andries, *Bandits, pirates et hors-la-loi au temps des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2021.

La structure singulière de cet ouvrage combine diverses sources d'études thématiques relevant du sujet annoncé : l'histoire des « marges criminelles » en France et en Angleterre d'après des sources d'archives, la littérature de « brigands » en France et, enfin, la politique pénale et son interprétation dans l'*Encyclopédie*. Ces éléments forment un ensemble qui s'emploie à constituer un dossier cohérent. D'après les dossiers du Châtelet, de la Bastille et des papiers Gueullette passionnants des Archives nationales Françaises, l'auteur propose une synthèse criminelle assez complète de la situation parisienne comparée à celle de Londres. La criminalité maritime trouve aussi son écho, même si l'ouvrage ne distingue pas clairement la piraterie qui est juridiquement un crime, en Méditerranée et aux Antilles par exemple, de la course qui est un appui légal aux nations en guerre, France ou Angleterre (voir le livre récent d'Alain Blondy, *Pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Perrin, 2021). Les récits narrés dans *Les Illustres Françaises* (1713) de Robert Challe transposent sous forme de fiction, un sujet que connaît bien L. Andries, celui des « feuilles volantes » de colportage faisant une singulière publicité imprimée à l'actualité criminelle. Cette violence et ces meurtres se

retrouvent dans les sept tomes des *Mémoires d'un homme de qualité* (1728-1731) de l'abbé Prévost qui voit, lui, dans le politique une source éminente du « désordre des passions ». Après le *Gil Blas* (1715) de Lesage, ce jugement conduit à la valorisation du « brigand », « vertueux » chez le Diderot des *Deux Amis de Bourbonne* (1770) et davantage, comme on l'imagine, chez Sade ! En Allemagne, le *Sturm und Drang* s'en inspirera avec *Les Brigands* de Schiller, même si la Révolution fantasma largement sur une « Grande Peur » soupçonnée d'être financée par l'aristocratie. Qu'en est-il des Lumières de la Loi ? L'*Encyclopédie* paraît la réponse qui s'impose. Certes la position de Diderot et de D'Alembert semble garantir d'une idéologie réformée du « délit » et des « peines ». Mais c'est imaginer une cohérence, qui n'existe pas parmi ses collaborateurs, en particulier les juristes de profession. L'auteur cite leurs positions souvent éclairées, mais les références très nombreuses au chevalier de Jaucourt, simple compilateur de sources imprimées sans la moindre originalité, servant à Diderot à remplir telles entrées nécessaires, ne sont guère convaincantes. Le seul *Traité des délits et des peines* (1766) de Cesare Beccaria traduit par l'abbé Morellet s'impose largement, lui, comme le modèle juridique des Lumières.

François MOUREAU

Élodie Bénard, *Les Vies d'écrivains (1550-1750). Contribution à une archéologie du genre biographique*, Genève, Droz, 2019.

Le colossal essai d'Élodie Bénard intitulé *Les Vies d'écrivains (1550-1750)* remplit intelligemment le contrat passé avec le lecteur par l'intermédiaire du sous-titre de l'ouvrage puisque l'essayiste contribue bien de façon remarquable à l'exploration et à l'édification d'une « archéologie du genre biographique ». Elle va même au-delà de l'objectif fixé car son travail stimulant ouvre de nouvelles perspectives de recherches qui feront sans doute des émules parmi les lecteurs de l'essai. En étudiant les écrits biographiques français produits aux 16^e, 17^e et 18^e siècles, Élodie Bénard retrace en effet l'histoire d'un genre qui fait non seulement partie de notre patrimoine littéraire mais qui contribue en plus à la construction du panthéon de la littérature en érigeant les écrivains en sujets littéraires, voire en héros littéraires. S'inspirant des biographies italiennes qui, aux 14^e et 15^e siècles, glorifient les vies de Dante, Pétrarque ou Boccace, les biographes français entreprennent de les imiter afin de célébrer des auteurs compatriotes. Naît alors progressivement le genre des « vies d'écrivains », qui se distingue notamment des textes biographiques, comme l'éloge, par la place accordée au récit ainsi que par sa dimension scientifique et documentée.

Dans la première partie de son essai, Élodie Bénard retrace les premières manifestations du genre avant d'en étudier son évolution entre le 16^e et le 17^e siècles. Les premières « vies d'écrivains », comme celle que Claude Binet consacre à Ronsard (*Discours de la vie de Pierre de Ronsard*), sont marquées par l'héritage antique. Elles

conservent indéniablement une dimension oratoire visible notamment dans l'utilisation de comparaisons hyperboliques ou de périphrases se référant à la mythologie grecque et dans la mise en scène des qualités et des vertus de l'écrivain pris comme sujet. Mais le goût pour cette « narration éloquente » (p. 95) s'estompé progressivement, laissant place à la fin du 16^e siècle puis au 17^e siècle à une narration plus simple, sans artifice. Il faut dire que le lecteur des « vies » a alors changé et les biographes prennent en compte le fait qu'ils ne s'adressent plus à l'érudit mais au galant homme. Cette évolution de l'espace de la réception infléchit inévitablement le contenu et la forme des « vies ». Comme le montre Élodie Bénard, les biographes s'adaptent au goût mondain de l'époque. Faisant fi du discours savant, les auteurs des « vies » empruntent le ton de la conversation, multipliant les bons mots pour créer une complicité avec leur lecteur. Ils recourent surtout à l'anecdote qui coïncide pleinement avec l'esprit badin du moment. La place croissante de l'anecdote permet alors de pénétrer l'intimité de l'écrivain.

Ce goût pour la représentation de l'écrivain comme homme ordinaire dont les « vies » révèlent les parties secrètes et privées est au cœur de l'évolution du genre au 18^e siècle auquel Élodie Bénard consacre la deuxième partie de son essai. Nourries par les genres romanesques en vogue au siècle des Lumières (mémoires, roman à la première personne, roman épistolaire), les « vies » se focalisent de plus en plus sur l'intimité et l'intériorité des écrivains dont elles retracent le parcours. Cette nouvelle perspective des biographes, combinée au goût toujours actuel pour l'anecdote, conduit les auteurs des « vies » à mettre en scène l'envers du décor : peindre l'intimité d'un écrivain, c'est aussi mettre en scène l'origine de ses créations littéraires. Sur ce point, les « vies » consacrées à Molière fourmillent d'exemples finement analysés par Élodie Bénard. Ainsi explique-t-elle que, selon Grimarest, la haine de Molière à l'égard des médecins a son origine dans une querelle domestique. Sa femme et la femme de son propriétaire, qui exerçait la médecine, étant brouillées, Molière prit la plume pour venger Armande. Les œuvres du grand dramaturge tournant les médecins en ridicule seraient donc le fruit d'une futile querelle entre deux femmes... Le génie de l'écrivain est alors ramené aux pulsions d'un homme ordinaire car, tout, y compris la création littéraire, est à présent vu à travers le prisme de l'espace privé. Or, cet espace privé possède inmanquablement des zones d'ombre que le biographe va devoir combler. Si les témoignages et les archives peuvent l'y aider, cela ne suffit cependant pas toujours et l'auteur de « vies » est alors contraint de fait appel à l'imaginaire et au romanesque.

Avec l'évolution du genre des « vies », c'est aussi l'évolution de la représentation de la figure de l'écrivain que l'essai d'Élodie Bénard nous donne à voir. De l'écrivain modèle érigé en *exemplum* par les biographes du 16^e siècle, on passe à l'écrivain personnage romanesque au 18^e siècle. Comme l'écrit l'essayiste, « les Vies d'écrivains contribuent de manière spécifique à l'histoire littéraire par leur capacité à incarner,

dans le vécu, dans le temps et dans l'espace, la *persona* de l'écrivain et les conceptions esthétiques qu'elle charrie » (p. 369). L'impressionnant travail d'Élodie Bénard nous dévoile ainsi les caractéristiques et les enjeux d'un genre qui a été pratiqué bien avant le 19^e siècle que Sainte-Beuve appelait pourtant « le siècle de[s] biographes ».

Nadège LANGBOUR

Emmanuelle Chapron, *Livres d'école et littérature de jeunesse en France au XVIII^e siècle*, Liverpool, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2021.

Cette très belle enquête (version remaniée de l'inédit d'HDR d'E. Chapron) livre les résultats d'une enquête d'historienne et d'historiographe sur les bibliothèques enfantines et éducatives « avec ou sans murs » au 18^e siècle avant la littérature de jeunesse industrielle du siècle suivant. L'introduction montre à la fois la complexité du paysage éditorial (absence de frontières entre instruction et divertissement, développement conjoint des manuels et des livres de jeunesse, hétérogénéité géographique et sociale, instruction et autodidaxie) et la montée en puissance de produits commerciaux explicitement destinés aux enfants dans tous les pays européens, quoique sous des influences diverses (églises et Lumières au sens large). L'enquête qui mobilise des sources diverses (catalogues, enquêtes, archives familiales et iconographie) se déploie en deux parties centrées autour du livre scolaire (écoles, collèges, libraires et circuits commerciaux), puis des « livres pour de nouveaux Robinsons » (réformes nationales, modernités pédagogiques, auteurs et livres pour la jeunesse).

Le paysage d'Ancien Régime du livre d'école montre une scolarisation croissante et un marché en expansion pour les petites écoles au maillage plus ou moins serré. Les élèves viennent avec leur propre livre issu du colportage ou de boutiquiers, mêlant syllabaires et livres de piété : la bataille pour un livre commun, essentiel à un apprentissage collectif, est longue et inégale. Inversement, le livre « au pays latin » des quelques 350 établissements et près de 50 000 élèves à la veille de la Révolution jouit d'un statut reconnu et attesté par des listes, d'une manipulation acquise, de maîtres, de plans d'étude (Jouvancy 1692 ou Rollin 1726). Sont en débat l'étude accrue des auteurs français, la modernisation des équipements et des pratiques pédagogiques (entre autres *praelectio*, extrait, dictée, leçon magistrale ou manuels de rhétorique qui se multiplient dans les années 1760). E. Chapron s'appuie sur différentes sources pour affiner le rapport au livre des collégiens : cahiers, annotations sur les livres, usage des feuilles classiques, listes de bibliothèques, achats, livres de prix, traces mémorielles. On constate l'augmentation des livres d'histoire, de lettres, des anthologies diverses et la stabilisation d'un « canon » d'une trentaine de livres récurrents.

Les travaux sur les libraires (étude du régime de publication : permission ou privilège), l'analyse serrée des résultats de l'enquête de 1700-1701, sorte de « mise en fiche des hommes du livre » qui cependant échoue à donner une image juste de la produc-

tion à usage scolaire, sont complétés par l'étude des répertoires bibliographiques. Se dessine ainsi la carte des lieux de productions classiques et scolaires à Limoges (Barbou), en Champagne (Troyes, Châlons-sur-Marne), dans le duché de Lorraine, à Avignon et Rouen qui ont un marché quasi national ; le tout soutenu par des adresses éditoriales attractives, des ventes, des catalogues souvent situés à la fin des livres, mais parfois édités en fascicules séparés.

L'essor et la modernisation de la production « à l'usage de la jeunesse » caractérisent ce siècle passionné de pédagogie. L'idée de réformer l'éducation au niveau national marque la seconde moitié du siècle avec l'éducation du fils aîné du duc de Bourgogne (1751-1761) ; puis la création de l'École royale militaire en 1751, véritable laboratoire pédagogique qui uniformise les outils éducatifs, travaille sur les programmes et les matières enseignées et pratique un inventaire de la bibliothèque très instructif en 1776. L'expulsion des jésuites amorce de nombreux plans d'éducation publique, dont le plus célèbre est celui de Caradeuc de La Chalotais (1763). Mais E. Chapron déroule le fil d'autres tentatives de réformes : la synthèse de mémoires transmis par les universités et les lettrés présentée devant le Parlement de Paris par Rolland d'Erceville en 1768, le plan de Coyer (1770), la réforme de 1776 qui envoie les élèves boursiers de l'École royale militaire dans douze collèges de province avec les autres pensionnaires, le *Cours d'études à l'usage des élèves de l'École royale militaire* (1778-1780) dirigé par Batteux et plusieurs plans d'étude transmis au Parlement de Paris en 1783 liés à la dynamique des catalogues des libraires et des congrégations enseignantes des pères de la Doctrine chrétienne et de l'Oratoire (dont Laurent d'Anglade). Parallèlement, la question de l'éducation du peuple est débattue en Europe, sous l'angle de l'utilité économique et de l'ordre social, et l'idée d'un manuel élémentaire unique émerge, entre autres soutenue par le parlementaire Goyon d'Arzac.

La vague pédagogique voit se développer les initiatives privées sous la forme de pensions et de « maisons d'éducation », relayée par les gazettes. Plus ou moins bien connues, ces institutions, qui veulent préparer l'entrée au collège, revendiquent leur émancipation novatrice, tout comme les éducations domestiques ou princières qui valorisent les figures des instituteurs et des parents éclairés dont le rapport modifié au livre prône le renouvellement des méthodes et les jeux éducatifs. Conséquence naturelle : la nouvelle librairie pédagogique décolle dans les années 1750, ce que montrent les graphiques sur les productions pour apprendre le latin, l'histoire, l'orthographe, la grammaire, comme pour récréer et édifier. Paris est une « fourmilière du livre pédagogique » qui voit croître l'activité de nouveaux éditeurs tels Panckoucke ou Royez, proliférer des livres et objets pédagogiques vendus dans des librairies ou des boutiques avec de nouvelles méthodes publicitaires. C'est le règne d'un nouvel enfant lecteur, d'une conception élargie de la lecture, ouverte sur le monde, avec des ouvrages conçus « à l'usage de » et pour un âge défini quoique subsistent les adresses

multiples (parents, éducateurs et autodidactes). À ce destinataire correspond l'invention d'un nouvel auteur pour la jeunesse, loin de l'*auctoritas* de l'antiquité ou des collèges. Les compétences d'« expert » se font reconnaître aux dépens du « littérateur », la diversité des cadres scolaires et des auteurs de jeunesse (« amis des enfants » ou « mentors ») augmente au fil du siècle, en s'ouvrant dans une certaine mesure, réévaluée avec perspicacité par E. Chapron, aux femmes (aristocrates, enseignantes ou mères, étudiées à travers des figures-types). La conception des livres pour enfants suit le mouvement, qu'il s'agisse des genres littéraires réinvestis, « infantilisés », littérisés, ou inventés comme le « magasin », des éditions annotées, des différents emplacements de la traduction dans les manuels de latin, des abrégés en histoire, de la vogue des dialogues pour toutes les disciplines. La reconnaissance de cette nouvelle littérature et de ses missions se lit aussi bien dans l'instauration du prix Montyon en 1782 que dans l'éclosion du roman pour la jeunesse qu'E. Chapron étudie à travers l'exemple emblématique de *Robinson Crusoé* qui condense toutes les formes de réécritures-adaptations.

Ce panorama, aussi riche que nuancé, se clôt sur soixante pages de sources, de bibliographie et d'index, témoins de la rigueur et de la finesse de cette synthèse au cœur du livre pour la jeunesse, de sa fabrication, de sa diffusion et de sa réception.

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

Simon Davies, *Bernardin de Saint-Pierre. Colonial Traveller, Enlightenment Reformer, Celebrity Writer*, Oxford, Oxford University Studies on the Enlightenment, 2021.

Cet ouvrage sur Bernardin de Saint-Pierre, qui combine l'écriture biographique avec une analyse approfondie de son œuvre, a d'abord le mérite de mettre en relief toute la complexité de cet écrivain et de ses publications dont la place dans l'histoire littéraire et culturelle est trop souvent réduite à celle de l'auteur du roman à succès *Paul et Virginie* (1788). Basée sur une large documentation archivistique et prenant en considération les nombreux travaux consacrés à Bernardin de Saint-Pierre (au sein desquels on doit toutefois regretter l'absence de ceux, publiés en allemand, de Hinrich Hudde sur sa réception, et notamment *Bernardin de Saint-Pierre. Studien zum Roman und seiner Wirkung*, München, Fink, 1975), cette étude est divisée en six grands chapitres : après une introduction qui retrace en grandes lignes la biographie de Bernardin de Saint-Pierre, les chapitres suivants sont consacrés à ses activités scientifiques (chap. 1), à ses rapports avec le monde colonial, liés notamment à ses séjours prolongés sur l'île de France (Maurice), à ses idées sur la régénération de l'homme et de la société (chap. 3) et à ses conceptions de l'éducation qu'il développa dans ce sillage (chap. 4). Les derniers chapitres sont consacrés à la célébrité de Bernardin de Saint-Pierre dans l'espace littéraire et culturel de son époque (chap. 5) et au rôle d'« écrivain professionnel » qu'il incarne (chap. 6). Une longue conclusion, de près de 40 pages, clôt ce volume qui

comporte également une bibliographie étendue et un registre, très précieux, de noms et de concepts. Il aurait toutefois aussi été utile d'intégrer un tableau de la carrière de Bernardin de Saint-Pierre avec les dates de parution de ses ouvrages, sur lesquelles on ne trouve que des indications éparées. Trois aspects semblent particulièrement intéressants et novateurs dans cette étude. Premièrement, la mise en relief de la vision sociale de Bernardin de Saint-Pierre : celle-ci se reflète dans ses différentes œuvres à travers une sensibilité particulière pour les classes inférieures de la société qu'il côtoyait quotidiennement dans le quartier Saint-Marcel à Paris qu'il habita pendant longtemps. Simon Davies nous fait ainsi découvrir sa pensée sociale, axée notamment autour de la figure du paria apparaissant dans *La Chaumière Indienne*, qui prend aussi en considération, dans une perspective comparative, la condition des classes sociales les plus pauvres (dont il estime le nombre en France autour de 7 millions, c'est-à-dire un quart de la population) dans les sociétés non-européennes, dont il avait une expérience vécue de première main. Le second apport important de cet ouvrage réside dans la mise en relation des expériences transculturelles de Bernardin de Saint-Pierre – notamment en Pologne, en Russie, sur l'île Maurice et en Afrique du Sud – avec le développement de son engagement anti-esclavagiste, de sa pensée sociale et aussi de sa morale humaniste. Ses idées de « régénération », d'éducation et de réforme sociale, qui se traduisent parfois dans son œuvre dans des visions utopiques, sont, en effet, basées pour une part sur l'expérience de différentes sociétés et cultures ; la colonisation hollandaise au Cap lui apparaissant, par exemple, comme supérieure à d'autres formes de colonisation, et notamment à la colonisation française. En troisième lieu, l'analyse de la « fabrication » et du façonnement de l'image de soi de Bernardin de Saint-Pierre – S. Davies utilise dans ce contexte le terme de *brand* (p. 262) qui provient du domaine du marketing – et de ses relations avec son public reflétées en particulier à travers une abondante correspondance avec ses lecteurs et lectrices, apporte une dimension particulièrement neuve et éclairante. Se considérant en marge des cercles savants et des académies de l'Ancien Régime, et se dépeignant volontairement, à l'exemple de Rousseau, comme un « solitaire » et un « sage » fuyant la société, Bernardin de Saint-Pierre apparaît en même temps, à travers les analyses de S. Davies, comme un auteur très professionnel qui parvient à vivre de sa plume et à remporter, avec habileté et intelligence, un succès fulgurant sur le marché du livre et auprès du public de son époque.

Cet ouvrage représente une contribution majeure et importante à la connaissance de la biographie et de l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre dans leur diversité et leurs cheminements. Il est bien documenté et précis et il réussit à allier avec brio l'analyse de la trajectoire biographique de l'auteur avec les multiples ramifications de son œuvre. Cependant, notamment dans l'introduction, on aurait souhaité un style d'argumentation et de présentation plus concis et plus incisif, et moins de citations qui surchargent parfois le texte ; et aussi trouver à la fin des différents chapitres des développements

conclusifs plus étoffés. Mais dans l'ensemble, il s'agit d'un ouvrage important, enrichissant un champ d'étude déjà profondément renouvelé au cours de ces deux dernières décennies, grâce notamment à la publication de la correspondance de Bernardin de Saint-Pierre dans *Electronic Enlightenment* dont la présente étude tire un large profit.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

Beya Dhraïef, Éric Négrel, Jennifer Ruimi (dir.), *Théâtre et charlatans dans l'Europe moderne*, postface de Jean-Paul Sermain, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2018.

Ce très riche volume, dédié à la mémoire de Martine de Rougemont, aborde selon un large spectre historique (du Moyen Âge au 19^e siècle) et géographique (France, Angleterre, Italie et Espagne) les liens entre médecine empirique et arts du spectacle à travers la figure protéiforme du charlatan imposteur et séducteur au sens large. La diversité des approches pluridisciplinaires (littérature, histoire et arts plastiques), des époques et des angles de vue, trouve sa raison d'être dans un soin particulier apporté à l'architecture du volume divisé en quatre parties, neuf chapitres et vingt-cinq articles rassemblés selon une problématique rigoureuse.

La première partie « Du *triacleur* (ou vendeur de thériaque) au bonimenteur » fait le point grâce aux travaux de Jelle Koopmans, Pierre Baron et François Rémond sur les problèmes de terminologie (charlatan qui fait du théâtre ou comédien contre-faisant le charlatan), de formes littéraires ou non (boniment ou monologue), pour montrer progressivement l'ascension du *triacleur* performant, étudier les techniques de vente dans les spectacles de rue, l'arrivée de la musique à partir de 1574 et les raffinements apportés par les marchands d'orviétan opérant en duo farcesque entre savant et bouffon ou capitan et serviteur facétieux. Trois communications de Jean-François Lattarico, Cécile Berger et Agnès Curel complètent cette partie en étudiant respectivement la réception et les polémiques de ces pratiques à travers des points de vue apparemment éloignés, mais convergents (celui du jésuite Ottonelli dans sa somme sur le bon usage d'un théâtre moral 1646-1652 qui n'oublie pas le cas du charlatan, la figure de Tristano Martinelli, arlequin, agent diplomatique entre La France, les Médicis et les Gonzague de Mantoue, porté au théâtre par Andreini dans *Lo Schivetto*) jusqu'à la récupération pittoresque au 19^e siècle par Victor Fournel de ces figures classées dans les cris de Paris et la grande famille des saltimbanques.

La deuxième partie, « La médecine empirique vue par les arts de la scène », décline trois approches complémentaires de figuration, parodies et paradoxes. M.-A. Katritzky étudie la riche iconographie de la version apocryphe de l'achat d'onguents par les Saintes Femmes en route vers le tombeau du Christ ; Patrick Dandrey soulève les questions de l'imposture involontaire, de l'autosuggestion et des prédictions mensongères à la lueur des comédies de Molière et des travaux de Thomas Sydenham sur l'hy-

pocondrie et l'hystérie, riches de développements futurs ; enfin Christelle Bahier-Porte étudie les charlatans sur les scènes de la Comédie-Italienne et des théâtres de la Foire, coulés dans la mode de la « revue », liés à une intrigue amoureuse de mystification, mais aussi à une revendication de la nature et de l'hédonisme contre la prescription et l'interdit, y compris métaphorique, durant la guerre des théâtres. Bertrand Porot et Flora Mele s'attachent respectivement au traitement parodique du charlatan dans *L'Amour charlatan* de Dancourt sur une musique de Gillier (1701) et dans *L'Empirique* de Favart (1743). Jennifer Ruimi montre comment les figures d'opérateurs – vrais ou faux – se multiplient sur les scènes privées et rivalisent de techniques rhétoriques proches d'un moderne *performer*. Une date charnière se dégage, celle de la pièce de Mercier, *Le Charlatan ou le docteur Sacroton* (1780) présentée par Martine de Rougemont comme une pièce pivot dans l'œuvre théâtrale de Mercier, étudiée dans une perspective comparatiste (entre autres avec *La Brouette du vinaigrier* et le *Paradoxe* de Diderot).

La troisième partie, « Les grands charlatans de l'histoire, personnages de fiction », regroupe cinq articles portant sur des figures historiques agissant dans différentes sphères d'activité et immortalisées par des écrits de nature diverse. Sophie Vasset s'intéresse à John Woodward accusé de charlatanisme au sein des professions de santé qui se redéfinissent en Angleterre au 18^e siècle et qui se trouve mêlé à des controverses portant entre autres sur le déluge et la variole. Daniel Droixhe étudie comment *Les Docteurs modernes* de Jean-Baptiste Radé et Pierre-Yves Baré (1784), par ses références précises au mesmérisme et le brouillage des comportements, s'insère dans la guerre pamphlétaire que se livrent les pro- et anti-mesmériens. Étienne Leterrier montre comment les pièces de Goethe, de Natale Roviglio et de Catherine II de Russie mettant en scène Cagliostro, avant Dumas et Joseph Balsamo, orientent le portrait vers celui d'un homme du peuple symbole d'ascension sociale, visionnaire et esthétiquement organisateur de cérémonials. Deux articles mettent en lumière principalement à travers des écrits mémoriels la perception de deux « charlatans » modernes, Vitali et Casanova. Constance Jori étudie à travers Marmontel la présentation de Vitali, rencontré en 1720 et 1733, qui eut une carrière médicale, fut charlatan itinérant, imprésario, dramaturge plagiaire et rédigea un texte de réhabilitation... Sophie Rothé démontre comment Casanova construit son personnage et ses mémoires en tant que charlatan et mage par ses artifices scéniques de costumes et de mises en scène comme par ses mensonges biographiques et ses prétendues prophéties.

La quatrième et dernière partie, « Les mille visages de l'imposture : théâtralité et critique sociale » ouvre l'éventail des représentations et de leurs significations sociales et politiques. Goulven Oiry étudie un riche corpus théâtral de comédies entre 1550 et 1650, dont des pièces de Rotrou et de Pierre Corneille, présentant une galerie de manipulateurs dans une perspective comparatiste avec le personnel comique tradi-

tionnel dont la figure du soldat fanfaron. Blandine Daguerre se focalise sur la figure de l'aubergiste Juan dans *El Pasajero* (1617) de Suárez de Figueroa, personnage secondaire certes, mais archétype du faux héros, entre mensonge et une certaine forme de bienveillance, qui le distingue de la charlatanerie aristocratique. Isabel Ibañez étudie, dans la série de la *donna arrojada*, le personnage de Doña Jerónima (*El Amor médico* de Tirso de Molina), incarné par une actrice remarquable dans un rôle dramaturgiquement et idéologiquement fondamental avec neuf changements d'identité. Un net passage du social au politique se dessine dans les trois derniers articles du volume. Éric Négrel démontre à travers la pratique scénique du charivari reprise par Dancourt et Fatouville comment ce scénario mythico-rituel issu d'un symbolisme primitif uni à l'intrigue conduit à une distorsion burlesque du monde et de ses mutations. Sabine Chaouche, à travers les charlatans de salon, chevaliers d'industrie, hâbleurs cyniques et meneurs de jeu chez Regnard, souligne au-delà de la toute-puissance de l'argent, comment se fait jour une normalité amoralisée, propice à la comédie cynique. Karine Bénac-Giroux démontre l'existence de deux types des charlatans chez Boissy : ceux qui trompent par amour et ceux qui abusent l'objet même de leur sentiment notamment dans *L'Époux par supercherie*, une pièce étonnante d'équivoque, voire de cynisme. Enfin, Claire Trévien déplace les corpus d'étude vers l'iconographie révolutionnaire autour des estampes qui pratiquent la levée des masques et la dénonciation des hypocrisies aristocratiques et ministérielles (Necker), au fil des événements qui s'enchaînent.

Encadré par une belle introduction de Beya Dhraïef et une postface de Jean-Paul Sermain, qui souligne la capacité du charlatan à proposer conjointement une pharmacie et une fête théâtrale, ce qui explique son succès intemporel, ce volume, complété par une riche bibliographie classée, un index des noms propres et une table des illustrations, offre un passionnant voyage à travers les « transformations ontologiquement théâtrales » des charlatans, dont cette recension ne peut donner qu'un aperçu.

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

Florence Dujour, *Le Fil de Marianne. Narrer au féminin, de Villedieu à Diderot*, préface d'Arlette Farge, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2021.

L'A. présente une enquête sur la voix féminine telle qu'elle a été transcrite, appréhendée, inventée par les romancières, les conteuses et leurs homologues masculins, à partir de la seconde moitié du 17^e siècle. Que fait-on dire aux femmes, quel discours *peut-on* leur faire tenir, quelle image les héroïnes narratrices donnent-elles de leur sexe ? Le but est de comprendre comment dans le roman s'invente une voix féminine, en étudiant les spécificités de la représentation littéraire des femmes, tout en écartant

l'idée reçue qu'il existerait « par essence » une écriture féminine. Le roman matriciel de cette réflexion est *La Vie de Marianne*, à partir duquel l'A. opère une remontée vers l'origine des genres narratifs connotés comme féminins (romans-mémoires au féminin, contes de fées, romans épistolaires). Ce *Fil de Marianne* tisse ainsi une double trame : une partie est consacrée à l'héritage des voix et des genres féminins légués aux écrivains des Lumières ; une seconde à l'usage de la voix féminine au 18^e siècle, croisant les œuvres de Marivaux, Diderot et Rousseau autour de cette question : que signifie écrire comme une femme ?

Plusieurs images et domaines de la féminité émergent à la fin du 17^e siècle, comme la femme galante ou scandaleuse (Henriette-Sylvie de Molière chez Villedieu, la comtesse de *** chez Murat), la victime des hommes et de la passion (Mariana la religieuse portugaise). L'écriture épistolaire, l'invention du conte de fées et des romans mondains accompagnent la transformation de la narration à la première personne et l'émergence du roman-mémoires (évolution analysée dans l'ouvrage fondateur de René Démoris). Les lettres de la marquise de Sévigné et celles, fictives, de la *Religieuse portugaise*, sont envisagées comme des repères formels, stylistiques et idéologiques déterminant plusieurs constantes attachées à « l'écriture de femme » (émotion, naturel, négligence, badinage, liberté formelle). Les contes de fées (de d'Aulnoy ou L'Héritier) contribuent, tout comme les romans mondains de Mmes Durand et de Murat (*Les Petits soupers*, *Le Voyage de campagne*), à la construction de ces voix féminines qui tiennent à distance les prétentions masculines et définissent un nouvel univers domestique. Sous couvert d'une apparente légèreté qui permet d'enrober leurs aspects subversifs, ces productions littéraires sont l'expression d'une liberté féminine compensatoire de leur situation conjugale et juridique. La dérision des codes, la parodie, l'humour et la badinerie trouvent un terrain d'élection dans les romans-mémoires féminins. Une place notable est accordée aux *Mémoires de la Comtesse de M**** de Mme de Murat (où l'intrigue repose sur la question de la séparation des époux), à côté des *Mémoires d'Henriette-Sylvie de Molière* de Mme de Villedieu, mieux connus depuis une vingtaine d'années. L'étude de ce « romanesque au féminin » s'inscrit aussi dans une perspective socio-historique : le rapport à l'argent, à la tutelle parentale, la question du divorce, sont autant de thèmes pris en charge par ces romancières autonomes et hardies (Courtitz et Challe les traitent également au début du 18^e siècle), mais qui seront progressivement minorés par les romanciers des Lumières. Raconter au féminin à la fin du 17^e siècle, c'est aborder des sujets neufs liés au statut de la femme (matrimonial, juridique et politique).

La seconde partie croise de manière originale trois romans qui transmettent la voix de femmes d'exception : *La Vie de Marianne*, *La Nouvelle Héloïse* et *La Religieuse*. L'attention au moi privé, constante dans la pratique épistolaire de Sévigné, est soutenue ici par des réflexions philosophiques tenues par les narratrices. La voix

féminine touche alors directement à des domaines de pouvoir masculin comme le savoir ou l'économie. La narration au féminin fait entrer dans le champ du romanesque des éléments de pouvoir, d'ascendant (de Marianne, Julie et Suzanne) peu représentés auparavant. L'héritage marivaudien est perceptible dans le traitement du personnage de Suzanne comme dans les lettres de Claire. Le dispositif dialogique favorisé par l'épistolarité met en valeur la « coquetterie » de Marianne et sa profonde stratégie. Marivaux a dissocié très tôt le féminin de la femme, comme l'a noté Spitzer qui voit dans *Marianne* une « glorification du principe féminin dans la pensée humaine ». Le roman connaît des imitations (répertoriées par Annie Rivara dans *Les Sœurs de Marianne*) mais finalement assez peu d'héritières (avant la figure d'Amiel chez Stendhal) capables de développer une réflexion à portée philosophique et anthropologique. Cette faculté réflexive appliquée au sentiment est commune aux figures de Julie, Claire et Suzanne. Celle-ci est traitée par Diderot comme un « personnage ventriloque » inspiré par Marianne et Tervire, comme le prouvent les variations thématiques commentées par l'A.

Le Fil de Marianne révisé ainsi certains mythes persistants sur l'image de la femme qui écrit, associée jadis par les partisans des Anciens comme La Bruyère au babil, à l'humeur, au caprice, au mieux à une connaissance intuitive du sentiment. On cesse de rééditer Desjardins-Villedieu après 1750 : les romancières et mémorialistes de la fin du 17^e siècle sont rejetées par les Lumières, à cause du défi qu'elles ont lancé à l'esprit de sérieux, et de l'exigence de moralisation qui s'empare du roman après 1760. « Avec l'assourdissement de la voix féminine, c'est une certaine liberté qui disparaît », constate l'A. (p. 555) qui nous fait redécouvrir avec bonheur un corpus essentiel.

Érik LEBORGNE

Lynn Festa, *Fiction without Humanity. Person, Animal, Thing in Early Enlightenment Literature and Culture*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2019, ill. n. & b.

L'ambition de ce livre dépasse largement la volonté de recenser et analyser des ouvrages de fiction mettant en scène des non humains comme pourrait le faire croire le titre : il s'agit de montrer comment la fiction tente de définir l'humanité et de construire un lecteur particulier, celui qui sera capable de se livrer à une lecture qualifiée parfois par l'auteur de « zoomorphique ».

Définir l'humanité, c'est sortir de la tautologie qui dit qu'est humain ce qui est propre à l'humanité, en examinant comment l'humanité peut se définir par rapport à ce qui n'est pas elle : objets, animaux et même autres humains (voir les réflexions de Locke sur le *Changeling* dans son *Essai sur l'entendement humain*). C'est aussi tenter de définir une théorie de la chose (objet, machine...) et une théorie de l'animal, qui s'enrichiraient l'une l'autre. Sciences et arts y concourent. À travers les expériences

de Hooke (*Micrographia*, 1665), le monde animal s'est élargi. À travers la mode de l'énigme, l'anthropomorphisme s'étend à toutes sortes d'entités non humaines. À travers le genre de la fable, on adopte des perspectives autres. Étudiant les fables animalières et les traductions et imitations d'Ésope dans les domaines français et anglais, L. Festa montre quelles définitions de l'humain proposent les animaux anthropomorphes, et comment la fable, en tant que genre, tente de produire de l'humanité chez son lecteur. La fable met en place un processus de « lecture zoomorphique » (p. 182) et elle enseigne mieux ainsi, par le fait que le précepteur n'est pas un humain (abbé Batteux). Enfin, la fable propose un catalogue infini de possibles (Paul de Man) au lieu d'enfermer dans des définitions : « in inciting us to find that image, fables offer us a glimpse of something other than ourselves as we are already known to be, presenting us with, in every sense, an impossibly hard act to follow ».

La dernière partie s'attache au roman à travers *Robinson Crusoe*, en soulignant le paradoxe qu'il y a à prendre comme exemple dans le cadre de ce projet une œuvre qui met en avant l'individualisme : l'unité du roman dépend-elle d'un point de vue unique, anthropocentrique ou peut-elle s'en affranchir ? Reprenant l'invitation d'Heather Keenleyside qui propose de considérer Robinson comme une personnification allégorique (L'Homme) plutôt que comme un humain exemplaire (un parmi les hommes), L. Festa ajoute qu'il faut aussi lire à travers lui, par ses yeux : « The novel realizes – makes real – its concept of humanity both through its descriptions, which single out those properties of objects that answer to human needs, and through the focalisation of these descriptions through our first-person protagonist. Like the microscope, the riddle, the fable and the bird's eye view, *Robinson Crusoe* serves as a device for adjudicating perspective, its realism a function of alignment (or not) with a human vantage » (p. 221). C'est un ouvrage dense, foisonnant, sur un sujet original, qui arrive à faire converger des approches philosophiques, scientifiques, artistiques et littéraires autour de la grande question de l'homme, au siècle des débuts de l'anthropologie.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

Ulla Kölving (dir.), *Entente culturelle. L'Europe des correspondances littéraires*, Ferney-Voltaire, Centre International d'étude du XVIII^e siècle, 2021.

Cet ouvrage collectif propose une synthèse utile aux travaux consacrés depuis de nombreuses années à une forme originale de communication littéraire largement développée au 18^e siècle. La « Correspondance littéraire » manuscrite se distingue des très nombreuses « nouvelles à la main », périodiques généralistes anonymes dépourvus d'autorisation légale et diffusés sous abonnement par voie postale, même si ces dernières peuvent traiter incidemment de littérature comme un autre *Mercur*. Les « correspondances littéraires » ont longtemps été presque limitées dans la recherche

par celle de Melchior Grimm, plus tard publiée, avant que les enquêtes de Jochen Schlobach, en particulier, en aient révélé la diversité dans les archives européennes. Elles divergent fondamentalement de leurs cousines, les « nouvelles », par le statut de leur auteur, non pas un journaliste autoproclamé, et sans autre réputation, en quête de tirage maximum, mais un écrivain déclaré plus ou moins réputé, statut qui en justifie la légitimité et la diffusion intime ou réservée. Dans cette perspective, Henri Duranton publie en annexe une « Bibliographie provisoire des correspondances littéraires : des formes pures aux marges ». Les divers articles du volume, fruits d'un colloque tenu à Liège en 2014, voient dans ces productions un nouvel exemple de ce modèle d'Europe des Lumières inventé et développé au cours du siècle en marge de la francophonie culturelle. Grimm y a évidemment sa large part, comme créateur, puis Meister, d'un véritable réseau européen d'« entente culturelle » (U. Kølving) et surtout avec la Russie (S. Karp), par son intérêt consacré à la création théâtrale (B. Ferrier), par la présence de Diderot dans ses « salons » (K. Bartha-Kovács) et par une utile coloration politique (F. Tilkin), outre une correspondance inédite de ce dernier type ici reproduite (U. Kølving), ce qui ne manqua pas à ces productions manuscrites réservées d'inspirer, voire d'être pillées par la presse imprimée (S. Géhanne-Gavoty). Moins illustres, on trouve une liste de « correspondances littéraires » alors produites par Mme d'Épinay (M. Caron), Mailliet-Duclairon (B. Ferrier), La Harpe imprimé à l'époque (P. Zaborov), Blin de Sainmore (K. Goltsova, E. Lebedeva), Du Pont de Nemours (T. Carvalho) ou de Morand (R. Jomand-Baudry), le tout signalant la nette importance de ces échanges avec la Russie de Catherine II, protectrice de Grimm. Certaines de ces « correspondances » ont déjà été publiées, en particulier dans une importante collection de la librairie Champion-Slatkine. D'autres se préparent.

François MOUREAU

Huguette Krief, *Le Métis révolutionnaire. Barbault-Royer, homme de lettres et voyageur engagé*, Paris, Classiques Garnier, « Géographies du monde », 2021.

H. Krief poursuit avec ténacité l'étude du roman de l'époque révolutionnaire et la résurrection des oubliés de l'Histoire. Après l'impressionnant *Dictionnaire des femmes des Lumières* avec Valérie André, elle offre une monographie sur un « sang mêlé », entré parallèlement en littérature et en Révolution. Il naît le 24 mars 1767 à bord du *Dauphin*, en rade de Cadix. Ses parents sont respectivement maître d'hôtel et femme de chambre de Pierre Poivre en route vers l'île de France, l'actuelle île Maurice. Son père est blanc et sa mère d'origine indienne. Il se trouve selon la terminologie d'époque « libre de couleur ». Après une enfance dans les îles, il suit un cursus fort classique dans un collège du Quartier latin et marque sa métamorphose révolutionnaire en changeant son nom de baptême Pierre-François Barbeau en un Barbault-Royer, influencé sans doute par le peintre et graveur de la Rome antique, Jean Barbault

(auquel les musées de Strasbourg ont consacré une exposition en 2010). Il trouve une place de fonctionnaire et compose *Craon ou les trois opprimés* (1791). Lesdits opprimés, attirés par l'appel de la liberté, sont un Russe, un Persan et un Africain. Il accompagne comme secrétaire le général Galbaud à Saint-Domingue où il découvre la complexité de la situation sociale et politique entre colons, petits blancs, métisses, affranchis et esclaves. De retour en France, on le trouve patriote militant à Rochefort, il donne brochures (*De la guerre contre l'Espagne, Essai politique sur les puissances navales*) et discours à la Société populaire de Rochefort. Il prend le virage thermidorien et publie un recueil de « nouvelles républicaines », *Les Loisirs de la Liberté* (an III). Trois nouvelles philosophiques, trois idylles et un voyage en Espagne encadrent la reprise de *Craon*, devenu *Félix ou les trois opprimés*. Huguette Krief situe ces diverses inspirations dans la production du temps qu'elle connaît bien. Une seconde mission mène Barbault-Royer à Saint-Domingue en compagnie de Julien Raimond, nommé commissaire civil aux Îles sous le vent. Il réclame justice pour les mulâtres et publie *Du gouvernement de Saint-Domingue* (an V-1796). Le Directoire le trouve pigiste dans un grand nombre de journaux et défenseur passionné des noirs des colonies. La raison, dit-il, doit effacer la « tache rendue sacrée » par les prêtres catholiques. En poste au ministère des Relations extérieures, il part en mission dans le Nord, en particulier les nouveaux départements des bords de la Lys, de l'Escaut et de la Meuse. Il en tire un *Voyage dans les départements du Nord*, encore militant (1800), s'apaise dans les *Pergamines ou les Tablettes* (1802) et se perd dans l'oubli. Il meurt en 1831. Une annexe fournit trente pages de lettres inédites et d'articles des années 1797-1799. H. Krief a fouillé des archives variées pour offrir ce portrait attachant d'un écrivain atypique. Il faut espérer que le livre ne pâtisse pas d'être perdu dans une collection de géographie.

Michel DELON

Charles Mazouer, *La Transcendance dans le théâtre français. Tome I. De l'origine aux Lumières*, Paris, Honoré Champion, coll. « Convergences », 2021.

Spécialiste du théâtre, du Moyen Âge au 17^e siècle, Charles Mazouer a souvent montré son intérêt pour la question religieuse. Il a donné des études portant sur le théâtre classique et le christianisme, notamment en liaison avec le sentiment tragique et le providentialisme judéo-chrétien, mais aussi sur le théâtre du premier 20^e siècle (Péguy, Claudel, Mauriac). Il n'est donc pas étonnant de voir l'auteur se pencher ici sur la difficile, mais centrale, question de la transcendance. Avec l'érudition sans faille qu'on lui connaît, le souci de la méthode et de la clarté, il propose dans ce premier volet du diptyque annoncé, un parcours allant du mystère médiéval au mélodrame de la Révolution française, ponctué de jalons, auteurs phares ou œuvres clés, dont l'étude interrompt momentanément le développement chronologique.

Qu'entendre par le mot de *transcendance* ? « Quelque chose d'extérieur à l'homme et au monde, les dépassant infiniment et les surplombant, s'impose à la finitude humaine, la déborde, avec quoi le mortel doit s'arranger » (p. 10). Dès la deuxième page, voilà la définition posée. Mais la transcendance n'a pas qu'un visage. À chaque état de la civilisation, elle emprunte ses traits à la culture religieuse dominante : la Nécessité des Grecs se distingue de la Providence chrétienne. À la Fatalité indifférente au sort des mortels se substitue une Bienveillance universelle, de sorte que se met en place un échange : l'homme n'est plus seul, il peut en appeler à Dieu et s'en faire entendre. Avec le 17^e siècle apparaît un troisième visage : le système des passions, que les moralistes et les médecins ont mis en place, concentre le jeu des intérêts, de l'histoire, de la politique. Ce déplacement de la verticalité vers l'horizontalité n'est pas déployé au siècle suivant. Le 18^e siècle, qui occupe tout de même 1/5^e de l'ouvrage, ne réserve à la transcendance qu'une place minimale. « Parfois présente et authentiquement évoquée, elle est aussi contestée, dégradée, faussée et réduite, reléguée, ignorée et évacuée » (p. 314).

L'abbé Du Bos admet la présence du Ciel et de ses avatars dans la tragédie. Les criminels ont irrité les dieux, ils méritent un juste châtiment. Mais l'aveugle fatalité révolte les esprits, de Fontenelle à Houdar de la Motte : de quoi Œdipe est-il au fond coupable ? Dans *Le Fils naturel*, Diderot fait dire à Dorval que « les dieux de la fable » et les « oracles » ne sont plus de saison. Comment peut-on encore y croire ? Mercier lui emboîte le pas en 1773 : le « dogme de la fatalité » s'est démonétisé. Les hommes ont libéré l'homme du « joug d'airain » qui lui faisait courber la tête. Beaumarchais s'indigne aussi de la passivité des héros tragiques, « aveugles instruments de la colère ou de la fantaisie de ces dieux » (*Essai sur le genre dramatique sérieux*). Au mystère insondable de l'aveugle fatalité s'est substitué le mystère non moins insondable de la complexité humaine : c'est du dedans de l'homme que peuvent s'expliquer les décisions qui le mènent à son bonheur ou à sa perte, et qui en fin de compte réalisent son destin. Marmontel, qui voit en Corneille l'introducteur sur la scène du conflit personnel, met en avant les passions comme premier mobile du théâtre.

Parmi les auteurs analysés, Voltaire se taille la part du lion (20 p.), loin devant son rival Crébillon (3 p.). Des analyses de *Zaïre*, *Alzire* et *Mahomet* sont proposées. Lemierre, Beaumarchais et Mercier sont vus, mais au pas de course. Baculard, Monvel et Chénier illustrent la partie révolutionnaire, à l'enseigne du mélodrame et de la lutte contre le fanatisme religieux. Ce ne sont, prévient l'auteur, que « quelques notations » (p. 373). La tragédie du 18^e siècle reste tributaire de l'âge classique et n'en renouvelle pas les enjeux. Dès lors le problème de la transcendance se pose dans les mêmes termes. Comme ses devanciers, Voltaire procède à la critique méthodique de la transcendance antique, qui symbolise pour lui l'esprit de la tragédie grecque. Parallèlement il instruit le procès de la religion chrétienne en dénonçant l'influence pernicieuse des

prêtres. *Œdipe* met en cause les deux formes de transcendance, et met l'homme selon la nature au centre du jeu.

Ce magistral exposé, malgré les inévitables raccourcis, propose une vivifiante synthèse, toujours riche de suggestions et d'invitations à poursuivre la réflexion, à affiner ou préciser tel point ou telle analyse. On pourra toutefois regretter qu'il soit essentiellement question de la transcendance divine, et fort peu de la transcendance du sujet. Malgré les références à saint Augustin et à Pascal, la transcendance n'est pas vue comme source des élans vitaux ou du dynamisme de l'être. Cette perspective aurait pourtant permis d'inclure dans le corpus des pièces et des auteurs qui n'y sont pas, comme Marivaux ou Destouches. Nous songeons notamment aux travaux de Karine Bénac-Giroux, mais aussi à la lecture de metteurs en scène comme Jacques Lassalle, qui a insisté sur la « transcendance en creux » du théâtre de Marivaux. Henri Gouhier, dont le patronage est invoqué en ouverture, et plusieurs fois cité au cours des chapitres qui suivent, prend pourtant largement en compte l'effet opéré par la transcendance, dans l'ordre des existences individuelles comme dans l'ordre social. Le spectateur fait communion autour de l'action représentée. Le religieux descend alors des tréteaux pour exercer son action transformante dans le public. Ces considérations trouveront sans doute leur place dans le volume II de cette passionnante histoire.

Nicolas BRUCKER

Sylvain Menant, *Voltaire et son lecteur. Essai sur la séduction littéraire*, Genève, Droz, coll. « Bibliothèque des Lumières », 2021.

Sylvain Menant voltairise invite à voltairiser avec lui le lecteur profane (même si l'on peut douter qu'un tel lecteur fréquente la « Bibliothèque des Lumières » de Droz, à moins qu'il ne s'agisse d'un étudiant qui, bien inspiré, se sera rendu en bibliothèque), et le voltairiste qui aura plaisir à parcourir Voltaire souvent cité et envisagé de bout en bout (à l'exception de la production dramatique). L'auteur s'attache dans cet « essai » à montrer comment Voltaire s'efforce de « conquérir l'esprit et le cœur » de ceux qu'il envisage comme ses lecteurs (p. 138), essentiellement cette frange lectrice que représente la noblesse et qui n'est pas également convaincue par la philosophie voltairienne. Voltaire déploie à son intention plusieurs techniques propres à simplifier son discours (phrase simple, parataxe, chapitrage, etc.). Il pratique en outre une poétique conciliatrice qui procède en alternant ce qui plaît et déplaît : il se conforme aux règles et usages, ou les heurte ; il conjugue scepticisme de bon ton et conservatisme social. Son écriture porte les traces de cette attention constante au « lecteur caché » (p. 17) qu'il cherche à satisfaire en devançant au mieux ses attentes. À la manière de Voltaire dont il analyse les buts et les moyens, S. Menant conduit le lecteur des représentations communes à une lecture fine de la production littéraire de l'écrivain ; on dirait « d'un homme qu'il narre sous la cheminée » (La Beaumelle, p. 113).

L'ouvrage est formé de quinze chapitres, de nature variée autorisant une lecture discontinue. Ils peuvent en effet porter sur une œuvre en particulier (ainsi, du chapitre « Un traité pour des lecteurs intolérants » qui envisage sous cet angle le *Traité sur la tolérance* d'un Voltaire sectateur de l'indifférence religieuse, ou de cet autre intitulé « L'écrivain et sa clientèle dans le *Portatif* »). L'objet du chapitre peut aussi être transversal (par exemple, « Attirantes libertés de l'allégorie », « Fascination des grands hommes », « Plaire aux dames »).

Le deuxième chapitre, « Les lecteurs du premier Voltaire », forme une entrée de choix pour (re)découvrir un Voltaire versificateur de poésies de circonstance, de contes en vers, de *La Henriade* surtout, textes toujours adressés, au moins dans l'implicite. Ces lecteurs, « bifrons » (p. 36), manifestent aussi les « attentes du lecteur baroque » (chap. III) que Voltaire flatte par son attention au détail et par les irrégularités poétiques qu'il s'autorise. Les œuvres historiques font l'objet de développements nourris dont la matière est répartie sur plusieurs chapitres. S. Menant détaille ainsi les traits de style saillants de l'« esthétique du contraste » (p. 69), qui se manifeste dans l'expression comme dans la composition de l'*Essai sur les mœurs*. Il contextualise ces écritures historiques pour apprécier la nature des écarts. Ainsi l'originalité du siècle de Louis XIV tient-elle aux voies de la conversation polie que choisit Voltaire, causeur qui fait montre de bel esprit en développant des portraits et des anecdotes goûtés dans tous les cercles. L'œuvre de Voltaire serait ainsi marquée du coin de cet « esprit Mortemart » qui l'impressionna jeune et qu'il rechercha constamment (p. 91-92). Un autre chapitre offre une relecture de *Candide* d'après ce qu'en a écrit Voltaire à ses correspondants et d'après l'étude des corrections apportées par Voltaire au manuscrit de 1758 pour concevoir le « *Candide* renforcé » de 1761. C'est faire du conte de Voltaire un « texte évolutif » (p. 129) accordé à l'horizon d'attente au gré duquel il évolue. Signalons encore la magistrale synthèse qui décline les thématiques du *Traité sur la tolérance* propres à chaque groupe de lecteurs (« Pour ce lecteur respectueux des institutions monarchiques, il joue la confiance dans la monarchie moderne », p. 139, etc.) ; les stimulantes analyses sur le modèle de la prédication sacrée à l'œuvre dans le *Dictionnaire philosophique* (p. 180-182) ; le quinzième chapitre (« Séducteur d'autrefois, lecteurs d'aujourd'hui ») qui confronte les lecteurs de Voltaire et les néolecteurs d'un 21^e siècle qui n'ont pas en partage les références antiques, le goût du vers, celui de la conversation, la culture militaire, l'esprit de caste des élites cultivées.

On peut reprocher à cet essai le caractère orienté des références : S. Menant réfère fréquemment à S. Menant. C'est occulter en partie d'autres pans de la recherche voltairiste, option regrettable dans un essai global sur les tactiques de la séduction voltairienne en vers comme en prose, recevable si cet essai est un testament littéraire de l'auteur, enseignant de haute tenue, devenu un voltairiste de renom à la suite d'un « malaise juvénile » (p. 12) et de rencontres fortuites – le « préambule » et la « conclu-

sion » suggèrent que le livre peut être lu comme l'aboutissement d'un cheminement critique. Cet ouvrage n'en reste pas moins un précieux précis de lecture de Voltaire (un *Companion to Voltaire* sur le modèle anglais, avec index et bibliographie) qui dégage sa « marque de fabrique » (p. 14), mais aussi un ouvrage qui fourmille de vues transversales sur les genres ou les formes littéraires (la conversation, le portrait, l'allégorie, le conte, la satire...), sur l'histoire sociale, sur ce qui fait le plaisir du texte. Il est écrit à la manière du maître, maniant, dans un style alerte et sans lourdeur, une formidable érudition.

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Alain Montandon, *Mélusine et Barbe-Bleue. Essai de sociopoétique*, Paris, Honoré Champion, 2018.

L'essai de sociopoétique d'Alain Montandon intitulé *Mélusine et Barbe-Bleue* nous invite à découvrir ou redécouvrir ces deux figures mythiques qui n'ont de cesse de nourrir la littérature et l'imaginaire des écrivains. L'approche comparatiste et diachronique adoptée par le critique permet de faire émerger les mythes fondamentaux inhérents à chaque récit pour mieux mettre en exergue les variations apportées par les réécritures. Les analyses pointues d'Alain Montandon soulignent ainsi l'ancrage de chaque écriture palimpseste dans la situation d'énonciation qui la produit. Chaque version du mythe est le reflet de son époque dont elle met en lumière les valeurs sociales, politiques, culturelles et historiques. Si les deux mythes se croisent peu au sein des œuvres littéraires, les analogies entre les deux récits invitent à leur mise en parallèle, ne serait-ce que parce que l'histoire de Mélusine comme celle de Barbe-Bleue intègrent la représentation de l'Autre ou met en scène la transgression scopique.

La première partie de l'essai est consacrée à Mélusine (p. 19-167). Les hypotextes médiévaux (notamment les récits de Jean d'Arras et de Coudrette) ont fixé les contours du mythe mélusien narrant comment l'union d'un humain et d'un être surnaturel a permis l'avènement d'une noble lignée. Le folklore médiéval participe ainsi à la valorisation des ancêtres tout en fixant une image de la femme génitrice et mère attentive qui est entièrement dévouée à l'éducation des enfants. Reléguée dans l'ombre pendant quelques siècles, la figure de Mélusine revient au premier plan sous la plume des écrivains romantiques. Goethe, Brentano, Nerval réinvestissent le mythe, parfois avec une certaine distance parodique. Rapprochée des naïades, de la nature, d'Ève, Mélusine est tantôt idéalisée pour incarner l'idéal féminin ou le paradis perdu, tantôt noircie pour représenter la femme fatale, dangereuse, perverse. Si cette femme mélusienne croqueuse d'hommes apparaît dans les fictions de Balzac ou de Barbey d'Aurévilly, c'est sans conteste sous la plume de Zola qu'elle s'incarne le plus fortement dans le personnage de Nana auquel Alain Montandon consacre de belles analyses (p. 85-102). Aux 20^e et 21^e siècles, la figure polymorphe de Mélusine est investie par de nouvelles

idéologies. Entre désir et rêve, elle devient l'une des incarnations de l'archétype féminin mis en exergue par les surréalistes, et dans *Arcane 17*, Breton donne ainsi de Mélusine une image positive de la femme médiatrice entre l'homme et la nature. Ce lien fondamental entre Mélusine et la nature propulse inévitablement la fée médiévale au rang d'emblème postmoderne d'une nature souffrante voire mourante, malmenée par l'homme et la société de consommation. Alain Montandon consacre de belles pages à cette actualisation de la figure mélusienne, notamment en étudiant le roman écologique de Marie de La Montlueli : *Mélusine des dévritus* (p. 163-165).

Après l'étude de la figure de Mélusine et celle des variations du mythe du Moyen Âge à nos jours, l'essayiste s'intéresse à la figure masculine de Barbe-Bleue à laquelle il consacre la deuxième partie (p. 169-318). Nul besoin cependant de remonter à l'ère médiévale pour poser les origines de ce mythe car, selon le critique, même s'il existe des versions orales antérieures aux *Contes de ma mère l'Oye* (1697), c'est bel et bien Perrault qui a fixé les contours de la figure originelle de Barbe-Bleue. Avec ce conte, ce sont initialement les relations conjugales, la puissance patriarcale mais aussi la curiosité et la désobéissance qui sont mises en scène et questionnées. Pourtant, ce n'est pas sous cet angle que Frédéric II lit *Barbe-Bleue* lorsqu'il écrit ses *Commentaires apostoliques et théologiques sur les saintes prophéties de l'auteur sacré de Barbe-Bleue*. Pastichant le style des docteurs *es* théologie, il commente le conte comme s'il s'agissait d'une parabole où Barbe-Bleue incarnerait le diable. Ce faisant, il sous-entend que la Bible est à mettre sur le même plan que les contes pour enfants. D'autres réécritures voient également le jour au 18^e siècle comme l'adaptation pour l'opéra réalisée par André Grety et Michel-Jean Sedaine qui a pour titre *Raoul Barbe-Bleue*. Offenbach, Maeterlinck, Bartók leur emboîtent le pas et offrent des versions variées du conte qui oscillent entre la satire de l'opéra-bouffe d'Offenbach et les réécritures symboliques où le nom de la dernière épouse permet de superposer la figure terrible du conte de fées et les anciens mythes : *Ariane et Barbe-Bleue* de Maeterlinck rapproche inévitablement Barbe-Bleue du Minotaure tandis que la présence de Judith dans *Le château de Barbe-Bleue* de Bartók renvoie à un Barbe-Bleue-Holopherne. Si Barbe-Bleue se transforme parfois en une sorte de syncrétisme des figures terrifiantes héritées de la mythologie, il peut aussi se faire l'écho des préoccupations d'une époque ou de ses nouveaux modes de pensée. L'avènement du féminisme donne ainsi naissance à plusieurs réécritures du conte dont l'ambition est de dénoncer l'emprise sanguinaire des hommes sur les femmes. La vulgarisation des grandes théories de la psychanalyse mène à une réinterprétation du conte : soit le cabinet secret devient une métaphore de l'inconscient (voir par exemple le film de Fritz Lang, *The Secret Beyond the Door*), soit Barbe-Bleue est intériorisé, incarnant le désir de meurtre que chacun porte en soi. On aurait pu penser que la littérature de jeunesse contemporaine qui se plaît à tordre le cou aux stéréotypes (les dragons et les loups deviennent gentils, les ogres se font végétariens) aurait

également initié un toilettage en profondeur de la figure de Barbe-Bleue. Mais il n'en est rien. Même si l'on trouve des réécritures originales du conte, Barbe-Bleue reste une figure principalement associée à l'horreur. C'est sur cette conclusion que s'achève le riche panorama offert par l'essai *Mélusine et Barbe-Bleue* dans lequel Alain Montandon propose une approche intéressante de deux mythes littéraires qui, par le biais de leurs réécritures, n'ont cessé de renouveler le message qu'ils adressent au lecteur.

Nadège LANGBOUR

Paolo Panizzo, *Die heroische Moral des Nihilismus : Schiller und Alfieri*, Berlin u. Boston, Walter de Gruyter, Hallesche Beiträge zur europäischen Aufklärung 62, 2019.

Wilhelm Dilthey fut un des premiers à rapprocher Schiller et Alfieri en raison de la forme que revêtent chez eux tragique et histoire ; d'autres ont suivi, mais si quelques mises en perspectives partielles ont été tentées – comme l'essai de Carlo Cattaneo, figure importante du *risorgimento*, sur *Filippo* d'Alfieri et *Don Carlos* de Schiller (1846) ou la remarque de Benedetto Croce qui, qualifiant Alfieri de *Stürmer und Dränger* italien, le rapproche de l'avant-garde à laquelle se rattache Schiller –, on ne relève aucune tentative aboutie de parallèles systématiques

De fait, bien des traits les apparentent. Tous deux appartiennent aux Lumières « tardives » et sont influencés par Helvétius ; grands lecteurs de Plutarque et des Grecs, ils accueillent l'un et l'autre d'abord favorablement la Révolution française avant de s'en détourner. Tous deux sont perçus après leur mort comme poètes nationaux, un honneur qui leur est décerné dès 1818 dans la revue *Il conciliatore* par Silvio Pellico qui leur adjoint M.-J. Chénier, discernant dans ce rôle un trait d'évolution significatif du tragique de son temps. C'est, bien avant les mouvements qui s'organisent autour du centenaire de la naissance de Schiller en 1859, dans l'Italie du *risorgimento*, qu'une intense réception de son théâtre hors d'Allemagne s'amorce, avec une traduction de l'ensemble de son œuvre dramatique autour de 1820 qui inspirera bientôt les plus grands compositeurs d'opéras, Rossini, Donizetti puis surtout Verdi. On a pu dire que c'est en Italie que Schiller s'impose comme « auteur politique » (G. Bevilacqua). Néanmoins, si l'écrit *Della tirannide*, inspiré de Montesquieu (le tyran y est appelé « infrangi-legge ») et où Alfieri affirme que la noblesse est avec le clergé catholique un des « plus féroces et permanents soutiens de la tyrannie », paraît correspondre à l'avertissement « in tyrannos » de la première pièce de Schiller, leur pensée politique, leur rapport tant à l'aristocratie et au peuple qu'au républicanisme est complexe et contradictoire. Toutefois, ces convergences n'ont rien d'une influence de l'un sur l'autre. Alfieri a écrit toutes ses tragédies entre 1775 et 1787, et rien n'atteste que Schiller, dont trois drames seulement datent d'avant la Révolution, les autres, d'un régime de tragique différent, d'après 1800, ait lu Alfieri avant 1803. Les symétries n'en sont que

plus frappantes, et il n'est guère de drame achevé de Schiller qui n'ait son pendant dans le théâtre tragique d'Alfieri : ils ont consacré chacun une tragédie à une conjuration, *Fiesko* à Gênes (Schiller) et les *Pazzi* à Florence (Alfieri), un motif littéraire certes alors très en vogue ; une autre à un général au destin tragique qui vit dans le souvenir de son passé glorieux mais défunt, *Saul* (Alfieri), *Wallenstein* (Schiller) ; tous deux se sont intéressés à une révolte contre la tyrannie, *Bruto Secondo* et *Wilhelm Tell* ; tous deux ont écrit une pièce centrée sur Marie Stuart et ont porté aussi à la scène, avec *Filippo* et *Don Carlos*, l'absolutisme de fer et de sang qui s'installe à la cour d'Espagne. On peut ajouter les « frères ennemis », avec *Die Braut von Messina* et *Polinice*, ainsi que la *Virginia* d'Alfieri et la *Luise Millerin vs. Intrigue et amour* de Schiller qui transpose le thème de Virginia dans l'Allemagne de son temps.

Face à cette impressionnante liste de symétries, P. Panizzo soutient qu'il faut dépasser les études de motifs et analyser les deux œuvres « à partir de leur arrière-plan structurel commun » (p. 27), lequel n'est à ses yeux ni le politique, ni l'éthique d'inspiration néo-stoïcienne, mais l'esthétique : cette esthétique, que l'A. met en relation avec l'article LAIDEUR de l'*Encyclopédie*, détache le beau comme le laid de toute valeur intrinsèque de l'objet et en fait des catégories relatives à une norme, plaçant ainsi la « grandeur sublime » hors du champ de la morale, d'où le titre de l'ouvrage : cette « morale héroïque du nihilisme », dont l'émergence résulte d'une réhabilitation des sens et de la perte de crédibilité des postulats et valeurs sur lesquelles se fonde la métaphysique d'inspiration antique, stoïcienne et chrétienne, peut devenir l'espace de représentation des apories du politique et des ambiguïtés de la liberté (Raimondo Pazzi, Fiesko, don Carlos, Brutus, etc.). L'A. étend ici à Alfieri les analyses de Wolfgang Riedel sur la conception schillérienne du sublime (*Ueber das Erhabene* et *Über den Grund des Vergnügens an tragischen Gegenständen*). C'est ainsi l'esthétique qui fédère chez Schiller et Alfieri le politique et la morale. C'est elle aussi qui fait la spécificité des deux dramaturges, plus que le politique, qui demeure chez eux dans l'axe de la réflexion de leur temps, avec ses affirmations (la revendication de la liberté) et ses impasses (elle laisse ouverte la question de la meilleure forme possible de gouvernement susceptible de remplacer la tyrannie). Cette relativisation de l'importance du politique et de la morale dans le tragique au profit de l'esthétique a cependant peu retenu l'attention des études dix-huitiémistes. Et pourtant l'esthétique du laid est présente chez Schiller dès sa première pièce avec le personnage de Franz Moor qui transforme en *hybris* un sentiment initial de limitation et d'impuissance face aux lois de la société. Schiller et Alfieri proposent différentes mises en forme du nihilisme éthique et de sa propre négation, avec par exemple l'héroïsme caricatural de Mortimer dans la *Maria Stuart* de Schiller ou celui autodestructeur de Saul chez Alfieri.

Gérard LAUDIN

Michèle Sajous d'Oria, *La Participation dramatique : spectacle et espace théâtral, 1730-1830*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2020.

Cet essai se situe dans le prolongement des précédents ouvrages de Michèle Sajous d'Oria, autour des rapports entre texte et représentation, scène et salle, au cœur du théâtre comme phénomène social, dans un créneau chronologique large allant du « Discours sur la tragédie à Mylord Bolingbroke » (préface du *Brutus* de Voltaire) jusqu'à *Hernani*, dans une période de liberté variable des théâtres. L'approche pluridisciplinaire choisie permet de croiser informations et analyses sur les répertoires, les lieux, les missions prêtées au théâtre suivant différents modèles (théâtre antique, révolutionnaire, reprises en main diverses), les personnages-clés (figures du peuple, philosophes, héros révolutionnaires) et d'autres moins connus en dépit de séries courant d'un siècle à l'autre (libertins et castrats par exemple) en lien avec les conditions matérielles de la représentation (architecture et scénographie).

La première partie se consacre au modèle antique et à ses effets sur la salle, la scène et le spectacle. M. Sajous d'Oria analyse les débats conduits sous la Révolution (M.-J. Chénier en tête) et le Directoire autour de la liberté des théâtres et sur la conception des édifices (récemment construits pour une grande partie) : restauration des cinq principales scènes parisiennes, lutte contre la « bonbonnière Ancien Régime », suppression du parterre debout, « inflation de colonnes » et décors à l'antique, influence des pompes révolutionnaires, projets d'arènes couvertes, qui font du théâtre un monument urbain dans lequel la place du peuple reste toutefois à définir. La référence antique se nourrit de publications (Brumoy dès 1730), de la peinture d'histoire (David entre autres) et des découvertes archéologiques. Elle transparaît à travers les *Recherches sur les costumes...* de Levacher de Charnois, précurseur en matière de réforme, dans un mouvement général qui progresse lentement, soutenu par des acteurs et actrices comme Mlle Clairon et Lekain, Antoinette Cécile Clavel dite Mme Saint-Huberty, Noverre et Mlle Guimard. Le mouvement s'étend au décor, illustré par l'exemple de Palmyre et de sa reine Zénobie, personnage tragique et opératique dont M. Sajous d'Oria suit les représentations scéniques jusqu'à l'époque contemporaine. Concernant le renouvellement du spectacle, M. Sajous d'Oria prend deux exemples, l'*Artémire* de Voltaire dont elle rappelle la source peu connue de *La Comtesse de Savoie* de Mme de Fontaines et l'évolution de la pantomime. La double naissance antique et foraine de cette dernière, responsable d'une certaine confusion, explique, outre les idées de Diderot, l'évolution conduite par des promoteurs du ballet d'action tels Cahusac et Noverre, mais également l'acteur anglais Mainbray ou Servandoni avec des spectacles dans la salle des Machines des Tuileries, des « tableaux historiques dans le genre de Servandoni » sous l'Empire entre 1810 et 1812, défi également relevé par Jean-Baptiste Hapdè. Là encore, M. Sajous d'Oria suit le phénomène sur un temps long, notamment à l'Opéra avec un *Démophon* adapté de Métastase (1778-

1780) jusqu'à *La Muette de Portici* de Delavigne et Scribe sur la musique d'Auber, mais aussi avec Debureau au Théâtre des Funambules.

La deuxième partie consacrée aux « héros de la Révolution », s'intéresse aux grands hommes et martyrs. Sont étudiées les séries théâtrales autour de Voltaire et de Calas (avec des passages très intéressants sur les acceptions mouvantes du terme de « fanatique » et la question des rapports entre justice et religion d'Ancien Régime), Descartes, Montesquieu, sans oublier les funérailles-spectacles des héros, les porte-parole du peuple sur scène, dont Nicodème dans les pièces de Beffroy de Reigny éditées par M. Sajous d'Oria et Michel Gérard seul représentant paysan de l'Assemblée constituante, dit le père Gérard, dont les représentations (scéniques, iconographiques ou autres) sont scrutées.

Une troisième partie intitulée « Dérision et censure » s'intéresse aux controverses entre loi libertaire de 1791 et mission éducative du théâtre au nom du « mauvais goût des tréteaux », ainsi qu'à leur retentissement sur les jugements portés sur des genres tels que le vaudeville ou l'opéra-comique dont Nougaret se fait l'historien critique dans *De l'Art du théâtre en général...* en 1769. Ce contexte est illustré par trois chapitres consacrés aux incarnations scéniques de deux personnages et d'un type historiquement signifiant dans leurs représentations, suivies là encore au long cours : Cagliostro, Farinelli et le libertin travaillé à partir des adaptations et des illustrations des *Liaisons dangereuses* jusqu'à Heiner Müller.

Des annexes, dont une très précieuse sur les salles parisiennes entre 1730 et 1830 avec la localisation et l'état actuels du théâtre, une bibliographie critique classée, un index des pièces citées et un des noms complètent cet ouvrage stimulant et original.

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

Norbert Sclippa, *Philosophie de Sade*, Paris, L'Harmattan, coll. « Ouverture Philosophique », 2021.

Norbert Sclippa est aujourd'hui l'un des principaux « animateurs » de la pensée sadienne, gérant la *fan page* du Marquis sur *Facebook*, et publiant constamment, tant sur Internet que dans la presse, des textes d'analyse et de divulgation de l'œuvre de Sade. Son livre le plus récent – *Philosophie de Sade* – est un recueil d'essais déjà diffusés et discutés sur Internet (notamment sur le réseau social *Academia*), centré sur les aspects philosophiques de la pensée de Sade, que rassemblent un certain nombre d'idées-forces. Afin d'établir que Sade est un philosophe, sont proposées à la fois des analyses de nature plutôt exégétiques et des comparaisons avec des auteurs de plusieurs moments de l'histoire de la philosophie.

La principale thèse soutenue par Sclippa de manière assez répétitive – procédé typiquement sadien – regarde d'abord le « monisme », noyau métaphysique de la pensée de Sade. Le matérialisme, en réduisant tout à des combinaisons variables

d'atomes, fait voir aux libertins sadiens la pluralité de l'existence comme une variation superficielle d'un principe fondamental, la matière ou la nature. L'idée d'énergie, à son tour, constitue une explication unique englobant les phénomènes matériels et intellectuels, jusqu'à intégrer l'écriture elle-même dans ce cercle fermé de la nature. De ce monisme découle l'aspect moral de l'œuvre : son déterminisme. Sclipa rappelle plusieurs fois la formule de Pope : « tout ce qui est, est bon ». N'ayant pas la liberté de choisir ou d'agir différemment, l'homme se trouve toujours en accord avec les vues de la nature, qu'il fasse le bien ou le mal. En fait, le bien et le mal, en eux-mêmes, n'ont aucune signification par rapport à la nature, puisque celle-ci ne permet aucune action en dehors de ses vues.

Armé de ces deux concepts, Sclipa part en guerre contre la pensée philosophique classique, qu'elle soit du 18^e ou du 20^e siècle. Sclipa propose certes des comparaisons entre Sade et d'autres penseurs – Parménide, Spinoza, les philosophies orientales (une idée que Sclipa a déjà longuement explorée dans son *Sade et le Zen*). Mais, pour l'essentiel, il ne s'agit pas de comparer, mais de confronter. Dans ce mouvement, c'est toujours la pensée de Sade qui en ressort élargie : la philosophie de Sade serait plus en phase avec les théories scientifiques que celle de Leibniz ; aurait un pouvoir explicatif supérieur à la morale de Kant (thèse de Lacan, dont il nous donne une interprétation dans l'un des meilleurs textes du recueil) ; poserait des problèmes insurmontables à la pensée de Sartre. D'une manière générale, en ne refusant pas de prendre en compte le concret dans sa philosophie, Sade aurait révolutionné et peut-être même dépassé la pensée philosophique elle-même.

Il faut cependant établir une distinction entre la perception de l'actualité de la pensée sadienne et une lecture « actualisante » de celle-ci. On peut ainsi trouver discutable l'association établie par Sclipa entre la philosophie de Sade et la physique d'Einstein. Sans vouloir discuter nous-mêmes de physique, il nous semble que l'utilisation par Sclipa des formules einsteiniennes serait un terrain fertile pour la critique de la pensée contemporaine de Sokal et Bricmont : au lieu de se consacrer à la compréhension de la pensée physique de Sade – tâche essentielle pour une bonne compréhension historique et philosophique de son œuvre – Sclipa essaie de la faire paraître plus actuelle qu'elle ne l'est, en maniant des concepts dont il ne nous montre pas qu'il les comprend clairement. Ce type de question revient plusieurs fois, y compris dans certaines discussions sur des concepts philosophiques. Nonobstant, *Philosophie de Sade* s'inscrit dans un courant important des nouvelles études sadiennes qui, accomplissant une tâche commencée au siècle dernier, ouvrent de nouvelles perspectives sur l'œuvre de Sade et sa place dans l'histoire des idées. Sade n'est pas une curiosité exotique ou un symptôme de la société du 18^e siècle, mais un philosophe dont les idées peuvent expliquer des aspects fondamentaux de la nature, de la vie humaine et de la société, comme le font encore les penseurs classiques. Le travail de Sclipa, dans

ce livre et en général, reste fondamental pour l'approfondissement et la diffusion de la pensée de Sade.

Guilherme GRANÉ DINIZ

Malina Stefanovska (dir.), *Casanova in the Enlightenment. From the Margins to the Center*, University of Toronto Press, 2021.

Le nouveau recueil d'études sur Giacomo Casanova publié par Malina Stefanovska présente de nouvelles approches très originales sur la vie et l'œuvre du personnage haut en couleurs de l'Europe des Lumières. Après les différentes éditions scientifiques de l'*Histoire de ma vie* de Casanova, les recherches ne cessent d'interroger les différents aspects de l'activité littéraire du célèbre écrivain dont l'œuvre fournit toujours une abondante source de réflexions aux spécialistes du sujet. Cet ouvrage ne présente qu'un échantillon de textes récents qui abordent l'héritage littéraire des points de vue très divers. Le livre est composé de trois parties différentes et cette composition tripartite explore essentiellement trois domaines de l'œuvre de Casanova : la première s'occupe des traces de son libertinage, la seconde présente son rôle dans la sociabilité européenne et la troisième interroge les changements de sa représentation et la réception littéraire et artistique de son mythe. Les articles traitent de sujets qui s'intègrent d'une part dans les lignées traditionnelles des recherches casanoviennes : l'histoire du libertinage, l'analyse comparée des sources et genres littéraires, l'histoire de la réception des œuvres de l'auteur, etc., mais le grand mérite du livre réside dans les nouvelles approches méthodologiques et thématiques des chercheurs. Ces nouveaux regards se manifestent dans les choix des sujets d'études jusqu'ici négligés, comme la description des viols dans l'*Histoire de ma vie* (R. Brin), les représentations des genres biologiques et sociaux dans l'univers du mémorialiste vénitien (M. Kozul), l'analyse des réseaux de sociabilités européens (C. Donato), la mise en valeur du rôle d'intermédiaire polyvalent de l'auteur (M. Stefanovska) ainsi que la redécouverte de la mythologie de cet auteur dans la littérature et les arts (M. Delon, Ch. B. White). Une attention spéciale a été accordée aux séjours parisiens de Casanova (P. Saint-Amand, Ch. Thomas, J.-Ch. Igalens) dont les descriptions sont présentées de points de vue très différents, mais qui permettent de revisiter ces périodes décisives de la vie de l'auteur et leur rôle dans son œuvre littéraire.

Le caractère interdisciplinaire des études permet de confronter et comparer les résultats des recherches historiques, littéraires, philologiques aussi bien que ceux de l'histoire culturelle, de la philosophie et de l'histoire des sciences. Notons ici les recherches de l'histoire de la médecine qui démontrent l'importance des connaissances anatomiques et médicales de l'auteur vénitien dans la création de ses textes souvent étonnants. Hormis les vertus traditionnelles d'un ouvrage collectif qui permettent de confronter et accorder les idées de plusieurs auteurs d'origines variées, dans notre cas

des spécialistes européens et américains, ce livre présente en même temps une homogénéité remarquable dans son organisation interne. Les citations suivent les textes de l'édition de la Pléiade (Gallimard) de l'*Histoire de ma vie* et sont toujours suivies par la traduction anglaise de Willard Trask (Giacomo Casanova, *History of My Life*, New York, Johns Hopkins University Press, 1996). Ce bilinguisme apparaît également dans d'autres citations françaises et italiennes. Des notes précises et un index très pratique complètent ce livre qui pourra passer pour un usuel incontournable aux lecteurs s'intéressant aux recherches actuelles sur la vie et l'œuvre du chevalier de Seingalt.

Ferenc TÓTH

Raymond Trousson et Jeroom Vercruyse (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2020.

En décidant de proposer l'ouvrage en format de poche, dans sa collection « Champion Classiques », l'éditeur a soulagé le porte-monnaie du lecteur, en baissant le prix de vente des 4/5^e, mais rendu un très mauvais service à ses yeux, tant la taille de caractère choisie est menue. Aussi cette nouvelle édition s'adresse-t-elle en priorité aux jeunes chercheurs, mastérants et doctorants, désireux de s'initier à la connaissance de Voltaire.

Paru en 1994 dans une version à 252 entrées, ce *Dictionnaire* a été considérablement augmenté dans la seconde version publiée en 2003, comptant alors 547 notices. Aux entrées par titres des ouvrages de Voltaire, qui faisaient l'essentiel de la version originelle, se sont ajoutées des entrées biographiques, par noms de personnes ou de lieux, des entrées thématiques et des entrées touchant la pensée et la poétique voltaïriennes. Le dessein primitif, qui était de procurer au lecteur une sorte de *digest* de l'œuvre publiée, par des notices systématiquement divisées en « Date », « Analyse » et « Commentaire », s'est donc dans un second temps doublé d'une ambition à la fois compréhensive et transversale : au-delà des titres particuliers, il s'est agi de décrire l'œuvre dans ses lignes de force et son dynamisme interne.

La seconde version a aussi bénéficié des travaux qui ont vu le jour dans le contexte du tricentenaire de la naissance de l'écrivain, période d'effervescence critique, des spectaculaires avancées de l'édition d'Oxford et d'autres entreprises d'envergure comme l'établissement du corpus des notes marginales. Malgré la surprise que tel ou tel oubli peut susciter (voir *DHS*, n° 37, 2005, p. 691-692), l'entreprise reste un succès. Est-il prévu de la prolonger dans une nouvelle version qui intégrerait les travaux récents sur la littérature clandestine, la pensée historique ou l'édition de Kehl ? Ou faut-il d'emblée renoncer à ce rêve d'exhaustivité et s'en tenir plus sagement à la fonction apéritive du dictionnaire, dont le rôle, selon J. Terrasse, serait « d'irriter la faim, non de l'apaiser » (*DHS*, n° 27, 1995, p. 543).

Nicolas BRUCKER

Aldo Trucchio, *Les Deux Langages de la modernité. Jean Starobinski entre littérature et science*, Lausanne, Éditions BHMS, coll. « Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé », 2021, disponible en libre accès.

Rien de ce qui concerne Jean Starobinski n'est étranger aux dix-huitiémistes et son œuvre entière nourrit leur réflexion. Après l'essai de Carmelo Colangelo en 2004 et les substantielles présentations des recueils *L'Encre de mélancolie* (2012), *La Beauté du monde* (2016) et *Le Corps et ses raisons* (2020) par Martin Rueff et Fernando Vidal, Aldo Trucchio propose une réflexion sur la séparation des langages poétique et scientifique au 18^e siècle et leur nécessaire complémentarité dans le travail du critique genevois. Une première partie retrace la double formation médicale et littéraire, l'expérience des Rencontres internationales de Genève après la catastrophe de la guerre et du génocide, puis celle des années à l'université John Hopkins à Baltimore où le dialogue s'engage avec Leo Spitzer et Georges Poulet les littéraires, Arthur Lovejoy l'historien des idées, Ludwig Edelstein et Owsei Temkin les historiens de la médecine. Au terme de ces années, Starobinski peut définir son travail comme l'invention de parcours multiples où se conjuguent l'objectivité d'un savoir et la subjectivité d'un style. Il récuse tout discours unificateur, fût-il celui d'une archéologie à la Foucault et rejette ce qui prétendrait épuiser la complexité de la réalité. La seconde partie de l'essai s'attache dès lors aux domaines où se prend en compte une subjectivité, abandonnée par la connaissance scientifique : les écritures du moi (Montaigne, Rousseau), la sémantique historique (*nostalgie*, *chlorose*, *cénesthésie*) où l'apparition de mots fixe les sensations et les sentiments, la mise en scène du corps où le regard scientifique s'accompagne d'une théâtralité esthétique. Jean Starobinski dans ses sommes sur le 18^e siècle vise des connexions, des liens, des enchaînements par lesquels les Lumières sont susceptibles d'une autocritique, d'une conscience de leurs limites que leur refusaient Theodor Adorno et Max Horkheimer dans la *Dialektik der Aufklärung*. Travaillée à partir de Merleau-Ponty, la notion clé devient alors la présence au monde, prise en compte d'une réalité faite de « choses singulières ». La confusion de l'efficacité technique et de la vérité serait aussi dangereuse que l'abandon à toute forme d'irrationalité. La philosophie qui vise le général doit s'articuler sur les formes esthétiques du particulier. Aldo Trucchio peut conclure son bel essai : « Dans l'analyse des deux langages, ce qui compte, ce n'est pas leur définition, mais la dynamique de leur relation, que Starobinski place aux racines de sa généalogie du présent. »

Michel DELON

Dirk Weissmann, *Les Langues de Goethe. Essai sur l'imaginaire plurilingue d'un poète national*, Paris, Kimé, coll. « Détours littéraires, Littérature », 2021.

Que Goethe ait bien possédé le français, l'anglais, l'italien, le latin et le grec ancien est connu, des langues qu'il dit dans son autobiographie avoir apprises comme des langues maternelles, sans grammaire (mais sans parvenir non plus à un niveau de

correction parfaite). On sait moins qu'il avait aussi une bonne connaissance de l'arabe (acquise d'abord en autodidacte, puis avec l'aide d'orientalistes) et qu'il était également frotté de persan, d'hébreu, de tchèque, de gaélique et de yiddish. Cette « passion polyglotte » (p. 48), nourrie dès son enfance, reflète l'atmosphère cosmopolite de la maison familiale dont l'ouverture sur l'étranger est exceptionnelle par son importance (p. 50), et elle demeurera pour toute sa vie en harmonie avec ses goûts et ses pratiques sociales. Néanmoins, s'il a écrit, surtout dans ses jeunes années, dans d'autres langues que l'allemand – quelques textes à visée littéraire (entre « poésies fugitives » et exercices de langue *via* la traduction selon les pratiques pédagogiques d'alors) et surtout des lettres –, et si l'on excepte sa thèse de doctorat, bien sûr, ainsi que plus tard l'essai sur l'os intermaxillaire rédigé en latin, il ne fait pas partie de ces auteurs qui, à son époque, écrivent régulièrement en français (comme les frères Humboldt), en latin ou en italien. En revanche, il ne s'éloigne que par l'ampleur que revêt chez lui ce phénomène de la pratique habituelle en son temps qui fait interférer imitation, traduction (ou pseudo-traduction), adaptation, intégration de sources étrangères en traduction, ainsi que l'accès à différentes cultures par des langues-relais.

Le présent ouvrage explore avec précision et finesse les passages où la langue et la traduction affluent comme objets de réflexion ou comme motifs littéraires, non sans faire ressortir la multiplicité parfois contradictoire des assertions de Goethe. S'il ne prend pas part, bien que proche de Herder, à la réflexion de son temps sur la nature et l'origine de la langue, sa pratique quasi quotidienne de la traduction dès l'enfance le mène à une réflexion sur la traduction, à qui il assigne différentes finalités allant de la pure information à un degré supérieur, interlinéaire, qui doit se garder d'effacer l'original afin de produire un « irrépressible désir de l'original » (*Maximes et réflexions*). Une idée-force de ses réflexions est que toutes les langues remplissent la fonction de « langues de contraste permettant de mieux saisir les qualités et les limitations de "sa" propre langue » (p. 195). C'est ainsi qu'il déclare d'ailleurs dans *Maximes et réflexions* : « Celui qui ne connaît aucune langue étrangère ne sait rien de sa propre langue ».

On n'a pas assez relevé l'importance du motif de la traduction et du traducteur dans ses œuvres. L'exemple le plus célèbre, qui met en scène le protagoniste comme traducteur et visualise la pratique de la traduction même, en est le passage où Faust recherche dans l'angoisse la traduction adéquate de *logos* qui figure au début de l'Évangile de saint Jean. Un autre exemple tout aussi connu est le chant du personnage (féminin) tout à fait énigmatique de Mignon des *Années d'apprentissage Wilhelm Meister*. Quelle langue Mignon et son père aux origines imprécises parlent-ils ? Sans doute un idiome italien ou, comme le suggèrent certains passages de l'œuvre, une sorte de langue poético-mythique qui excède « l'horizon des langues vernaculaires, nationales » (p. 122), la « langue de paradis » évoquée dans le *Diwan*. Le roman *Wilhelm Meister* apparaît comme l'œuvre où la présence sous-jacente de la probléma-

tique du plurilinguisme est particulièrement développée sous une apparence parfaitement monolingue.

Le « poète national » qu'on a fait de lui au 19^e siècle rejette le purisme, il est attentif aux parlers régionaux et s'oppose à ceux qui, comme Campe, veulent « nettoyer » l'allemand de mots étrangers et dont le poème « Die Sprachreiniger » (1816) dénonce la « tyrannie ». De fait, surtout dans les œuvres de jeunesse comme *Götz von Berlichingen*, les régionalismes ne manquent pas, souvent atténués d'ailleurs par les éditeurs du 19^e siècle soucieux de le faire entrer de force dans le « paradigme national » (p. 111). En 1804 encore, au beau milieu de sa période « classique », il pense toujours que le dialecte ne doit pas s'effacer du champ littéraire. Toutefois, les procédés par lesquels il marque l'écart avec la langue de référence peuvent être fort divers : dans le second *Faust* par exemple, ce sont les changements de métrique qui signalent une diversité des idiomes des personnages, des vers grecs *vs.* des vers « germaniques » constituant ainsi des marqueurs d'altérités culturelles et linguistiques. Toutefois, dans ce vade-mecum de l'acteur que sont les *Regeln für Schauspieler* (1803), il proscriit les prononciations régionales.

Le rapport de Goethe aux langues et cultures étrangères s'enrichit encore avec le *Diwan occidental-oriental* auquel il travaille à partir de 1814 puisqu'il alla jusqu'à faire traduire en arabe certains de ses poèmes pour les faire figurer dans l'édition de ses poèmes. C'est dans ces mêmes années qu'émerge dans sa réflexion l'idée de *Weltliteratur*, de « littérature universelle », *i. e.* d'archives littéraires de l'humanité. Quand on lui demande en 1808 de concevoir une anthologie « nationale », il veut y faire figurer des poèmes étrangers pour souligner l'importance de l'apport d'autres nations à la littérature allemande. Pour lui, la littérature n'est pas « nationale », mais une aspiration à l'universel (p. 16). Toutefois on relève un passage étrange dans les entretiens avec Eckermann où il plaide pour une *Weltliteratur* intégralement en langue allemande, ce qui libérerait de la pénible tâche d'apprendre des langues étrangères (10 janvier 1825). D'un côté on note qu'il a préféré penser les langues « au pluriel », loin d'un *logos* unique (p. 176), de l'autre des propos illustrent une compréhension « universaliste » peu compatible avec le relativisme culturel. *Wilhelm Meister* apparaît comme le lieu d'une tension entre deux pôles, l'exigence monolingue du classicisme et l'attrait de l'altérité langagière (p. 130), car jamais Goethe ne renonce à la perspective de fécondation mutuelle des langues.

Gérard LAUDIN

HISTOIRE DES IDÉES ET HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Sophie Abdela, *La Prison parisienne au XVIII^e siècle. Formes et réformes*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2019.

L'ouvrage est issu d'une thèse de doctorat, qui a reçu en 2018 le Prix de thèse de la Société française d'histoire urbaine. Il s'inscrit dans le renouvellement de l'histoire des geôles « pré-pénales », c'est-à-dire de l'enfermement au sens large, avant le tournant des 18^e-19^e siècles et la naissance de l'institution pénitentiaire, à travers l'affirmation de la privation de liberté comme peine. La geôle qui relève de la justice ordinaire au 18^e siècle, celle qui rassemble surtout les prévenus pendant leur procès et les mauvais débiteurs, y est abordée comme un objet urbain, et surtout de proximité, imbriqué dans la ville. Pour l'insérer dans la trame générale de l'histoire carcérale l'auteure abandonne les voies habituelles de l'histoire du droit, des pauvres ou des marginaux, pour actionner trois nouvelles clefs de lecture – les murs, l'argent, les hommes – qui constituent les trois temps de la démonstration (p. 12). Elle retient pour son étude les quatre prisons principales de la capitale, la Conciergerie, le Grand et le Petit Châtelet et le For-l'évêque. Situées au cœur du Paris le plus dense, sur et autour de l'île de la Cité, à proximité des hauts-lieux du pouvoir judiciaire qu'étaient le Palais de justice et le Châtelet, elles étaient considérées comme les grands pôles d'un système. Le choix est judicieux car les archives offrent sur ces établissements une documentation abondante et diversifiée pour l'étude des sociétés carcérales elles-mêmes.

La première partie traite des aspects matériels et montre à quel point la prison s'inscrit dans la ville ancienne. Le milieu carcéral n'est pas un espace clos, il est immergé dans le quartier, ses maisons et ses boutiques ; de nombreux voisins s'adossent aux murs des Châtelets ou du For-l'évêque tandis que le va-et-vient incessant dans la cour du Palais est propice aux évasions de la Conciergerie. Les geôles sont accessibles aux innombrables visiteurs, parents, amis et commissionnaires, qui jouent un rôle essentiel dans l'entretien des prisonniers. Cette porosité favorable aux évasions et aux trafics suscite des projets d'amélioration pour réguler les entrées et isoler les établissements qui se conjuguent avec les réflexions et les projets urbanistiques des Lumières. Qu'ils aient ou non abouti ils tentent de répondre dans les années 1780 aux nouvelles questions qui se posent concernant la sécurité et la salubrité dans un environnement urbain sous tension. Les principaux réaménagements furent alors la destruction du Petit Châtelet et du For-l'évêque, et surtout l'ouverture de la nouvelle prison de la Force, qui fut dotée de parloirs. Architectes, politiques, administrateurs, médecins et savants ont cependant multiplié les propositions ; plus que de repousser les geôles à la périphérie, les projets de restructuration visaient à les isoler de leur voisinage immédiat. C'est aussi pour améliorer la sûreté et la salubrité des prisons parisiennes que l'architecte Pierre Giraud se fait sous la Révolution le promoteur du chemin de ronde (p. 87).

La deuxième partie qui traite des aspects financiers de l'institution carcérale, s'intéresse aux ressources dont elle dispose et à son fonctionnement économique. Le financement des prisons était assuré d'une part par le Trésor, qui assumait la charge des deux éléments principaux, l'entretien des bâtiments et le pain des détenus. D'autre part les élites parisiennes étaient appelées à contribuer au reste des dépenses par leurs dons, legs et aumônes ; convertis en rentes en faveur des prisonniers, ils assuraient un financement régulier des frais et de la gestion interne des établissements. C'est un agent du Parlement, le receveur charitable, qui collectait les fonds et gérait les dépenses des prisons de Paris sous l'autorité du Procureur général. L'État était assez mauvais payeur, mais le monde des fournisseurs était assez stable, même si tous n'étaient pas issus des familles marchandes les mieux nanties de la capitale. L'économie ordinaire des prisons reposait sur un système d'échanges et de frais divers entre le personnel carcéral et les prisonniers, que la monarchie tentait de préserver des abus par des règlements et des tarifs fixes, avec plus ou moins d'efficacité.

Dans une prison où tout se paie, concierges, guichetiers et greffiers avaient une réputation bien ancrée de corruption. Le régime de la détention était à l'image de la société, profondément inégalitaire : il dépendait du statut social et des ressources des prisonniers et de leurs familles. L'administration était consciente des déficiences du dispositif et réfléchissait aux moyens de le réformer. Ainsi voit-on des modifications s'introduire dans le processus de financement des dépenses. L'idée émerge de salarier le personnel, « enjeu décisif quant à la régulation de l'économie des prisons » (p. 164). Encore aurait-il fallu y mettre les moyens pour améliorer un système basé sur des usages établis et accentuer le contrôle de l'état sur ses différents acteurs. Les derniers chapitres de l'ouvrage mettent l'accent sur la vie des hommes en prison et sur les relations entre détenus et surveillants. On y voit qu'au-delà d'épisodes spasmodiques violents, de révoltes liées à la qualité du pain, l'ordre fragile de l'espace carcéral repose sur des stratégies, des comportements et des usages où « gardiens et gardés construisent un *modus vivendi* qui leur est propre » (p. 221). L'organisation interne des chambrées, le rôle des relations et camaraderies de bouteille, l'autorégulation sous l'autorité reconnue des prévôts, prisonniers qui peuvent aussi concourir au maintien de l'ordre, participent de ce compromis permanent entre contrainte et accommodement (chap. VIII).

En fixant l'attention sur les projets et les améliorations administratives des dernières années de l'Ancien Régime, l'auteure met l'accent sur les facteurs de continuité entre Lumières et Révolution. Effectivement la prison de la monarchie fonctionne comme un laboratoire et tente de résoudre les problèmes matériels et les questions de sécurité. Le livre de Sophie Abdela éclaire l'économie et l'organisation interne de l'univers carcéral, dont l'évolution au 18^e siècle annonce certains changements ultérieurs. Mais les projets de réforme accompagnaient aussi une réflexion sur le droit.

La démonstration qui s'appuie sur des cartes et des tableaux, a le mérite de poser les problèmes et d'ouvrir des perspectives sur l'histoire des prisons. C'est aussi une contribution importante à l'histoire de Paris et à l'histoire de la ville moderne.

Raymonde MONNIER

Patrick Arabeyre et Olivier Poncet (dir.), *La Règle de l'unité ? Le juge et le droit dans la France moderne (XV^e-XVIII^e)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire du droit », 2019.

Sous l'égide du syllogisme « Un roi, un droit », le présent ouvrage collectif met l'accent sur le lien nécessaire entre l'unité du gouvernement et l'unité juridique au cours des Temps modernes, tout en marquant ses limites. Patrick Arabeyre et Olivier Poncet précisent en introduction qu'il s'agit de cerner le travail tant théorique que pratique de la monarchie française au regard du principe absolutiste. Ainsi il est question tout autant des ressources de l'action des juges et du comportement des justiciables que des traités de jurisprudence et des arrêts des Parlements. Certes la tendance à l'unité est nettement perceptible dans les sources jusque dans les notes personnelles. Cependant le débat sur la nationalisation du droit ne se réduit pas à une généalogie de l'unité du droit au sein d'une progression de constructions intellectuelles. Semée d'embûches, cette histoire rencontre des tensions et des émotions, ce qui permet de souligner l'originalité première de la jurisprudence, de ses auteurs, des luttes qu'elle suscite face à la quête parfois secondaire de l'unité. Le cas toulousain, abordé en premier par Anne-Rousselet-Pimont, concerne l'arrétiste Gérard de Maynard conseiller au Parlement au 15^e siècle. Il met en évidence un espace de confrontation associant l'unité de la jurisprudence à des règles applicables dans l'ensemble du royaume de France. Reste que les pratiques locales en matière de jurisprudence doivent beaucoup au cas bordelais, étudié par Élise Frélon. Ici les parlementaires se présentent comme les gardiens des droits du roi. Au plus proche, le cas du Beauvaisis, présenté par Raphaëlle Lapôtre, en matière de législations matrimoniales, met l'accent sur le rôle des intermédiaires, en particulier le prêtre qui assure une sorte de police des mœurs par son action pacificatrice. D'autres leçons de la pratique sont abordées sous l'angle des logiques du pouvoir et selon une double modalité : d'une part le juge interprète de la grâce au Châtelet de Paris (Julie Claustre-Mayade), d'autre part la répression de la fraude fiscale (Katis Weidenfeld). Certes la question de la grâce nous situe au 15^e siècle alors que la jurisprudence sur la fraude fiscale concerne ici l'ensemble de la période moderne. Cependant l'examen des lettres de grâce en faveur des endettés, étudiées au moment de leur traitement judiciaire par les juges du Châtelet, met en évidence, au-delà de l'image d'un juge autonome, une forme d'action monarchique, à l'aide de ses officiers, évitant à la fois toute forme de généralisation des protestations et de politisation au sein des sujets du roi. Le répit, sous forme de moratoire, est une grâce royale obtenue par le recours à des lettres de chancel-

lerie. Le juge civil est là encore la figure centrale de la négociation. Il explicite la grâce royale, traduit son sens dans des mesures pratiques. Quant à la répression de la fraude fiscale, elle se situe, au-delà de l'affirmation de l'autorité monarchique, dans un espace concret rempli d'événements multiples où toute vision d'une généralisation en matière de sanction royale laisse place à la capacité des percepteurs de graduer leurs moyens de pression sur les endettés, sous forme de pratiques conciliantes, tout particulièrement en ce qui concerne la taille. C'est une tendance fortement accentuée au 18^e siècle avec le rôle grandissant des Intendants de justice et finances au point de se demander si frauder l'impôt n'était pas devenu une infraction légitime. Michel Foucault l'a bien perçu lorsqu'il met l'accent sur la pratique massive de ce qu'il qualifie d'« illégalismes fonctionnels », de leur valeur positive, dans son cours sur *La société punitive* (1972-1973). C'est la violence des agents de l'impôt, en particulier des fermiers, qui légitime l'illégalisme populaire au regard des Intendants. Reste à explorer les voies de la procédure, ce que font Boris Bernabé, Ugo Bellagamba et Xavier Godin tout au long des Temps modernes. Le cas le plus significatif est celui du devenir du couplage amical de l'avocat et du juge tous deux au service de la justice sous l'Ancien Régime. Ce couplage ne résiste pas à la Révolution française. Les avocats devenus des « défenseurs officieux » n'appartiennent plus à un ordre tout en étant omniprésents dans les assemblées révolutionnaires alors que les anciens juges sont en retrait, voire évincés, des tribunaux populaires, ce qui suscite l'émergence de juges improvisés, comme dans les massacres de septembre 1792, et plus largement au sein des tribunaux révolutionnaires, dans l'attente du retour au premier plan des juristes de profession au cours des années 1810. Clément Pieyre montre enfin ce qu'il en est de la mémoire vivante des magistrats sous la forme de l'analyse d'un corpus, le répertoire des sources connues par la vente des bibliothèques de magistrats du Parlement de Paris au 18^e siècle. La conclusion centre le propos de l'ouvrage sur la convergence vers l'unité, à rebours de l'unification et son revers le particularisme. L'objectif des acteurs concernés est l'unité juridique nationale sur la base d'un savoir partagé, ce qui contredit une sociologie de ces acteurs qui les réduiraient à des serviteurs de l'État monarchique.

Jacques GUILHAUMOU

Irina Bădescu, *Fragil, cuvântul întrupat. Studii de istorie intelectuală și istorie culturală* [Fragile, le mot incarné. Études d'histoire intellectuelle et culturelle], volume édité par Vlad Alexandrescu, texte établi par Vlad Alexandrescu et Adina Ruiu, étude introductive et bibliographie par Vlad Alexandrescu, Bucarest, Editura Spandugino, 2021.

Dans la Roumanie des « camarades », la professeure de littérature française de l'université de Bucarest, Irina Bădescu, avait la réputation d'une grande dame, grâce à l'élégance de son enseignement, à sa culture et à sa rigueur. Pour les spécialistes, elle

incarne le renouvellement de la recherche littéraire par son ouverture au structuralisme et à la sémiotique et par ses contributions présentées à des colloques ou publiées dans des revues. Pour le grand public, son nom est associé aux ouvrages classiques de la littérature française qu'elle a traduits ou préfacés. Avec tant d'articles et d'études éparpillés dans les publications spécialisées ou restés à l'état de manuscrit, il était difficile d'avoir une représentation de l'ensemble de son œuvre. C'est pourquoi le livre paru par les soins de Vlad Alexandrescu, dans d'excellentes conditions éditoriales, constitue, à titre posthume, l'œuvre de la vie d'Irina Bădescu. On y trouve des textes déjà publiés ou inédits, en roumain et en français, portant sur divers sujets de l'histoire littéraire et culturelle roumaine, française et québécoise, couvrant un large éventail chronologique qui s'étend du 17^e siècle à l'époque contemporaine. Ce qui les relie, c'est son vif intérêt pour les questions de méthode et les nouveaux thèmes de recherche des années 1960-1980. Ses analyses théoriques ne sont pas pour autant datées et méritent d'être relues aujourd'hui, notamment celles sur la typologie du fantastique (texte inédit), la problématique du vraisemblable, l'instrumentalisation du mythe, la fonction du descriptif. Au cœur de ses préoccupations s'est toujours trouvée la littérature française du 18^e siècle, le sujet de son cours à l'université qui lui a valu, précise Vlad Alexandrescu, quelques tracasseries du fait de son refus de suivre l'enseignement traditionnel. En dehors de quelques analyses brillantes du 18^e siècle littéraire français en général, surtout de la prose des Lumières et du théâtre, le volume contient des essais sur de grands auteurs tels Marivaux, Restif de la Bretonne, Louis-Sébastien Mercier, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Crébillon fils, et sur des thèmes comme le mythe du « bon sauvage », étudié à travers les suggestions d'un Dumézil ou d'un Mircea Eliade, le dialogue et le rêve. D'une incontestable pérennité, ses interprétations anticipent à bien des égards certains jugements actuels : c'est le cas de la recommandation, formulée dans un texte de 1986, de relire *La Vie de mon père* de Restif de la Bretonne « comme une fiction "écologique" dans l'esprit rousseauiste, et comme une page d'archive de la vie du village français » d'avant la Révolution (p. 498).

La Révolution française, précisément, est l'autre sujet de ses réflexions, moins connu jusqu'à la publication dans ce volume de deux textes inédits : « La Révolution de 1789 : vécu, mythe, histoire », étude préparée en français pour un volume collectif paru en 1981 en Roumanie, mais étonnamment non retenue par les éditeurs de l'époque ; et la communication en roumain présentée lors d'un colloque autour du Bicentenaire de la Révolution qui s'est tenu à Bucarest en mai 1989. C'est dans cette intervention que l'éditeur a repéré l'expression choisie comme titre de ce volume, paraphrase qui a une résonance métaphorique particulière en roumain et qui exprime, en même temps, le sens de l'œuvre d'Irina Bădescu : comprendre le fait littéraire dans la corporalité historique de la société, à la fois comme langage et comme un élément constitutif. Nourrie par les lectures les plus novatrices de la Révolution (François Furet,

Michel Vovelle, Mona Ozouf), son approche trouve son originalité dans la manière de mettre en rapport le potentiel de la parole et de l'écrit, exprimé à travers la littérature, et le poids des faits dans l'action révolutionnaire. Au moment où elle présentait cette communication, on ne savait pas de quoi l'avenir très proche allait être fait. On ignorait que la Révolution française trouverait dans le contexte même de son Bicentenaire une nouvelle génération qui allait suivre son exemple. Quelques mois avant la chute du Mur, l'héritage de la Révolution était toutefois porteur d'espoir, comme le montre la conclusion d'Irina Bădescu en mai 1989 : « Cependant, puisqu'évocation commémorative il y a, il me semble préférable de la conclure toujours par un "mot" qui saura peut-être rappeler, par l'évidence de son incongruité actuelle, que la Révolution nous concerne encore, dans l'inachèvement même de ses conquêtes. Il s'agit une fois de plus d'un serment, cité par Michel Vovelle et prononcé par l'évêque constitutionnel Fauchet : "Jurons tous en ce jour [...] jurons que nous serons heureux" » (cette citation est extraite la version française de ce texte que les éditeurs n'ont pas jugé opportun de retenir : « Vécu et représentation à l'époque de la Révolution française », *Synthèses*, revue roumaine de littérature comparée, 1989, p. 64).

On ne pourra insister ici sur les autres contributions réunies dans ce volume et sur l'attention particulière que l'auteure porte, par exemple, à la thématique du dialogue culturel et des traductions. Ces contributions illustrent une œuvre d'une remarquable finesse d'esprit aidée d'une belle écriture, en roumain comme en français. Dans cet ensemble, le dix-huitiémiste trouve un intérêt particulier. En 1995, Irina Bădescu contribue activement à la constitution de la Société des études du XVIII^e siècle en Roumanie, dont elle a été la présidente. Sa contribution n'est pas de moindre importance dans la formation de nouvelles générations auxquelles appartient l'éditeur de ce volume. Grâce à son travail, l'œuvre d'Irina Bădescu dispose enfin de la visibilité qu'elle mérite, avec l'espoir qu'elle poursuivra son travail de formation auprès d'autres lecteurs.

Stefan LEMNY

Carine Barbafieri, *Anatomie du « mauvais goût » (1628-1730)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII^e siècle », 2021.

À partir de la fin des années 1620, le mot « goût » pris dans un sens métaphorique commence à s'appliquer à la religion, à la politesse, aux beaux-arts et aux lettres, domaines dans lesquels l'honnête homme doit faire preuve de sa compétence. Le jugement critique se fonde alors sur un sentiment de plaisir immédiat, confirmé ensuite par la réflexion, dans le contexte de la querelle des Anciens et des Modernes (1679-1680), puis dans celle d'Homère qui débute en 1714. Un tournant s'amorce vers 1730 : le goût est annexé au domaine du sentiment, il devient : « cet instinct plus sûr que la raison » (Rémond de Saint-Médard, *Lettre de Mme de V*** à M. de ****, Paris, Prault, 1737). Les critiques défendant le « bon goût » empruntent leur terme

à la cuisine qui, devenue vers 1650, un art indépendant, prône la « douceur » pour les confiseries. Dans le même temps, la médecine s'intéresse aux papilles gustatives.

Si le gastronome fait la grimace lorsqu'il absorbe une nourriture qui a mauvais goût, celui-ci heurte aussi les bienséances littéraires et la politesse. Il s'applique à ceux qui font usage de mots « sales » qui blessent la pudeur et menacent la clarté. On trouve cependant, dans la lignée de Ronsard, des gens de lettres qui défendent les vieux mots, comme Marie de Gournay ou La Mothe Le Vayer, mais aussi par ailleurs les plus grands écrivains du 17^e siècle, comme Molière ou La Fontaine, qui accumulent, de manière souvent voilée, les allusions grivoises ou franchement obscènes. Dans la première moitié du 18^e siècle, ce sont aussi les dramaturges qui choisissent la parodie, comme Dominique dans *Cedipe travesti*, pour tourner en dérision l'*Cedipe* de Voltaire. Néanmoins ces gens de lettres n'admettent jamais avoir succombé au « mauvais goût ». Ils visent, en priorité, à créer une connivence avec le public cultivé et malicieux, connaissant parfaitement les principes du « bon goût » mais acceptant, dans certaines conditions et avec le plus grand plaisir, l'infraction aux bienséances. Dans les dernières années du 17^e siècle et durant le siècle suivant, le comique épicé se porte bien auprès d'amateurs, « suffisamment nombreux pour qu'il ne faille pas les réduire au rang d'une poignée de libertins marginaux » (p. 400). Au 17^e siècle, l'obscénité, mot qui vient d'apparaître dans la langue, est fort appréciée du public cultivé, lorsqu'un écrivain la recouvre habilement d'un voile qu'il faut savoir soulever.

La difficulté d'analyser le couple bon goût/mauvais goût provient des jugements multiples et souvent divergents des acteurs et des récepteurs de la production culturelle : les jansénistes, les jésuites, les doctes et les mondains qui refusent l'érudition pointue et n'ont pas la même conception du goût. Pour les augustiniens, le jugement doit se rapprocher de la beauté en soi, confondue avec le vrai ; pour les critiques qui se situent dans le sillage d'Aristote et de Quintilien, le bon goût exige le respect de la règle des genres, afin d'éviter les dissonances. Il arrive aussi que les acteurs d'un même camp dérogent au principe affiché au départ. Les théoriciens du sublime, par exemple, bien qu'attachés aux bienséances, estiment qu'il faut, pour l'atteindre, faire fi du « bon goût ». Ce foisonnement de positions critiques, étudiées dans le plus grand détail, et les nombreuses entorses aux principes affichés au départ par les acteurs d'un même camp, fait parfois perdre de vue l'opposition bon goût/mauvais goût annoncée comme la ligne directrice et matricielle de la démonstration. Il arrive aussi qu'on se demande si le mot « goût » et son antonyme sont pris dans le sens qu'ils acquièrent au 17^e siècle, ou s'ils possèdent la signification qu'ils détiendront au 21^e siècle. Le livre ouvre toutefois des pistes du plus grand intérêt. On pourrait peut-être échapper à cet éparpillement des positions, en choisissant, un peu à la manière de Bourdieu, d'analyser la question du « mauvais goût » en mêlant critique sociale du jugement et analyse littéraire. Carine Barbarfieri s'inscrit d'ailleurs dans cette voie, à plusieurs reprises,

dans de très bonnes pages. Au 17^e siècle, en effet, toute une société, nous dit-elle, entend se distinguer du vulgaire, par la finesse de son jugement et le plaisir qu'elle éprouve à l'exercer de manière désintéressée. Le « bon goût » rejoint ici la notion fondamentale de « bon ton » : au-delà des règles instituées par les doctes pour les belles-lettres et au-delà des principes de conduite prescrits par les manuels de civilité, se situe, dans les deux cas, cet idéal suprême qualifié de « Je ne sais quoi ». Une telle position rend acceptable une obscénité habilement voilée, pourvu qu'elle soit décryptée par une élite sûre de ses prérogatives en matière de « goût ». On pourrait poursuivre la démonstration en évoquant le cas de la littérature poissarde, pratiquée, cette fois, dans la deuxième moitié du 18^e siècle. Les grossièretés en tout genre, et cette fois manifestes, de personnages populaires de pure invention, ne sont nullement prosrites, parce qu'elles font rire un public aristocratique, bien distinct du vulgaire, qui accepte d'être complice du dramaturge. Ces remarques prouvent combien cet ouvrage nous donne à penser. Il mêle, avec une grande richesse d'informations et une solide érudition, des analyses sémantiques à une histoire des représentations et des principes rhétoriques régissant les belles-lettres.

Didier MASSEAU

Jean-Claude Bonnet, *Les Aléas de la parole publique (1789-1815)*, Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « Lettres, idées, arts (XVI^e-XVIII^e) », 2021.

Jean-Claude Bonnet étudie dans ce beau livre la nouvelle ère littéraire et sociale qui s'engage à la Révolution et sous l'Empire avec pour question lancinante la « parole publique » – ses conditions matérielles d'émergence et de cacophonie, sa sincérité et ses dévoilements, son efficace – et le profond renouvellement de la langue et des formes littéraires. Il rassemble quatorze articles précédemment parus qu'il développe et organise autour de trois parties expliquant chacune notre goût national pour les liturgies commémoratives, la belle éloquence unie aux beaux-arts et les rituels fondateurs liés à la langue.

La première partie, « La puissance des vocables », analyse le long débat sur « la néologie à l'épreuve de la Révolution » (chap. 1). Tandis que le 17^e siècle prétend « fixer la langue », le 18^e l'ouvre par une « langue conquérante » (Marmontel). Diderot insiste dans son œuvre sur l'importance de la langue, la variété des matières, des tons et des styles, pour mettre en évidence une continuité entre les mots de l'expérience, de la science, de l'art et de l'artisanat, de la théorie et de la fiction. Face à la « disette des mots », les « écrivains à l'imagination vive » doivent ressusciter les termes d'Amyot et de Montaigne et s'inspirer des folies de Rameau, des contes de Galiani et des extravagances de Rabelais. Mercier suit cet héritage : il aime « l'Innovateur en fait de style » et glâne dans les affiches et les graffitis de Paris, et dans le ton des harengères, « le mot neuf qui fait vibrer chez vous la fibre inconnue ». Après sa *Néologie* (1801), il travaille

à un « vocabulaire de la Révolution » resté inachevé. Les espérances et les dérives de la langue politique sont au cœur des discussions du temps. « Bernardin néologue, à contre-courant des savoirs » (chap. 2) pointe le défaut des « nomenclatures savantes », celles du botaniste et du grammairien qui détaillent les vocables sans en connaître la puissance. Puisque « le mouvement est l'expression de la vie », Saint-Pierre travaille une esthétique du composite où l'énergie du mot rend compte des infinies nuances du monde. Mercier tente de créer « un nouvel idiome » et « une révolution du regard » (chap. 3) : du *Tableau de Paris* (1782-1788) au *Nouveau Paris* (1798), la dimension spectaculaire de la Révolution pénètre son style combinant théâtre et histoire et évoluant d'une poétique du fragment à celle des monuments. Entre la suppression des académies (1793) et la naissance de l'Institut national (1804), les plumes s'aiguissent pour clamer : « à bas le fauteuil académique ! » (chap. 4). Les hommes de lettres délaissent provisoirement la littérature pour se métamorphoser à la tribune, celle l'Assemblée nationale ou des journaux, ou encore convoquer la « muse inconnue » où s'esquisse le romantisme.

« La parole révolutionnaire » est l'objet de la deuxième partie qui examine le culte des grands hommes à travers trois éloges de Franklin (chap. 5). La rhétorique funèbre s'accorde avec la scène révolutionnaire. J.-Cl. Bonnet prouve comment la Révolution se fonde sur la volonté de briser le silence monarchique pour faire advenir dans la « sainte mesure » (chap. 6) de l'Assemblée une « prise de parole » faite verve et Verbe. Mais l'expérience de la Révolution est aussi celle de l'ambivalence de la parole, entre idéalité et euphorie civique, mais aussi mensonge et manipulation. Marie-Joseph Chénier insiste pour que le « saint lieu » du serment du Jeu de paume soit consacré « monument national » tandis que Théroigne de Méricourt propose de construire une Assemblée nationale sur le terrain de la Bastille et Kersaint de transformer « la Madeleine en Palais national ». Les projets se multiplient mais aucun ne se concrétise jusqu'à ce que les Cinq-Cents se logent dès 1795 au palais Bourbon. Tous cherchent à régler la parole publique avec « siège oral fixe » et « porte-voix du peuple » afin de pallier les discussions intempestives et la « tyrannie » des voix fortes accentuée par la mauvaise acoustique. Phobies et croyances se développent : le « méphitisme » de l'air serait cause de la « grande irascibilité » qui règne à l'Assemblée selon Vergniaud. L'Assemblée use ses présidents incapables d'obtenir le calme ni le respect de l'ordre du jour. La menace extérieure, celle du peuple et des clubs, entrave son fonctionnement, même si le levier de la Révolution fut à la fois les orateurs et la rue, la force et le droit. Pourtant la Révolution réclamait une « éloquence nouvelle » (chap. 7), avec pour seul berceau légitime l'Assemblée. Or cette éloquence à l'antique, d'inspiration républicaine, s'appuie sur l'*actio* et la figure tutélaire de Démosthène. Influencée par le sublime, elle mêle tribune et théâtre, comique des mises en scène et tragique du sacrifice de soi. Progressivement, les orateurs eux-mêmes remettent en question les formes de l'éloquence oscillant entre

abus des mots et atticisme. Des ténors de l'Assemblée se distinguent : Mirabeau avec sa voix forte, ses formules spectaculaires et son « courage du moment », Danton par ses raccourcis et ses exhortations confiantes à l'avenir, Vergniaud le « Cicéron bordelais » et Robespierre « l'orateur du peuple » au style pourtant savant et classique, dont la référence à Rousseau constitue la clef et l'énigme. Le sanctuaire des lois devient arène et tous se taisent au coup d'État du 18 Brumaire qui fait advenir un monde muet. « La tribune du journaliste » (chap. 8), de *L'Ami du peuple* de Marat au *Vieux Cordelier* de Desmoulins, prolonge les débats en touchant un large public : le journaliste rivalise avec le député, pour être élu ou lu. Sade témoigne de son expérience de la Révolution à travers les « harangues » (chap. 9) d'Isabelle de Bavière. Dans son roman historique, il dépeint une reine séductrice qui libère les énergies populaires et les oriente vers le crime. Contre la mystique du progrès, il dresse l'épopée du mal en prouvant que tous les fléaux de l'histoire proviennent d'une parole abusive. Sade entre dans l'arène politique à la section des Piques, soumet un projet pour changer le nom de rues de son arrondissement, conscient de ce qui peut « électriser les âmes » et prononce le discours aux mânes de Le Peletier et de Marat.

La dernière partie, « Le laconisme impérial », s'ouvre avec « le débat sur le "grand siècle" à l'Académie » (chap. 10). Entre 1804 et 1810, le concours d'éloquence porte plusieurs fois sur le « Tableau littéraire de la France du XVIII^e siècle », épineuse question qui oppose le parti héritier des Lumières composé des Idéologues et ceux qui dénoncent la philosophie du 18^e comme principale cause des malheurs du temps. Napoléon plaide le retour au classicisme comme devoir d'état et nomme Fontanes à la tête de l'Université impériale où le goût classique – Racine, Corneille, Boileau – doit dominer. Chateaubriand hésite entre le « néoclassicisme » du *Génie du christianisme* (1802) et la prose moderne d'*Atala* (1801). Napoléon échoue à tenir les écrivains sous sa coupe. En créant en 1802 « la légion d'honneur » (chap. 11), Bonaparte veut exalter l'héroïsme. L'ordre de la valeur doit réparer une nation traumatisée par la « Terreur », mais aussi mener les hommes en flattant leur vanité, tout en répondant à un désir de réussite sociale et de reconnaissance symbolique largement présents. Napoléon reconnaît civils et militaires mais sa conception de l'honneur et sa passion de l'évaluation exclut les femmes et les gens de lettres. « Fastes et monuments » (chap. 12) soutiennent le pouvoir napoléonien, qui se méfie de l'ivresse de la parole. Le serment à l'Empire est le seul rite qui perdure, dans son laconisme et son mysticisme. La politique monumentale permet l'achèvement de la Madeleine, temple de la gloire, et la transformation des Invalides en musée militaire, de Saint-Denis et du Panthéon qui devient sous son règne le grand temple de la fonction publique. Le « verbe napoléonien » (chap. 13) se caractérise par sa concision, signe de sa clarté et de son mystère ou de la régression de la parole publique. Napoléon bannit l'éloquence républicaine, héritage honni, mais obsédé par l'urgence et la rapidité, il admet les éloges des héros et

les harangues militaires dont les comptes rendus révèlent son génie de la propagande. *L'imperatoria brevitatis* consacre le retour du silence tout absolutiste, sans oublier l'*actio* et l'éloquence muette. « Le nouvel Auguste » (chap. 14) impose Paris comme capitale des arts et fait du Louvre un musée à l'ampleur mondiale. Cette politique volontariste en matière artistique ne rencontre pas son public. S'il perpétue l'esprit encyclopédique, il ne parvient pas à rallier les arts, les idées et les lettres.

J.-Cl. Bonnet note *in fine* les contradictions de notre modernité : intérêt pour les rites fondateurs – hommages funèbres aux Invalides, légion d'honneur et méritocratie républicaine, entrées au Panthéon – mais crise de la représentation et du système démocratique. Le regain des passions politiques et d'une culture de la haine rend plus que jamais utile le retour aux origines de notre République dont les troubles et les attaques de jadis sont hélas encore les nôtres.

Élise PAVY-GUILBERT

Laurie Bréban, Séverine Denieul et Élise Sultan-Villet (dir.), *La Sciences des mœurs au siècle des Lumières. Conception et expérimentations*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2021.

Ce volume interdisciplinaire est consacré à l'idée de *science des mœurs* exprimée dans les discours du 18^e siècle, à ses origines, à ses manifestations et à ses prolongements. L'approche est interdisciplinaire, rassemblant des analyses philosophiques, économiques, littéraires. L'introduction revient sur la genèse de l'expression, postulant un savoir issu de l'observation et de l'expérimentation, et attestant une évolution sémantique du terme *mœurs*, qui renvoie à une perspective sociologique avant la lettre. Invisible dans les classifications du temps, surplombant les savoirs sur l'homme ou distincte de connaissances en voie de spécialisation, la science des mœurs se développe par induction, à partir d'une position d'extériorité, et non seulement chez des théoriciens mais aussi dans la représentation littéraire, en particulier dans le roman.

Une première partie est consacrée aux origines de l'expression et de ce qu'elle désignerait : fluctuations sémantiques en Europe à partir du 16^e siècle autour des usages du terme *anthropologie* qui ne renverra à une science de l'homme que dans la deuxième moitié du 18^e siècle (J.-M. Mandosio) ; autonomisation progressive d'un savoir économique par rapport à une perspective morale normative dans la question du prêt à intérêt, située dans une histoire longue dont Saint-Thomas d'Aquin et Grotius constitueraient des jalons significatifs (A. Lapidus) ; rapport entre le point de vue augustinien des moralistes classiques comme La Bruyère condamnant l'intérêt, l'ambition et le désir de s'enrichir comme vicieux, et d'Adam Smith, lecteur de La Bruyère, qui tente de concilier, par une démarche empirique, vertu et intérêt dans la figure de l'homme prudent à l'ambition modérée (S. Leloup) ; application par Montesquieu de la méthode newtonienne aux mœurs dans leur diversité et leurs

causes multifactorielles dans *L'Esprit des lois*, qui ne se réduirait pas à un savoir nourrissant un art rationnel de gouverner, mais qui donne lieu à des conseils au législateur en faveur de la modération, grâce à la connaissance et à l'adaptation aux manières de penser et d'agir d'une société (C. Spector).

La deuxième partie du volume fournit quelques exemples de tentatives de théorisation de la *science des mœurs*. Ainsi la figure du « sauvage » sera appréhendée par un polygénisme ouvrant la voie aux théories racialistes, par un monogénisme imputant à des facteurs exogènes des variations de développement, par un relativisme interrogeant la hiérarchie des peuples et l'eurocentrisme (J. Dellemotte). Chez Adam Ferguson est étudié le rôle joué par les mœurs dans la constitution et l'évolution de l'ordre social. Dans les sociétés marchandes où règnent une division du travail accentuée et la recherche de l'intérêt privé, l'ordre social serait menacé par la diversité des groupes, l'absence de scène publique et de motivation civique pour la défense de la liberté (S. Boussange-Andrei). Thomas Reid a élaboré une méthodologie individualiste de la science des mœurs, qui, appliquée au domaine politique, suppose qu'une connaissance scientifique est possible reposant sur l'expérience et l'observation du comportement individuel et sur la recherche des principes d'action, motifs et non causes, permettant de prédire le comportement dans des circonstances données, donnant accès, en politique, à une connaissance probable et non démonstrative (L. Jaffro-V. França Freitas). La dernière contribution de cette partie s'interroge, à travers les exemples de Balzac et de Tocqueville, sur l'effacement du caractère politique du concept de mœurs, tel que Montesquieu l'avait formulé dans le lien de cette notion avec celle de principe de gouvernement (J.-C. Bourdin).

Le volume se termine par des exemples de mises en application et d'expérimentations de la science des mœurs. L'architecte Claude-Nicolas Ledoux conçoit des maisons particulières d'après le caractère des occupants, des villes comme supports d'une réforme des mœurs publiques, des bâtiments collectifs comme instruments de surveillance (F. Moulin). Après la Révolution, l'idée de régénération des mœurs par la science et le progrès va déclencher les oppositions réactionnaires, comme celle du médecin Lafont-Gouzi qui postule un dépérissement de l'homme, faisant écho aux théories contemporaines de la décadence et au procès rousseauiste de la civilisation (J.-L. Chappey). Tandis qu'au 18^e siècle, le savoir économique tentait de s'affranchir de la norme morale, les critiques dont les économistes français libéraux sont l'objet au 19^e siècle les conduisent à développer un argumentaire moralisant l'économie (N. Sigot). La fiction narrative se réclame aussi d'une science des mœurs : les héroïnes de Guilleragues, Marivaux, Mme de Graffigny, Laclos, vivant des expériences amoureuses douloureuses, expriment une relative impuissance à tirer un savoir pratique de leur expérience (A. Mirlo). À propos du roman stendhalien, la dernière contribution s'interroge, dans la tradition du dialogue des morts, sur la façon dont les penseurs

sensualistes et utilitaristes lus par le jeune Beyle pourraient apprécier son usage d'une science morale qu'ils ont inspirée (C. Reffait).

Le volume est enrichi d'une bibliographie sélective, à laquelle s'ajoutent les orientations bibliographiques qui complètent chaque contribution et un *index nominum*. Cet ouvrage stimulant, dans lequel la pensée anglo-saxonne est bien représentée, met en évidence comment l'observation, l'expérimentation, l'extériorité et la prise en compte des phénomènes collectifs cherchent à s'affranchir de visions normatives des comportements humains, tout en produisant de nouveaux cadres normatifs, et donnent lieu à l'élaboration de nouveaux savoirs. Souhaitons que ce bel élan puisse être poursuivi en inspirant des travaux explorant le domaine français (Nicole, Saint-Pierre, Maupertuis, Lévêque de Pouilly, Duclos, Helvétius...), les pensées utilitariste et conséquentialiste, les enjeux argumentatifs, voire polémiques, de l'expression *science des mœurs*, la périodisation d'un processus qui associe moralistique, politique et économie autour de la notion d'*intérêt*, identifié par A. Hirschmann et J. Heilbron, sur fond d'une critique des morales spéculatives, métaphysiques ou religieuses.

Carole DORNIER

Loris Chavanette (dir.), *Le Directoire. Forger la république (1795-1799)*, Paris, CNRS Éditions, 2020.

Loin d'être le simple recueil d'actes d'un colloque organisé à Tours en 2016, *Autorité et Société (1795-1799)*, le présent volume propose une réflexion collective et cohérente sur un moment souvent mal aimé de notre histoire politique. Loris Chavanette dans l'avant-propos et Alan Forrest dans l'introduction posent nettement les problèmes liés à la restauration des contre-pouvoirs, à la recherche de la sécurité et de l'ordre. Comment sortir de la Terreur ? demandait Bronislaw Baczko. Comment finir la Révolution ? demandent les hommes du Directoire, « plus pragmatiques qu'héroïques ». Quatre ensembles s'intéressent successivement aux institutions de l'État, à la société, à des figures particulières et aux problèmes qui se posent au-delà des frontières. La peur de la rue bride la démocratie, bientôt réduite aux seules assemblées. Toute protestation politique est assimilée au brigandage et toute opposition finalement criminalisée. Les jurys populaires adoptés sur le modèle anglais à partir de 1792 retrouvent leur fonction sous le Directoire contre les dérives des juridictions d'exception et constituent un garde-fou face à l'exécution immodérée des lois répressives. Mais le nouveau pouvoir supporte mal que la presse, supposée libre, se constitue en contre-pouvoir et que la démocratie suppose un minimum de désordre. Il se réclame de ce qu'on a pu appeler « un extrême-centre ». Sorti de la Terreur, le pays n'est pas sorti des luttes de factions ; la Convention est souvent jugée comme criminelle dans son ensemble. Dans son effort pour créer de nouveaux symboles, le Directoire se heurte à la critique et à la caricature. L'équilibre qui se cherche alors entre libertés et autorité de l'État n'est pas

toujours trouvé aujourd'hui, deux siècles plus tard. Les fêtards et les comploteurs royalistes sont confondus avec les agioteurs et les prostituées d'un Palais-Royal, devenu Palais-Égalité et stigmatisé comme des « bas-fonds dorés ». À qui *La Philosophie dans le boudoir* donne-t-elle raison ? La volonté d'apaisement cherche à faire coexister le culte catholique et les cérémonies décadaires, mais le Consulat et l'Empire vont repenser différemment l'idée de concorde religieuse. L'école peut-elle fonder le régime républicain ? Des catéchismes *Catéchisme français* de La Chabeaussière, *Catéchisme universel* de Saint-Lambert, bien antérieur, mais réimprimé et approuvé officiellement, *Traité élémentaire de morale* de Gérusez marquent un effort de vulgarisation des valeurs nouvelles. Quatre figures illustrent la politique de l'époque : Sieyès défend un « régime sans extériorité », sans antagonisme, sans opposition, au nom d'une France une et indivisible ; Gracchus Babeuf défend une Révolution sociale et va servir de repoussoir pour lutter contre tout jacobinisme assimilé au babouvisme ; Lazare Carnot, le grand Carnot, panthéonisé dès le premier centenaire de la Révolution, est pourtant destitué lors du coup d'État de fructidor et sa politique de rapprochement confondue polémiquement avec le royalisme. À la différence de ces trois illustres contemporains, Félix Faulcon, député de la Vienne, serait-il un « député moyen » ? Il laisse en tout cas trente-quatre volumes de manuscrits, dont trois portent sur le Directoire et qui méritent une lecture attentive. Hors des frontières enfin, les coups d'État de la République cisalpine ne peuvent être réduits à l'influence française, tandis que l'offensive coloniale annonce le revirement napoléonien et la proclamation de l'indépendance de Haïti par Toussaint-Louverture. Le Directoire et ses problèmes semblent soudain très proches de nous.

Michel DELON

Penelope J. Corfield et Leonie Hannan (dir.), *Hats Off, Gentlemen! Changing Arts of communication in the Eighteenth Century/Arts de communiquer au dix-huitième siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Études internationales sur le dix-huitième siècle », 2017.

Cet ouvrage rassemble des textes donnés lors d'un colloque de jeunes dix-huitiémistes organisé par la Société internationale d'étude du XVIII^e siècle (SIEDS) sur le thème : « Eighteenth-Century Arts of communication : in Manuscript, in Print, in the Arts, and in Person ». Une belle introduction de Penelope J. Corfield présente l'enjeu d'une étude sur la communication. Elle attire l'attention sur l'évolution des marques de civilité (lever son chapeau, faire une révérence, serrer la main, embrasser...), ou sur l'introduction de l'usage du prénom, sur le changement des marques de respect : à quel moment ces pratiques se succèdent-elles, et dans quels contextes ? Elle montre que pour répondre à ces questions on peut se servir certes des manuels de civilité, mais aussi de romans, de correspondances, de la presse, tous écrits qui sont davantage en

lien avec les pratiques réelles. Ce texte, comme l'ensemble du volume est en anglais ; mais il est suivi de sa traduction en français ; c'est aussi le cas de la conclusion.

La première partie intitulée « L'encre et la plume » rassemble des études sur les préceptes du bien écrire, tels qu'ils sont formulés dans les « secrétaires », et leur détournement par les scripteurs (Leonie Hannan), les variations de l'expression du respect et de l'intime dans la correspondance d'un architecte, Luigi Vanvitelli, avec sa famille ou avec ses clients royaux (le roi et la reine de Naples) dans les années 1750-1768 (Barbara Tetti), le journal d'une jeune anglaise, Mary Hamilton, séjournant à Spa en 1776 (Natalia Voloshkova), l'expression des idées politiques de Madame Roland dans sa correspondance (Tania Robles Ballesteros).

La deuxième partie (« Le monde de l'imprimé ») étudie ce que Lancelot Addison a pu transmettre à son fils Joseph, auteur du *Spectator* (Katarina Stenke), comment à travers le cas du danois Ludovic Holberg peut apparaître le journalisme et surtout l'anti-journalisme (Jens Bjerring-Hansen), la naissance du roman réaliste au Danemark à travers une œuvre de Johannes Ewald, *Story of Mr Panthakak* (Simona Zetterberg Gjerlevsen), les activités littéraires de Catherine de Russie, à travers sa politique culturelle et dans ses propres écrits (Julia Schapchenko), la bibliothèque d'Adam Smith, acquise par Nitobe lors d'une vente en 1920 et léguée à l'université de Tokyo (Shinji Nohara).

La troisième partie (« À la vue du public ») s'intéresse à des sujets encore plus divers : aux mutations du théâtre avec l'arrivée de Riccoboni et la réinstallation des Italiens à Paris (Matthew McMahan) et à la question de l'utilité morale du théâtre telle qu'elle a été débattue au Portugal (Isabel Pinto), aux manuels de conversation à l'usage des officiers de la Compagnie des Indes orientales en Inde, à la fin du siècle (Sutapa Dutta) et aux dessins satiriques de Thomas Tegg, publiés après 1806 (Christina Smylitopoulos).

Tous ces sujets montrent la richesse des études dix-huitiémistes dans un espace géographique large (Europe, Amérique, Japon, Russie, Inde...). La conclusion, toujours de Penelope J. Corfield, élargit les interrogations sur cet âge dit des « Lumières » ou de la « Modernité » en posant la question des différentes façons de le nommer, de le dater et de la place de la civilisation (et de la civilité). Réexaminant les travaux de Nöbert Elias, elle conclut que les caractéristiques de cet âge, variables dans le temps, doivent être considérées en détail, également variables selon les milieux, les genres et les âges.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

Eddy Dufourmont, *Rousseau au Japon : Nakae Chômin et le républicanisme français (1874-1890)*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2018.

Ce livre offre un portrait détaillé sur la circulation des textes de Jean-Jacques Rousseau au Japon, à une époque où la mondialisation du commerce et les échanges d'idées s'inscrivent de manière durable à tous les coins du globe. L'auteur met l'accent sur Nakae Chômin (1847-1901), ayant fait partie des premiers étudiants japonais à avoir séjourné en France au début des années 1870, en soulignant son rôle dans les premières traductions des textes politiques de Rousseau ainsi que les « très nombreux textes d'autres auteurs francophones traduits par Chômin et ses élèves » (p. 14) dans un contexte de revendications démocratiques intenses. S'inspirant de l'approche des transferts culturels de Michel Espagne, l'objectif de l'auteur est de montrer la manière dont Chômin a introduit au Japon un Rousseau politique, lu à travers le prisme du républicanisme français, et que le choix des textes de manière générale, mais aussi des mots de manière spécifique, semblait vouloir répondre aux besoins du Mouvement pour les libertés et les droits du peuple. Divisé en trois parties, le livre débute par une présentation détaillée du contexte historique et du cadre politique de la restauration de Meiji ainsi que l'origine du Mouvement pour les libertés civiles (p. 19-62). Dans la deuxième partie (p. 63-148), l'auteur aborde les principales traductions des textes de Rousseau par Chômin, visant à faire connaître les idées du penseur français tout en défendant l'idée de démocratie de manière générale. Finalement, l'auteur présente la filiation entre Chômin et Rousseau à travers les textes d'auteurs républicains français de la fin du 19^e siècle (p. 149-218).

C'est suite à la réforme de Meiji de 1868 que naquit au Japon un mouvement civil occasionnant un fort intérêt pour le phénomène révolutionnaire en Europe. Cet engouement s'explique parce que nombre de penseurs « voulaient dresser un parallèle [entre la Révolution et] le Mouvement pour les libertés et les droits du peuple » (p. 47). Malgré un certain vide historiographique sur la diffusion des idées politiques européennes au Japon, on comprend que l'intérêt des intellectuels japonais pour les penseurs européens était tributaire de leurs liens avec les pays qu'ils visitaient. Les relations avec l'Angleterre étant plus importantes que les relations avec la France, les intellectuels de l'époque publiaient davantage de textes liés à l'utilitarisme et au positivisme anglo-saxons des auteurs comme Mills, Bentham, Hobbes et Locke, et bien peu s'intéressèrent spécifiquement à Rousseau (p. 54-55). Règle générale, la philosophie politique européenne fut présentée au lectorat japonais de manière très parcellaire, révélant même un important « décalage entre la puissance des revendications politiques et la faiblesse des connaissances réelles » (p. 62). La première traduction japonaise du *Contrat social* fut réalisée en 1874 par Nakae Chômin suite à un séjour de deux ans en France, au moment où il fonda une école d'études françaises à Tokyo et se consacra à la traduction et à la publication de textes de Rousseau et de plusieurs auteurs européens.

Chômin s'impliqua aussi en politique active pour défendre le Mouvement des droits civils, mais il quitta rapidement ses fonctions, « devant la compromission des hommes politiques et des oligarques » (p. 69). Les traductions de Chômin comprennent de nombreuses altérations textuelles, incluant des simplifications lexicales et la suppression de références non familières pour le « lecteur japonais, éduqué des années 1880 » (p. 72). Sa stratégie de traduction se décline en simplification, omission et réécriture, et de nombreux liens sont faits avec la pensée politique confucéenne qui s'exprime en mode binaire (souverain/sujet, public/privé, Ciel/homme...). La démarche du traducteur étant parfois marquée par son engagement politique, certaines notions comme la « justice » apparaissent « comme si elles constituaient le cœur du *Contrat Social* » (p. 80). Cette déviation du sens originel d'un texte donne l'impression d'une « traduction ethnocentrique » (p. 87), comme c'est le cas avec sa traduction du *Discours sur les sciences et les Arts*, alors que Chômin souligna la « concordance entre Rousseau et le Confucianisme dans le rôle de la morale » (p. 88), utilisant même ce parallèle pour critiquer le « scientisme et l'évolutionnisme spencérien » alors en vogue au Japon (p. 89). Se distinguant de ses compatriotes qui mettaient à l'avant-plan l'utilitarisme anglo-saxon, Chômin utilisa la morale politique de Rousseau, proche de celle de Mencius, afin de critiquer l'occidentalisation du pays et ainsi proposer « une autre voie vers la civilisation et l'indépendance » (p. 96). En fait, « Rousseau fut mobilisé par Chômin contre la domination de l'évolutionnisme social et de l'utilitarisme » (p. 111). Cependant, « loin de s'être cantonné à Rousseau, Chômin a surtout traduit les œuvres des défenseurs français de la République et de la laïcité » (p. 161), ayant par conséquent joué un rôle central dans la traduction des auteurs républicains français actifs entre 1860 et 1870, dont Étienne Vacherot, Jules Simon, Émile Acolas et Jules Barni. *In fine*, on découvre que Chômin a traduit les Républicains de son temps, et en on vient même à se demander si ce n'est pas par leur truchement qu'il aurait découvert plus spécifiquement Rousseau (p. 167-168).

Ce livre contient une analyse très riche sur le rôle joué par Nakae Chômin dans la circulation des textes de Rousseau au Japon. En revanche, on y trouve par endroits des formulations donnant l'impression d'un manque de précision historique, voire de rigueur, sur des notions pourtant essentielles. Par exemple, l'auteur parle « des changements introduits au Japon en 1853 » (p. 21), en se référant à l'installation des Européens et des Américains à la suite des traités inégaux, dont le premier n'a pourtant été signé qu'en mars 1854. Ailleurs, l'auteur décrit le Parti public des patriotes (*Aikoku koto*) comme étant le « premier parti politique de l'histoire du Japon » (p. 31), et tout de suite après, il mentionne que le Parti de la liberté (*Jiyuto*) est aussi le « premier parti politique de l'histoire japonaise » (p. 34). Sur le plan de la forme, on pourrait avancer que la troisième partie du livre aurait été plus pertinente au début de la démonstration afin de mettre davantage l'accent sur le républicanisme, plutôt que sur Rousseau.

Cependant, là où l'auteur ne parvient pas à convaincre le lecteur, c'est en essayant de montrer que les choix de Chômin pour ses traductions étaient tous stratégiquement motivés, comme « un argument pour défendre la démocratie au Japon » (p. 127). Par exemple, il suggère que Chômin « appuyait la bourgeoisie et le mandat représentatif pour démocratiser au Japon » (p. 140), ou encore, en parlant du choix de traduire des auteurs français favorables à une certaine vision du républicanisme, qu'il n'y a « nul hasard dans le choix de Chômin de traduire leurs œuvres » (p. 151). Mais à l'inverse, lorsqu'il s'agit d'auteurs exprimant une vision différente, il devient soudainement « difficile de comprendre pourquoi il a également fait traduire [leurs] textes » (p. 134). De tout ceci, on a l'impression que l'auteur tente de forcer une thèse sur la réalité historique, attribuant à Chômin une cohérence stratégique qu'il n'avait peut-être pas, visant à mettre Rousseau en valeur, et qui aurait motivé chacune de ses décisions. D'ailleurs, on découvre aussi que « la plupart des auteurs que Chômin cite et traduit ou fait traduire font [...] partie de la "bibliographie choisie de l'étudiant en droit" du *Manuel de droit civil* d'Acolas » (p. 155). Nul besoin d'y chercher une téléologie soulignant l'importance des idées de Rousseau pour reconnaître que Chômin aurait voulu, en homme de son temps, traduire les textes des auteurs français disponibles autour de lui et que le choix des textes, et donc de Rousseau, repose peut-être tout simplement sur une série de coïncidences et de hasards assumés. Ce livre nous confirme que le républicanisme français et les textes de Rousseau présentés par Chômin aux lecteurs japonais de son temps ont contribué à forger une facette du Japon moderne qui était en pleine ébullition à la fin du 19^e siècle, mais par sa structuration et son argumentation, il ne parvient pas suffisamment à mettre en valeur la contribution de ce penseur japonais influent. Tout porte à croire qu'il y aurait dans l'attrait de Chômin pour Rousseau quelque chose de purement accidentel, que l'auteur ne semble pourtant pas parvenir à assumer pleinement.

Carl DÉRY

Vincent Fontana, *Éclairer le crime. Une Histoire de l'enquête pénale sous la Révolution et l'Empire (Genève, 1790-1814)*, préface de Michel Porret, postface de Daniel Roche, Genève, Georg, 2021.

L'une des enquêtes historico-philosophiques de Michel Foucault dans les années 1970 porte sur le régime de vérité de l'enquête pénale au moment de la Révolution française, en tant que régime de savoir lié à la construction de l'État moderne. L'enquête est désormais au centre d'un savoir-pouvoir dont il convient de préciser les enjeux pratiques en tant qu'instrument d'un pouvoir d'information pénale. L'historiographie récente a réinvesti cette thématique dans une approche de la « culture de l'enquête » (Dominique Kalifa). Le cas de la République de Genève nous introduit, par sa diversité et son ampleur, à un véritable laboratoire européen en la matière. Cet ouvrage inter-

roge d'abord ce qu'il en est de l'évolution législative de la procédure pénale au regard des enjeux et des effets des transitions politiques à partir de 1790. Il ressort d'une telle chronologie pénale une bipartition entre police et justice permettant une analyse thématique des pratiques d'investigation au sein de l'ensemble des gestes de l'enquête formant les maillons de la chaîne pénale. Le choix du cas genevois en la matière met en évidence, d'infléchissement en infléchissement, ce qu'il en est de la modernité des nouvelles institutions pénales au titre de l'ampleur du renouvellement de la magistrature. Dès le siècle des Lumières, la législation criminelle de Genève est l'une des plus éclairées d'Europe dans la mesure où la codification du droit criminel et la légalisation de l'enquête procèdent d'une des revendications politiques majeures. L'abord des actes d'investigation dans la seconde partie de l'ouvrage permet d'en appréhender la grande nouveauté tant au niveau de la distribution spatiale des acteurs de l'enquête, le temps de la décentralisation, que du fait, par la suite, de la coordination des mesures à l'aide d'un tribunal de police à vocation centralisatrice. Toutes sortes de personnages prennent place, bien sûr le commissaire de police comme figure émergente du policier enquêteur, mais aussi l'indicateur, le juge à l'enquête et bien d'autres acteurs. Quant à la rationalisation des structures administratives, elle reconfigure de manière exogène le protocole de l'enquête, tout en systématisant sa pratique. Dans la préface, Michel Porret montre en quoi il s'agit là d'une histoire des normes, des gestes de la matérialité judiciaire et de ses usages administratifs. Quant à Daniel Roche, dans la postface, il pose trois interrogations au terme de cette vaste étude : qu'en est-il du rapport de cette réforme pénale à l'opinion ? Qu'en est-il de la construction d'un savoir d'action pénale ? En quoi la démarche de l'auteur s'insère-t-elle dans l'histoire intellectuelle ?

Jacques GUILHAUMOU

Susanne Greilich et Hans-Jürgen Lüsebrink (dir.), *Écrire l'encyclopédisme, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2020.

Susanne Greilich et Hans-Jürgen Lüsebrink nous offrent un ouvrage dont le titre ne peut manquer de susciter immédiatement un grand intérêt chez les dix-huitiémistes. Leur projet et leur propos sont remarquablement fermes et clairs. Il s'agit d'explorer un âge européen des dictionnaires encyclopédiques francophones courant de 1680 à 1820 voire 1850, sous les auspices d'une caractérisation de ces derniers comme indissociablement rassembleurs et critiques, à l'image de celui de Bayle. C'est de ce projet précisément qu'il est question ici sous le terme *encyclopédisme*, sans réduction ou détermination *a priori*, mais au contraire en prenant l'encyclopédisme comme objet d'une construction par enquêtes. Ces dernières, nous disent les directeur et directrice, procèdent autour de quatre foyers de questionnements (formulés ici avec une très féconde économie de moyens, p. 14), qui tous concourent à comprendre ce qu'est « l'encyclopédique ». Tout d'abord, l'encyclopédisme pose des questions liées au système

d'ordre alphabético-systématique qui lui est consubstantiel, des questions d'ordonnement, de disposition, de parcours de lecture. Ensuite, il pose des questions liées aux genres discursifs et aux pratiques d'écriture, car on peut attester la présence de différents genres, y compris fictifs, au sein des encyclopédies et réciproquement défendre l'idée d'une écriture encyclopédique hors des encyclopédies elles-mêmes. Troisièmement, le genre encyclopédique est d'une façon intrinsèque le lieu de traductions, un lieu interculturel d'adaptation et de transformation, il appelle des interrogations en termes de transferts culturels. Enfin, les encyclopédies font de toute cette compilation, de tous ces transferts, de toutes ces citations, un texte qui fonctionne et elles peuvent être appréhendées comme des machines textuelles dotées d'une logique propre. Les contributions réunies dans ce volume contribuent toutes à répondre à au moins une de ces lignes problématiques. Un mérite de l'ouvrage, de sa composition et du contenu des articles, est ainsi de lier les questions, ce qui explique que les quatre questionnements spécifiques ne soient pas traités séparément, mais dans trois parties qui les articulent. Ainsi, on peut dire que les contributions de la première partie articulent ordre et transferts (Eva Rothenberger, Christian Reidenbach, Reinhard Krüger, Jean-Yves Mollier, Hans-Jürgen Lüsebrink, Annika Haß), dans une interrogation sur l'ordre des savoirs qui fait place à la dimension dynamique de tout ordre qui n'est qu'apparemment statique. Les contributions de la deuxième partie approfondissent le débordement des genres et la machine textuelle : récits de voyage, feuillets périodiques, abécédaires d'un côté, encyclopédies de l'autre, se trouvent conjoints dans l'écriture encyclopédique (Clorinda Donato, Beatrice Nickel, Daniel Roche, Klaus-Dieter Ertler, Sophie Dubois). La troisième partie est nettement ancrée sur le terrain de l'articulation entre littérature et encyclopédisme, et on y voit les rapports réciproques, les allers-retours permanents, la référence constante à l'encyclopédisme au sein de la littérature. Il peut s'agir de résistance, de dialogue, de négociation, de relation en miroir ou d'inspiration, mais dans tous les cas étudiés ici, on voit l'encyclopédisme et la littérature générer des œuvres qui sont, en partie du moins, le produit de leur dialogue (Karen Struve, Stephanie Wodianka, Paul Strohmaier, Dagmar Schmelzer, Lydia Bauer, Susanne Greilich, Corinne Fritz). L'absence relative de la question politique comme telle invite à articuler la lecture de ce profond volume à un autre, qui porte sur une période plus restreinte, et dont il a été question dans ces notes de lecture (Vincent Bourdeau, Jean-Luc Chappey, Julien Vincent (dir.), *Les Encyclopédismes en France à l'ère des révolutions (1789-1850)*, DHS 53, 2021, p. 801-802) et dont la thèse était précisément que la première moitié du 19^e siècle a ceci de particulier qu'il politise intégralement « l'encyclopédisme », par de nouvelles formes. L'ouvrage de S. Greilich et H.-J. Lüsebrink est enfin complété par des index précieux, de noms, de personnages, et des ouvrages cités (qui sont naturellement pléthore dans un collectif sur l'encyclopédisme).

Sophie AUDIDIÈRE

Françoise Hildesheimer, *Le Pêché philosophique ou le salut à la portée de tous*, Paris, Honoré Champion, 2020.

En théologie, depuis Thomas d'Aquin, le péché philosophique désigne une offense à la raison, lorsqu'elle est commise par ceux qui ignorent Dieu ou ne pensent pas à lui quand ils la commettent. En 1686, un jésuite, François Musnier, lors d'une soutenance de thèse à Dijon, prétend que le pécheur coupable de cette faute n'est pas voué aux flammes de l'enfer. Cette prise de position est violemment condamnée par Antoine Arnauld, car, pour le célèbre janséniste, tout péché philosophique est en même temps théologique. Survenant dans le cadre plus vaste de la querelle de la grâce, opposant jansénistes et jésuites, la polémique se poursuit au 18^e siècle. L'auteur entend montrer que cette brève querelle « rapidement tombée dans l'oubli et en soi aujourd'hui bien éloignée de nos modes de pensée, n'en constitue pas moins un épisode majeur par où la philosophie a pu conquérir son autonomie ». En situant cette polémique au sein d'un contexte plus large, Françoise Hildesheimer entend montrer que la thèse du péché philosophique soutenue par les jésuites n'est pas le fruit pernicieux d'une doctrine laxiste de la grâce, comme le prétendent leurs adversaires jansénistes, mais « une tentative de réponse théologique aux questions nouvelles que pose le monde moderne ». Allant plus loin encore, elle en vient à soutenir que la thèse jésuite du péché philosophique ouvre la voie à une séparation de la religion et de la morale, rompt à terme « la longue liaison de l'au-delà avec l'ici-bas » (p. 123), et ouvre la voie au « philosophisme », creusant de plus en plus « l'écart tant de Dieu que de la philosophie », l'antiphilosophisme pouvant être assimilé aux contre-Lumières.

Il est d'un grand intérêt de rappeler la querelle théologique qui opposa, à la fin du 17^e siècle, un jésuite à Arnauld, à propos du péché philosophique. On peut toutefois se demander si Françoise Hildesheimer ne majore pas l'importance de cette polémique et de ses conséquences, quand elle affirme que cette dissidence jésuite, condamnée par l'Église, sans être taxée d'hérésie, représente un jalon essentiel conduisant à la modernité, parce qu'une telle position permet au chrétien rongé, durant tout le Moyen Âge, par l'inquiétude de l'enfer, de se sentir plus autonome et d'entretenir l'espoir de pouvoir faire son salut. Si certains jésuites affirment, en effet, leur « modernité » par leur conception du libre arbitre, s'ils partagent des points de vue divers avec les Philosophes, notamment sur le plan scientifique, ils sont toutefois nombreux à condamner avec la plus grande fermeté, pour des raisons religieuses, les philosophes modernes qu'ils désignent précisément par le mot « philosophistes », pour les distinguer de ceux de l'Antiquité et parfois du 17^e siècle.

Didier MASSEAU

Véronique Le Ru, *Émilie du Châtelet philosophe*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Les Anciens et les Modernes – Études de philosophie », 2019.

Cet ouvrage comble une lacune. Accusée de tous les maux de son vivant et même de manière posthume (voir la deuxième partie concernant la postérité de son œuvre), connue seulement pour sa traduction de Newton quand elle n'est pas réduite au simple statut de maîtresse de Voltaire, la marquise Du Châtelet a laissé derrière elle une œuvre scientifique, philosophique et politique abondante dont seules les *Institutions de physique* (1740) ont vu le jour de son vivant (la liste complète, y compris les manuscrits, se trouve sur le site c18.net). Dans une courte mais substantielle biographie de celle qu'on appelle affectueusement (ou avec un brin de condescendance) « Émilie », l'A. dégage les travaux respectifs de Voltaire et de la marquise dans leur château de Cirey où Mme Du Châtelet mourut d'une fièvre puerpérale en 1749. Laissant la vulgarisation à son amant, Émilie s'attaque à la traduction des *Principia* tout en rédigeant son œuvre maîtresse, les *Institutions de physique*, dans laquelle elle tente de fonder la science newtonienne dans la métaphysique leibnizienne revue et corrigée par Wolff – on sait que sur ce terrain, Voltaire refusa de la suivre. S'engage alors un débat animé autour de la fameuse querelle des forces vives qui comporte des enjeux métaphysiques et théologiques importants et marque l'entrée de la marquise dans le monde savant. Newton avait tort, suggère-t-elle, de renoncer à élaborer des hypothèses, car elles sont fécondes et heuristiques : les sciences progressent par succession d'hypothèses corrigées ou rectifiées, idée éminemment moderne que Bachelard n'aurait pas reniée. Le *Discours sur le bonheur*, composé à l'âge de quarante ans, se présente comme une consolation mais aussi comme une réflexion sur les moyens d'être heureux. Les passions sont bonnes, même quand elles sont sources de chagrin ; le malheur véritable est de ne plus en avoir : « Ce serait donc des passions qu'il faudrait demander à Dieu, si on osait lui demander quelque chose », écrit la marquise non sans audace. Dans sa préface à la traduction de la *Fable des abeilles*, elle regrette que la passion de l'étude soit réservée aux garçons et rompt une lance en faveur de l'éducation des filles. Dans le même esprit, ses *Examens de la Bible* s'insurgent contre la misogynie que porte le texte sacré : critiquant en particulier les propos méprisants de Paul envers les femmes, elle cherche à « disqualifier le pouvoir politico-religieux des prêtres et la domination masculine en général qui s'appuie sur elle » (p. 80). En résumé, nous sommes en présence d'une œuvre et d'une pensée originales qui ont enfin été exposées avec tout le soin nécessaire.

Gerhardt STENGER

Frédéric Marty, *Louise Dupin, Défendre l'égalité des sexes en 1750*, Paris, Classiques Garnier, « L'Europe des Lumières », 2021.

Ce livre attendu contribue à réévaluer la participation intellectuelle des femmes aux Lumières. Après la mise à l'honneur d'Émilie du Châtelet, de Thiroux d'Arconville, il manquait en effet Louise Dupin (1706-1799), qui fut la patronne et protectrice de Jean-Jacques Rousseau à son arrivée à Paris.

Fille naturelle d'un financier protestant richissime, Samuel Bernard, et épouse d'un fermier général, Claude-Louis Dupin, Louise ne fut pas que l'hôtesse d'un des salons les plus réputés de Paris à partir des années 1735 ; elle fut aussi une femme cultivée et une « auteure », et employa comme secrétaire Rousseau, de 1743 à 1751, pour rédiger un ambitieux ouvrage sur les femmes, jamais édité. Anicet Sénéchal, qui inventoria ses papiers avant dispersion, présenta cet ouvrage en 1951 comme l'équivalent de l'*Encyclopédie* : on en attend, depuis les années 1980, l'édition. Prolongement d'une thèse soutenue en 2014, et adossé sur un abondant travail d'archives, ainsi que sur douze articles, ce livre fait le point sur la figure et l'œuvre de cette femme longtemps connue par le seul filtre de l'autobiographie et l'historiographie de Rousseau. Il varie intelligemment les angles et les approches : sociologiques, historiques, littéraires, et négocie efficacement érudition et effort d'interprétation... mais aussi description de textes encore largement peu accessibles ! Rappelons qu'actuellement, seuls 3 « articles » (entendons chapitres) sur les 47 recensés de l'*Ouvrage* sont publiés.

Pour tracer ce portrait intellectuel, l'étude commence par s'intéresser au réseau relationnel des Dupin grâce à des documents d'archives (dont la liste des invités ou l'acte de baptême de Louise) et à l'étude de correspondances (dont celle de Voltaire, ou Rousseau) ; avant d'étudier les deux ouvrages auxquels Louise a travaillé, celui sur les femmes et enfin la réfutation collective de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, qui fut publiée en 1751 par les Dupin. L'ouvrage fournit en outre une chronologie très utile de la vie de Louise Dupin (Annexe II). F. Marty brosse le portrait de la femme influente que fut Louise Dupin en la ressassant dans son réseau intellectuel et mondain : Du Deffand, Tencin, Geoffrin, l'abbé de Saint-Pierre, Voltaire (p. 60-77), Chesterfield, en plus des différents cercles relationnels fréquentant son salon (famille royale, aristocrates, parlementaires et fermiers généraux). L'étude apporte des éclairages utiles sur les sociabilités intellectuelles des années 1740, et restitue une image plus riche de Louise Dupin, ajoutant notamment des aspects peu connus sur les relations avec Voltaire, faites d'échanges de services, mais aussi d'avis, comme sur le plan d'*Alzire*, (p. 74-76.) De même, les relations avec Rousseau sont présentées de façon détaillée, incluant les membres de la famille (Mme de Chenonceau, Francueil, le beau-fils de Louise), de même que les contours de son « secrétariat ». Sur certains points, certes, le lecteur peut rester sur sa faim : comme sur la part prise par Louise Dupin à la rédaction d'*Alzire*, en 1734-1735. Il fait également le point sur l'évolution de la position

de Rousseau à l'égard des femmes (p. 107-108 et p. 308), en réservant la question de l'influence sur la pensée de Rousseau dans la conclusion. À cet égard, la bibliographie omet l'article du spécialiste à l'université d'Austin du fonds Dupin, Leland Thielemann, dans *The Romanic Review* (1983), qui suggérerait un réseau intertextuel entre les deux *Discours* et la pensée de Louise Dupin.

Le cœur du volume est consacré à l'ouvrage sur les femmes, qui occupa huit ans Louise Dupin, et vaut son sous-titre à l'essai, « défendre l'égalité des femmes en 1750 ». Sur celui-ci, l'auteur s'efforce de tenir la balance entre la nécessité de suppléer l'absence d'éditions, et celle de passer (enfin !) à un discours interprétatif. Il donne donc, outre la liste en annexe des articles restants (et des manquants) (p. 311-312), la présentation de la structure de l'ouvrage (p. 126-138) dans ses grandes subdivisions : du physique au moral, en passant par l'historique, il montre efficacement l'intérêt critique et philosophique de l'ouvrage, nourri par une information scientifique aiguisée (sur la génération notamment), pour réfuter rationnellement l'infériorité du sexe féminin dans les différents domaines du savoir. Le titre exact, « Observations du préjugé commun sur la différence des sexes », porté sur un manuscrit conservé à Austin, souligne la filiation avec Poullain de la Barre, dont elle cite *De l'Égalité des sexes* (1673), de même que l'approche rationnelle, éloignée de l'esprit polémique de la Querelle des femmes. Louise Dupin préconise des réformes audacieuses (p. 134-142), bien avant Olympe de Gouges, comme la création de collèges pour les femmes (art. 23), ou des réformes du mariage et du statut des femmes (suppression de la loi salique, divorce, droit à disposer de son revenu, etc.). La dimension critique et réformatrice de l'ouvrage expliquerait pourquoi il est resté inabouti, en 1751, après la réception difficile de la réfutation de Montesquieu, menée par les Dupin. La comparaison avec les autres défenseurs des femmes de l'âge classique (Poullain, Marie de Gournay, Gabrielle Suchon, Mme de Lambert) souligne le rôle de frein joué par la position sociale et mondaine de Dupin.

Enfin, la troisième partie de l'étude nous fait découvrir la part prise par Louise Dupin dans la réfutation de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, une part qui ne se limite pas à la défense des femmes (sur la polygamie ou la condition des femmes à Rome). Ses critiques portent en effet sur la classification des gouvernements proposée par Montesquieu, ainsi que leurs principes et leur corruption. Mais si la position idéologique du couple Dupin est conforme à ses intérêts sociologiques, la défenseure de la monarchie absolue s'y montre à l'occasion plus attachée à l'égalité que Montesquieu. Et non seulement la question des femmes l'amène à contester le fondement du pouvoir politique sur l'autorité paternelle, dans l'article 30 de l'*Ouvrage*, mais un inédit récent, acheté par la *John Hopkins University* montre son approbation sans réserve des projets de réforme de la monarchie de l'abbé de Saint-Pierre, jugés utopistes et dangereux par Rousseau. De là à justifier le jugement de George Sand qui la disait « plus avancée »

que les philosophes de son temps, il est vrai en faisant de l'abbé de Saint-Pierre un ancêtre de Louis Blanc, il n'y a qu'un pas.

On peut saluer l'efficacité et l'honnêteté de ce travail, qui évite les évidences d'un féminisme anachronique (p. 19), et démine les divers problèmes liés au sujet : des confusions de patronymes dans les sources secondaires, aux images mythifiées, construites par ses descendants et éditeurs, sans compter les incertitudes liées à l'histoire des textes. L'écriture est alerte voire élégante, malgré de rares accrocs (coquilles, p. 81, 99, 114 n, 153, 217, 305 et une confusion lexicale plus gênante entre « supériorité » et « infériorité », p. 118). Restituant le cheminement cohérent de ce qu'il faut bien appeler une pensée politique réformatrice, l'auteur nous fait donc attendre avec impatience la publication de l'ouvrage sur les femmes, mais aussi des *Réflexions*, et de sa seconde édition, réaménagée après son retrait, des *Observations sur l'Esprit des Lois*.

Laurence VANOFLEN

Ina Ulrike Paul (dir.), *Weltwissen. Das Eigene und das Andere in enzyklopädischen Lexika des langen 18. Jahrhunderts*, Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, coll. « Wolfenbütteler Forschungen », 2020.

Fruit du colloque qui s'était tenu en 2013 dans la célèbre bibliothèque de Wolfenbüttel, et qui avait alors réuni quelques-uns des plus grands spécialistes de l'histoire du livre et de la culture écrite, cet ouvrage fait le point des recherches actuelles sur les dictionnaires encyclopédiques en Asie et en Europe : leur conception, leur diffusion, la place qu'ils occupent dans le processus de construction des identités et dans la circulation des savoirs. Après une copieuse introduction qui définit l'approche, délimite le champ, décrit les enjeux et résume une à une les contributions du volume, le lecteur est plongé dans la partie la plus exotique du corpus.

Les Leishu, compilations d'extraits destinées à former l'élite des fonctionnaires, s'ils ne sont pas des encyclopédies au sens propre, sont cependant structurés de façon analogue. Yihong Hu les replace dans le contexte de la topique traditionnelle du savoir et du catalogue des livres ; il aborde leur genèse et leurs lignes de développement, leurs contenus, leurs thèmes et leurs sources. Ce faisant, il rétablit dans ses droits une organisation du savoir vieille de mille ans, qui n'est devenue un genre littéraire en Chine qu'avec la rencontre avec la sphère culturelle européenne. Bien plus récente est la première tentative de collecter le savoir lexicographique dans la sphère arabo-musulmane. La Couronne de la Mariée (*Tag al-arus*) est l'œuvre de Murtada al-Zabidi, l'un des savants les plus productifs de son siècle. Stefan Reichmuth montre que ce dictionnaire de langue reprend et complète un dictionnaire plus ancien, pour ainsi devenir le plus important dictionnaire jamais réalisé. Par l'ampleur des savoirs abordés, l'ouvrage se situe entre le dictionnaire de langue et l'encyclopédie. Il reflète la multitude des centres d'intérêt du lectorat cultivé contemporain tel que conçu et ciblé par l'auteur.

L'un de ses objectifs est de montrer le potentiel scientifique de la langue arabe ; un autre est de mettre en lumière l'unité culturelle du monde islamique, éclaté entre les différents centres de pouvoir. L'étude des occurrences du terme « Asie » dans le *Grosse Vollständige Universal-Lexicon*, basée sur la lexicométrie, ne conduit pas seulement à des résultats profitant aux recherches en imagologie ; elle permet aussi de comprendre la structuration du dictionnaire. Selon Tobias Winnerling, on a alors un aperçu de la manière dont ce dictionnaire a été conçu. Dans le cas du mot étudié, on se rend compte que le thème n'est pas traité selon un plan prédéfini, et qu'il a même subi des variations dues à l'étalement dans le temps de son élaboration, sur vingt ans. Il apparaît finalement que le thème de l'Asie a été distribué sur trois ensembles d'articles en lien avec les principales orientations confessionnelles.

La sphère européenne, qui se taille dans le volume la part du lion, est abordée selon l'ordre chronologique. Orsolya Kereszty et Katalin Fehér expliquent que la première encyclopédie hongroise (1655) est due à Janos Apaczai Csere, l'un des penseurs les plus connus du 17^e siècle. Il a transféré dans son dictionnaire l'idéal de savoir qui l'animait et l'ambition de sa diffusion auprès du plus grand nombre. Il a tenté de moderniser le système d'éducation en Transylvanie en visant le niveau intellectuel et matériel de l'Europe de l'Ouest. Il a aussi encouragé la diffusion des savoirs, le progrès de l'éducation, pour un complet développement de la nation hongroise. Gabriella Rovagnati choisit également l'approche monographique pour présenter deux autres figures marquantes de l'âge encyclopédique : le moine franciscain Vincenzo Coronelli, cartographe et lexicographe, dont la *Biblioteca universale sacro-profana* (1701-1706), restée inachevée, constitue la première encyclopédie moderne ; Gianfrancesco Pivati, naturaliste et physicien, auteur du *Nuovo dizionario scientifico e curioso sacro-profano* (1746-1751) en dix volumes, œuvre considérable dont le succès fut cependant limité par la concurrence de la traduction italienne de l'encyclopédie de Chambers.

Du côté français, les encyclopédies économiques connaissent un essor remarquable au 18^e siècle. Le développement rapide du commerce international et les évolutions des sciences économiques à l'âge des Lumières ont amené de nouvelles formes de structuration du savoir encyclopédique, à l'exemple de l'*Histoire des Deux Indes* (1770) ou du *Dictionnaire universel du commerce* (1723). Ce dernier ouvrage, étudié de près par Hans-Jürgen Lüsebrink, s'imposa tout au long du siècle jusqu'à l'apparition du *Dictionnaire universel de la géographie commerçante* (1798-1799) de Peuchet. Les images stéréotypiques sur la représentation des identités nationales y abondent : elles ont pour but de procurer aux marchands une information pratique, utile aux négociations qu'ils ont à mener en pays étranger. Susanne Greilich consacre à l'*Histoire des Deux Indes* une étude spécifique, qui entend éclairer le travail des rédacteurs, entre compilation et analyse critique, et s'attache en particulier à évaluer la part des transferts culturels, notamment depuis l'ère hispanique. L'*Histoire* affirme alors son

droit à l'interprétation critique de la colonisation par les Espagnols. La traduction qui en est donnée en espagnol à la fin du 18^e siècle est l'occasion d'une sévère contre-attaque. Il est à nouveau question de l'Espagne et des stéréotypes nationaux associés à cette nation dans l'étude de Debora Gerstenberger. Celle-ci signale le rôle que jouent les dictionnaires des débuts de l'époque moderne en Europe dans la circulation des clichés sous la forme d'énoncés dont la permanence, sur deux cents ans, est étonnante. L'analyse du discours rétablit la filiation des *topoi* depuis l'Antiquité jusqu'aux modernes encyclopédies, où ils deviennent immuables.

L'enquête imagologique se poursuit, en s'attachant cette fois précisément à un dictionnaire, l'*Universal Lexikon* de Johann Heinrich Zedler (1732-1754), pour la partie géographique et politique. Kai Lohsträter montre que la représentation des peuples et des nations suit les anciens modèles, tout en favorisant la démarche empirique dans la production des savoirs. Il en résulte un ensemble hétérogène d'idées et de théories qui compromet l'unité et la stabilité du concept de peuple, même si l'on peut s'interroger sur l'effet de ces descriptions sur l'essor des identités nationales. Le transfert s'opère dans et par la traduction. L'exemple de trois encyclopédies néerlandaises, conçues sur le modèle du Moréri, étudié par Ina Ulrike Paul, est frappant. À l'art de compiler les dictionnaires existants s'ajoute un nécessaire ajustement à la culture de destination. Celui-ci passe par des citations, adaptations, enrichissements, jusqu'à produire un ouvrage radicalement autre et un nouvel état de la connaissance. L'étude de la triangulation éditeur, imprimeur et auteur, et de son insertion dans la république des savants d'une part, celle du péritexte éditorial, autoreprésentation des processus de médiations, d'autre part, permettent de comprendre de l'intérieur le processus de transfert des savoirs dans le contexte de la culture encyclopédique.

Le tour d'Europe se poursuit avec le cas de la Pologne, étudié par Malgorzata Morawiec. Dans la seconde moitié du 18^e siècle, deux encyclopédies de style bien différent voient le jour : l'une se présente comme une collection de savoirs hétéroclites, dédiée à l'amusement et à l'instruction ; l'autre s'inscrit dans l'héritage de l'encyclopédisme français et revendique l'ambition philosophique des Lumières. L'évolution de l'une à l'autre en l'espace de quarante ans à peine est révélatrice d'un changement profond dans la conception des processus qui touchent à la médiation des savoirs, mais aussi à leur réception par le public lettré. Le premier essai d'une encyclopédie suédoise (1777-1787), qu'on doit à Christoffer Gjörwell l'ainé, l'un des plus fameux journalistes et libraires du temps, même si elle se solde par un échec, est l'occasion de réfléchir sur les multiples processus de transfert et d'interaction culturelle, dans le contexte des réseaux européens. Christoph Leiska montre que la correspondance de Gjörwell avec l'Europe des lettres, sa collaboration avec certains universitaires, tel l'historien August Schlözer de Göttingen, sa substantielle contribution aux journaux savants, font de lui un intermédiaire et publiciste de premier plan. Comme l'explique

Michael Schippan, la lexicographie russe met en vedette la figure de Vasili Nikititch Tatisev, militaire et savant, unique rédacteur de la première encyclopédie en langue russe, inachevée et publiée longtemps après sa mort, en 1793. L'étude de ce dictionnaire se prolonge par une revue des encyclopédies postérieures, jusqu'à la période soviétique.

Le parcours se termine avec le *Konversationslexikon* de Brockhaus, qui en effet clôt l'ère des grandes encyclopédies générales, à laquelle succéderont des encyclopédies spécialisées (en botanique, géographie, médecine ou économie). Iwan Michelangelo D'Aprile et Ines Prodöhl montrent que par son exceptionnelle diffusion dans toute l'Europe, et par ses nombreuses traductions, il a propagé des idées libérales, propres à encourager le mouvement de constitutionnalisation des États. Il s'est fait le véhicule d'un transfert transnational et transcontinental de la pensée politique. Son rôle dans les mouvements révolutionnaires des années 1820 et 1830 ne fait aucun doute. Cette histoire de l'ambition encyclopédique dans le long 18^e siècle, de l'Asie à l'Europe, dans l'ordre de la conception ou de la production, mais aussi dans l'ordre des processus médiatiques de diffusion et de réception, s'avère d'une exceptionnelle richesse, et est appelée à devenir une référence classique.

Nicolas BRUCKER

Stéphane Pujol, *Morale et sciences des mœurs dans l'Encyclopédie*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix huitièmes siècles », 2021.

Le sujet de la monographie récente de Stéphane Pujol nous introduit au cœur d'une des plus grandes entreprises intellectuelles de l'humanité, à l'étude de la morale et des sciences des mœurs à travers les articles de l'*Encyclopédie* et des travaux relatifs au sujet de leurs rédacteurs. Hormis les innombrables livres et études scientifiques, le sujet fut déjà évoqué dans plusieurs ouvrages littéraires, notamment dans le roman bien connu d'Éric-Emmanuel Schmitt (*Le Libertin*) dans lequel Diderot ne parvient pas à écrire dans les délais prévus l'article sur la Morale. Cette tâche était d'autant plus impossible que la morale devenait avec l'évolution de la rédaction de l'*Encyclopédie* un domaine tellement vaste qu'on aurait du mal à le définir. Fortement inspirée par les auteurs classiques du droit naturel (Hugues Grotius, Samuel Pufendorf, Jean-Jacques Burlamaqui, etc.) la morale devint justement une science très étendue dont le centre est partout et la circonférence nulle part. La morale comprend ainsi, dans le système des connaissances de Diderot et d'Alembert, d'une manière générale la théorie de philosophie morale et d'une façon particulière une bonne partie des sciences dont la politique et le droit, l'économie, l'architecture, l'art militaire, etc. Il en résulte une place centrale de la morale dans le projet encyclopédique et dans son ensemble édité. Malgré le fait que sur les quelque 76 000 articles de l'*Encyclopédie* seulement 355 relèvent directement de « la Morale » comme désignant, il faut y ajouter également les autres disciplines

relatives à ce sujet qui multiplie considérablement la quantité des articles concernés. La logique du système de l'*Encyclopédie* et son évolution au fur et à mesure des années, ainsi que les changements d'auteurs impliquent des problèmes de classification des entrées. Le livre de Stéphane Pujol souligne l'importance du droit naturel qui était en quelque sorte le socle de la morale des encyclopédistes et la base d'une science morale séparée de la théologie. L'ouvrage comprend trois parties dans lesquelles l'auteur pose des questions concernant l'étendue et la fonction de la morale dans la construction de l'*Encyclopédie*. Dans la première partie, il essaie de définir la place de la « Morale » dans cet ouvrage à la fois original et plein de compilations. La deuxième partie cherche à délimiter une théorie morale à travers trois modèles examinés : le modèle jussnaturaliste, le modèle sensualiste de Locke et le modèle relativiste et utilitariste. Dans la dernière partie consacrée aux problèmes éthiques et esthétiques, l'auteur analyse différents problèmes comme ceux des passions, de l'éducation ou de l'engagement personnel. Il y souligne de nouveau l'influence profonde du droit naturel transformant les notions morales traditionnelles. Dans sa conclusion générale, Stéphane Pujol représente ce processus de transformation stimulée par le droit naturel non seulement vers un élargissement de la morale vers des disciplines scientifiques, mais aussi vers une reconfiguration de l'action morale et des libertés humaines. Le récent ouvrage de Stéphane Pujol nous montre bien le rôle joué par l'*Encyclopédie* dans cette transformation morale tout à fait primordiale. L'*Encyclopédie* reflétait bien l'évolution des idées, mais elle était en même temps un véritable laboratoire dans la définition des termes nouveaux relatifs à la morale. C'est une monographie très utile aux chercheurs qui travaillent sur les textes philosophiques, scientifiques, historiques ou littéraires de l'époque car les recherches philologiques minutieuses de l'auteur aident beaucoup pour leur compréhension et leur analyse. Les annexes comportent un recueil de textes particulièrement importants pour ce sujet, notamment une terminologie critique, une liste des articles de « Morale » dans l'*Encyclopédie*, le célèbre Système figuré des connaissances humaines de Diderot et d'Alembert (1751), une liste d'articles relatifs à la « Morale » avec ses contributeurs, une liste des emprunts identifiés ainsi que des exemples de montages, coutures et changements employés dans les articles. Une riche bibliographie sur le sujet invite les lecteurs qui veulent en savoir davantage pour mieux approfondir leurs connaissances, tandis que deux index (un des noms propres et un des articles concernés) facilitent les recherches dans le texte de l'ouvrage.

Ferenc Tóth

David D. Reitsam, *La Querelle d'Homère dans la presse des Lumières. L'exemple du Nouveau Mercure galant*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, coll. « Biblio 17 », 2021.

La « Querelle d'Homère » dans les dernières années du règne de Louis XIV est un aspect bien connu de la seconde Querelle des Anciens et des Modernes par les travaux de Noémi Hepp et du regretté Marc Fumaroli. Sa présence dans la presse du temps a été largement étudiée par les historiens dans la référence que reste le *Dictionnaire des journaux* dirigé par Jean Sgard (disparu ici sous le nom de responsables connus par sa version numérique, ainsi qu'il en est beaucoup d'ouvrages anciens cités par l'auteur). Ce livre parfaitement informé de la copieuse bibliographie du sujet, mais auquel manque un utile *index nominum*, revient sur les divers aspects d'un débat qui nourrit en particulier la presse du temps, dont les divers titres du *Mercurius galant*, qui, dès la version initiale de Donneau de Visé, fut l'un des acteurs officiels de l'orgueilleuse « modernité » louis-quatorzienne. L'auteur revient sur cet aspect développé par le périodique d'un règne où l'excellence conquise domine dans le royaume, ce qui légitime une éminence culturelle dans des genres mondains comme le roman, la nouvelle ou l'opéra. Parler de « presse des Lumières » est peut-être, alors, une catégorie encore largement anticipée, même si, dès 1715, le système de référence culturelle du Régent se distingue clairement de celui du défunt monarque. L'actualité du goût prime alors sur une tradition devenue obsolète. Homère y est confronté à un Rabelais revisité. En peinture, autre exemple, les sujets galants de Watteau prennent leur domination sur les sujets d'histoire promus par l'Académie. L'auteur étudie, à ce propos, les contenus les plus divers du *Mercurius* pour y constater l'évolution des mœurs sociales et culturelles annonciatrice de ce monde nouveau. Parfois trop copieux dans ses commentaires annexes, cet ouvrage peint, à l'occasion d'un simple conflit littéraire, la naissance encore un peu confuse du siècle.

François MOUREAU

Alain Sager, *Dictionnaire Voltaire*, Paris, Éditions Ellipses, 2021.

Si la catégorie « dictionnaire Voltaire » est déjà, selon l'auteur, pleinement représentée dans l'édition française, celui-ci traiterait exclusivement de la philosophie voltairienne. La brève introduction qui évoque tous les problèmes posés par « le siècle des Lumières » sera utile aux élèves du secondaire et aux étudiants auxquels ce livre s'adresse en priorité. Malheureusement l'auteur y signale un peu légèrement « les fortes tendances républicaines et démocratiques » de Voltaire ! Si dans la lettre à d'Argental du 14 octobre 1765, citée à l'appui de cette surprenante déclaration, Voltaire avoue « pencher à présent pour la démocratie », cette position s'applique au petit État qu'est la République de Genève, le patriarche s'étant finalement rendu aux demandes des natifs contre les patriciens qui monopolisent le pouvoir ! Dans l'article

intitulé PHILOSOPHE, l'auteur souligne à juste titre le probabilisme de Voltaire, mais il omet d'analyser véritablement la nature du militantisme voltairien et le public auquel il s'adresse. Les notices biographiques consacrées aux personnalités en relation avec le philosophe sont discutables : si Helvétius s'attire, en effet, l'affection de Voltaire, il est absolument nécessaire de rappeler que celui-ci condamne le lancement de l'ouvrage intitulé *De l'Esprit* et estime que *De l'Homme* est « peut-être le plus grand coup porté contre la philosophie » (Lettre à d'Alembert du 16 juin 1773). Il faudrait expliquer aux étudiants les raisons de cette condamnation. On se demande pourquoi on ne trouve guère de traces des principaux adversaires religieux de Voltaire. Mêmes interrogations pour le camp des matérialistes : d'Holbach et La Mettrie sont absents de ce dictionnaire.

Didier MASSEAU

Franck Salaün et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Enquête sur la construction des Lumières*, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2018.

Cet ouvrage issu d'un séminaire organisé de 2013 à 2015 par l'Institut de recherches sur la Renaissance, l'âge classique et les Lumières (CNRS et université de Montpellier) traite d'un sujet immense et d'une grande ambition : comment les représentations des Lumières repérables dans différentes sortes de documents se sont-elles construites du 18^e siècle à aujourd'hui ? Dans une introduction sur l'objet « Lumières », Frank Salaün a le grand mérite de procéder à une mise au point claire et pertinente. En tant que vocable destiné à identifier automatiquement le 18^e siècle, le mot « Lumières » finit par perdre sa signification. Ce qu'illustre parfaitement Christian Gillain en montrant ensuite que l'expression « mathématiques des Lumières » n'est guère acceptable : un Condorcet et un Euler, ont des positions voisines sur les sciences mathématiques, alors qu'ils sont radicalement opposés sur le plan idéologique (p. 175). Frank Salaün relève chez nos contemporains trois positions tranchées : une adhésion totale aux Lumières idéalisées jusqu'à l'absurde et généralement confondues avec un projet d'émancipation sans égal, aboutissant à la Révolution française, un rejet total qu'on peut légitimement désigner par le terme d'anti-Lumières, enfin une critique radicale, provenant d'une partie de l'extrême gauche, dénonçant cette fois un universalisme trompeur, qui dissimulerait les dominations de fait, que dénoncent notamment aujourd'hui les études post-coloniales. Frank Salaün prend, à juste titre, ses distances à l'égard de ce dernier courant en rappelant qu'il s'inscrit dans le sillage du « trop célèbre » ouvrage d'Horkheimer et Adorno, *La dialectique de la raison* qui considère à tort les Lumières « comme un bloc qui a plus de rapport avec les principes totalitaires qu'avec la pratique du débat promu par les penseurs du XVIII^e siècle. » (p. 20). Pour donner un exemple de construction historique des Lumières, Jean-Pierre Schandeler étudie les préfaces de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* de Condorcet, entre

1795 et 2010, pour conclure qu'au 19^e siècle leurs auteurs ne dissocient jamais les « Lumières » qu'ils construisent de la Révolution, ce qui tend à réduire le projet initial et plus ample de l'auteur, à savoir une réflexion sur les conditions de possibilité d'une science sociale. L'autre intérêt de cette publication est de traiter la question dans une optique européenne. Ce qui est, en effet, d'une absolue nécessité dans la mesure où le 18^e siècle et tout particulièrement sa deuxième partie représente une période où la circulation des hommes et des idées n'a jamais été plus intense. Or la tendance généraliste ne cesse d'être confrontée au souhait de faire valoir des Lumières nationales. Si celles-ci ont bien existé, comment les situer alors les unes par rapport aux autres ? Parmi les analyses nouvelles, relevons celles, particulièrement suggestives, portant sur le Portugal : ici les penseurs aspirent toujours à harmoniser la raison et la foi. Nous assisterions alors à une tension entre un projet universaliste des Lumières et la volonté d'en promouvoir une conception nationale, dont les répercussions se feraient sentir jusqu'à nos jours.

On ne peut rendre compte, même de manière succincte, de tous les articles figurant dans ce recueil, mais plusieurs certitudes s'en dégagent : la notion de « siècle des Lumières » et même de « Lumières », le mot étant doté d'une lettre « L » majuscule, surgit à peine, en France, dans les toutes dernières années de l'Ancien Régime. Sur ce point, ajouterions-nous, l'ouvrage de Doray de Longrais, *Faustin ou le siècle philosophique* (1784), pourrait figurer comme une première représentation véritablement construite du moment historique que constitueraient les « Lumières » perçues dans leur globalité. C'est, en tout cas, dans les années 1780-1789 que, dans l'espace germanophone, Kant, Mendelssohn et d'autres posent pour la première fois la question de la diversité des Lumières. C'est aussi durant cette période, qu'on a parfois désigné comme celle des « secondes Lumières », que surgit une première confrontation rétrospective des différentes tendances constituant les « Lumières ». Mais c'est plus tard que l'expression consacrée s'est figée au point de créer une illusion d'optique qui nous empêche de prendre la mesure de la complexité du siècle. Il faut rappeler que les sens conférés aux mots « Lumières » comme à son antonyme sont en grande partie rétrospectifs. Dans un article intitulé « "Lumières" et "ténèbres" dans le discours philosophique et historiographique du XVIII^e siècle : l'exemple de l'*Histoire des deux Indes* », Hans-Jürgen Lüsebrink étudie le couple « Lumières » et « ténèbres » en montrant comment celui-ci évolue du domaine religieux vers le champ politique. Il n'est pas sûr pourtant qu'il faille discerner un « aboutissement » du processus d'historisation et de politisation des « Lumières » dans le *Catéchisme français républicain* de Biais-Parent paru en l'an II, à moins de recourir à une vision hégélienne de l'histoire et à un finalisme que démentent la plupart des articles présents dans ce volume et Franck Salaün lui-même dans sa préface. Quoiqu'il en soit ce recueil montre bien combien la représentation des « Lumières » est profondément liée au contexte historique dans

lequel elle se construit. Il faut souligner, pour finir, la richesse de ce travail collectif : très stimulant pour l'esprit, il ne cesse de relancer le débat et propose souvent de nouvelles voies à explorer, en rapprochant les divers questionnements en vigueur dans plusieurs pays européens.

Didier MASSEAU

Richard Spavin, *Les Climats du pouvoir. Rhétorique et politique chez Bodin, Montesquieu et Rousseau*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2018.

La théorie des climats n'est assurément pas un pan oublié de la recherche : sa singularité, sa force explicative et sa persistance ont attiré l'attention des géographes comme des chercheurs en littérature. De nombreux travaux ont permis de se demander pourquoi les philosophes expliquaient la complexité humaine par la diversité des espaces, ou encore comment la persistance de la théorie accompagnait l'évolution du discours médical. Dans son ouvrage, Richard Spavin se propose cette fois de relire d'une façon neuve les recours à la théorie des climats selon un angle plus rhétorique que scientifique. Ce parti pris lui permet de penser les références à la théorie des climats comme un outil au service d'un discours politique sous-jacent. Son hypothèse de travail repose en effet sur l'idée que Bodin, Montesquieu et Rousseau ont fait du vieux concept du déterminisme climatique un outil au service d'une vision morale plus aisée à exposer par ce biais indirect. Cet angle lui permet de considérer les textes d'un point de vue plus autoréférentiel et poétique et de dégager les réflexions socio-politiques qui les sous-tendent. La théorie des climats permet ainsi de penser le pouvoir selon un rapport vertical inversé : du bas vers le haut et non du haut vers le bas, et implique de prendre en compte l'identité de la société civile pour trouver un équilibre.

Après une vaste introduction qui écarte les écueils potentiels de sa démarche (le lien problématique entre science et littérature, la question du relativisme ou encore la généralisation dangereuse dans le discours anthropologique), Richard Spavin analyse successivement les usages de la théorie chez les trois auteurs. Il montre qu'elle constitue essentiellement chez Bodin un outil rhétorique, en exploitant ses variations pour qualifier la France (qui oscille ainsi du tempéré et froid, pour aboutir à une forme d'indétermination). Son emploi chez Montesquieu sert plutôt de support à une réflexion plurielle sur les rapports de force entre le pouvoir et l'économie, entre la politique et les intérêts particuliers. Le meilleur gouvernement peut ainsi être décrit dans des termes thermiques : à un peuple chaud convient un gouvernement froid, à un peuple froid, un gouvernement chaud. Le froid correspond alors à un idéal de dépassionnalisation du souverain, qui s'efface avec abnégation derrière le peuple, tandis que le chaud permet à Montesquieu d'établir sa propre philosophie des passions, à une époque où elles connaissent une importante révision axiologique. Ce glissement moral

trouve particulièrement son aboutissement chez Rousseau : il rejette résolument le lien entre la théorie des climats et la science, à laquelle il refuse précisément le monopole de la morale ; ces réflexions, politiques, s'inscrivent d'ailleurs dans la lignée des études sur Rousseau et la médecine [Rudy Le Menthéour, *La Manufacture des maladies, la dissidence hygiénique de Jean-Jacques Rousseau*, Classiques Garnier, 2011]. L'opposition chaud/froid se révèle opératoire dans cette optique, puisque Richard Spavin montre, à partir de la Querelle des Bouffons, comment le citoyen de Genève inverse la connotation thermique traditionnelle. Chez celui-ci, le climat ne sert plus à séparer les espaces mais témoigne des différentes dimensions qui régissent un corps social : le chaud devient la condition pour qu'une société accède à une dimension morale. Il permet l'horizontalité égalitaire grâce à la communication directe, tandis que le froid, symbole de la vie économique, progresse indéfiniment en une répétition inlassable.

Richard Spavin permet ainsi de repenser les usages politiques de la théorie des climats qui révèlent un pouvoir profondément ancré dans le social, accompagnant le déclin de la personnalisation de l'État dans le monarque. Les variations observées chez les trois auteurs attestent alors de la modification successive des enjeux politiques.

Anne-Charlotte WALLYN-DUGUET

Agnès Steuckardt et Mathilde Thorel (dir.), *Le Jugement de l'oreille (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Linguistique historique », 2017.

Cet ouvrage est issu d'un séminaire de l'université d'Aix-Marseille suivi d'une journée d'étude à l'université Paul Valéry Montpellier III. Dans la lignée des travaux de Gilles Siouffi (2010), les contributeurs y étudient la notion de « jugement de l'oreille », depuis Cicéron (*Orator* et *De Oratore*) jusqu'au 18^e siècle en passant par les membres de la Pléiade, les grammairiens et auteurs de « remarques » sur la langue, à la suite de Vaugelas : il faut avoir de l'oreille pour juger de la qualité d'un vers, de l'harmonie d'un mot, de la justesse d'une phrase. Mais comment définir ce qui semble échapper à l'analyse, ce « concept en devenir, en cours d'élaboration plutôt qu'il ne se stabilise » (p. 25) ? Les auteurs s'y emploient dans les deux parties du livre, l'une consacrée aux 16^e et 17^e siècles, l'autre au 18^e.

Christophe Rey présente la place de ce jugement dans la théorie phonétique de Nicolas Beauzée, dans ses articles pour l'*Encyclopédie* et l'*Encyclopédie méthodique* comme dans sa *Grammaire*, prouvant que si celui-ci tient compte des caractéristiques auditives de la langue, il s'intéresse davantage à son aspect articutoire. Françoise Douay, dans un chapitre vif et dense, s'intéresse à Dumarsais, auteur des articles sur la langue dans l'*Encyclopédie* jusqu'à la lettre G (rôle qui sera repris par Beauzée). Son intérêt pour le hiatus (article « Bâillement »), pour « le nombre, le rythme et l'harmonie », nourrit son jugement sur l'opéra et le théâtre et éclaire la question de « l'oreille

du parterre », popularisée par la fameuse anecdote de sa rencontre avec Adrienne Lecouvreur. Aïno Niklas-Salminen, s'inspirant de la réflexion de Georges Lote (1992) sur l'histoire du vers français, s'intéresse aux commentaires de Marmontel, Voltaire, Açarq, Condillac, Rollin, Quicherat, Rivarol, etc. recensant les traits à éviter et examinant entre autres le cas de l'harmonie imitative, selon l'effet produit sur l'oreille, entre plaisir et déplaisir. L'oreille est sollicitée également par les synonymistes, notamment le cratyliste Roubaud, étudié ici par Françoise Berland. Dans la lignée des remarqueurs, et les contredisant souvent, il s'intéresse aux doublons de la langue (ire et colère, affres, trances et angoisses, etc.), et compare non seulement des mots isolés mais aussi des séquences, mettant en avant la musicalité et l'harmonie imitative. Agnès Steuckardt s'intéresse à la place de l'oreille dans les dictionnaires du 18^e siècle et montre à quel point l'influence des remarqueurs des siècles précédents y est toujours présente. Elle y analyse des articles de dictionnaires bien connus (Féraud, Richelet, Trévoux, l'*Encyclopédie*...) mais aussi des œuvres tardives plus personnelles comme les recueils alphabétiques de Mercier (*Néologie*, 1801) et Casanova (pamphlet adressé à Leonard Snetlage, 1797) en prise avec l'actualité. Agnès Steuckardt et Mathilde Thorel concluent ce volume très intéressant en replaçant la question dans le contexte de l'époque, scientifique d'abord : les études sur l'acoustique ont été en retard par rapport aux études anatomiques de l'appareil phonatoire, la réflexion sur l'éducation des sourds a été un autre élément. Les querelles autour de la musicalité des langues à travers Rameau et Rousseau puis Rivarol font également écho à ces débats qui renaîtront au 20^e siècle à travers la sociolinguistique.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

Pauline Valade, *Le Goût de la joie. Réjouissances monarchiques et joie publique à Paris au XVIII^e siècle*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2021.

Les événements heureux qui ponctuaient les règnes devaient être célébrés par des réjouissances publiques, dont l'histoire doit être reliée à l'histoire culturelle du politique, à celle des émotions et ici, à celle de la capitale. De 1715 à 1789, quarante-huit réjouissances donnèrent lieu à des manifestations populaires, la Régence et deux sacres, huit mariages, quatorze naissances, cinq convalescences, douze réceptions en ville, quarante-et-une victoires, quatre célébrations de paix et une inauguration de statue. Une liste pour rappeler les dates et les occasions n'aurait pas été inutile. La réjouissance faisait entrer en action une multitude d'acteurs : le secrétaire à la Maison du roi qui avait Paris dans sa compétence, le grand-maître des cérémonies, le gouverneur et le lieutenant général de police de Paris, le prévôt des marchands et le Bureau de la Ville, le premier président et le procureur général du parlement, le Châtelet, le roi d'armes pour les paix... Des placards étaient affichés pour signaler aux Parisiens ce qu'ils devaient faire. L'organisation revenait au Bureau de la Ville qui passa 800 devis

et 320 marchés pour la construction des arcs de triomphe, des échafauds, des chars, des salles de bal... Une multitude de métiers étaient requis, menuisiers, tapissiers, peintres, machinistes, sculpteurs, musiciens, artificiers (les Ruggieri), sous la surveillance du maître général des Bâtiments de la Ville. Les coûts variaient selon l'importance de l'événement, un prince valait plus cher qu'une princesse, surtout si c'était un dauphin, une victoire plus qu'une guérison marquée par un simple *Té Deum*. Pour économiser, on réutilisait les décors, stockés dans le magasin de la ville. La concentration de la foule n'était pas sans risques, comme on le vit avec la bousculade meurtrière du 30 mai 1770 lors du mariage du dauphin. Les feux de joie, les pétards augmentaient les risques d'incendie. Il fallait se conformer à la norme, nettoyer les rues, fermer les boutiques. Pour cela, les commissaires de quartier patrouillaient, et aussi pour tâter l'opinion, rapporter les bruits et les critiques. On était soulagé quand tout se passait bien.

Que faisait-on pour émouvoir et faire mouvoir les Parisiens ? Feu de joie en place de Grève avec rituel de l'allumage, *Té Deum* avec son cortège, illuminations des bâtiments publics, cloches et décharges d'artillerie, feux d'artifice, fontaines de vin, distribution de pain et de viandes, bals. Toute la synesthésie sensorielle était sollicitée : la vue, l'ouïe, le goût et même l'odorat (les fumées). Mais il n'y avait jamais de quoi s'enivrer, ni s'empiffrer : selon Mercier, les buffets étaient minables. Les jets d'argent attiraient, même s'ils étaient symboliques. On attendait des cadeaux fiscaux, leur absence suscitait les murmures. Les mariages de charité sont documentés ici par une très belle analyse, tout comme les libérations de prisonniers (qui ne relèvent pas des réjouissances publiques). Tout devait cimenter les sujets autour de leur monarque.

Les Parisiens ne répondaient-ils que par des gestes de commande ? La Comédie française et les Italiens faisaient relâche pour éviter la concurrence, puis donnaient des spectacles gratuits. Les institutions adressaient des compliments au roi, tout comme les dames de la Halle, qui portaient le témoignage officiel de la joie populaire. Les communautés religieuses, les corporations, les Six-Corps faisaient célébrer des *Té Deum*, illuminer leurs façades. L'expression codifiée de l'attachement à la couronne, le conformisme dissimulaient souvent l'intérêt : on demandait une confirmation de privilèges, une baisse de l'impôt, selon le principe du don et contre-don. L'obéissance aux injonctions officielles tendit à s'effriter au cours du siècle jusqu'à une complète inversion des perspectives dans les dernières années de l'Ancien Régime. Des chansons dénoncèrent le coût des réjouissances dont bien peu profitaient. Aucune acclamation pour l'avènement de Louis XVI dans l'été de 1774, pas plus que pour la visite de la reine en 1775. En revanche, à l'annonce du renvoi de Maupeou et de Terray, du retour de Necker, ce fut une explosion spontanée de joie populaire, une liesse carnavalesque, on brûla les effigies des ministres. Les sujets désormais fixaient eux-mêmes les objets et les conditions de leur approbation, se réjouir n'était plus un devoir mais

un droit. Ce renversement ne fit que s'amplifier jusqu'au déclenchement de la Révolution. « Les Parisiens s'étaient appropriés les manières de manifester la joie dans l'espace public à des fins contestataires ». Au total, au terme d'une riche documentation, une belle démonstration et une contribution neuve au chantier fécond de l'histoire des émotions.

Claude MICHAUD

Charles T. Wolfe, *Lire le matérialisme*, préface de Pierre-François Moreau, Lyon, ENS Éditions, coll. « La croisée des chemins », 2020.

Depuis quelques années, l'idée et la catégorie de « matérialisme » sont réinvesties par différentes entreprises philosophiques, jusqu'à la labellisation d'un *new materialism*. Pour diverses raisons et comme on pouvait s'y attendre, ce ou ces matérialismes contemporains se construisent sur le fond d'une histoire écrite pour mettre en valeur leur propre singularité, voire la rupture qu'ils représenteraient avec ce qui les précède. Les historiens et historiennes de la philosophie, souvent frappés par la description caricaturale qui est faite de ce que seraient les matérialismes modernes, travaillent de leur côté à écrire une histoire plus juste, en s'inscrivant dans des débats scientifiques qui restent bien sûr nécessaires et concernent les diverses dimensions de l'édition, de l'interprétation, de l'historiographie, les choix des méthodes, etc.

Pour sa part, dès l'ouverture de *Lire le matérialisme*, Charles Wolfe associe la dimension philosophique et la dimension historique : « lire le matérialisme, c'est lire l'histoire du matérialisme » (entendons, une histoire ici essentiellement philosophique de la philosophie). Il s'agit non pas de distinguer le passé du présent, ni symétriquement d'en faire une contre-histoire, ce qui dans les deux cas réifierait le matérialisme d'une façon très contestable, mais de faire apparaître des « formes », formes en mouvement synchronique et diachronique, qui problématisent philosophiquement les différents éléments pouvant constituer, aujourd'hui encore, quelque chose comme un matérialisme ou une forme éventuellement nouvelle de matérialisme.

L'ouvrage est mené avec la solide érudition de l'A., le long des lignes philosophiques qu'il a choisies. Ainsi, après avoir formulé le matérialisme comme « la doctrine philosophique selon laquelle tout ce qui existe est matériel, ou le produit de l'interaction entre entités matérielles », l'A. distingue d'emblée deux formes de matérialismes : l'un qui est une thèse sur l'univers, matériel, l'autre qui est une thèse sur les rapports corps-esprit, ou corps-âme, ou cerveau-esprit (p. 18). L'importance de Diderot dans la constitution du cadre théorique lui-même se marque ici nettement, depuis l'indétermination toute diderotienne de cette définition liminaire – ce « ou » ! –, jusqu'à la bipartition entre les deux traditions. Il choisit également, au terme de l'énumération de six constantes qui caractérisent le matérialisme des Lumières, de ne pas traiter des doctrines sociales et politiques des matérialistes (p. 31), ce qui explique probablement

l'absence d'Helvétius dans l'ouvrage, mais il faut remarquer que ces questions reviendront inmanquablement, d'abord sous la forme minimale de l'éthique (chap. 4), puis dans les derniers chapitres et la discussion avec le *new materialism*.

Dans ce cadre, un chapitre liminaire synthétique et clair permet à l'A. de poser la question du legs (« Sommes-nous les héritiers des Lumières matérialistes ? »). Il précise dans quelle mesure et à quelles conditions nous pouvons nous dire les « héritiers bâtards des Lumières ». D'une part, philosophiquement, en choisissant comme lieux théoriques préférentiels les questions du vivant et de l'absence de fondement, ce qui explique le privilège accordé par la suite à la biologie. D'autre part, historiquement, en tenant compte du changement de statut de la science, devenue un pouvoir au moins autant qu'un lieu de contestation du pouvoir. L'ouvrage se poursuit avec l'examen d'une autre question liminaire : « Le matérialisme doit-il être athée ? » Ce chapitre permet non seulement de cartographier des positions hétérodoxes, athées non matérialistes, etc., mais également et surtout de pointer d'autres lignes philosophiques qui sous-tendent la question de l'athéisme, à savoir celle de la nature de la démarche philosophique : fondationnaliste ou pragmatique, dans tel ou tel rapport avec des démarches scientifiques et leur base empirique. Le rêve matérialiste, objet du troisième chapitre, est convoqué alors pour sa capacité à fonder, d'une façon spécifique bien sûr, un monisme matérialiste d'une richesse telle qu'elle oblige à redéfinir ce que serait le réductionnisme matérialiste (un des fils rouges de l'ouvrage), tandis que l'affirmation de l'existence d'un rire spécifiquement matérialiste, objet du quatrième chapitre, permet de défendre la portée éthique déflationniste (en un sens, réductionniste) du matérialisme. Les chapitres suivants engagent une discussion suivie sur la notion du soi, avec l'ambition de livrer des « éléments pour une théorie matérialiste du soi » (chap. 5). L'A. restitue les éléments qu'il glane dans les matérialismes du 18^e siècle, en redonne la cohérence et insiste sur la pluralité des voies, il pointe les enjeux qui sont encore ceux auquel le programme philosophique annoncé d'une philosophie matérialiste du soi doit pouvoir répondre. La discussion s'engage entre les philosophes contemporains et les philosophes du 17^e et du 18^e siècles sur l'individuation, l'unité de la personne, la reconnaissance du caractère construit du soi, son intelligibilité pourtant, son éventuelle dimension morale. Le choix du soi comme entrée philosophique explique le double resserrement de l'examen, aux chapitres 6 (« Le cerveau est un livre qui se lit lui-même. Diderot, la plasticité et le matérialisme ») et 7 (« Un matérialisme désincarné : la théorie de l'identité cerveau-esprit »), sur la question du cerveau dans le cadre de l'un seulement des deux matérialismes selon l'A., celui du rapport entre la pensée et le cerveau. Cet examen, toujours entre 18^e siècle et philosophie contemporaine, suit la question du réductionnisme et de ce que le terme peut ou non recouvrir. Il défend l'idée d'un « matérialisme biologique » ou « d'inspiration biologique », qui apparaît à l'A. comme le dépassement indispensable d'une théorie

de l'identité qui pêche de n'être pas « incorporée » (ou « désincarnée »), en quelque sorte comme l'alliance de la puissance réductionniste de la physique, bien comprise, et de la matérialité de la biologie. Les chapitres 8 (« Matérialisme ancien, matérialisme nouveau : réflexions sur un néo-matérialisme contemporain ») et 9 (« En guise de conclusion : matérialisme et *embodiment* »), sur le fond de l'histoire à la fois largement pluralisée et actualisée par les pages qui précèdent, s'attachent à examiner le projet des matérialismes contemporains, du marxisme au *new materialism*, délestés de ce qu'on pourrait appeler leurs erreurs factuelles quant à leur propre histoire. Une distinction nette est répétée entre matérialisme et mécanisme, au profit d'une distinction entre matérialisme de la matière passive et de la matière active, ce dernier élargissant considérablement la notion qu'on peut se faire de ce qui est « physique » pour les auteurs du passé, tout en permettant à l'A. de remarquer à l'inverse combien peu « physique » est la matérialité des néo-matérialistes. La biologie et ses potentialités inclusives apparaissent ici de nouveau en un fort contraste avec la physique et sa tendance que l'A. qualifie de « physicaliste », une forme récusée de réductionnisme. Le chapitre conclusif repose ainsi la question, centrale dans les philosophies matérialistes considérées, du corps, pour nourrir le dialogue avec la notion contemporaine d'*embodiment* et ses enjeux, en particulier féministes, à partir d'un parallèle inspirant : « dans un sens, le nombre de modèles possibles du corps au sein de la pensée matérialiste n'a d'égal que le nombre de modèles possibles de l'*embodiment* » (p. 246). Un dialogue qui rejoue la désirabilité de l'objet dont cet ouvrage affirme la possibilité : « un matérialisme vital et incarné » (p. 249), « du corps et des corps » (p. 250).

Sophie AUDIDIÈRE

Sergey D. Zanin, *Utopisme et idées politiques. Visite de Pierre-Paul Joachim Henri Lemercier de La Rivière à Saint-Petersbourg. Avec la publication des inédits*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2018.

Cet ouvrage vise à renouveler l'analyse du voyage à Saint-Petersbourg du physiocrate Lemercier de La Rivière en 1767-1768, accompli à la demande de Catherine II et généralement présenté comme un échec par la critique, puisque Lemercier, qui devait conseiller la souveraine en matière politique, revient précipitamment en France, après avoir obtenu seulement une rencontre avec la tsarine. Le sujet a fait l'objet de plusieurs publications. En 1951, paraissait *Le Mirage russe en France* d'Albert Lotholary et, en 1986, G. Dulac publiait « Le Discours politique de Pétersbourg » dans les *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie* et reprenait la question en 2020 dans la même revue. Ajoutons la mise au point de B. Herencia parue en 2012 dans *DHS*, montrant que l'échec de Lemercier auprès de la souveraine de Russie s'explique par son arrivée tardive à Saint-Petersbourg, Catherine ayant déjà écrit le *Nakaz*, en 1765 en vue de la commission nationale de 1767.

Sergey Zanin entend récuser nombre d'interprétations de ses prédécesseurs et notamment celle qui, se situant sur un plan uniquement psychologique, explique l'échec qu'aurait essuyé Lemerrier, par l'arrogance dont il aurait fait preuve auprès de Catherine II. Il refuse également de considérer d'emblée comme illusoire l'espoir nourri par le physiocrate d'exercer une influence sur l'œuvre réformatrice de Catherine II. Pour ce faire, il construit une théorie de l'utopisme et de ses relations avec les idées politiques, qu'il applique ensuite à l'analyse de différents manuscrits tirés des archives de Moscou, présentés dans quatre annexes. La portée de *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* serait à chercher dans un socle d'idées et de pratiques communes aux philosophes du 18^e siècle. Dans une perspective marxisante, s'inscrivant dans le sillage des écrits de Karl Mannheim, S. Zanin estime que ces intellectuels partagent la vision utopique d'une société « alternative », en conformité avec « les couches sociales » qui luttent pour le pouvoir et la reconnaissance. Le modèle théorique ouvrirait de plus un débat sollicitant l'imagination des lecteurs pour qu'ils apportent, à leur tour, une réponse à la question posée. Sergey Zanin souligne à juste titre l'influence exercée par les interlocuteurs de Lemerrier de La Rivière, enthousiasmés par son projet : les philosophes parisiens, les élites aristocratiques rencontrées à Berlin et Riga durant son voyage, et les membres de la cour du roi de Prusse. C'est sur le chemin de Saint-Petersbourg, que se forme un nouveau cadre social d'échanges. S. Zanin se réfère aux théories de Paul Ricoeur, pour comprendre comment Lemerrier se remémore son action en Russie pour en transmettre le souvenir à la postérité. Rétrospectivement il considérerait son action comme une mission « au service de l'humanité » bien plus qu'une tentative pour convaincre la cour de Catherine II. Quant à l'impératrice, elle a pu être influencée par les physiocrates, car elle entendait séparer le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et instaurer « l'ordre légal », émanant de « l'ordre naturel » comme le souhaitait le marquis de Mirabeau.

Le lecteur reste un peu abasourdi par une masse de considérations théoriques, discutables et surtout répétitives, dont on aurait pu parfois faire l'économie pour parvenir à des conclusions presque équivalentes. D'autre part les textes de présentation et les notes offrent des lourdeurs et d'assez nombreuses coquilles. Une polémique oppose G. Dulac à S. Zanin sur la date à laquelle Lemerrier aurait été congédié par la tsarine, et, plus grave, sur l'attribution de *L'Esprit de l'Instruction de Sa Majesté l'impératrice de la Russie, pour la formation d'un code des lois, ou développement des principes puisés dans ladite Instruction*. Sergey Zanin attribue à un Russe la paternité du texte, parce que celui-ci révèle une connaissance approfondie de la Russie. L'auteur en serait finalement le prince Dimitri Galitzine, alors que G. Dulac penche pour Le Trosne et estime que les analyses formelles entreprises par le critique ne constituent pas une preuve suffisante pour son allégation.

L'ouvrage de S. Zanin, a le mérite d'ouvrir un large champ à la réflexion. Il nous oblige notamment à repenser, à partir de l'exemple de Lemercier de La Rivière, les espoirs que susciterent auprès des élites européennes, les relations entre les philosophes et la souveraine de Russie. À cet égard, certaines lettres comme celles de Dimitri Galitzine, qui soutient Lemercier, en fondant un véritable credo des Lumières européennes, sont du plus grand intérêt. Rendons grâce aussi à S. Zanin de nous transmettre des manuscrits inédits qui viennent enrichir notre connaissance de ce qu'on a appelé « l'affaire russe ».

Didier MASSEAU

HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE

Ludovic Balavoine, *Enquête sur la recette des dîmes dans la généralité de Caen en 1693, Le bon grain et l'ivraie*, Paris, Champion, coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2019, avec index des noms de lieux et de personnes, atlas de 36 cartes et une préface de M. Touzery.

On doit d'emblée féliciter et remercier l'auteur de cette étude qui a eu le courage et la patience de s'attaquer à un type de sujet que l'on pouvait croire épuisé, notamment après les travaux de M. Lachiver sur la fin du règne de Louis XIV. L. Balavoine s'emploie à y cerner l'ampleur qu'a eue dans la généralité de Caen la grande crise frumentaire et démographique des années 1693-1694, au cours desquelles, pense-t-on, disparaissent en France, en quelques mois, 1,5 à 2 millions de personnes. Il tente pour y parvenir d'exploiter les résultats de la vaste enquête sur la recette de la dîme ecclésiastique diligentée dans l'ensemble du royaume par le ministre Pontchartrain, en 1693, alors que se profile la famine.

On sait que la dîme est la part des fruits de l'activité agricole que les agriculteurs doivent verser à l'institution ecclésiastique pour son entretien et le financement de ses multiples et coûteuses activités. Ce prélèvement, qui touche dans la France toute catholique pratiquement toute la population rurale, est un précieux auxiliaire de travail pour l'historien. On en connaît le taux, variable d'une région à une autre, et, en partant de ce qu'il rapporte, on peut espérer connaître, au moins par approximation, le montant des récoltes. Il est dès lors possible également de saisir le lien qui peut exister entre crise frumentaire et crise démographique. Les résultats de cette enquête sont de toute rareté : à ce jour, on n'en a trouvé que des lambeaux pour le Languedoc et une partie plus conséquente pour la généralité de Caen. Ceux de la généralité de Caen et plus précisément ceux de l'évêché de Bayeux, qui sont présentés ici, quoique localisés depuis 1963 (série G 8 des Archives départementales du Calvados), n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Cela fait tout l'intérêt de ce document et de cette étude.

Le document est intéressant à cause de son exceptionnelle rareté, mais aussi en raison de son contenu. Il s'agit, en effet, d'un « beau » document qui fourmille en informations de toutes sortes. Les diverses rubriques qui le composent nous offrent un panorama quasiment complet de l'activité agricole de quelque 143 paroisses de l'évêché de Bayeux en 1693. Il était, en effet, demandé aux prêtres d'indiquer en renvoyant leur formulaire ce qu'ils avaient perçu au titre de la dîme, dont le taux est de 1/11^e dans l'espace considéré, ce qui dans la pratique – nous ne pouvons, faute de place, développer – correspond à 9 % du produit agricole brut. Sur l'état des récoltes renvoyé par les curés du diocèse de Bayeux devaient également figurer des informations sur le nombre de bouches à nourrir, les lieux de vente de produits agricoles, les poids et mesures utilisés... Sont même exceptionnellement fournies des informations qui n'étaient pas demandées aux curés (données à caractère météorologique, composition des foyers, indications sur la production de cidre...).

On voit immédiatement tout ce que l'on peut espérer tirer de cette source providentielle qui annonce la naissance de la statistique en France au siècle suivant. On aperçoit aussi très vite les limites de l'exercice qui porte en définitive sur un espace réduit. On ne saisit, en effet, avec cette enquête qu'une petite partie d'un très vaste ensemble : les 143 paroisses documentées ne correspondent qu'à environ un quart des 622 cures formant le diocèse de Bayeux (24 %), lequel ne couvre qu'une partie de la généralité caennaise. On s'en consolera en songeant au fait que l'échantillon préservé est d'une ampleur déjà intéressante en soi et offre, en outre, l'avantage d'être représentatif des différentes composantes géographiques de l'espace régional. D'autres obstacles se dressent sur la route de ceux qui veulent exploiter ce document : plusieurs formulaires sont malaisément exploitables en raison de leur état de conservation, d'autres ne nous sont pas parvenus, tandis que certaines rubriques ne sont pas « renseignées » sur certains états. On sait également, après avoir lu Vauban, ce qu'il faut penser des déclarations fiscales de la période, qui pratique systématiquement la sous-évaluation. Se posent enfin de redoutables problèmes de traitement et de conversion des données. Tout cela rend complexes, périlleuses, dans certains cas impossibles, les additions comme les comparaisons et hasardeuses les extrapolations. Le chercheur en est réduit par moments à proposer des modèles conduisant à des estimations allant du simple au triple (ex. p. 94-95) ! On est bien souvent dans le purement théorique. Toutes ces réserves faites et d'ailleurs prises en compte par l'A., qui avance toujours avec méthode et prudence dans son étude, quelques grands enseignements se dégagent de l'examen de cette enquête dans la généralité de Caen. Ils renouvellent, au moins partiellement, notre connaissance de la grande crise de 1693-1694. Tout d'abord, on ne constate pas ici d'effondrement de la production agricole au cours de la période étudiée : certes partout, quoique de manière contrastée, « la dîme de 1693 n'apporte pas les grains et les revenus espérés » (p. 59), ce qui traduit une indéniable baisse

de la production, mais, à la surprise du chercheur, aucune partie de l'espace étudié n'a connu de gravissime crise agricole (p. 67, 1. 23). Bien qu'orientées à la baisse, les différentes récoltes paraissent « en théorie » en mesure de nourrir tant bien que mal les populations locales (p. 118), et ce malgré des hausses de prix parfois très importantes (ex. p. 94n). La confrontation de l'état de la généralité de Caen avec les registres paroissiaux que nous possédons suggère fortement qu'il n'y a pas eu non plus en Basse-Normandie d'effondrement démographique au cours des années 1693-1694. Nous avons là une confirmation de la justesse des hypothèses désormais anciennes de J. Dupâquier : cette région a constitué, avec la Lorraine ou la Bretagne, un isolat, une zone relativement épargnée par la grande crise démographique de la fin du 17^e siècle.

Ceci conduit à s'interroger sur le lien entre crise démographique et crise agricole. L'étude minutieuse menée par l'A., démontre de manière convaincante qu'il n'y a pas corrélation systématique entre celle-ci et celle-là. Il nous faut, dès lors, revenir avec L. Balavoine et des auteurs comme P. Chaunu sur le modèle classique faisant découler mécaniquement la crise démographique d'une crise frumentaire entraînant la cherté et une malnutrition, qui affaiblit les corps et les rend peu résistants face aux maladies. D'autres facteurs entrent dans l'équation complexe pouvant rendre compte des crises démographiques des mondes de l'Ancien Régime (p. 151). Certains agissent dans le sens de l'aggravation des crises (épuisement psychique), d'autres, au contraire, en atténuent les effets. Une alimentation plus diversifiée (lait et produits laitiers, sarrasin, viande ou poisson, sur la côte), les mécanismes de la charité et de l'entraide ont pu contre-balancer en Basse-Normandie, au moins en partie, la baisse sensible du niveau des récoltes. Au passage, l'étude de L. Balavoine apporte d'indispensables nuances à d'autres schémas traditionnels. On ne trouve pas que du pain sur les tables paysannes du 17^e siècle : aux alentours de Caen, la population se nourrit essentiellement de sarrasin et de lait. On apprend beaucoup aussi en parcourant l'ouvrage sur le régime des dîmes, le niveau de revenu du bas clergé, la géographie du cidre, l'activité agro-pastorale en Normandie, les préoccupations et le rôle de la monarchie, puissance nourricière...

Ce trop rapide survol donnera, nous l'espérons, une idée de la grande richesse de ce livre, qui, avec son jeu de cartes remarquables, nous fournit une véritable photographie de l'agriculture de la Basse-Normandie à la fin du règne de Louis XIV. Un exposé plus synthétique l'aurait peut-être davantage mise en valeur et aurait permis à l'A. d'éviter certaines redites. On pourra également regretter d'un point de vue méthodologique l'usage de pourcentages calculés sur de petits groupes hors base 100 (5 font bien 50 % de 10, mais cela n'a pas grand sens), tout comme les comparaisons entre le montant des revenus de 1693 avec ceux de 1730 (le poids des monnaies varie trop entre ces deux dates). Mais ces réserves sont dérisoires au regard de tout ce que cet ouvrage bien écrit, bien pensé et reposant sur une fréquentation assidue des archives départementales et des sources premières nous apporte. On ne peut qu'en

recommander la lecture à tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent au monde des campagnes de l'Ancien Régime au tournant de l'Âge des Lumières.

Christian ALBERTAN

Jacques Battin, *Ramond de Carbonnières, savant des Lumières, inventeur des Pyrénées*, Montceaux-les-Meaux, Éditions Fiacre, 2021.

On connaît Louis Ramond de Carbonnières (1775-1827), le romancier werthérien des *Dernières aventures du jeune d'Olban* (1777), le traducteur et l'annotateur des *Lettres sur la Suisse* de William Coxe (1782), l'auteur des *Observations faites dans les Pyrénées pour servir de suite à des observations sur les Alpes* (1789), puis d'un *Voyage au Mont-Perdu* (1806). Cuthbert Girdlestone lui a consacré une monographie chez Minard en 1968 et précédemment Francesco Orlando un essai en italien, publié chez Feltrinelli en 1960. Jacques Battin, professeur de pédiatrie et de génétique, perpétue la grande tradition des médecins amoureux des lettres. Il propose une lecture-promenade à travers les livres et les carnets de Ramond. Il mêle ses souvenirs personnels d'ascension dans les Pyrénées aux citations du grand ancêtre. Ramond est un savant des Lumières par son sens de l'observation et de la mesure, par sa curiosité encyclopédique, par sa méfiance envers les préjugés religieux et son engagement politique. J. Battin le présente successivement comme géologue et glaciologue, botaniste soucieux d'écologie avant la lettre, mais observateur également des habitants, de leur économie et de leur santé. Le médecin retrouve sa spécialité pour parler des crétins et des goitreux des montagnes (auxquels Antoine de Baccque a récemment consacré un livre), et du thermalisme pyrénéen. Il rappelle pour finir, l'académicien, l'homme politique, député sous la Révolution, baron d'Empire, conseiller d'État sous la Restauration. Il révèle un talent souvent ignoré de Ramond, le dessinateur et le caricaturiste qui s'exerce sur ses collègues académiciens. Le livre est un hommage à celui qui inaugure la lignée des amoureux des Pyrénées.

Michel DELON

Rodolphe Baudin et Alexandra Veselova (dir.), *Louis Henri de Nicolay. Un intellectuel strasbourgeois dans la Russie des Lumières*, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Études alsaciennes et rhénanes », 2020.

Voici quelques nouvelles pièces versées au dossier de la mobilité des hommes et des savoirs entre la France et la Russie, plus précisément entre Strasbourg et Saint-Petersbourg. La capitale alsacienne bi-confessionnelle, grâce à son université, à son école diplomatique fondée en 1752 par Schöpfung, attira nombre d'étudiants russes, 138 entre 1754 et 1790, dont 52 nobles, avec 18 Baltes germanophones et luthériens. En sens inverse, après Paris, Strasbourg fut la ville qui envoya le plus d'artistes, commerçants, intellectuels, enseignants en Russie. Louis Henri de Nicolay (1737-1820) fut de ceux-là.

À Strasbourg, Jean Hermann, professeur d'histoire naturelle, eut de nombreux élèves russes en cours privés ; on visitait aussi son cabinet de curiosités. Il échangeait correspondance, livres et échantillons avec les savants connaisseurs de la Russie (Gmelin, Pallas). Son collègue Christophe-Guillaume Koch, directeur de l'école diplomatique en 1771, professeur à l'université en 1782, eut jusqu'à 8 cours privés payants par jour ; parmi ses élèves, Alexei Golitsyne, étudiant à Strasbourg de 1784 à 1786, auteur d'une *Histoire de Russie*, empreinte de l'érudition allemande et parfois critique. Louis Henri de Nicolay arriva à Saint-Petersbourg en 1769 comme précepteur du grand-duc Paul (D'Alembert avait refusé l'offre). En 1798, il devint président de l'Académie des Sciences à laquelle il donna un nouveau règlement en 1801 qui en réformait l'administration et assurait à l'institution une plus grande liberté quant à une censure renforcée depuis la Révolution française : droit sans censure de publier ce qui était approuvé par le président et le vice-président de l'Académie et de se procurer les ouvrages étrangers. Parallèlement, Nicolay menait une carrière littéraire en langue allemande : on suit les tractations pour la publication de *Verse und Prose* et de *Rede an Seine Kayserliche Hoheit* qui lui attira les foudres des censeurs de Strasbourg. En 1803, il prit sa retraite et se retira dans son beau domaine carélien de Monrepos (Vyborg) dont il aménagea les jardins et qu'il orna de statues (un *Narcisse*, une commande de Pierre le Grand au sculpteur Torretto, abîmée et remisee, et récupérée, ou une copie ?). À la manière de Delille, il publia en 1806 un poème, *Le Domaine de Monrepos en Finlande*, caractéristique de la mode du temps pour le paysage littéraire. Comme il écrivait en allemand, il fut ignoré longtemps comme auteur ; sa réputation vint de son œuvre réformatrice de l'Académie. Choumigorski, en 1892, le catalogua comme « le sec Allemand Nicolay », ce contre quoi protesta son petit-fils. De façon plaisante, Nicolay apparaît sous la forme un peu grotesque d'un vieillard branlant gourmand de bonbons, dans *Kioukhlia* (1925), un roman historique de Iouri Nikolaïevitch Tynianov qui eut même une adaptation télévisée. Louis Henri de Nicolay illustre bien la trajectoire de cette bourgeoisie de talent et sa socialisation dans l'Europe des Lumières. Il est un membre de la République des Lettres. Son domaine de Monrepos, objet frontière entre les cultures russe et allemande, est comme son Alsace de naissance recrée, cette autre aire de contact culturel.

Claude MICHAUD

Cord-Friedrich Berghahn, Imke Lang-Groth (Hg.), Joachim Heinrich Campe. *Dichtung, Sprache, Pädagogik und Politik zwischen Aufklärung, Revolution und Restauration*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, Germanisch-Romanische Monatsschrift, Beiheft 102, 2021.

Pédagogue célèbre, collègue de Basedow au « Philanthropinum » de Dessau, éditeur et lexicographe, Campe (1746-1818) fit partie des tout premiers Allemands accourus à Paris dès les débuts de la Révolution dont il fut d'abord le témoin enthousiaste. Il y

séjourna jusqu'à la fin du mois d'août, accompagné de Wilhelm von Humboldt dont il était un des précepteurs. À peine rentré, il rédige ses « lettres de Paris », *Briefe aus Paris zur Zeit der Revolution geschrieben* (1789-1790). Par la suite, il prendra ses distances et craindra en décembre 1792 qu'une « poignée d'intrigants assoiffés de pouvoir et de sang » ne compromette les réformes et ne salisse le souvenir des événements de l'été 1789. Les *Lettres*, qui parurent d'abord en feuilleton dans le journal de Brunswick, puis deux fois en livre, lui valurent d'être fait, comme Schiller et Washington, citoyen d'honneur de la République.

Les dix-neuf contributions que rassemble ce volume couvrent ses principales activités et rappellent quelques orientations intellectuelles majeures de cet homme qui fut un parfait représentant de l'*Aufklärung* utilitariste et attaché au modèle du despotisme éclairé à la manière prussienne ou brunswickoise. Acquis aux idées des « néologues » (dont il fut l'étudiant), *i. e.* de théologiens rationalistes, mais hostiles au matérialisme d'Helvétius, il considère la religion, tout comme l'art, du seul point de vue de son utilité. Imperméable au beau, il entrera en conflit avec les tenants de l'esthétique nouvelle comme Karl Philipp Moritz et les défenseurs de l'autonomie esthétique.

Campe entre en 1786 au service du duc Karl-Wilhelm-Ferdinand de Brunswick, un personnage dont le nom en France est associé aux entreprises militaires des princes de l'Empire contre la Révolution, mais qui n'en demeura pas moins fidèle aux projets de réformes éclairées, au moment même où d'autres souverains précédemment eux aussi éclairés s'orientaient vers la réaction. Témoin de son ouverture le fait même que les *Lettres de Paris* aient pu paraître sans entrave, provoquant la consternation dans de nombreuses cours allemandes. Le duc, qui attache une extrême importance au recrutement de fonctionnaires compétents, ainsi que de savants, d'artistes et d'éditeurs, fit venir Campe pour qu'il mît en œuvre une réforme visant à détacher l'enseignement de l'autorité du Consistoire et à le rattacher à l'État. Le projet échoua faute d'un soutien suffisant, mais le duc ne lui retira pas sa confiance. Une nouvelle tentative, que Campe mena à Cassel en tant que député à l'époque du royaume de Westphalie, tourna court également.

Il est, avec Weiße, von Rochow et Salzmann, un des tout premiers et principaux créateurs de la littérature enfantine qui bientôt prolifère. Dans une perspective qui rompt avec celle de Defœ, il conçoit son *Robinson der Jüngere* (1779) comme un instrument d'enseignement de la religion aux enfants. De même, la « Kinderbibliothek », qu'il lance en 1784, doit publier en particulier des relations de voyages mises à la portée des enfants, à la manière de sa *Die Entdeckung von Amerika* (1781), car il considère le récit de voyage comme une école de la connaissance du monde et des hommes, ainsi qu'un moyen pour assurer la formation politique et civique des élèves. Comme dans ses *Lettres de Paris*, il s'y met en scène comme un père s'adressant à sa fille. Tirailé entre les arguments des défenseurs et des adversaires du théâtre, il plaidera

pour un théâtre spécifique destiné aux enfants, car il voit dans le théâtre à la fois une école des mœurs et un danger social.

À partir de 1790, il consacre l'essentiel de son activité à la lexicographie. Il envisage d'abord d'ajouter un volume de compléments au dictionnaire, paru quelques années plus tôt, de Johann Christoph Adelung. Ce sont finalement deux volumes qui paraîtront en 1801 sous le titre *Wörterbuch zur Erklärung und Verdeutschung der unserer Sprache aufgedrungenen fremden Ausdrücke*. Son objectif est de débarrasser la langue des mots étrangers en les traduisant et ainsi d'enrichir la langue, un enrichissement auquel contribue aussi l'intégration de mots bas-allemands ou dialectaux. En cela, il prend le contre-pied d'Adelung, qui s'en tenait au parler de la Saxe électorale et poursuivait un objectif de normalisation de la langue, alors que le travail de Campe trouvera un prolongement indirect avec les théories « organiques » du langage d'un Humboldt ou des frères Grimm, dont le travail se rapproche de celui de Littré.

La dernière section de l'ouvrage concerne sa réception hors d'Allemagne. De son vivant, il fut très connu en France où plusieurs de ses écrits furent traduits. Son *Robinson*, traduit pour la première fois en français en 1785, puis republié à plusieurs reprises au 19^e siècle, connut également une importante réception en Russie.

Gérard LAUDIN

Faruk Bilici, *L'Expédition d'Égypte, Alexandrie et les Ottomans : l'autre histoire, Alexandrie, Centre d'Études Alexandrines, 2017.*

L'ouvrage répond bien à son sous-titre : il entend présenter, contre la tradition historiographique occidentale, une « autre histoire », celle de l'expédition d'Égypte vue et vécue par l'Empire ottoman. Dans cette histoire, Alexandrie, centre du pouvoir et enjeu stratégique, occupe la place centrale. La ville est avec Aboukir le théâtre principal de la campagne militaire. Sur la base de pièces inédites des archives ottomanes, principalement déposées à Istanbul (Palais de Topkapi), au Caire (Archives nationales) et à Sofia (Bibliothèque nationale), l'auteur étudie la réaction diplomatique, militaire et idéologique du pouvoir sultanien à l'attaque française.

Cette étude remet en cause le rôle que l'historiographie française a assigné à l'Empire ottoman, celui d'une neutralité bienveillante envers la Révolution française. En réalité, la diplomatie ottomane est plus active qu'il n'y paraît. Certes les rébellions des seigneurs locaux dans les Balkans, en Irak et en Arabie, préoccupent le pouvoir central. Cela n'empêche pas la Porte de se tenir précisément informée des projets de conquête de Bonaparte sur les pays ottomans, notamment la Crète et la Morée. L'activité militaire intense à l'arsenal de Toulon n'échappe nullement au sultan, même s'il en ignore le but. Elle renforce le sentiment anti-français dominant, et les préventions que la Révolution française inspire au sultanat. Elle concourt aussi à accélérer l'insertion de

l'Empire ottoman dans le jeu diplomatique européen, et sa participation à la seconde coalition contre la France.

Le point fort de l'étude est de montrer que l'occupation d'Alexandrie par les Français a été largement anticipée par le pouvoir ottoman. Les rapports, lettres et journaux reçus confirment au gouvernement qu'une expédition française est imminente, et que l'Égypte en est la cible. La prise de Malte par la flotte de Bonaparte précise encore cette crainte. Quand les quatre cents navires de la flotte française se présentent devant Alexandrie le 1^{er} juillet 1798, c'est la sidération. Selim III est très affecté par cette nouvelle, dont il prend rapidement connaissance. Cette occupation marque la fin du climat de confiance qui régnait entre la France et l'Empire ottoman depuis le 16^e siècle. Elle marque aussi pour le pouvoir ottoman un tournant dans son système d'alliances, son dispositif de sécurité et ses relations avec les provinces arabes.

La réplique ottomane passe par la diplomatie, les armes, mais aussi la propagande lancée en direction de toutes les provinces ottomanes. Cette propagande s'appuie notamment sur la proclamation que Bonaparte fit publier lors du débarquement à Alexandrie, et à laquelle elle répond point par point. Elle vise en particulier le matérialisme et l'athéisme prétendus des Français, présentés comme des ennemis de la religion. Le sort des ressortissants français présents dans l'empire, qui d'abord n'avait pas préoccupé le gouvernement, devient rapidement problématique. Dans un premier temps, jusqu'à l'entrée en guerre, aucune mesure de rétorsion n'est mise en place. Puis, des Français sont arrêtés et leurs biens confisqués. La défaite ottomane à Aboukir en juillet 1799 va permettre à Bonaparte de reprendre l'avantage, avant son propre retour en France, et l'évacuation des troupes en 1801.

Cette histoire diplomatique et militaire du point de vue ottoman est richement documentée, par des extraits de lettres, rapports et circulaires ; par des cartes originales reproduites, transcrites et commentées. Elle se prolonge dans un passionnant chapitre sur Alexandrie, qui renseigne précisément sur la dimension urbaine, économique, sociale et militaire d'une ville qui malgré son déclin demeure un port de première importance.

Dans les cent pages suivantes est présentée une sélection de dix-huit documents d'archives jugés les plus significatifs pour illustrer les différentes étapes de la réaction ottomane contre l'expédition d'Égypte. Chaque pièce est transcrite en caractères latins et traduite. Un tableau chronologique et un double index complètent cet ensemble. La richesse de la documentation, la qualité des analyses, le haut degré de finition de l'ouvrage font de cette *autre histoire* un apport précieux à la connaissance d'une question pourtant déjà abondamment traitée.

Nicolas BRUCKER

Boris Bove, Alain Salamagne, Caroline zum Kolk (dir.), *L'Itinérance de la cour en France et en Europe. Moyen Âge – XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2021.

Le Moyen Âge a la meilleure part dans ce beau recueil d'articles, soigneusement édité. Pour le 18^e siècle, trois d'entre eux sont à retenir. Mais il est certain que l'ensemble de l'ouvrage informe utilement le lecteur, depuis l'introduction de Caroline zum Kolk qui présente les différents champs historiques qui alimentent celui des itinérances curiales, travaux sur les résidences royales, sur les cours, sur les itinéraires, sur la littérature des voyages, la présentation par la même et Boris Bove de la base de données sur la mobilité des rois de France de 1180 à 1792 appuyée sur 69 815 enregistrements, et les deux contributions sur le 17^e siècle français, de Bénédicte Lecarpentier-Bertrand et Christophe Levantal, sur les déplacements de la cour de France et les itinérances de Louis XIV, donnant force détails sur leur fréquence, les lieux visités et ce qu'on nomme aujourd'hui la logistique qui est l'affaire des officiers de la maison du roi : fixation de l'itinéraire, parfois dérangé en cours de route par le caprice royal, chevaux et mulets, carrosses et chariots à bagages, ameublement des résidences royales, logement d'une suite qui se chiffre parfois en milliers d'hommes, alimentation... Il faut parfois improviser et les souverains eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'inconfort du voyage et de l'hébergement. Pascale Mormiche présente la carte-itinéraire de Versailles à Fontainebleau que le géographe du roi Pierre-Louis Daudet dessina en 1724 pour le jeune Louis XV qui se rendait pour la première fois dans ce château fréquenté traditionnellement par la cour à l'automne pour les chasses : 90 km, voyage de 10 heures dans une calèche d'aménagement tout nouveau pour 10 personnes, avec un siège établi tout autour de l'espace intérieur. La carte est conçue pour expliquer au souverain les paysages qu'il traverse, dont les forêts royales, lui signaler les domaines des aristocrates de sa cour, dont le château de Petit-Bourg appartenant au duc d'Antin ; bref, c'est une géographie utile et affective pour l'instruction du monarque. Benoît Carré suit Louis XVI, de 1774 à 1792, dans ses échappées, grâce au Journal du roi, sorte d'agenda où sont consignés laconiquement les petits voyages du souverain et de son service personnel, dont les parties de chasse (157 jours par an, 189 851 pièces de gibier abattues de 1774 à 1787), les grands voyages avec la cour, par ordre décroissant, vers Fontainebleau, Marly, Saint-Cloud, La Muette, Choisy, Compiègne, Rambouillet, enfin les voyages extraordinaires, celui du sacre, celui de Cherbourg, enfin la malheureuse équipée de Varennes. De 1775 à 1789, Louis XVI passa en moyenne 47 nuits par an en dehors de Versailles et Paris. Jusqu'à sa fuite, il ne fut nullement prisonnier après qu'il fut contraint de résider aux Tuileries. Ses absences régulières, en gros un jour sur deux, affectèrent plus le fonctionnement de la cour que celui du gouvernement, dans les mains d'une bureaucratie efficace. Éric Hassler suit les itinérances de la cour des Habsbourg de 1703 à 1780 à travers les annonces de la *Wienerische*

Zeitung, depuis la Hofburg de Vienne vers Laxenburg, La Favorite puis Schönbrunn qui devient avec Marie-Thérèse un palais complémentaire, un palais d'État la moitié de l'année, obligeant le souverain et les ministres demeurés à Vienne, à d'incessants allers-retours. La passion cynégétique des empereurs, l'air malsain de Vienne en été, la saisonnalité donc, rythment les déplacements : on quitte Vienne en avril-mai pour revenir en octobre. Il y a d'autres destinations relevant de la *pietas austriaca*, l'abbaye de Heiligenkreuz ou le prieuré-palais de Klosterneuburg. Sous Marie-Thérèse, l'espace résidentiel s'élargit, la souveraine se rend souvent en Hongrie. La gazette de Vienne se fait l'écho des déplacements des nombreux membres de la famille impériale, insistant sur la chaleur des retrouvailles ; c'est une « médiatisation, un réel outil politique [...] pour mettre en scène une solidarité familiale spécialisée » autour de la *Landesmutter*.

Claude MICHAUD

Michèle Bretz, *De Port-Royal au jansénisme à travers les Relations de captivité, Paris, Classiques Garnier, « Univers de Port-Royal », 2021.*

« Les *Relations de captivité* forment la matrice du mythe de Port-Royal ». Contrairement à Catherine Maire qui y trouvait beaucoup de banalité, l'autrice s'applique à saisir l'éclat singulier, la sincérité intimiste, l'humanité, la sensibilité, plus encore la force spirituelle qui surgissent d'une écriture féminine qui fut l'aliment des diverses histoires de Port-Royal, depuis Racine jusqu'à Sainte-Beuve et Montherlant. La première partie de l'ouvrage rappelle la révolte et la persécution des religieuses, et surtout l'épisode dramatique du 26 août 1664 qui les arracha à leur monastère parisien pour les disperser pendant un an dans des couvents hostiles. Regroupées à Port-Royal-des-Champs, elles rédigerent la relation de leur emprisonnement. La seconde partie expose l'utilisation de ces récits dans les histoires de Port-Royal. La première fut l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal* de Racine, texte clandestin d'un historiographe de Louis XIV. L'œuvre inachevée à la mort de l'auteur mène jusqu'en 1664 et fut documentée par des relations de captivité encore manuscrites. C'est une hagio-historiographie qui ménageait le roi et chargeait les jésuites dont les religieuses étaient les victimes passives ; l'aspect politique de la rébellion était occulté. La publication par Quesnel en 1711 de la *Relation de captivité* de la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly et en 1718 des récits des sœurs Briquet – un brûlot – et Dupré, réunis en un seul volume avec les *Avis* de la mère Agnès, celle en 1724 des *Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal*, en 1750 de la *Relation de captivité* de Méthilde Thomas du Fossé, en 1753 de celle d'Agnès de Ligny, procurèrent aux divers auteurs une vaste documentation. Jérôme Besoigne écrivit son *Histoire de Port-Royal* (1752) en pleine crise des billets de confession ; il insiste sur le matraquage pour faire signer des victimes innocentes et faibles, des martyres ; Port-Royal est la cité céleste. En 1755, l'*Histoire générale de Port-Royal* de dom Clément est un ouvrage polémique contre

les jésuites, contre Hardouin de Pérefixe et le père Annat, devant lesquels Louis XIV ne fit que céder. La même année, Pierre Guilbert dans ses *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal-des Champs*, présente les religieuses comme des victimes passives, simples et franches, martyres de l'Église. M^{lle} Poulain (un pseudonyme) compile Racine et Besoigne et montre un Louis XIV puni par les deuils, les défaites militaires et les famines. Ces reconstructions mémorielles, trop souvent, affadissent, dépersonnalisent ces femmes combattantes, savantes, libres, défenseurs des droits de la conscience contre une Église-institution dominée par les mâles et prêchant la soumission. Le dernier chapitre montre qu'aux 19^e et 20^e siècles la résistance des religieuses ne s'oublie pas ; et de citer les féministes anglaises, Sainte-Beuve, Reuchlin, l'abbé Bremond (et non Brémond), Auguste et Cécile Gazier... Voici donc une belle défense de ces relations de captivité qui sont des chefs-d'œuvre littéraires et prennent toute leur place dans l'histoire des idées politique et dans l'histoire des femmes.

Claude MICHAUD

Daniel Canaris, *Vico and China*, Liverpool University Press, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2020.

Daniel Canaris est depuis août 2021 maître de conférences à l'Institut Xue-heng à l'université de Nanjing. Ses recherches portent sur les contacts culturels de la Chine avec l'Europe au début des temps modernes et aux Lumières. *Vico and China*, paru en 2020, est la synthèse de plusieurs années menées sur l'auteur italien et la première monographie consacrée à la Chine dans la pensée viquienne : on a en effet peu remarqué jusqu'à présent, rappelle Daniel Canaris, ce que la théorie de la Providence divine de Vico doit à la connaissance de la Chine.

Ne maîtrisant pas moins de six langues, Daniel Canaris considère un corpus impressionnant couvrant les éditions de la *Scienza nuova*, du *Diritto universale* et du *De antiquissima italorum sapientia*, les écrits autobiographiques, la correspondance, les vers de circonstance et les écrits pédagogiques de Vico, cités dans leur version originale et en traduction anglaise. Mais sont convoqués aussi la poésie antique, des textes issus des traditions néo-platoniciennes et patristiques, les *Lettres des jésuites* et des sinologues napolitains, lus à la lumière des études postcoloniales et interculturelles contemporaines. Plaçant « la relecture de Confucius chez Vico » au centre de son étude, Daniel Canaris propose une analyse systématique et exhaustive de l'importance de la conception de la Chine dans l'ensemble des connaissances de Vico. La valorisation viquienne de la Chine repose pour lui sur une sensibilité religieuse et un discours théologique nouveaux.

Plutôt que de dresser une généalogie des conceptions théoriques de Vico, Daniel Canaris privilégie des études textuelles précises, qu'éclaire la mise à jour des réseaux intellectuels de Vico. La critique formulée par Croce à l'encontre du *Diritto univer-*

sale, réduit à « une ébauche imparfaite de la *Scienza nuova* », participe ainsi d'une « herméneutique développementale » englobant tout le travail de Vico. Attentif à la chronologie, Daniel Canaris insiste sur les évolutions repérables de la *filosofia Confuciana*, depuis le *Diritto universale* et de l'édition de la *Scienza nuova* de 1725 jusqu'à celles de 1730 et de 1744.

Daniel Canaris revient en particulier sur l'approche viquienne de la Providence (chap. 1) : plus qu'une nécessité purement naturelle et mécanique, une métaphore ironique de l'histoire, ou simplement une solution de compromis imposée par la censure ecclésiastique, elle est au fondement de « l'histoire universelle » viquienne, où se pose la question de la compatibilité de l'universalisme de tradition judéo-chrétienne de Vico et des traditions chinoises. En témoigne aussi le principe du *verum-factum* (chap. 3) que Vico développe à partir des doctrines de Suarez et de Scotus. S'il en reconnaît la valeur épistémologique, ce principe, traité ici sous un angle herméneutique, présente d'abord une signification ontologique que Daniel Canaris identifie à la « fiction poétique » que Vico attribue au Confucianisme. Daniel Canaris remet ici en cause les études sur Vico insistant sur son eurocentrisme, évaluant d'un point de vue contemporain sa conception de la Chine ou niant la participation de Vico à la fameuse « querelle des rites ». Le fait que Vico ait supprimé le développement sur « l'exception des Scythes » (*the Scythian exception*) des éditions de la *Scienza nuova* de 1730 et de 1744 (chap. 5) le distingue des approches jésuites et figuristes attachés à démontrer que le monothéisme de la *filosofia Confuciana* était équivalent à l'orthodoxie chrétienne (chap. 2). Vico valorise, lui, la fonction civilisatrice des paganismes en la replaçant dans le projet de la Providence divine. Supprimer « l'exception des Scythes » revient à reconnaître le caractère autochtone de la civilisation chinoise dont la vertu et la justice ne dépendent pas d'une préservation sinueuse de la « sagesse noachide », mais d'une « fiction » conforme au principe du *verum-factum* que les Chinois primitifs développent eux-mêmes pour lutter contre leur ignorance absolue.

On aura enfin compris que le titre de ce livre est asymétrique, c'est la Chine qui exemplifie Vico, « China is a case in point » (Préface). Accéder au « vrai » Confucius, c'est aussi accéder au « vrai » Giambattista Vico. Vico n'est pas antimoderne, ni un philosophe athée ; c'est un penseur chrétien novateur qui cherche de nouvelles réponses aux questions les plus pressantes de son époque.

Une bibliographie et un *index nominum* complètent ce travail.

Yiqing WANG

Jeanne Chiron, Nathalie Grande, Ramona Herz-Gazeau, Julie Pilorget et Julie Piront (dir.), *Les Parisiennes : des femmes dans la ville (Moyen Âge – XVIII^e siècle)*, Arras, Presses Universitaires d'Artois, 2020.

Les actes du colloque organisé en 2017 par la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime) s'intéressent aux Parisiennes. Aux Parisiennes et non à « la » Parisienne comme le précise dès l'introduction Arlette Farge : il ne s'agit pas ici de s'intéresser au mythe de la Parisienne (comme c'était le cas de l'ouvrage paru la même année, *La Parisienne du Second Empire aux Années folles*, dir. Anne-Simone et Pierre-Jean Dufief, Paris, Honoré Champion, 2020), mais de s'affranchir des stéréotypes qui lui sont associés pour reconstituer une diversité oubliée, si ce n'est effacée, des modes de présence et de représentation des femmes dans l'espace urbain. Il est donc peu question de toilettes ou de séduction dans cet ouvrage, mais de greffières, de tripières, de femmes violentes, de femmes puissantes, à travers seize articles, répartis équitablement entre études historiques et littéraires, qui mêlent histoire urbaine, histoire littéraire et, bien sûr, histoire des femmes.

Les contributions s'inscrivent dans une recherche militante – perceptible dès le début de l'article inaugural qui rappelle que le terme d'écrivaine, comme celui d'autrice, est attesté en moyen français avant d'être effacé par les dictionnaires et les usages – qui remet en question la vision réductrice de la place des femmes dans la société d'Ancien Régime qu'a construite une histoire qui s'intéressait peu à elles. Pour celles et ceux que ce genre de démarches effraierait encore, il faut souligner la précision des travaux réunis dans cet ouvrage : la réhabilitation de ces pans d'histoire oubliés se fait à travers des études d'archives minutieuses – dans l'article de Sylvain Leteux sur les tripières par exemple –, des efforts de reconstitution impressionnants – notamment dans l'article de Frédérique Le Nan sur les « escrивaines » professionnelles au 14^e siècle, qui construit à partir de fragments des hypothèses qui permettent d'imaginer la vie quotidienne de Jeanne la greffière, rue Bertin Poirée – l'exploration de corpus vastes – comme le travail de Suzanne Duval sur les personnages de femmes dans la prose narrative du 17^e siècle. L'objectif affiché dès l'introduction d'explorer des « champs habituellement ignorés », des « images trop méconnues de femmes » (p. 7) est tenu : l'article de Pierre-Benoît Roumagnou sur la criminalité féminine nous montre par exemple des femmes à l'origine de la violence (et non victimes), et plus encore met l'accent sur les violences entre femmes, qui s'inscrivent non dans le cercle domestique mais dans l'espace public. De la même manière, la mode n'est pas étudiée comme attribut de la Parisienne, mais par la figure de la marchande de modes dans le bel article que consacre Brigitte Weltman-Aron à ce métier, à la fois révélateur des évolutions de l'habillement et synonyme d'ascension sociale, mais aussi de vulnérabilité, les textes donnant à voir les marchandes exposées dans leurs vitrines aux regards des hommes. L'ouvrage se construit autour de ces tensions, entre une certaine autonomie

des femmes dans l'espace public, et leur vulnérabilité face aux jugements sur des pratiques estimées indignes de leur sexe (la critique morale des femmes qui jouent est bien montrée par Catherine Pascal) ou sur leur statut – dans son article sur le célibat des femmes, Sabine Juratic souligne de manière éloquente que la double acception du mot « fille », qui désigne à la fois la femme célibataire et la prostituée « atteste de l'image de vulnérabilité sociale et morale » de la femme non-mariée (p. 96).

Ces seize contributions construisent un panorama très riche de la place des femmes dans la ville aux 17^e et 18^e siècles (seul un article porte sur le Moyen Âge, et aucun sur le 16^e siècle, contrairement à ce que le titre pourrait laisser penser), de la tripière à la coquette, et de la sociabilité du pas de la porte à la sociabilité de salon, dans un souci toujours réaffirmé de mettre en avant la diversité des figures féminines – l'article que Claudine Nédelec consacre au *Roman bourgeois* analyse ainsi les différents personnages de bourgeoises, leur statut et leurs activités, de même que l'article de Laurence Sieuzac sur les *Lettres sur les habitants de Paris* de Marivaux s'intéresse aux différentes figures féminines du texte. Il est beaucoup question des femmes dans leurs professions, comme dans l'article d'Aurélia Pouch sur les comédiennes, où elle montre combien au 17^e siècle leur place s'affirme, non seulement dans les troupes où elles sont déjà rémunérées à égalité, mais aussi dans les relations avec les dramaturges et les spectateurs – notons tout de même que, dans le cas des comédiennes comme dans celui des marchandes de modes et des tripières, les femmes qui travaillent sont toujours suspectées d'immoralité. La place des femmes dans l'espace public parisien comme espace de débat est mise en avant : l'article d'Alison Vermelle sur les trésorrières des prisons au 18^e montre comment les œuvres de charité donnent une visibilité aux femmes de la noblesse et les intègrent aux débats du temps sur la protection sociale. Mais cette place dans le débat public ne va pas de soi, particulièrement lorsque l'on s'intéresse aux religieuses qui constituent des réseaux féminins essentiels dans la société d'Ancien Régime : c'est ce que nous montre la contribution de Marie-Élisabeth Henneau et de Julie Piron, sur le couvent de l'Annonciade céleste au 17^e siècle, et la difficulté de s'implanter dans l'espace urbain et les débats théologiques tout en maintenant une clôture stricte sans passe-droits mondains ; c'est ce que nous donne à voir encore l'article passionnant de Safia Hamdi sur les religieuses écartées dans des débats houleux de la conception du nouvel Hôtel-Dieu et de sa gestion, et plus largement de cette transition vers la clinique moderne, soulignant une conséquence peu visible du progrès hygiéniste à la fin du 18^e siècle. Ces tensions ne doivent pas occulter le fait que la sociabilité parisienne se caractérise par une mixité, notamment dans les cercles mondains et littéraires, qui étonne en Italie ou en Espagne, comme le souligne Andrea Grewe dans son article sur Marie Mancini, et comme le montre la belle citation tirée d'une lettre de l'abbé Galiani à l'ouverture de l'article de Bénédicte Péralez-Peslier « il n'y a pas moyen de faire ressembler Naples à Paris, si nous ne retrouvons une

femme qui nous guide, nous régit, nous *geoffrinise* » (p. 211). Cet article sur Mmes d'Épinay, Du Deffand, Graffiny, Lespinasse et Malboissière montre combien leur place dépend de leur position géographique – Paris leur permettant d'être au cœur de la circulation de l'information et des échanges littéraires – même si leur rayonnement dépend de leur situation financière – il faut pouvoir tenir salon.

On regrette que les comparaisons entre Parisiennes et provinciales ne soient pas plus fréquentes, même si l'article d'Isabelle Trivisani-Moreau sur les *Lettres historiques et galantes* de Mme Du Noyer y consacre de très belles pages. Ce parcours dans les pas des Parisiennes de l'Ancien Régime, qui donne à voir les négociations qui entourent la présence des femmes dans l'espace public, ne peut cependant que donner envie de continuer de suivre les travaux de la SIEFAR (dont il faut souligner encore la richesse du site internet), tant pour ce qui est de la (re)découverte de corpus et d'archives que pour leurs analyses.

Morgane MUSCAT

Anne Conrad, Alexander Maier, Christoph Nebgen (dir.), *Bildung als Aufklärung. Historisch-anthropologische Perspektiven*, Wien, Köln, Weimar, Böhlau Verlag, « Veröffentlichungen des Instituts für Historische Anthropologie » vol. 15, 2020.

Ce volume collectif, édité par trois spécialistes de la théologie et de l'histoire religieuse à l'époque moderne et en particulier au 18^e siècle, aborde la question des relations entre le mouvement des Lumières et les conceptions et institutions éducatives dans une perspective à la fois historique et anthropologique, comme le sous-titre de l'ouvrage collectif l'indique. Comme le montrent l'ensemble des 31 contributions à ce volume, le terme allemand de *Bildung* embrasse le champ sémantique du concept français d'« éducation » et englobe également, les concepts d'« enseignement » et de « formation » ainsi que les domaines institutionnels, politiques et anthropologiques relatifs. Ce terme de *Bildung* met en particulier l'accent sur la formation de l'individu par lui-même (*Selbstbildung*) ou par des institutions qui le forment et l'éduquent. Les cinq sections thématiques du volume sont précédées de deux articles introductifs et programmatiques : celui signé par Alexander Maier et Anne Conrad pose de manière très pertinente la question de savoir si le concept de « Lumières » se réfère à une époque spécifiquement européenne ou bien à un modèle anthropologique et culturel se retrouvant dans toutes les civilisations ; celui de Wolfgang Sander traite des dimensions transculturelles des relations entre Lumières et éducation dans le contexte du processus de mondialisation à l'époque moderne qui a atteint de nouvelles dimensions au 18^e siècle. La première section aborde ensuite, à travers six contributions, la question des rapports entre *Bildung*, Lumières et confessions chrétiennes, en mettant notamment en relief les transformations de l'enseignement religieux à travers l'impact d'idées éclairées. La deuxième section, constituée de huit contributions, concerne les relations entre l'université, la formation des maîtres et l'école. La troisième

section aborde, à travers cinq études dont une en langue française (celle de Bénédicte de Maumigny-Garban intitulée « Une pédagogie fondée sur la raison ou les prémices des Lumières », p. 341-352), la thématique des relations entre Lumières, *Bildung* et genre. La quatrième et la cinquième section du volume sont, enfin, consacrées aux problématiques des relations entre processus d'individualisation et vie affective (quatre articles) et aux dimensions transculturelles des relations entre *Bildung* et Lumières (six contributions). Cette dernière partie, fort originale et diversifiée, aborde des aires culturelles aussi différentes que l'Islande (Marion Lerner), l'Islam (Heidrun Eichner), le Japon (Klaus Vollmer), la Chine républicaine du début du 20^e siècle (Dorothea Heuschert-Laage), le Tibet des 18^e et 19^e siècles (Karénina Kollmar-Paulenz) ainsi que, dans un article en anglais intitulé "The Path of Modernization. Concepts of Education and Intellectual Diversity in Turkestan" (Zilola Khalilova), le Turkestan du 19^e et du début du 20^e siècle.

Cette vue d'ensemble met en relief les lignes de force et les apports nouveaux de ce volume. Ceux-ci résident d'abord dans sa perspective transculturelle intégrant des cultures et civilisations non-européennes qui furent influencées, dans leurs conceptions de nouvelles formes d'enseignement et d'éducation, par des transferts de modèles européens, ou qui développèrent des modèles autochtones que l'on pourrait qualifier d'« éclairés » et « émancipateurs ». La question, épineuse et complexe, de savoir si les missionnaires jésuites pourraient être pris en considération dans des processus de transferts des idées des Lumières dans le domaine de l'éducation est notamment abordée par Christoph Nebgen, spécialiste de l'histoire des missions. Elle pose de manière aiguë le problème très actuel de l'étendue, de l'universalité et de la spécificité de la notion et des valeurs des « Lumières », qui est non seulement discutée par de nombreux penseurs postcoloniaux contemporains, mais qui fut également traitée par certains représentants des Lumières européennes à la fin du 18^e et au début du 19^e siècles, comme le philosophe Wilhelm Traugott Klug, le successeur de Kant à l'université de Königsberg, dont l'œuvre est analysée dans le présent volume par Michael Hüttenhoff. Des contributions comme celle d'Alexander Maier sur l'enseignement de la religion en Allemagne aux 19^e et 20^e siècles et plusieurs contributions sur l'histoire de l'éducation posent pour leur part la question de savoir dans quelle mesure l'enseignement général constitue une condition préalable pour tout processus de diffusion des Lumières. Sous cet angle Christoph Nebgen analyse, dans une étude originale portant sur les récits de voyage à travers l'Allemagne de Joachim Heinrich Campe et de Christian Gotthilf Salzmann, les relations entre le mouvement des Lumières et les confessions protestante et catholique, cette dernière ayant été longtemps considérée comme un frein au progrès des connaissances et de l'esprit critique. L'originalité majeure de ce volume très varié et riche en nouveaux apports, apparaît essentiellement dans deux domaines : celui, d'une part, de l'éducation féminine abordée de manière originale en particulier dans l'article de Sophia Mehrbrey sur l'image de l'éducation monacale dans la littérature française du

18^e siècle ; dans l'étude d'Alexander Tsygankov sur les nouvelles conceptions de l'éducation féminine en Russie sous le règne de Catherine II, institutionnalisées notamment à travers l'Institut Smolny fondé en 1764 à Saint-Petersbourg par Iwan Iwanowitsch Betzkoï ; et dans la contribution d'Anne Conrad sur les rapports entre Lumières, éducation, religion et genre. D'autre part, il faut souligner l'apport des contributions sur la dimension transculturelle des Lumières, une transculturalité se cristallisant non pas uniquement dans une période de l'histoire européenne et occidentale, mais se reflétant également dans une « attitude de l'esprit » (*Geisteshaltung*) présente à d'autres époques et sur d'autres continents. Plusieurs contributions de la dernière section de ce volume apportent à cet égard des réflexions nouvelles et des résultats de recherches pertinents : notamment celles de Klaus Vollmer sur le Japon, qui met en lumière des liens très intéressants entre la philosophie de Confucius et celle des Lumières européennes ayant eu un certain impact au Japon depuis le 18^e à travers les négociants hollandais établis à Nagasaki ; ainsi que l'étude très différenciée de Heidrun Eichner. Cette dernière s'avère particulièrement instructive pour repenser les rapports entre Lumières occidentales et mouvements des Lumières dans d'autres parties du monde et à d'autres époques, car elle parvient à montrer, à travers une connaissance profonde des différentes sociétés islamiques, la présence de conceptions du savoir, de la connaissance et de l'éducation dans le monde islamique depuis le 12^e siècle qui peuvent être comparées, sous l'angle épistémologique, à celles forgées en Europe notamment depuis la fin du 17^e siècle. Cette contribution met également en lumière le rôle dynamisant, en ce qui concerne les transferts de savoirs entre l'Occident et l'Orient, de l'expédition de Napoléon en Égypte en 1798 ainsi que des séjours d'étudiants et de savants orientaux en Occident au 19^e siècle suivis de nombreuses initiatives de traductions d'ouvrages occidentaux dans différentes langues orientales. Heidrun Eichner contredit ainsi explicitement le politologue syrien Bassam Tibi, professeur émérite à l'université de Göttingen, affirmant que « l'Islam a besoin d'un Voltaire ! » (p. 501), en montrant, sources à l'appui, que le monde musulman a déjà su produire, depuis plusieurs siècles, une pensée critique même à l'égard des institutions religieuses.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

Cécile Gazier, *Histoire du monastère de Port-Royal*, édition augmentée de Jean Lesaulnier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Univers Port-Royal », 2019.

Il s'agit de la reproduction anastatique de l'ouvrage de 1929, de la plume de la nièce du grand historien de Port-Royal Augustin Gazier, qui fut elle-même, pendant 34 ans, l'âme de la Bibliothèque de Port-Royal. Les querelles théologiques ne sont pas le sujet. C'est ici la vie du monastère et de ses religieuses, au plus près, de l'intérieur, avec ses grandeurs et ses drames. Les ultimes années du monastère des champs sont un long nécrologe – en 1700 meurt la dernière des Arnauld – et une succession de brimades et de catastrophes,

jusqu'à la privation de sacrements, l'expulsion le 29 octobre 1709, cent ans presque jour pour jour après la fameuse scène du guichet, la destruction des bâtiments, les exhumations et la profanation du cimetière (1711-1712). À tous ceux qui reculaient devant la somme de Sainte-Beuve, Cécile Gazier apportait une histoire intime, féminine, d'une communauté de femmes, en se plaçant dans la tradition du monastère des champs par la discrétion même de sa vie professionnelle et l'éclat qu'elle donnait à la sainteté de ses héroïnes, dans un récit-chronique très fluide appuyé sur la riche documentation, dont des correspondances, que sa parfaite connaissance des fonds de la bibliothèque mettait à sa disposition. En annexe, on trouve le texte des Cinq propositions et des notices sur les grandes personnalités de Port-Royal, les Arnauld, les Pascal, les Racine, les Messieurs, les protecteurs et les « belles amies ». La bibliographie ne va pas plus loin que 2009 avec l'ouvrage de Jean Lesaulnier sur Philippe de Champaigne.

Claude Michaud

Lucile Haguet et Catherine Hofmann (dir.), *Une carrière de géographe au siècle des Lumières, Jean-Baptiste d'Anville*, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2018, avec annexes, résumés en anglais, indication de sources manuscrites, ample bibliographie et index nominum.

Sous ce titre sont réunies douze substantielles études émanant d'une équipe internationale de spécialistes reconnus de la cartographie ancienne et de son utilisation, qui se penchent sur diverses facettes de la vie et de l'activité scientifique du géographe Jean-Baptiste d'Anville. S'appuyant sur les recherches et les découvertes les plus récentes, les différentes contributions de cet ouvrage s'organisent autour de quatre grands axes : la vie et la carrière du savant, son œuvre de cartographe, la réception de cette œuvre et enfin le sort que lui firent la Bibliothèque royale et d'autres grandes institutions. Chacune des quatre parties est accompagnée d'une introduction et agrémentée de nombreuses et belles illustrations, une conclusion s'emploie à mettre en perspective l'homme et son œuvre.

L'ensemble constitue une solide et volumineuse synthèse de différentes recherches entreprises depuis 2010 à l'initiative de la BnF, dépositaire de la célèbre collection d'Anville (département des cartes et plans) et ferme soutien du mouvement de redécouverte du géographe. Les avantages que nous procure cet ouvrage sont très nombreux, on ne retiendra ici, faute de place, que les principaux. Il renferme, tout d'abord, une foule de données biographiques nouvelles sur cet illustre savant, qui jusqu'à il y a peu était plus réputé que véritablement connu. Le dix-huitiémiste, et plus particulièrement l'historien des sociétés d'Ancien Régime, appréciera l'approche de nos auteurs qui, rompant avec la vision simplificatrice de certaines notices, nous restituent un autre d'Anville en s'attardant en particulier sur l'ascension sociale du personnage et ses débuts, souvent négligés (P. Morniche). Fils d'un maître-tailleur

d'habits parisien et frère du graveur Gravelot, Jean-Baptiste Bourguignon dit d'Anville (1697-1782), n'est nullement prédestiné par ses origines et son milieu social à devenir Premier géographe du Roi, dès 1719, membre de prestigieuses académies (inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences de Paris et de Saint-Petersbourg) et à côtoyer à ce titre les élites du royaume, avant de mourir auréolé de gloire au terme d'une longue et fructueuse carrière.

Sa route n'a pas été aisée et il a dû, comme tant d'autres beaux esprits de son temps, son élévation sociale à ses talents et au système déterminant de la protection. Après des études à Paris, qu'il achève au collège des Quatre-Nations, qui accueillait *gratuit* les externes, ses aptitudes, notamment en matière de géographie, sont rapidement remarquées par l'abbé Dufour de Longuerue. Celui-ci l'introduit à la Cour parmi les maîtres auxquels est confiée la formation du jeune Louis XV, très tôt attiré par la géographie et la cartographie. L'attention du Régent ne tarde pas à se porter sur le talentueux cartographe, qu'il s'attache, et qui sera matériellement soutenu jusqu'à la fin de sa vie par la famille d'Orléans. Très vite aussi, d'Anville trouve sa place dans le petit monde fermé des cartographes dominé par quelques grandes dynasties de géographes, en étant associé aux travaux du grand Guillaume Delisle. Sa renommée croissante lui attire de nouveaux protecteurs : il est approché par l'ambassadeur de João V, souverain du Portugal. La protection de ces princes est indispensable à la poursuite des projets du prometteur cartographe. L'accès à certaines sources (ex. archives diplomatiques), l'indispensable achat de très nombreux documents – dans le besoin d'Anville a eu recours aux larcins (p. 120 et *sq.*) –, le financement de longues et coûteuses recherches rendent nécessaire l'appui de hautes et puissantes protections.

Sous l'égide de tels protecteurs, d'Anville va dresser au cours de sa longue et prolifique carrière plus de deux cents cartes de géographie tant ancienne que moderne, accompagnées de volumineux mémoires justificatifs, et devenir le maître incontesté de ce que l'on appelle la géographie de cabinet. Celle-ci diffère de l'activité des ingénieurs-géographes dont les méthodes commencent à imposer au cours du 18^e siècle (la filière des Cassini) : critique à l'égard des théories de Newton (p. 79) et homme du passé à bien des égards, d'Anville ne se rend pas sur le terrain muni de chaînes pour y effectuer des relevés topographiques et géodésiques, même s'il lui arrive d'utiliser ces données. Il édifie ce que G. Tolias appelle une « science de pure érudition ». Celle-ci consiste à dessiner des cartes en corrigeant les précédentes et en recoupant, après les avoir soumises à une patiente et intense critique, un maximum de données venues à sa connaissance. Tout cela suppose un labeur écrasant et de nombreuses relations. Il faut surtout disposer d'un abondant cabinet de cartes, qui est, dans le cas de d'Anville – près de 9 000 feuilles – tout à la fois un instrument de travail et un véritable capital négociable en fin de vie (p. 122). Le talent de d'Anville, son intuition, son sens du terrain hors pair, son élégance graphique font le reste et permettent au savant d'élaborer, une

géographie de l'exhaustivité, une synthèse, pensent nos auteurs, entre la géographie de la Renaissance et celle des Lumières. Le résultat est étonnant : les cartes de d'Anville sont non seulement belles, mais sont de ces « bonnes cartes » tant recherchées de ses contemporains. En 1904 encore, ses travaux sont utilisés par des diplomates luso-brésiliens dans les discussions nées des conflits en Amérique de Sud (I. Kantor).

Mais une fois la carte réalisée, il faut encore la faire imprimer et la diffuser, en tentant de rentrer dans ses frais, ce qui soulève de nouveaux problèmes. C'est ce qu'établit l'étude d'un plan de financement conçu par d'Anville lui-même en vue de la production de 16 cartes. Ce document nous éclaire sur maints aspects, certains totalement insoupçonnés, de la production et de la commercialisation des cartes sous l'Ancien Régime. Éditer des cartes au 18^e siècle est assurément une véritable aventure : l'opération est fort coûteuse et les résultats sont loin d'être assurés même à long terme. D'Anville parvient, cela dit, à vivre de son activité – on peut estimer son revenu annuel assuré provenant, c'est la règle, de plusieurs sources, à plus de 2400 £ après 1754 (p. 145) – et sa renommée ne cesse de croître avec le temps. Celle-ci franchit très tôt les frontières du royaume, comme le démontre l'étude des catalogues de ventes de bibliothèques en Angleterre entre 1730 et 1776 et l'utilisation que l'historien Edward Gibbon fait de l'œuvre de d'Anville (une des dernières productions du grand et regretté R. Mankin). Les nombreuses rééditions des cartes du géographe en France et la copie éhontée dans le domaine allemand de ses réalisations témoignent également de la renommée européenne du savant français (p. 172).

En dépit de ses indiscutables succès, d'Anville, qui a été beaucoup plagié, n'aura pas de successeurs à sa hauteur. Il représente déjà, il est vrai, à la fin de sa vie une géographie du passé : l'affirmation des nouvelles techniques de production des cartes, la disparition du mécénat princier, le recul aussi d'une certaine érudition, la fermeture au moment de la Révolution des ateliers de gravure où l'on connaissait ses habitudes de travail, condamnent à une mort certaine son approche de la cartographie. Pour autant, son *aura* subsiste et le savant géographe devient, et va longtemps demeurer, une icône (L. Haguet).

On trouvera naturellement dans ce livre, comme dans tout ouvrage savant de quelque étendue, des points à relever et des nuances ou des précisions à apporter. La multiplication des propos introductifs entraîne, par exemple, quelques redites qui auraient pu être évitées. Il y a aussi quelques hypothèses qui attendent vérification (p. 30, la proximité d'adresse n'implique pas que les gens se connaissent et à plus forte raison qu'ils s'entraident), ainsi que des calculs sur la valeur des choses et le pouvoir d'achat dont on peut discuter... Mais tout ce que l'on apprend par ailleurs de nos auteurs, qui ont exploité un grand nombre de sources, dispersées en France et dans le monde, nous fait aisément passer condamnation sur ces minuties. Avec cet ouvrage regorgeant en informations, bien documenté et agréable à lire, nous dispo-

sons d'une synthèse réussie sur un savant et une œuvre qui étaient injustement tombés dans l'oubli. Nous sommes également à même avec elle de saisir tout ce qu'il y a en amont et en aval de cette complexe et indispensable représentation de l'espace qu'est une carte géographique.

Christian ALBERTAN

Nagy-L. István, *A Császári-királyi hadsereg magyarországi tábornokai 1787-1815*, [Les Généraux originaires de Hongrie dans l'armée impériale-royale 1787-1815], Budapest, Zrínyi K., 2020.

L'ouvrage récemment paru de Nagy-L. István, éminent spécialiste de l'histoire militaire de l'époque moderne est consacré au corps des généraux originaires de Hongrie de l'armée impériale-royale entre 1787-1815. Le livre contient essentiellement une base de données des 215 généraux issus des pays de la Sainte Couronne Hongroise (Hongrie, Croatie, Slavonie, etc.). La période examinée tombe sur une époque particulièrement mouvementée dans l'histoire de l'armée de la monarchie des Habsbourg allant de la dernière guerre turque (1787-1791) jusqu'aux guerres révolutionnaires et napoléoniennes (1792-1815) qui présentaient des occasions d'ascension militaire et sociale à de nombreux officiers de l'élite de l'armée impériale-royale. En fait, l'ascension des Hongrois dans le corps des généraux de l'armée impériale-royale était un long processus. Après des cas de figure rarissimes du 17^e siècle, comme l'exemple du célèbre écrivain-militaire Nicolas Zrínyi, il fallait attendre, surtout à la seconde moitié du siècle des Lumières, pour trouver des carrières de généraux hongrois remarquables, comme celle d'André Hadik qui fut même président du Conseil aulique de guerre (*Hofkriegsrat*) de Vienne. Dans l'introduction du livre, l'auteur précise les critères de la sélection des généraux qu'il avait repérés pendant ses fréquents séjours de recherches dans les archives militaires (*Kriegsarchiv*) de Vienne dont il connaît très bien les fonds relatifs au sujet. Il y dresse également un tableau récapitulatif des recherches sur le corps des généraux allant du célèbre *Generalsbuch*, manuscrits des archivistes autrichiens, jusqu'aux projets de recherches plus récents, ceux d'Antonio Schmidt-Brentano, de Leopold Kudma et Digby Smith, ainsi que celui de Michael Hochedlinger qui avaient exercé une influence considérable sur la méthodologie et la structure du présent ouvrage. L'auteur passe également en revue les travaux similaires hongrois (G. Bona, S. Szakály, G. Heckenast, K. Mészáros, T. Balla, etc.) qui constituaient des jalons dans les recherches sur les élites militaires des armées communes des pays de la monarchie des Habsbourg. Ensuite, Nagy-L. István précise les sources de ses investigations et des critères de la composition des entrées biographiques de son « dictionnaire des généraux ». Il s'agit des unités tripartites composées de données personnelles, des éléments des carrières militaires et des sources relatives. Toutes ces informations sont regroupées dans des entrées brèves, logiques et facilement utilisables qui permettent

non seulement aux lecteurs d'avoir des aperçus biographiques et bibliographiques des généraux, mais aussi des analyses plus approfondies des structures sociales et de la mobilité des élites militaires de la monarchie des Habsbourg. L'ouvrage contient également une description détaillée des sources avec une ample bibliographie, ainsi qu'une étude en anglais qui explique les objectifs et la méthodologie des recherches qui étaient à l'origine du livre. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir pensé aux lecteurs non-hongrois en ajoutant un résumé bien détaillé de son ouvrage en anglais en attendant ses traductions en langues étrangères.

Ferenc TÓTH

Fabien Knittel, *Agronomie et techniques laitières. Le cas des fruitières de l'Arc jurassien (1790-1914)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire des techniques », 2021.

Ce livre montre l'originalité technique du fonctionnement des fruitières de l'Arc jurassien, des deux côtés de la frontière avec la Suisse, de Lons-le-Saunier à Lure, et jusqu'à Gruyères, Fribourg et Rütli, à travers les discours des agronomes. Les grandes évolutions sont du 19^e siècle : architecture du chalet, sélection du bétail, industrialisation, enseignement agricole... Mais comme il existait déjà 700 fruitières en Franche-Comté en 1800, dont les racines plongeaient dans les traditions communautaires de l'Ancien Régime, l'A. veut établir une filiation avec les « lumières agricoles », l'abbé Rozier qui dénonçait la mauvaise alimentation du bétail, Guillaume Bosc dont les articles dans la *Panckoucke* (1796) – lait, fruitière, fromage – vantaient l'eldorado fromager de la Suisse. Un des meilleurs informateurs à la charnière du siècle est le Genevois Lullin de Châteaueux : définition de la fruitière comme coopérative de production, protohygiénisme (la propreté), mesures de la capacité laitière de l'animal... Ce dont le 19^e siècle a hérité du précédent, c'est la représentation figurée, avec une différence importante, l'*Encyclopédie* donnait à voir les gestes techniques du métier, le suivant privilégie les outils, les machines, les instruments.

Claude MICHAUD

Yves Krumenacker et Noémie Recous (dir.), *Le Protestant et l'Hétérodoxe. Entre Église et État (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Constitution de la Modernité », 2019.

Le protestantisme, jugé hétérodoxe par Rome, s'est rapidement divisé et a généré de multiples hétérodoxies sous de multiples vocables : anabaptistes, sociniens, antitrinitaires, arminiens, dissidents..., tous mouvements spirituels s'éloignant des confessions de foi élaborées au 16^e siècle et contenant la bonne doctrine. Mais le domaine des idées ne fut pas sans effets sur les manières de vivre, de l'hétérodoxie on passa à l'hétéropraxie : quakers, piétistes comme amish mettaient en danger l'ordre social et la

mesure de l'écart, sa condamnation et sa répression plus ou moins violente ressortissaient autant à l'autorité religieuse qu'à celle de l'État. Les contributions à ce volume concernent principalement les 16^e et 17^e siècles, car au 18^e siècle, l'idée de tolérance aboutit à un relâchement, à une stratégie d'évitement, à l'abandon des procédures. Ce fut le cas en 1735 lorsque l'Église presbytérienne d'Écosse se contenta d'une simple mise en garde à l'encontre d'Archibald Campbell, professeur à St. Andrew, dont la notion de *self-love* – nos motifs sont de nature égoïste, ce qui ne contredit pas une tendance naturelle à agir de manière vertueuse – n'était pas dans la ligne de la Confession de foi de Westminster (1648) et heurtait le Comité pour la pureté de la doctrine (Christian Maurer). Les anabaptistes/mennonistes suisses, excellents agriculteurs et éleveurs, s'installèrent dans les Vosges (principauté de Salm), dans le comté de Montbéliard, accueillis par des souverains soucieux de repeupler leur État. Lorsqu'en 1761, le curé et les paroissiens de Gosselming s'en prirent à ceux qui exploitaient les domaines des Custine, ils furent défendus par le ministre Choiseul et même par l'évêque de Metz (Frédéric Schwindt). Quant au jansénisme, un peu en dehors du champ, car il s'agit là d'une hétérodoxie catholique (mais c'était du calvinisme rebouilli disait Mazarin), il trouva à s'institutionnaliser en 1723 dans les Provinces-Unies calvinistes : l'Église schismatique d'Utrecht fut protégée par l'autorité publique (Willem Frijhoff).

Claude MICHAUD

Jean-François Labourdette, *La Maison de La Trémoille au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 2021.

Le temps n'est plus où les ducs de Thouars mouraient héroïquement à Marignan et à Pavie. Sans charge à la cour, sans grand commandement et piétres militaires, sans pension, les La Trémoille du siècle des Lumières, ducs et pairs de France, furent d'assez falots personnages, frisant même la nullité dans le cas de Jean-Bretagne (1737-1792). Ils ne furent ni physiocrates, ni agronomes, ni éclairés, même s'il y eut un académicien, assez défaitistes dans la défense de leurs droits féodaux et seigneuriaux, pourtant d'un bon rapport, nullement en pointe dans le combat du jansénisme parlementaire auquel ils adhéraient, mais grands dépensiers, acharnés joueurs et faiseurs de dettes. Heureusement, les duchesses, mère ou épouse, pallièrent ces insuffisances, en dehors même des temps de minorité. Et un personnel, généralement compétent et très attaché à la maison de La Trémoille, à la suite du duc – son conseil – et dans ses nombreuses possessions, œuvra avec ténacité jusqu'en 1789, pour maintenir le niveau des revenus, empêcher les aliénations et permettre le train de vie d'un grand seigneur libéral tenant comme il se doit table ouverte à Paris et à Attichy. La fortune était considérable, frisant un capital de 8,7 millions de livres, reposant sur 9 000 hectares de terres et de forêts. Les pièces essentielles étaient le duché de Thouars, le comté de Laval, la baronnie de

Vitré, première de Bretagne qui faisait de La Trémoille un président né de la noblesse aux États, la baronnie de Montreuil-Bellay. À la tête de l'administration, l'intendant de la maison était à la fois un trésorier et comptable tenant la caisse et faisant des avances considérables à un duc incapable de régler ses dépenses sur ses rentrées, et un maître du contentieux, correspondant avec les régisseurs locaux (celui de Thouars envoyait en moyenne 67 lettres par an) et faisant des tournées d'inspection. Se détache la figure indispensable de Gabriel Jacques Mesnil, en fonction pendant 25 ans. Sur place, les directeurs ou autres régisseurs étaient des hommes de loi, issus du milieu local, partageant, sauf exception, les valeurs « bourgeoises » de bonnes mœurs, d'économie, de travail, de fidélité aussi envers leurs maîtres, même au moment des turbulences révolutionnaires. Le mode de gestion des terres est un autre pôle de cet ouvrage : ferme générale ou progressivement régie, baux de 9 ans, choix des fermiers, solvables et cautionnés, économie de la forêt, source de gros revenus et relevant de gardes devant assurer le choix des coupes, le reboisement, devant aussi réprimer, sans grand succès, le braconnage et le pacage sauvage. Le duc se devait aussi d'assurer une bonne justice par le choix judicieux des officiers, et un bon encadrement des fidèles par des prêtres dignes ; il fallait rechercher les compétences, mais aussi faire la part des recommandations intéressées. La réaction seigneuriale de la fin du siècle, essentiellement la réfection des terriers, se heurta à une vigoureuse opposition des grands vassaux. Les dernières années connurent la révolte des corvéables de Coulonges, entraînés par leur curé, le boycott des fours et des moulins banaux, l'entrée des farines qui ne payaient donc pas les droits de mouture..., au grand désespoir des régisseurs devant faire avec « un siècle où tout respire la liberté ». Ce riche ouvrage repose sur des sources d'archives abondantes qui ont été mises à contribution pour de très longues et éclairantes citations. Rappelons que la première série AP (archives privées) des Archives nationales est celle de la maison de La Trémoille, fonds déposé en 1934.

Claude MICHAUD

Céline Le Gall, *Giovanni Poleni (1683-1761) et l'essor de la technologie maritime au siècle des Lumières*, Turnhout, Brepols, coll. « Techné », 2019.

Céline Le Gall est professeure agrégée de lettres classiques, docteure en Littératures, Cultures européennes et internationales et chercheuse associée au Centre d'étude des correspondances et journaux intimes à l'université de Bretagne occidentale. L'ouvrage présenté ici est la version éditée de sa thèse – *Giovanni Poleni (1683-1761) et l'Académie Royale des Sciences de Paris* – dirigée par Marie-Thérèse Cam et soutenue en 2017. L'ouvrage a reçu en 2020 le prix Boucher-Dedieu en Histoire des Sciences et épistémologie décerné par l'Académie des Sciences de Paris. Il est utilement préfacé par Sofia Talas, conservatrice du musée d'Histoire de la Physique à l'université de Padoue.

Savant de renom au 18^e siècle, chercheur dans de nombreux domaines, l'italien Giovanni Poleni est très peu connu aujourd'hui en dépit des travaux, déjà anciens, d'Augusto Cavallari-Murat et de Brendan Maurice Dooley, ou plus récents de Piero Del Negro. Il faut également saluer les deux colloques qui lui sont dédiés en 1986 : *Idraulico* et *Il teatro*.

Giovanni Poleni est d'abord connu comme un physicien de tout premier plan du 18^e siècle. Comme nombre de savants à cette époque il travaille – et excelle – dans plusieurs domaines : les mathématiques, l'architecture, l'hydraulique, l'astronomie ou encore la navigation et la construction navale. Il est professeur à l'université de Padoue et membre de plusieurs académies et sociétés savantes italiennes et européennes. En 1740 il fonde le premier laboratoire de physique – Teatro di filosofia sperimentale – et constitue une importante collection d'instruments scientifiques qu'il perfectionne ou invente souvent. Ses expériences sont en relation avec des préoccupations didactiques et l'enseignement.

La recherche de C. Le Gall est centrée sur les relations entre Poleni et l'Académie Royale des Sciences de Paris sur les questions de navigation. Après une importante introduction biographique, la première partie présente le parcours intellectuel de Poleni caractérisé par son fort intérêt pour l'histoire des sciences et les recherches bibliographiques comme préalables indispensables aux expérimentations. Contrairement à nombre de ses contemporains, Poleni choisit définitivement le latin – comme langue à portée internationale – pour exprimer et diffuser ses travaux et c'est sans doute là la principale clé de compréhension du relatif oubli dans lequel il est tombé. Cette première partie dégage encore le contexte de la navigation du temps, le rôle des académies dans les développements des technologies maritimes notamment avec le prix Rouillé de Meslay que décerne l'Académie Royale des Sciences de Paris et que Poleni recevra à trois reprises. Poleni est élu associé étranger à cette académie en 1739.

La deuxième partie propose la traduction inédite annotée des trois traités que Poleni voit couronnés par l'Académie Royale des Sciences de Paris : *La meilleure manière de mesurer sur mer le chemin d'un vaisseau, indépendamment des observations astronomiques* (1733) ; *Dissertations latines sur les ancres qui répondent aux trois questions proposées cette année par l'Académie Royale des Sciences – La figure optimale selon laquelle les ancres peuvent être formées, De la technique la plus performante pour forger les ancres, et La manière d'éprouver la force des ancres, soit leur résistance* – (1737) ; *Dissertation sur un emploi plus pratique et plus facile du cabestan de navire* (1741). Les traductions sont inédites et ont nécessité un important travail sur la langue, en particulier pour restituer les termes techniques pour lesquels Poleni a souvent forgé des néologismes.

La troisième partie présente la reconstitution de deux machines dédiées à la navigation inventées par Poleni : un cabestan et un anémomètre. La recherche de

C. Le Gall est à cette occasion devenue un exercice de médiation technique à l'adresse d'élèves préparant le CAP Serrurier Métallier et d'étudiants préparant le BTS Développement et Réalisation Bois de deux lycées Brestois avec le concours de leurs enseignants. Renouant avec l'esprit de la démarche de Poleni, ces deux entreprises de reconstitution permettent d'illustrer les textes de Poleni, de valider les choix traductologiques de C. Le Gall en mobilisant les compétences des équipes pédagogiques et des jeunes ainsi que de l'équipage du cotre *Dalh Mad* pour les tests en mer. Cette dernière partie est l'occasion de rappeler les enjeux de la mise en place de l'enseignement de l'architecture navale à Venise au milieu du 18^e siècle et de proposer la traduction, inédite également, des programmes de cours de navigation de Poleni.

C. Le Gall enrichit encore son ouvrage – devenant ainsi l'ouvrage le plus complet sur Giovanni Poleni – avec force annexes et documents : la bibliographie imprimée de Poleni, l'inventaire archivistique des fonds de la bibliothèque municipale de Vérone et de la bibliothèque marcienne de Venise, des notices biographiques des physiciens cités par Poleni, des documents de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des extraits de manuscrits et de la correspondance de Poleni, un lexique de termes latins techniques, un autre de termes maritimes ou encore près de 200 illustrations.

C. Le Gall nous permet ainsi de mieux connaître le physicien et mathématicien Poleni et de le replacer tout à côté de Bernouilli, Clairault, Delisle ou encore Euler. Promesse est également faite, via « Europoleni » – projet labellisé par la Maison des sciences de l'homme en Bretagne – de livrer prochainement au public la traduction de la correspondance de Poleni avec ses contacts et relais européens.

Saluons enfin la qualité de la jeune collection « Techné » – Savoir, Technique et Culture Matérielle – dirigée par Dániel Margócsy et Koen Vermeir, dédiée à l'histoire des techniques et des compétences.

Bernard HERENCIA

Marie-Laure Legay, *Finance et calomnie. L'abbé Terray, ministre de Louis XV*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

La biographie que nous invite à lire Marie-France Legay répond aux meilleures exigences du genre. Reconstituant avec minutie le déroulement chronologique de la vie de l'abbé Terray et dressant d'une manière nuancée son portrait intellectuel, elle ouvre vers une problématique plus large, indiquée dans le titre. Pour ce faire, elle effectue un travail remarquable de déconstruction de la légende noire, profondément ancrée dans l'imaginaire des lecteurs et dans l'historiographie depuis le libelle infamant *Mémoires sur l'administration de l'abbé Terrai*, publié en 1776 et attribué à Jean-Baptiste Coquereau et à Pidansat de Mairobert. La fonction de Contrôleur général qu'assume l'abbé parmi les vingt ministres qui se sont succédé à ce poste entre 1754 et 1789 le prédestinait au rôle de cible privilégiée des plumistes qui, à travers

lui, s'attaquaient aux plus hauts serviteurs du pouvoir et aux fondements mêmes de l'Ancien Régime.

Le principal mérite de cette première biographie consacrée à l'abbé Terray est de reconstituer sans *a priori* son parcours, avec ses ombres et ses lumières. Issu d'une famille du Forez, en pleine ascension bourgeoise côté paternel, ayant des origines nobles côté maternel, perdant son père dès son jeune âge, il bénéficie de l'influence et de la protection de son oncle, médecin auprès de la princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV. Après des études au collège de Juilly, modèle de l'enseignement moderne, il fait ses armes, à partir de 1736, au parlement de Paris en dépit de son jeune âge (20 ans alors que la limite est fixée à 25 !) et du fait que, simple clerc tonsuré du diocèse, il n'est pas ordonné prêtre. La lettre royale de dispense, obtenue grâce à l'intervention de son oncle, lui avait permis de franchir ces obstacles, ce qui explique en partie son dévouement au service du roi et sa prudence dans les grandes affaires qui occupaient les magistrats des cours souveraines (p. 60). Cela lui vaut d'entrer à la Grande-Chambre en 1754 et de devenir rapporteur de la Cour, chargé d'un rôle important dans le dispositif décisionnel concernant l'enregistrement des lois du roi (p. 66). Cette ascension sur la scène politique est illustrée aussi par l'augmentation de sa fortune, par le nouveau confort de la vie au château de La Motte-Tilly, loin pourtant de l'opulence et de la démesure. Ses lectures, sujet d'un chapitre particulier, sont le meilleur miroir de son esprit modéré.

La biographie de Marie-France Legay permet ainsi de bien comprendre la personnalité de celui qui a été le dernier Contrôleur général de Louis XV, mais aussi le dernier en charge de ce rôle pendant plus de quatre ans avant la *norria* des ministres qui se sont succédé à ce poste jusqu'à la Révolution. Le « juste milieu » dans lequel « résident la raison et l'équité », comme il le pensait (p. 147), est aussi le principe qui a dirigé ses initiatives. On le constate dès 1770 dans les mesures qu'il propose visant à réguler le commerce des grains, fondées sur la souplesse du marché et « la balance entre le cultivateur et le consommateur », car les grains et le pain constituent « un bien d'intérêt commun, un bien social » (p. 155). On le voit aussi à travers sa politique fiscale – la mise en œuvre pragmatique de l'impôt territorial, la fondation à cette fin de la statistique démographique moderne, etc. – ou dans la direction des Bâtiments du roi, dans sa manière de combiner l'esprit économe avec le goût pour les arts. Plus ambigu est son rôle dans l'affaire de la Compagnie des Indes, autre situation où l'abbé se place « au milieu », entre les tenants du libéralisme et les tenants de l'intervention de l'État : les arguments mis en avant par l'auteure pour plaider sa bonne foi dans son action ministérielle n'écartent pas pour autant l'ombre d'un conflit d'intérêts. Dans l'ensemble, cependant, le livre de Marie-Laure Legay permet de réhabiliter l'œuvre d'un grand homme d'État sans occulter ses contradictions. Elle insiste particulièrement sur l'importance de son rôle dans le domaine de la finance, comparable,

quoique moins connu, à celui de René-Nicolas de Maupeou pour la justice : guidé par le même mode d'exécution ministérielle despotique, l'abbé Terray a eu pourtant la même préoccupation de réduire et de rationaliser les dépenses des offices. Peut-on alors le considérer un « "monstre" insensible au sort du peuple », comme l'ont désigné ses adversaires aux yeux de la postérité ? « Toute sa politique annonciatrice et fiscale révèle au contraire – indique l'auteure – un souci de justice sociale » (p. 239). C'est peut-être, à notre avis, pousser l'interprétation un peu trop loin. Reste que, par son travail rigoureux, l'historienne affranchit l'image de ce dévoué serviteur de l'État monarchique de la calomnie répandue par les *Mémoires* de 1776, à un moment – précise-t-elle – où l'abbé, délogé de sa fonction en 1774 par l'entourage de Louis XVI, laisse courir la rumeur d'un possible retour aux affaires. En éclairant son rôle, la spécialiste de l'histoire politique et financière au temps des Lumières n'est nullement dans « l'illusion biographique » décriée par Bourdieu : sa biographie est une très bonne clé pour comprendre un personnage historique majeur et, à travers lui, l'histoire d'une société qui, de crise en crise, se rapproche de la Révolution.

Stefan LEMNY

Jean Lesaulnier (dir.), *Port-Royal et la prison*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Univers de Port-Royal », 2021.

Les dix contributions, à l'exception de la dernière concernant Quesnel, portent sur le 17^e siècle. Les incarcérations de jansénistes commencèrent en 1638 avec Saint-Cyran ; ensuite ce fut le sort en 1664 des 17 moniales, puis de Sacy, de Nicolas Fontaine, d'autres encore, et de quelques libraires-imprimeurs qui mettaient aux plombs la littérature janséniste. Au 18^e siècle, la force polémique de certains textes avait perdu de sa vigueur et il y avait beaucoup moins de risques pour eux de les répandre. Pasquier Quesnel, lui, fut arrêté en mai 1703 à Bruxelles, en même temps que Gerberon et Brigode. Ses papiers et livres furent saisis, dont la correspondance active et passive d'Antoine Arnauld ; sous l'égide de l'archevêque de Malines Precipiano, elle fut confiée aux jésuites qui trièrent et firent de nombreuses copies, dont certaines furent envoyées en France. Un très grand nombre de dépôts en conservent à Paris, Rome, Malines (le plus grand fonds), Bruxelles, Louvain.

Claude MICHAUD

***Cuadernos de Estudios del siglo XVIII*, núm. 30 « Los campos del saber en el siglo XVIII », Cécile Mary Trojani (dir.), Oviedo, Instituto Feijoo de Estudios del Siglo XVIII, 2020.**

Une composante de l'*Ilustración*, comme des Lumières, est le foisonnement du besoin de savoir et de communiquer les nouveaux savoirs acquis. C'est ce qu'atteste cette rencontre de juin 2019 à Toulouse, et le nombre des participants d'Europe et d'Amé-

rique en a fait un congrès international. Vingt-sept contributions en sont publiées, introduites par une synthèse attentive. Un chemin d'avancée du savoir est l'observation, et l'on voit un médecin de province contribuer aux débuts de la topographie médicale ou une Société d'Amis du Pays encourager la recherche sur les épidémies. La fondation à Madrid (en 1787) d'un Collège royal de chirurgie traduit la volonté gouvernementale de moderniser la pratique de la médecine en la fondant sur l'observation anatomique ; planches gravées et modèles en cire y contribuent aux progrès de l'obstétrique, discipline qui intéresse un pouvoir soucieux d'appuyer le développement économique sur une croissance démographique. À la fin du siècle, l'hydrothérapie fait l'objet de réflexions critiques qui ouvrent la constitution d'un savoir médical, mais aussi d'une pratique sociale. Godoy fait publier un *Semanario de Agricultura* (1797-1808) pour ouvrir des savoirs nouveaux aux classes productives par l'intermédiaire de leurs curés ; l'un de ceux-ci provoque un fécond échange d'informations pratiques sur la pomme de terre. À l'instar, sans doute, de lettres de Rousseau sur la botanique, un autre contributeur propose des « Principes de botanique » adressés à une dame et il regrette qu'en Espagne les femmes ne soient pas encouragées à l'étude des sciences. Plus tôt dans le siècle, trois dames ont tiré parti d'un nouveau style de l'astrologie (l'almanach ou *Pronóstico*) pour affirmer leur ambition de femmes de lettres et faire montre de leur culture autodidacte. Les savoirs intéressent le pouvoir. Une cartographie moderne porte l'aspiration des Lumières à mesurer, contrôler et réformer les réalités. La restauration de l'Espagne entreprise par les Bourbons offre des occasions aux ingénieurs d'appliquer leurs savoirs, par exemple dans l'amélioration du port de Carthagène. Champ de savoir, les Beaux-Arts peuvent également devenir champ de pouvoir. La royauté fonde l'Académie de San Fernando, dont l'une des missions est de répandre l'enseignement du dessin, base supposée d'une diffusion du dessin utilitaire ou industriel. La recherche d'informations générales au Maroc peut être prétexte de recueil de renseignements stratégiques. Mais la quête érudite d'archives soutenant les droits régaliens peut conduire à redécouvrir des œuvres juridiques médiévales. Une question se pose : peut-on parler d'un « mouvement érudit » ? Il est aussi esquissé une continuité entre l'humanisme du seizième siècle et l'histoire érudite et critique, tandis que la philologie aboutirait à l'apparition d'une histoire de la littérature et de la langue, à une ébauche de la linguistique. On constate l'avancée des savoirs sur la langue guarani ou sur les monuments précolombiens, mais aussi dans l'horlogerie ou dans la réflexion sur l'art de l'acteur. La pensée économique est ici moins représentée, mais ces travaux attestent l'activité actuelle de la recherche sur le dix-huitième siècle hispanique et sa variété. Le couronnement de ce recueil en pourrait être sa contribution finale : elle évoque l'estime du P. Feijoo pour les esprits qui construisent et

communiquent les nouveaux champs du savoir ; il en est friand et son regard, critique ou satirique, vise ceux qui prétendent s'opposer à l'avancée des connaissances.

Michel DUBUIS

Pauline Pujo, *Une Histoire pour les citoyens. Étude franco-allemande (1760-1800)*, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « E-18 », 2019.

L'intérêt de Johann Peter Miller, recteur du lycée protestant de Halle, pour les biographies de grands hommes, est exemplaire d'une pédagogie considérant que « l'instinct d'imitation se trouve dans tous les enfants », précise cet auteur. Un tel apprentissage de l'histoire au regard des expériences du passé s'ouvre plus largement à des classements d'événements historiques sous forme de tableaux synoptiques dans la continuité des efforts de l'humanisme pour systématiser les connaissances historiques. Cependant, recueils biographiques et tableaux synoptiques ne relèvent pas simplement de la pédagogie de l'histoire, il y est question aussi et surtout d'une pédagogie de l'autonomie en lien avec l'émancipation politique du citoyen. Il ressort d'un tel processus de politisation à la fois un éclatement et une continuité du discours historique qui devient ainsi un savoir à part entière au sein d'une époque charnière (1750-1830) qualifiée par l'historien Reinhart Koselleck de *Sattelzeit*. Au regard de cette nouvelle pédagogie de l'histoire se met en place le concept moderne d'histoire par le fait d'introduire une continuité historique *a contrario* de l'histoire téléologique. Pour sa part, l'historiographie des Lumières en France est d'une autre nature. Elle s'intéresse plus au présent et au futur qu'au passé, et ne s'inscrit donc pas dans l'horizon d'attente spécifique au *Sattelzeit* en Allemagne. Quant au temps et à l'espace scolaire de la pédagogie, ils s'actualisent, au-delà du politique, par une grande diversité dont cet ouvrage rend compte dans le cas allemand sans oublier la comparaison avec la France. Ainsi en est-il des éducateurs et de leur capacité d'innovation, et par là même des livres scolaires, et plus largement de la littérature de jeunesse. Pauline Pujo fait ainsi le choix de s'inscrire dans le champ des transferts culturels, c'est-à-dire dans un espace de circulation des idées où la présence de personnalités mineures permet d'intégrer au corpus des productions textuelles secondaires au premier abord, mais significatives du fait même de leur inachèvement et de leur hétérogénéité. L'ampleur du corpus analysé permet alors, d'une partie à l'autre de l'ouvrage, des *exempla* aux tableaux synoptiques, de mettre en évidence une grande diversité de transferts génériques situant la dynamique propre de l'écriture de l'histoire dans un contexte pédagogique et politique. Ici les histoires exemplaires témoignent de l'histoire en mutation tout en amorçant le tournant de 1800 avec l'émergence des utopies de l'avenir au regard d'une éthique du présent. Quant aux tableaux historiques, de forme synoptique, ils s'apparentent à un outil pédagogique présenté sous diverses formes, de la généalogie à la chronologie, en passant par l'abrégé. À leur manière, ils contribuent à la formation d'un jugement

réfléchissant au sens kantien, c'est-à-dire fondé sur la singularité universelle de l'expérience des peuples, en particulier pendant la Révolution française. L'ouvrage de Pauline Pujo permet de comprendre ce qu'il advient de l'histoire, au cours des années 1760-1800, pour un citoyen éclairé, ce qu'il en est des usages publics de l'histoire dans l'espace franco-allemand, en prenant appui sur la confrontation entre le nouveau modèle allemand du savoir de l'histoire et le modèle français de la philosophie de l'histoire des Lumières.

Jacques GUILHAUMOU

Gaël Rideau, *Honneur, bourgeoisie et commerce au XVIII^e siècle. Le Mémorial à mes enfants du marchand-drapier orléanais Pierre-Etienne Brasseux*, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Mémoires vives », 2019.

L'historien Gaël Rideau donne ici plusieurs ouvrages en un volume. Ce dernier s'ouvre sur une solide introduction qui tient davantage de la monographie par son ampleur (120 pages) mais qui remplit son office : renvoyer aux références majeures qui encadrent cette histoire privée et collective ; présenter le mémorialiste né en 1703 et mort en 1795 (généalogie, descendance, inscription sociale) ; introduire les documents manuscrits édités pour la première fois, en l'occurrence le *Mémorial à mes enfants* (p. 133-414), mais aussi le texte des *Hommes illustres d'Orléans* (p. 417-460), dont le manuscrit a été récemment mis à jour, l'inventaire après décès du marchand-drapier, la liste des documents qu'il a patiemment collectés et placés en annexe de ses propos (les papiers recueillis par Brasseux ne sont pas édités), le catalogue de sa bibliothèque, à quoi s'ajoute un ensemble iconographique. Ces matériaux sont accompagnés d'un appareil de notes bien ciblé qui offre les jalons nécessaires à la compréhension s'ils n'ont pas été présentés en amont (dans l'introduction). Le volume se clôt sur un index des lieux et des noms, ainsi que sur une utile bibliographie qui replace cet écrit du for privé dans l'espace d'expression qui fut le sien.

Le *Mémorial* de Brasseux (rédigé avec soin entre 1773, moment où il se retire du commerce, et 1781) se rapproche des *Loisirs* du libraire janséniste Hardy, à ceci près (parmi d'autres points de divergence) que Brasseux affectionne les jésuites dont il a été l'élève, et qu'il écrit depuis Orléans avec l'ambition de donner (à travers le filtre des réalités institutionnelles et marchandes qui le touchent) une histoire de cette ville. Il n'en livre pas moins de nombreuses considérations sur des réformes qui transforment le royaume dans son ensemble. On pense aussi au journal du vitrier Jacques-Louis Ménétrea, édité par Daniel Roche (1998), quoique, ici, la sphère d'action et d'écriture soit celle d'un bourgeois soucieux de sa légitimité.

Le lecteur ne peut que se féliciter de voir mis à sa disposition, dans un format encore maniable et à prix abordable, ces documents passionnants à plus d'un égard : écrits du for privé qui entendent transmettre une histoire familiale, une expérience

personnelle aussi, une vision du monde enfin ; « mémoire vive » qui engage l'histoire économique (les variations du prix du blé ou celle du cours de la Loire font l'objet de fréquentes mentions) mais aussi l'histoire politique (environ quarante années de règne sont couvertes – l'analyse est plus détaillée lorsque le temps des souvenirs fait place à la restitution des jours vécus à mesure qu'ils se passent –, analysées ou décrites par la transcription d'un édit royal, par la copie de la *Gazette* ou des *Affiches de l'Orléanais* ; naissances, mariages, célébrations diverses et surtout nécrologies alimentent cette chronique du règne de Louis XV et des premières années du règne de Louis XVI). L'histoire religieuse se déroule enfin au fil des souvenirs et éléments consignés par Brasseux selon un spectre marqué des valeurs qui sont les siennes : la charité, quelle que soit l'obédience religieuse, et la concorde des deux puissances. Ainsi souscrit-il pleinement aux propos du jeune monarque adressé aux évêques et archevêques en 1775 (il les copie avec soin) : « Le maintien de l'ordre public est une loi de l'Évangile comme une loi de l'État, et tout ce qui le trouble est également criminel devant Dieu et devant les hommes » (p. 305).

Sans doute l'introduction, finalement assez touffue, aurait-elle gagné à dégager plus nettement les lignes directrices de l'ensemble, et faire l'objet d'une révision éditoriale plus soignée (par exemple, le texte de la page 48 et celui de la note 81, sur le même feuillet, sont redondants). Ce sont cependant des vétilles au regard de l'intérêt des matériaux patiemment réunis ici et mis à la portée de tous, curieux ou chercheurs.

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Nicolas Soulas, *Révolutionner les cultures politiques. L'exemple de la vallée du Rhône, 1750-1820*, Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, coll. « En-Jeux », 2020.

Issu d'une thèse soutenue en 2017 à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, cet ouvrage important s'interroge sur la complexité et la virulence des affrontements sociopolitiques dans le couloir rhodanien lors de la crise fédéraliste de l'été 1793 et sur l'inégale réception du mouvement contestataire : de fait de Givors au nord à Arles au sud, la carte des prises de position lors de la reconquête du territoire par les armées de la République (P. 43) signale des lignes de fracture complexes, difficiles à comprendre au premier regard. Pour appréhender les effets de la Révolution sur la vie politique des populations dans cet espace peu homogène sur le plan administratif, l'auteur a fait le choix de la micro-analyse et de la longue durée, en étudiant la composition et l'évolution du personnel politique des années 1750 aux années 1820, soit une approche prosopographique d'environ 5 000 détenteurs de fonctions administratives dans 27 communautés urbaines et rurales de la vallée du Rhône. Il s'agit de comprendre comment l'élargissement de l'espace public et la nationalisation de la vie politique transforment profondément les arènes politiques locales en intégrant de

nouveaux acteurs, tout en relançant et en adaptant des conflits anciens aux nouveaux contextes administratifs et politiques. La première partie qui s'intéresse de manière chronologique au recrutement des élus fait apparaître toute la complexité des dynamiques politiques, les édiles étant classés selon trois critères principaux : l'ancienneté, l'appartenance à une famille d'édiles, et la profession ou qualité sociale des élus. Sur le long terme, à une période d'ouverture des municipalités aux artisans et aux paysans pendant la Révolution, au détriment des cadres d'Ancien Régime dès 1791, succède une phase de fermeture des fonctions locales aux notables et aux propriétaires fonciers sous l'Empire et la Restauration.

En juxtaposant plusieurs échelles d'analyse pour la période étudiée, l'ensemble des données récoltées est foisonnant, d'autant que de nombreuses cartes, graphiques et tableaux sont en *open access* en plus de ceux qui illustrent le livre. Avec l'élargissement considérable du recrutement des cadres locaux qui bouleverse les rapports de force et élargit la concurrence, les menées contre-révolutionnaires et la rupture inhérente au schisme religieux révèlent des antagonismes de longue durée et créent de nouvelles lignes de clivages politiques et idéologiques, entraînant une spirale de violence, de règlements de compte et de répression, notamment au sud de Montélimar, alors que la partie septentrionale les ignore dans une certaine mesure. La carte des violences de l'an III (p. 207) confirme l'enracinement des options politiques contrastées dans les arènes les plus conflictuelles de l'ancien Comtat. L'ouvrage montre ainsi les racines profondes de crises socio-politiques jusque-là souvent interprétées comme le rejet des événements parisiens. Le retour aux élections sous le Directoire se caractérise par une inflation des luttes électorales dans les communes entre républicains conservateurs et « exclusifs » (tableau p. 339). La seconde partie adopte une approche thématique à partir d'un certain nombre d'études de cas, pour décrypter la nature et les formes des discordes électorales et des conflits de légitimité entre pouvoirs locaux et les luttes contre les symboles. On assiste au recyclage d'anciennes pratiques qui s'adaptent à la dynamique révolutionnaire en prenant appui sur la nouvelle culture politique avec de nouveaux modes d'expression. Le lecteur suit ainsi le récit d'affrontements singuliers d'une rare intensité en matière de préséance, de religion ou de recrutement à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à Orange et à Mondragon, ou les rivalités politiques à Saint-Laurent-des-Arbres, fief des frères Payan sous la Révolution. On peut objecter que l'acculturation politique ne se résume pas aux passes d'armes entre factions rivales, même si elles sont révélatrices du bouleversement qu'a pu être le nouveau régime. Cependant par la richesse des analyses et des données récoltées, ce livre constitue un apport important à la connaissance des acteurs et des pouvoirs locaux et au tableau de l'enracinement des options politiques dans la vallée du Rhône. Il devrait susciter

tout autant l'intérêt des spécialistes de l'histoire révolutionnaire que celui des amateurs d'histoire régionale, restituée ici avec brio dans ses moments les plus intenses.

Raymonde MONNIER

Tamás Szemethy, *Katonabárók és hivatalnok grófok [Barons militaires et comtes administrateurs]*, Budapest, MNL – BTK TTI, 2020.

Les recherches sur les élites nobiliaires du Royaume de Hongrie à l'époque des Lumières remontent déjà aux travaux des éminents spécialistes du 20^e siècle, comme Imre Wellmann, Ignác Acsády, János Barta, Ágnes R. Várkonyi, Éva H. Balázs, etc. C'était une époque particulièrement intéressante du point de vue de la mobilité sociale dans les sphères élevées de la société hongroise. Après les traités de paix mettant fin aux hostilités (le traité de Szatmár en 1711 et le traité de Passarowitz en 1718), la Hongrie connut une croissance économique et démographique spectaculaire. La noblesse réussit à conserver ses privilèges grâce à une politique de compromis avec la Maison des Habsbourg et profita pleinement des opportunités du service des rois et empereurs pour consolider et renforcer ses positions dans la hiérarchie sociale. Cela permit à un groupe dynamique d'accéder à l'aristocratie grâce au service de la monarchie des Habsbourg. Le sujet du livre de Tamás Szemethy, jeune historien hongrois, porte justement sur ces nouveaux aristocrates ayant été admis parmi les barons et comtes du Royaume entre 1711 et 1799. Il s'agit avant tout d'une synthèse de recherches prosopographiques menées sur ce groupe bien délimité dans les sources d'archives, plus précisément 91 personnes issues de 76 familles d'après les calculs de l'auteur. Les sources exploitées par l'auteur sont surtout les documents relatifs aux anoblissements conservés aux Archives nationales Hongroises et des sources des archives centrales autrichiennes qui contiennent des informations concernant les services et les candidatures des personnes examinées. Les résultats de ces investigations approfondies sont présentés dans cet ouvrage dans une structure bien ordonnée. Après une introduction présentant le sujet et les méthodes des recherches, l'auteur résume son analyse prosopographique dans une deuxième partie. Dans un premier temps, il décrit l'avancement du groupe des administrateurs nommés barons dans deux sous-catégories chronologiques (1711-1770 et 1770-1799). Ensuite, il présente les militaires nommés barons dans deux autres sous-catégories différentes (1711-1758 et 1758-1799). Pour les carrières militaires, la césure de la fondation de l'Ordre de Marie-Thérèse en 1758 marquait l'époque des réformes de l'armée impériale et royale. Pour ceux qui servaient dans l'administration, la nomination de Charles Émeric de Reviczky a été choisie comme jalon signifiant une génération des barons professionnalisés. Finalement, l'analyse se termine par les nouveaux comtes de la période qui constituaient une couche beaucoup plus mince que celle des barons. Les exceptions confirmant la règle, Tamás Szemethy consacre une partie à part entière de son livre aux carrières

atypiques dont celle du commerçant grec Mihály Horváth qui constitue le cas de figure le plus singulier du groupe examiné. Les annexes du livre méritent également l'attention des chercheurs, car il s'agit d'une base de données sommaire des personnages examinés dans l'ordre de leur nomination de comte ou baron. Outre les noms et les dates extrêmes de leurs vies, les tablettes nous renseignent sur la situation de leurs parents, leurs patrimoines, leurs femmes, leurs réseaux parentaux et leurs parcours professionnels. Une liste des titulaires de l'Ordre de Marie-Thérèse y figure également et montre dans quelle mesure cette décoration contribuait à l'ascension sociale dans le Royaume de Hongrie. L'ouvrage se termine par une bibliographie détaillée et une liste des sources d'archives utilisées. Nous ne pouvons qu'espérer une publication en français ou en anglais de ce livre riche en information sur les nouveaux aristocrates hongrois dont plusieurs parvinrent à établir des liens avec l'élite de l'Europe des Lumières.

Ferenc TÓTH

Junko Thérèse Takeda, *Iran and a French empire of trade. The other Persian letters*, Liverpool University Press, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2020.

L'influence des civilisations orientales sur la littérature à l'époque des Lumières a déjà fait couler beaucoup d'encre dans le domaine des études dix-huitiémistes. Néanmoins, on connaît assez mal le rôle joué par les acteurs intermédiaires invisibles entre deux mondes qui commençaient alors à se découvrir. Le sujet du récent ouvrage nous conduit justement dans les milieux obscurs des aventuriers entre la France et la Perse. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit ainsi l'aventurier : « se dit d'un homme sans caractère & sans domicile, qui se mêle hardiment d'affaires, & dont on ne sauroit trop se défier ». Cette définition était particulièrement vraie dans le commerce de l'époque, mais dans un sens plus large elle désignait également les *outsiders* des affaires politiques et militaires. À l'époque des Lumières, on assiste à l'émergence d'un autre type d'homme d'action : l'entrepreneur. Plusieurs personnages évoqués dans cet ouvrage, comme les frères Joseph et Jean-Baptiste Fabre, le trafiquant de drogues Billon de Canserilles, le drogman Padery, un cousin de Jean-Jacques Rousseau ou Marie Petit, une femme-diplomate à la réputation douteuse, agissent comme des aventuriers qui préparaient des relations très utiles mais souvent risquées avec la Perse. L'ouvrage est ainsi composé d'une série de microhistoires qui reflètent bien l'interdépendance des entreprises, du commerce mondial, des expansions coloniales et des grands changements politiques. Les parcours et projets élaborés dans les ministères de Versailles et à l'ambassade de France à Constantinople nous montrent les ambitions globales de la monarchie française. Les premières tentatives d'établir des relations diplomatiques permanentes avec la Perse se situèrent dans les années 1706-

1708 durant lesquelles Jean-Baptiste Fabre, Marie Petit et Pierre-Victor Michel arrivèrent en Perse avec des projets économiques et politiques. Les rapports entre les deux puissances n'étaient pas sans difficultés car les autorités ottomanes essayaient d'empêcher les missions françaises auprès des shahs de la dynastie des Safavides avec lesquels l'Empire ottoman était souvent en guerre. Soulignons ici que les mêmes personnages, tels les ambassadeurs Ferriol et des Alleurs ou Pierre-Victor Michel jouent aussi un rôle important dans les périphéries occidentales de l'Empire ottoman, notamment en Hongrie et en Transylvanie. On remarque également une sorte de parallélisme dans les carrières des agents français aux périphéries de l'Empire ottoman, comme celles de Jean-François Rousseau ou le baron de Tott qui travaillèrent à la même époque dans des contrées lointaines sur des affaires locales, mais toujours dans une perspective plus large. Cet ouvrage peut bien compléter les études d'histoire diplomatique concernant l'influence française en Europe centrale et orientale et en Asie. Un autre aspect bien exploité dans ce livre réside dans les représentations de la Perse en France qui soulignent l'importance de l'ouvrage classique de Montesquieu et mettent en valeur le « courant persan » de la littérature française utilisant le jeu de miroirs critique de la société française. Notons par exemple l'emploi des références au shah Nader par rapport à Napoléon Bonaparte. La période examinée se situe entre les règnes de Louis XIV et de Napoléon I^{er} ce qui confirme bien la continuité des intérêts géopolitiques de la France depuis l'Ancien Régime jusqu'au premier Empire. Junko Thérèse Takeda essaie de démontrer dans cet ouvrage le caractère mixte du colbertisme qui mêlait protectionnisme gouvernemental et libéralisme économique, notamment des entrepreneurs qui permettaient l'élaboration des projets orientaux de grande envergure durant ce long 18^e siècle.

Ferenc TÓTH

Ferenc Tóth, *Diplomatie, guerre et culture en Europe centrale et orientale Ottomane à l'époque moderne. Recueil d'études*, Istanbul, Les Éditions Isis, 2021.

L'historien hongrois Ferenc Tóth s'intéresse depuis de longues décennies aux relations turco-hungaro-françaises de l'époque moderne. Durant ses recherches dans les archives françaises et viennoises, il a découvert de nombreux documents inédits qui peuvent enrichir nos connaissances sur l'histoire des relations diplomatiques, militaires et culturelles entre l'Occident, l'Orient et l'Europe médiane. Il a déjà publié plusieurs livres, études et publications scientifiques consacrés à ce sujet dans des textes en plusieurs langues. Un de ses derniers livres qui a été publié en 2021 à Istanbul, dans l'ancienne Constantinople, à la maison d'éditions Isis Press, se concentre sur les aspects turco-ottomans des relations franco-hongroises. Cet ouvrage récent est en fait un recueil d'études, mais cela n'enlève rien à sa valeur. Dans son introduction, l'auteur

étude les relations diplomatiques entre l'Empire ottoman et le monde occidental depuis le début des années 2000, avec un intérêt particulier pour ses implications dans l'histoire française et hongroise. Il souligne également le rôle important joué par les Hongrois dans la période de la conquête ottomane de la Hongrie qui s'étend de la bataille de Mohács (1526) jusqu'au traité de paix de Passarowitz (en 1718). De nombreux ambassadeurs ou diplomates d'origine hongroise servirent les États occidentaux, y compris la France moderne et, bien sûr, la Monarchie danubienne des Habsbourg, qui comprenait également le Royaume de Hongrie (et la Transylvanie après 1690). Le livre de Ferenc Tóth consiste en études déjà publiées, mais considérablement révisées et refondues en fonction des nouveaux résultats des recherches dans le domaine. Bien qu'il s'agisse d'écrits divers, ils forment un tout unifié avec un leitmotiv bien ciblé.

Ainsi, nous pouvons en apprendre davantage, à la lumière des dernières recherches historiques, sur les débats militaires et politiques sur la guerre turque en Hongrie en 1664 entre les généraux impériaux Nicolas Zrínyi (1620-1664) et Raimondo Montecuccoli (1609-1680) avec ses conséquences immédiates. Nous découvrons également les relations diplomatiques du confident du prince François II Rákóczi (1676-1735), Kelemen Mikes (1690-1761), ainsi que celles du célèbre renégat transylvain Ibrahim Mütefferika (1674-1745). De même, l'auteur nous invite à lire l'histoire des activités diplomatiques et culturelles d'un diplomate impérial, le comte Charles Reviczky (1737-1793) qui fut longtemps injustement oublié et pourtant un des érudits les plus instruits de l'époque des Lumières et un précurseur des études ottomanes et iraniennes. L'ouvrage nous informe sur les mémoires du baron François de Tott (1733-1793), diplomate français d'origine hongroise, dans lesquelles il décrit en détail les différents aspects de la société de l'Empire ottoman au 18^e siècle. Cela est d'autant plus intéressant que le baron devint un confident de Mustafa III (1717-1774) et prit une part active à l'élaboration de nombreux projets de réformes militaires dans l'Empire ottoman. François de Tott joua un rôle particulièrement important dans le développement de l'artillerie de l'armée ottomane : ses innovations appuyées sur les progrès des artilleurs occidentaux (par exemple Bédidor ou Gribeauval) furent introduites assez rapidement dans l'Empire ottoman. À la fin du volume, cinq cartes importantes aident les lecteurs à comprendre et à voir plus clairement les territoires évoqués dans cette période. Ce volume enrichit donc considérablement nos connaissances des relations historiques turco-hungaro-françaises. Ainsi, nous ne pouvons qu'en recommander la lecture, non seulement aux chercheurs initiés sur le sujet, mais aussi aux lecteurs intéressés par l'histoire moderne.

Kornél NAGY

Sylvie Bouissou, Pascal Denécheau et France Marchal-Ninosque (dir.),
Dictionnaire de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1669-1791), Paris,
 Classique Garnier, coll. « Dictionnaires et synthèses » n° 16-17, t. III (H-O),
 2019 ; t. IV (P-Z), 2020.

Ces deux volumes imposants, dépassant les 2 000 pages, achèvent l'entreprise dont nous évoquions les premiers tomes dans la livraison précédente de la revue (*DHS* n° 53, 2021, p. 854-855). J'y renvoie pour les éléments d'appréciation générale de la démarche. On appréciera de trouver, à la suite des notices, la « Chronologie des saisons théâtrales » de l'Institution (t. IV, p. 1053-1157). On peut regretter cependant qu'une table des articles ne soit pas proposée également en fin de dernier volume. Cela invite à se plonger sans préparation ni guide dans cette masse abondante qui parcourt de manière aussi concise qu'exhaustive les dimensions variées de la vie de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime. Logiquement les artistes se paient la part du lion avec les œuvres produites : au milieu des œuvres et interprètes plus ou moins oubliés, on se penchera avec plaisir sur quelques monuments qui arrêtent davantage le commentaire, comme « Hippolyte et Aricie » (t. III, p. 77-84) et de nombreuses autres productions de Rameau (« Les Indes galantes », t. III, p. 153-162 ; « Plâtée », t. IV, p. 198-205, etc.), lequel bénéficie logiquement d'une notice étendue (t. IV, p. 370-376). On peut en dire autant de Campra, de Gluck et de quelques autres. Les interprètes et souvent les lignées ou dynasties d'interprètes sont également à l'honneur. D'autres entrées sont cependant aussi originales que bienvenues : ainsi d'« Incendies » (t. III, p. 144-145) qui attire l'attention sur un risque permanent des théâtres d'Ancien Régime ; ou « Livre de paroles » (t. III, p. 588-592) qui précède heureusement « Livret » et met en valeur des réalités de présentation et de diffusion des écrits des « Poètes lyriques », éclipsées par les modalités contemporaines d'accès aux programmes ; « Périodiques » (t. IV, p. 85-88) rappelle utilement l'importance croissante du journalisme dans la promotion de l'art lyrique. Très significative aussi se présente la succession des articles (t. IV, p. 342-354) consacrés aux querelles qui ont jalonné l'histoire de l'Opéra, de la « Querelle d'Alceste » à celles des « Bouffons », « des Gluckistes et des piccinistes » et des « lullistes et des ramistes ». L'ensemble des quatre volumes constitue une somme appréciable à laquelle se reporter pour suivre la vie culturelle d'Ancien Régime à un degré de précision inégal : ils seront un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent explorer l'actualité opératique du siècle des Lumières.

Alain SANDRIER

Youri Charbonnier, Sophie Raux, Christophe Renaud, François Rousselle (dir.),
Watteau, Gersaint et le pont Notre-Dame à Paris au temps des Lumières. Les enjeux d'une restitution numérique, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Iconophiles », 2021, ill.

Cet ouvrage singulier utilise la technologie la plus récente pour revoir et réinterpréter les objets culturels du passé, en l'occurrence la fameuse « Enseigne de Gersaint » peinte par Antoine Watteau en 1720, tableau (Berlin-Charlottenbourg) qui représentait à Paris, sur le pont Notre-Dame, l'intérieur de la boutique du célèbre marchand de tableaux. Usant d'une technologie 5D du visuel et du sonore, le projet propose une restitution du pont, construit en 1507 et détruit en 1852, sur lequel avait été construit un ensemble de maisons commerciales destinées à la vente d'objets d'art et de luxe. Le tableau de Watteau, à fonction publicitaire, était présenté incliné sous l'auvent de la boutique. Le système 5D confirme que l'œuvre, à l'origine cintrée, fut restaurée par Jean-Baptiste Pater afin de devenir strictement rectangulaire. On estime à 12 m² la superficie du magasin, connue dans un inventaire de 1725, et largement augmentée dans l'interprétation qu'en donne le peintre. Une maquette numérique sur grand écran agrémentée d'une ambiance sonore permet à tout un chacun de circuler sur l'ensemble du pont grâce au système de réalité virtuelle.

François MOUREAU

Georges Escoffier, Tambours, théâtre et Te Deum. Pour une socio-économie de la musique à l'âge des Lumières, Paris, Classiques Garnier, coll. « Musicologie », 2020.

Le titre de cet ouvrage – accrocheur et séduisant, avec ses allitérations et son côté intrigant, voire provocateur dans le rapprochement de termes qui semblent sans rapport immédiat les uns avec les autres – est quelque peu impropre et trompeur. En effet, l'enquête socio-économique sur la musique à l'âge des Lumières que ce titre annonce se limite en réalité à un territoire bien délimité, celui de la ville du Puy-en-Velay. Cela n'enlève rien, empressons-nous de le dire, à l'excellence, ni à la pertinence de l'étude proposée. Il faut toutefois comprendre que l'ouvrage propose moins un panorama exhaustif de la question qu'une méthode d'investigation dont l'objet particulier est ici limité à un espace circonscrit mais qui pourrait être appliquée à d'autres territoires et d'autres villes dans le but d'obtenir, à terme, une cartographie complète des activités et pratiques musicales en France au 18^e siècle. Ce travail s'inscrit dans la perspective des recherches menées notamment par Sylvie Granger sur la ville du Mans et, depuis 2003, à l'initiative de Bernard Dompnier (CHEC, université Clermont-Auvergne), par l'équipe MUSÉFREM en vue de la constitution de la base de données prosopographiques des musiciens d'Église au 18^e siècle. L'objectif de l'auteur est d'étudier la condition sociale des musiciens sous l'Ancien Régime. Dans son introduction, il

détaille avec soin la méthodologie de l'étude, justifiant le choix de la ville du Puy (lieu d'observation maîtrisable, de taille suffisante mais à l'écart de la capitale) et celui du 18^e siècle (période des Lumières, riche en mutations sociologiques), et listant les obstacles rencontrés. Il propose donc une démonstration « en spirale » pour analyser les différentes situations sociales des musiciens et les « modalités de glissement » entre elles. L'ouvrage se veut « volontairement transdisciplinaire », à la croisée des chemins entre musicologie et sciences sociales.

La première partie, « Espaces et pouvoirs », propose un cadrage du territoire étudié et analyse la notion d'enclavement, qui explique certains particularismes des pratiques musicales de la ville du Puy-en-Velay, avec des structures domaniales de type féodal et la grande stabilité de son système économique et social. Le premier pouvoir, tant spatial que social, est celui des institutions religieuses. Le pouvoir aristocratique se situe, quant à lui, à l'extérieur de la cité. La topologie urbaine est donc structurée par l'emprise de l'église. Les montagnes avoisinantes font obstacle aux échanges, si bien que les habitants restent des provinciaux coupés des influences des grandes villes. En revanche, Le Puy est une ville de pèlerinage depuis le Moyen Âge, ce qui lui confère une source non négligeable de revenus commerciaux. Toutefois, la ville est trop isolée pour se développer et ses structures économiques n'évoluent qu'avec lenteur. Les pompes officielles organisées pour les événements marquants et relayées par les autorités religieuses constituent l'occasion de démonstrations du pouvoir politique. Les fêtes font appel aux institutions musicales locales, au premier rang desquelles se place la musique de la cathédrale. Aux côtés des processions et fêtes jubilaires, des déambulations sont organisées sur la base d'une sociabilité de quartier. L'imposant effectif de douze tambours et six fifres (parfois renforcé par des violons) signale la force de la municipalité et celle des suzerains, ainsi que la détermination des notables à maintenir leur part du pouvoir.

Dans la deuxième partie, « Représentation et distinction », l'auteur s'attache à décrire les diverses pratiques musicales destinées à des publics plus restreints que celui des déambulations pieuses ou civiles décrites précédemment. Ces pratiques sont marquées par des différences sociales et touchent à divers registres esthétiques. En l'absence de sources suffisamment nombreuses, c'est le fonds de partitions de la cathédrale qui permet d'éclairer l'activité de concert publics ou semi-privés, organisés par deux sociétés laïques de 1754 à 1788, et auxquels participaient des musiciens de la cathédrale. La pratique musicale privée échappe bien sûr à ce type d'étude, par manque de sources, mais on dénombre divers maîtres de musique et de danse. La musique « populaire », quant à elle, ne se définit pas par de profondes différences structurales (mélodiques, harmoniques ou rythmiques) par rapport à la musique savante, mais davantage par les lieux où elle se joue (cris de rues, tavernes, danses populaires). Le monde du spectacle, qui se développe dans cette période pré-industrielle, favorise

l'émergence de musiciens qui obtiennent progressivement une place reconnue par les classes supérieures et une certaine honorabilité. La mise en place du théâtre sur le modèle parisien est lente au Puy-en-Velay et il faut attendre le dernier tiers du siècle pour que le théâtre soit accepté dans un contexte de « polissage » des mœurs. Une salle permanente est aménagée un peu avant 1770, ce qui marque le désir de la collectivité d'accéder à la consommation de biens culturels à l'imitation des grandes villes. Un grand nombre de troupes itinérantes, qui doivent obtenir un privilège pour se produire, sert un répertoire relativement limité, gage de repères fixes pour le public et moyen d'apprentissage du « bon goût ». Progressivement, la situation des musiciens de théâtre se modifie en profondeur : ils gagnent en honorabilité en se spécialisant pour la fosse d'orchestre.

La troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Pour la seule gloire de Dieu », se focalise sur les spécificités de cette ville de pèlerinage qui confère aux institutions religieuses un rôle prépondérant. L'essentiel de la vie musicale était en effet concentré à la cathédrale. Le chapitre du Puy était l'un des plus importants au sud de la Loire et la musique occupait une place considérable, avec près de quarante musiciens mobilisables pour les célébrations. Le recrutement et la formation des enfants de chœur, qui revêtaient une importance particulière car il engageait l'avenir du corps de musique de la cathédrale, fait l'objet d'une analyse détaillée.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage, « Entre désir d'intégration domaniale et salariat », explore le glissement qui s'opère pendant la seconde moitié du siècle vers une professionnalisation des musiciens et un affaiblissement graduel du lien institutionnel, les musiciens de la cathédrale étant progressivement amenés à partager leur fonction avec des laïcs. Le rôle de l'orgue, instrument de prestige, est prépondérant. Les cinq organistes connus qui se sont succédé à la cathédrale du Puy au 18^e siècle sont évoqués. L'un d'entre eux, François-Pierre Choncq, est originaire de Mannheim, ce qui montre que les cathédrales de province ne sont pas à l'écart de la circulation de musiciens de langue allemande et témoigne du souhait commun à l'époque de faire évoluer le style musical. Généralement formés dans le cadre familial plutôt qu'au sein de la cathédrale, les organistes constituent une classe à part. Stables dans leur fonction, ils jouissent d'une situation matérielle de bon niveau et leur situation glisse plus rapidement vers le salariat que les autres sujets du chapitre. Les maîtres de musique de la cathédrale, en revanche, se caractérisent par leur appartenance au dispositif domanial traditionnel et n'ont pas de rayonnement national. Ils assurent diverses tâches de gestion et d'enseignement et leur carrière est généralement longue et stable.

Le fonds de partitions ancien (découvert lors de travaux dans la cathédrale en 1994) est assez hétérogène, avec une majorité de pièces religieuses mais aussi des pièces instrumentales à destination profane. La plupart des œuvres ont été écrites ou copiées entre 1760 et 1790. Ce répertoire est plutôt conservateur, avec un grand nombre de

pièces de Lalande, mais aussi Campra, Blanchard ou Mondonville, ce qui traduit le poids de la référence aux Académies de concert et, notamment, au Concert Spirituel, bien après le succès parisien de ces compositeurs. Un autre trait dominant de ce fonds est son provincialisme, avec nombre de compositeurs provinciaux ou locaux. Ce répertoire, enfin, est politique, en ce qu'il est une manière de manifester un attachement à la personne du roi et à la foi catholique. La force du pouvoir local n'est pas suffisante pour résister à la pression populaire et il faut donc qu'elle passe par l'usage de la musique versaillaise pour rappeler son appartenance à un ensemble plus vaste et plus puissant.

En conclusion, Georges Escoffier souligne que la dimension sonore des villes de l'Ancien Régime a laissé peu de traces en comparaison de leur cadre visuel. C'est au carrefour de l'histoire culturelle, de l'histoire sociale et de l'histoire économique que peut se construire une enquête permettant une meilleure connaissance de la société des Lumières. Reconnaisant la difficulté résultant de la rareté des sources, l'auteur suggère enfin qu'analyser la condition matérielle des musiciens du 18^e siècle en termes d'une dialectique entre protection et précarité peut aider à comprendre les mécanismes sociaux à l'œuvre dans la société de l'Ancien Régime. On peut déplorer que trop souvent l'auteur soit obligé de concéder que les sources restent muettes sur tel ou tel aspect qu'il veut étudier, et que la complexité de la situation due à l'enchevêtrement des statuts et des fonctions parfois séparés mais souvent imbriqués, rende une synthèse difficile. Cependant, marquée par une grande rigueur méthodologique, cette enquête approfondie jette un éclairage passionnant sur les diverses facettes socio-économiques des métiers de musiciens au 18^e siècle.

Pierre DUBOIS

Laura de Fuccia, *Venise et Paris 1600-1700. La Peinture vénitienne et la France. Fortune et dialogues*, Genève, Droz, coll. « Titre courant », 2020.

Il y a peu, Valentine Toutain-Quittelier publiait *Le Carnaval, la Fortune et la Folie. La rencontre de Paris et Venise à l'aube des Lumières* (PUR, 2017) et l'exposition au Grand Palais, puis aux Musei civici di Venezia, *Éblouissante Venise. Venise, les arts et l'Europe au XVIII^e siècle* (RMN, 2018), consacrait une section à la part vénitienne dans la création parisienne des années 1720-1730. Laura de Fuccia s'intéresse aux décennies précédentes, de la renaissance de Venise après la peste de 1630 à la guerre de Candie avec l'Empire ottoman, et du meurtre d'Henri IV à la fin du règne de Louis XIV. Diplomates, banquiers, artistes et consultants séjournent dans la lagune. Ils sont plus à la recherche des maîtres du siècle précédent que des créateurs contemporains. Les négociations sont longues et souvent difficiles, la concurrence de plus en plus rude. Le marché s'étend progressivement à la Terre Ferme. *Les Noces de Cana* et *Le Repas chez Simon* de Véronèse qui sont considérés comme les plus beaux tableaux

du monde excitent les convoitises. Les arguments politiques interviennent parfois au milieu des discussions financières. Experts et intermédiaires donnent leur jugement esthétique. On fait copier les chefs-d'œuvre qu'on ne parvient pas à acquérir. Les gravures élargissent le public. Carla Catarina, la fille de Charles Patin, publie en 1691 un recueil de *Pittura scelta*. Les ateliers d'estampes qui se développent cherchent des modèles à exploiter. Mais les circuits restent parfois mystérieux et « nous ignorons encore aujourd'hui la provenance première de la majeure partie des tableaux vénitiens conservés dans les collections nationales françaises ». La deuxième partie de l'essai est centrée autour des collections parisiennes. Marie de Médicis, arrivée à Paris en 1601, pratique un mécénat tourné vers l'Italie. Elle n'est pas suivie par Louis XIII, mais par son fils cadet, Gaston d'Orléans. Louis XIV manifeste une passion de collectionneur et Charles Le Brun entreprend le premier véritable registre des collections royales. Quelques ministres et grands seigneurs se lancent à leur tour dans le rassemblement d'œuvres d'art. Les héritiers de Colbert ou de Richelieu profitent les fortunes accumulées par l'ancêtre. Les attributions sont parfois fausses et les copies-souvenirs et copies d'étude des ateliers d'artiste circulent parmi les copies purement commerciales. La troisième partie de Laura de Fuccia est consacrée aux débats théoriques. Elle propose de nuancer le jugement négatif longtemps porté sur la production française comme simple reprise de la réflexion italienne, et de considérer plutôt la diffusion d'une pensée commune à l'échelle européenne. L'intérêt se porte sur la tache et la touche, sur l'union et l'estompement. Mais chez Roger de Piles, Rubens supplante le Titien pour incarner le primat de la couleur. Les noms qui reviennent dans les traités comme dans la liste des collections sont, dans l'ordre, Titien, Bassan, Véronèse, Tintoret et Giorgione. Les paysages vénitiens et les pastorales n'ont pas encore conquis la place qui sera la leur au siècle suivant. La leçon de Giorgione mûrit et laisse attendre les fêtes galantes. C'est au début du 18^e siècle que l'intérêt de la France pour l'art vénitien est le plus net avec l'arrivée à Paris de Sebastiano Ricci, de Giovanni Antonio Pellegrini, de Rosalba Carriera. Deux grands collectionneurs manifestent leur goût pour l'art vénitien, Philippe duc d'Orléans et Pierre Crozat, « personnages clés » et « promoteurs du goût ». L'évolution du paysage comme genre pictural et l'épanouissement de la fête galante au cours du nouveau siècle concluent « ce rapprochement entre deux cultures artistiques ».

Michel DELON

Caroline Giron-Panel, Solveig Serre et Jean-Claude Yon, *Les Publics des scènes musicales en France (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Musicologie », 2020.

Si le 18^e siècle est présent dans le titre de ces journées tenues en 2014 à l'Opéra-Comique, il est réduit à une portion congrue aux bénéfices de travaux musicaux singuliers

de la plus grande modernité comme le rap, le ciné-concert ou les pianos dans les gares SNCF. Deux contributions concernent le siècle des Lumières, une intéressante étude sur le statut de la musique sacrée à caractère opératique dans les églises et les couvents, bien connus à Venise selon le récit des voyageurs, mais encore dans l'abbaye alsacienne d'Alspach où les religieuses chantent des airs d'opéra en en transposant dévotement le livret d'origine (C. Giron-Panel), voire en Angleterre dans la cathédrale de Salisbury, pour un hommage à Haendel où la cantatrice Nancy Storage (1765-1817), créatrice du rôle de Susanna des *Nozze di Figaro*, qui est le sujet de la communication d'Emmanuel et Jérôme Pesqué, fait partie de ces vedettes qui parcourent l'Europe des Cours et des villes pour diffuser un répertoire pour l'essentiel italien.

François MOUREAU

Christine Gouzi, *L'Art et le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, « Univers Port-Royal », 2021.

Que Philippe de Champaigne ait peint la mère Angélique, que sa fille soit entrée à Port-Royal, suffirait-il à affirmer l'existence d'un art janséniste que les historiens d'art au contraire ont longtemps niée ? L'introduction de cet ouvrage, qui se recommande par son érudition et la précision de ses analyses, passe en revue les publications sur le ou autour du sujet, depuis Paul Lacroix en 1865 jusqu'à Dorival (thèse sur Champaigne), Orcibal, Louis Marin, etc. en notant l'absence de toute mention dans Émile Mâle. L'image n'était nullement interdite par les jansénistes, à condition d'observer les prescriptions tridentines, oubliées par le baroque. L'histoire de l'image janséniste doit être revisitée à la lumière des enseignements de l'école française de spiritualité et de la tradition béruillienne, et insérée dans celle générale de l'image cultuelle et culturelle. Pour trancher cette question de l'existence, il faut d'abord faire l'inventaire du corpus. On s'est concentré sur le 17^e siècle ; or le suivant est bien plus productif et représentatif. L'autrice ouvre quatre dossiers, tous très bien illustrés (107 illustrations en noir en blanc). Le premier est celui des « mayes » de l'église-abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, à l'imitation des « mayes » de Notre-Dame. Les dix tableaux furent commandés par dom Bouillard, un mauriste érudit, élève de Montfaucon, qui fut un appelant contre la bulle *Unigenitus*, et installés dans la nef dans les années 1716-1720. Ils rappelaient le passé glorieux de l'abbaye, les conversions par le miracle, la persécution des justes, dans un style luministe, avec un motif iconographique très présent, celui de l'imposition des mains tendues, geste lié aux analyses théologiques des jansénistes. Les petits poèmes accompagnant les tableaux étaient de plus en plus incisifs contre la bulle. Le deuxième corpus est celui des frontispices des *Nouvelles Ecclésiastiques* ; il comprend plusieurs ensembles. Les frontispices hollandais de Bernard Picart, de Jakob Folkema, dans un décor « Berain », sont d'un style où le vérisme supplante l'emblématique du 17^e siècle. Les Parisiens (Jean Restout, Charles-Nicolas Cochin)

présentent dans des cartouches d'un rocaille assagi des scènes de narration historique, dans un large mouvement ; l'émblématique est encore davantage relégué et la frontière est tenue entre le profane et le religieux. Après 1750, le grand thème est la perversité des jésuites ; le style est hétéroclite, frontispice-retable, frontispice-tableau... L'esthétique est mouvante, mais le dessin toujours très élaboré ; ancrage dans l'actualité mais toujours présence du divin avec les anges, les larmes, la croix, les martyrs de la vérité. Et les légendes demeurent indispensables pour faire de l'image une image sacrée. Le troisième dossier est celui des représentations du diacre Pâris, portraits, épisodes de son édifiante vie, miracles sur son tombeau, documentés par la biographie de Doyen. La suite de B. Picart (Amsterdam 1727-1730), inspirée du modèle de Rubens pour Loyola, présente des scènes intimistes et documentaires, le diacre illuminé dans un milieu crépusculaire. Une autre série, due sans doute pour une part à Pierre-Jacques Cazes, parfois inspirée par Restout, prend pour modèle la vie de saint Bruno par Le Sueur. Pâris, nouvel apôtre, est assimilé au Christ. Ces suites gravées se veulent didactiques, elles expliquent, elles sont aussi indispensables comme support du texte que les planches le sont pour l'*Encyclopédie*. Le dernier dossier est le *Bréviaire de Paris*, illustré par François Boucher. Très curieusement, l'équipe chargée par l'archevêque Vintimille, très antijanséniste, de réformer le bréviaire de Harlay, était très janséniste ou même janséniste (Mézeny). Boucher, qui avait illustré le très janséniste abbé Pluche, fut choisi pour le nouveau bréviaire, il imposa un style gracieux, virevoltant, la manière italienne. Ces illustrations disparurent des éditions postérieures, non pas parce que la Vierge avait l'air d'une poupée et le Christ d'une fève pour la galette, mais parce qu'elles mettaient le Christ au premier plan aux dépens de la Vierge – elle n'était même pas en position centrale pour la scène de la Pentecôte –, plus encore elles furent une victime collatérale des violentes critiques faites au nouveau missel à propos de la Vierge, du pape, etc. Ainsi Boucher rata une carrière de peintre religieux. Au bout du compte, y a-t-il un art janséniste ? Prudence... On sait combien est proscrite la notion d'art jésuite. Mais il existe des réseaux d'artistes, un caractère homogène des représentations militantes, sans doute pas de doctrine unique, mais des adaptations à partir du concret de chaque commande, ce que ce bel ouvrage a remarquablement démontré, en commentant au plus près les 107 gravures.

Claude MICHAUD

Fabien Gris et Jean-Christophe Igalens (dir.), *Casanova à l'écran*, Presses universitaires de Rennes, coll. « PUR-Cinéma », 2021.

Le personnage de Giacomo Casanova (1725-1798) est perceptible aujourd'hui à travers d'une part, une œuvre littéraire d'accès récent dans son intégralité, l'*Histoire de ma vie*, et d'autre part, un corpus de mise en images, avec une nette prédominance du cinéma. Au-delà du mythe ancien, mais sans cesse renouvelé, de l'aventurier et du séducteur,

l'énorme succès de Casanova interroge conjointement des spécialistes des études littéraires et cinématographiques réunis dans cet ouvrage, à la suite d'un colloque organisé par Fabien Gris et Jean-Christophe Igalens. Privilégiant les approches transversales et comparatistes, il s'agit d'éclairer les facettes multiples d'un corpus filmique d'une des figures européennes majeures du 18^e siècle. Désir érotique et réflexion esthétique s'entremêlent dans l'incarnation d'un Casanova tout à la fois figure de la jeunesse et de la vieillesse, du présent et du passé. De variation en variation, par le fait de la pluralisation du moi, le personnage de Casanova incarne d'abord l'énergie, le mouvement puis le déclin, la vieillesse, la décrépitude, le silence. De questionnement en questionnement, il s'agit de déconstruire un « personnage-type » à travers ses variations. L'imaginaire qui l'entoure, en particulier en ce qui concerne le décor vénitien chez Fellini, fait l'objet d'une attention particulière. Considérant Venise comme irréprésentable dans son ensemble, Fellini insère dans son *Casanova* de multiples décors vénitiens sous la forme de scènes imaginaires allant jusqu'au rêve. Il en est de même de la scénographie plus ou moins imaginaire dans les films de Volkoff et Wojtyśzko à propos des voyages de Casanova en Europe du Nord. L'accent est mis ensuite dans cet ouvrage sur la place centrale de la musique et notamment du lien entre Casanova et le *Don Giovanni* de Mozart. Par ailleurs, comme héros de cape et d'épée, Casanova est un personnage stimulant l'imaginaire, tout en étant pris dans les contraintes matérielles d'un film. On peut aussi rire avec Casanova dans des comédies, au plus près de l'évolution des rapports entre hommes et femmes dans le monde occidental. Un espace de l'ouvrage est également consacré à la bande dessinée, tout particulièrement la série *Giacomo C.* de Dufaux et Griffo. Casanova apparaît aussi comme le personnage du 18^e siècle le plus mis en valeur dans les bandes dessinées pour adultes. Quant aux images de sa vieillesse, focalisées en particulier sur son visage, elles occupent une place centrale dans le propos de cet ouvrage, dans la mesure où elles ouvrent à une réflexion sur un temps associé à la fin de l'Ancien Régime, au moment de l'écriture de ses mémoires. Casanova au miroir de Fellini reste une image forte dans l'esprit de nos contemporains dans la mesure où elle incarne le type même de la décrépitude du corps et du sentiment de déchéance. Reste le mythe de Casanova résistant à sa mort, mis en place dès le 19^e siècle. Comparé à l'*Histoire de ma mort* d'Albert Serra (2013), centrée sur la transformation incessante de l'immobilité de Casanova, le *Casanova* de Fellini montre un Fellini soucieux de représenter Casanova dans le passage du mouvement à l'immobilité, de l'agitation en société à la définition de soi-même. La relation du cinéma à l'autobiographie, au récit de soi, occupe la fin de l'ouvrage en interrogeant la capacité des cinéastes à adapter les *Mémoires* de Casanova sans rompre le pacte autobiographique, du fait que Casanova lui-même se présente plus comme une instance d'énonciation que comme un personnage d'exception. La présence cinématographique de Casanova n'est donc pas une simple caution culturelle, elle se concentre sur des enjeux de temporalité au point

que l'on peut parler d'une « vérité pirandellienne » du personnage dans le *Casanova* d'Alexandre Volkoff et Ivan Mosjoukine (1927), là où il est toujours à la recherche de rendez-vous éphémères au sein d'une multiplicité de possibilités de soi.

Jacques GUILHAUMOU

Michèle-Caroline Heck (dir.) avec la collaboration de Marianne Freyssinet et de Stéphanie Trouvé, *Lexicographie artistique : formes, usages et enjeux dans l'Europe moderne*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Théorie des Arts », 2018.

Le copieux volume de 24 articles constitue les actes de deux colloques qui se sont tenus en 2016 à l'université Paul-Valéry de Montpellier et en 2017 à Paris, à l'INHA. Menés dans le cadre du projet européen (ERC) « LexArt », dirigé par Michèle-Caroline Heck, les deux colloques regroupent des études d'historiens de l'art portant sur la problématique de la terminologie, conçue non dans une perspective philologique mais comme mode d'élaboration d'une pensée et d'une théorie de l'art. La période étudiée (1600-1750) se justifie dans la mesure où elle se caractérise par la mise en place d'un discours sur l'art et par l'élaboration d'un lexique spécifique.

Pointant, ainsi, dans les travaux contemporains, le déficit d'analyse du vocabulaire artistique au profit de celui des contenus et des traités, le projet « LexArt » et les études publiées dans cet ouvrage constituent un changement décisif de perspective : partir des mots et des livres (le livre comme « laboratoire lexical » selon l'expression même de M.-C. Heck, p. 17), dans leur matérialité même, analyser non le discours comme un tout fini mais l'élaboration de celui-ci et par-là ses failles ou ses contradictions. Le projet et le volume se concentrent sur l'élaboration d'un langage artistique commun, principalement dans une aire européenne septentrionale (France, Angleterre, Allemagne, Pays-Bas) avec quelques incursions en Italie. Sauf exception (l'étude menée par Élisabeth Oy-Marra sur le concept d'*Idea* de Bellori), les notions élaborées par les théoriciens et artistes italiens sont interrogées depuis leur réception, ainsi en est-il par exemple de l'étude que Stéphanie Trouvé consacre à la traduction du premier livre du *Trattato della pittura* de Lomazzo par Hilaire Prader (1649). Un article (Eva Struhal) porte néanmoins entièrement sur le théoricien florentin de l'art, Filippo Baldinucci, dans la mesure où celui-ci justement est l'auteur du premier dictionnaire de lexicologie artistique italien : *Vocabolario Toscano dell'Arte del Disegno* (1681). On perçoit ainsi ce qui fait à la fois la richesse mais aussi la complexité du volume, qui se présente d'une part comme une entreprise lexicologique et d'autre part comme une étude des transferts culturels des notions et des livres. Les deux, voire trois volets sont d'ailleurs clairement explicités par la directrice de la publication dans son introduction : le projet comporte plusieurs « axes », le livre, les mots et concepts, mais aussi la circulation des notions. La structure du volume suit d'ailleurs ces trois ensembles

et décline trois parties, « Le livre comme laboratoire lexical », « Mots et concepts » et « Circulation de notions : transferts, traduction ». Néanmoins – et ce sera le seul bémol qu'on pourra formuler – la répartition entre les parties répond souvent plus à un souci d'équilibre (certains contributeurs reviennent plusieurs fois comme cela a dû être le cas dans les colloques initiaux) qu'à une distinction de propos, la circulation de notions apparaissant aussi bien en deuxième qu'en troisième partie, de même la question de la traduction se trouve à la fois en première et en troisième parties. Cette question de la traduction, essentielle et largement interrogée dans le volume, est par ailleurs appréhendée sous divers angles, pas tous lexicologiques, certains articles traitant moins de transferts sémantiques que de la problématique plus générale de la traduction. Ainsi peut-on regretter que dans son étude de la traduction de Roger de Piles en Allemagne au 18^e siècle, la question précise du vocabulaire artistique ne soit pas évoquée par Anaïs Carvalho (autrement que dans une note renvoyant à la thèse de la contributrice, p. 138) et que les termes mêmes de la traduction soient parfois gommés au profit du texte original de Piles (ainsi Reinhold préconise un emploi des lumières et des ombres ne se limitant pas aux « tournans du côté de l'ombre », p. 134). Ce qui n'est pas le cas néanmoins du magistral article que consacre Gaëtane Maës aux différentes traductions, françaises, allemandes et anglaises de Lairese où une analyse des différents dispositifs livresques et notamment des illustrations permet de mettre en lumière les divers modes et enjeux de l'élaboration d'un discours sur l'art dans les quatre aires linguistiques. L'article, final, du volume, recentre d'ailleurs bien la question sur la lexicographie (Ulrike Kern).

Il est donc assez difficile de suivre l'organisation de l'ouvrage qui reflète avant tout la richesse et la fécondité de la nouvelle perspective adoptée. On peut néanmoins, de façon plus transversale, dégager quelques champs d'étude privilégiés.

D'abord, en guise de « prologue », Christian Michel offre une démonstration particulièrement éclairante de la validité de la thèse lexicographique en examinant à nouveaux frais le discours sur la couleur de Vasari à Goethe et Runge et les réflexions théoriques des peintres induites par la théorie newtonienne de la lumière : non seulement, il remet ainsi en question l'idée d'une théorie unifiée (ou même consensuelle) de la couleur en peinture, mais il indique aussi combien l'angle lexicographique permet d'approcher au plus près des problématiques des théoriciens et des peintres de l'époque.

Quelques études portent ensuite sur la tradition des traités de peinture, le livre d'art, son écriture, son/ses lectorats, ses usages, son marché (Cécilia Hurley, Claudine Moulin) et plus particulièrement sur les dictionnaires artistiques (celui de Sulzer en Allemagne, étudié par Hans Joachim Dethlefs, celui de Filippo Baldinucci déjà évoqué). La question centrale du projet LexArt, l'élaboration d'un langage spécifique de l'art, notamment pictural, est traitée par Aude Prigot dans un article sur Charles-An-

toine Coypel où elle montre à quel point la volonté d'user d'une terminologie propre (par exemple, pour le peintre, du « beau mot de patrouillis ») rencontre la problématique connexe de la légitimité du peintre et de son discours. Des notions décisives sont également mises en lumière et confrontées : « manière » (Émilie Passignat), « vérité et vraisemblance » (Emmanuelle Hénin), « génie » (Marije Osnabrugge), « idea », « groupe », etc. L'étude de Ralph Dekoninck vise, quant à elle, à souligner l'importance et les enjeux du vocabulaire latin relatif au champ sémantique de l'image : « *conceptus, exemplar, idea, idolum, figura, forma, notitia, phantasma, repraesentatio, similitudo, species* » (p. 332). Une place prépondérante est enfin accordée à Roger de Piles, aussi bien à son œuvre qu'à sa réception : l'article de Michèle-Caroline Heck qui s'intéresse à la « traduction » du *De Arte graphica* de Dufresnoy par De Piles conclut contre l'opinion consensuelle de la critique contemporaine en minimisant la part novatrice du chef de file des coloristes. Quant à sa réception, deux études en montrent l'importance, en Allemagne (Anaïs Carvalho) ou dans les Pays-Bas (Aude Prigot). Ceci ne donne néanmoins qu'un aperçu très incomplet de l'ampleur de cet ouvrage passionnant et réellement novateur où chacun pourra aller puiser suivant ses propres intérêts.

Deux précisions sont à apporter qui importent pour la diffusion de l'ouvrage : le volume comprend de nombreux articles en anglais (presque la moitié) et il est également disponible en Open Access via la plateforme Oopen (<http://oopen.org/search?identifiant=644313>).

Aurélia GAILLARD

Else Jongeneel, *L'Illustration en majesté. L'édition Curmer de Paul et Virginie et La Chaumière indienne*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2021.

L'auteur étudie dans le détail le travail de l'énonciation éditoriale dans l'édition Curmer de *Paul et Virginie* (1836-1838), bien connue des historiens du livre. Synthèse de la critique disponible sur Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, sur le livres à figures, sur les techniques d'imprimerie, sur le monde du livre sous la monarchie de Juillet, l'ouvrage présente encore d'autres apports. L'auteur brosse en effet un panorama de la réception de Saint-Pierre des premières publications (1788) à la réédition abondamment illustrée de Curmer et consacre des analyses (surtout iconologiques) au conte indien, où la proposition de l'éditeur et de ses illustrateurs est novatrice, inspirée peut-être par les expériences d'illusionnisme optique (lanterne magique). La « Flore » adjointe aux deux fictions est enfin celle d'un « botaniste amateur passionné » (p. 107) qui se donne pour objectif de donner une description « en termes usuels » des principaux végétaux des tropiques cités dans les textes (p. 113). L'étude, abondamment illustrée (à l'instar des œuvres qui forment le corpus) et très documentée, constitue un bon vade-mecum d'iconographie et une étude de cas méthodique sur les rapports

entre texte et illustrations. Un glossaire – assez hétérogène : les indianismes voisinent avec le vocabulaire spécialisé de l'amateur ou du faiseur de livres – enrichit l'étude, dans laquelle un index des noms permet aussi de circuler aisément. En revanche, des fautes de langue déparent le volume : quand les Classiques Garnier offriront-ils à leurs auteurs les services qu'ils sont en droit d'en attendre, à commencer par ceux d'un correcteur ?

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Hervé Lacombe (dir.), *Histoire de l'opéra français. Du Roi-Soleil à la Révolution*, Paris, Fayard, coll. « Musique », 2021.

Voici le premier volume de cette monumentale histoire de l'opéra français, qui en comporte trois, fruit de la collaboration de 200 spécialistes internationaux. Les trois premières parties chronologiques mènent de la fondation de l'Académie de Musique par Louis XIV jusqu'au terme du 18^e siècle, soit le moment Lully qui obtient en 1672 le privilège de l'opéra, le moment Rameau et le moment Gluck. L'héritage de Lully, mort en 1687, se projette longuement au siècle suivant, Lully a imposé l'option réussie pour le genre tragique de l'action partagée entre théâtre, musique et danse. Le Régent, musicien et même compositeur, a un goût marqué pour la musique italienne, il réintroduit à l'hôtel de Bourgogne la Comédie italienne qui avait été chassée par Louis XIV. Jusqu'au mitan du siècle, la gestion chaotique de l'Académie royale et les difficultés budgétaires n'entravent pas néanmoins l'augmentation des effectifs, 209 artistes en 1750. Rameau est alors le plus joué (la tempête lors d'*Hippolyte et Aricie*, 1733 ; le succès des *Indes galantes*, 1735). Le temps est aux batailles, lullystes contre ramistes, les tenants de Lully, cet Italien qui inventa l'opéra français, contre ceux de Rameau, ce Français qui réintroduisit la musique italienne, mais aussi la querelle des Bouffons (1752-1754), la troupe italienne de Bambini, défendue par Jean-Jacques Rousseau et Grimm. L'époque voit aussi l'accroissement de la part de la danse, qui doit divertir les yeux sans divertir de l'intrigue. Parallèlement le genre rival de l'opéra-comique, héritier du théâtre de la foire, et la Comédie italienne élargissent le répertoire et le public. Entre 1762 et 1779, la scène parisienne offre 81 nouvelles comédies italiennes, 109 nouveaux opéras-comiques et 30 opéras-comiques de l'ancien répertoire. Le succès va aux parodies (6 de *Iphigénie en Tauride* de Gluck en 1779) où s'illustre Favart, et aux vaudevilles, fabriqués par collages et recyclages d'œuvres antérieures et agrémentés d'ariettes. Le séjour de Gluck à Paris (1773-1779) est inséparable du mécénat de Marie-Antoinette. Sobriété mélodique, lisibilité, noble simplicité à l'antique, grandeur sereine, vérité des tableaux, intégration de plus en plus subtile du chœur et du ballet font le succès de l'« Autrichien ». Une nouvelle querelle, celle des gluckistes et des piccinnistes montre qu'il n'y a pas une voie unique pour renouveler la dramaturgie de l'opéra français. Les Italiens, Piccinni arrivé en 1776, Salieri,

Sacchini, Cherubini travaillent à la synthèse entre le livret à la française et la musique italienne. Le ballet d'action, danse seule sans la voix, le ballet-pantomime, pittoresque et burlesque prennent leur essor. La Révolution entraîne de profonds bouleversements institutionnels et introduit dans le répertoire des œuvres de circonstance, patriotiques et républicaines ; les canons tonnent même sur la scène ! Mais dès le Directoire, on revient à la légèreté et au comique, 50 % du répertoire a été donné sous Louis XVI.

La quatrième partie traite de la production et de la diffusion des œuvres : impression des livrets, copie et impression des partitions, constitution de vraies bibliothèques d'amateurs, composition des troupes – les premières danseuses en 1681 –, éventail des voix de la basse-taille à la haute-contre, salaires (pensionnaires et pensionnés), introduction de nouveaux instruments à l'orchestre, décors (Berain père et fils, Servandoni), virtuoses de la machinerie, « flash » sur quelques artistes éminents de la danse et du chant, batteurs de mesure (*i. e.* l'actuel chef d'orchestre) et maîtres de ballet : Vestris, Noverre, Gardel. De Paris, l'opéra gagne la province, les grandes villes ont désormais un théâtre pour l'accueillir, Bordeaux (édifice de Louis) où l'on joue tous les jours, Besançon (Ledoux), Metz, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse, et aussi les Antilles : il y a 4 000 places pour les 30 000 colons de Saint-Domingue. L'opéra français rayonne à l'étranger : le ministre du Tillot l'introduit à Parme, à Venise on donne des *farse ad uso francese* ; à Hambourg, *Acis et Galatée* est jouée dès 1689, avec des adaptations ; à Copenhague, 80 % des œuvres lyriques entre 1760 et 1810 sont françaises ; dans la Suède de Gustave III, on traduit beaucoup ; aux Pays-Bas, occupés pendant la guerre de Succession d'Autriche, l'opéra-comique triomphe ; Favart fut pendant un temps à la Monnaie ; en Russie, les spectacles français concurrencent les italiens et deviennent majoritaires après 1764 : on donne Grétry, Monsigny, Philidor, Duni. Une dernière partie, « Imaginaire et culture », nous transporte de l'autre côté du rideau, au parterre et dans les loges. Les places sont chères, le public mondain se doit d'être vu à l'opéra, la soirée à l'opéra devient un rite. Le spectacle forain et l'opéra-comique ont un public plus mêlé. En province, les concerts peuvent programmer de l'opéra. Mais il est aussi hors des salles, la mode s'empare des airs, beaucoup sont fredonnés, arrangés, recyclés, dépecés, autant de produits dérivés. Les parodies – un record pour Lully – sont la rançon du succès. La critique musicale, le *Mercur galant* par exemple, accompagne les créations qui inspirent aussi les peintres (Watteau, Coypel, Boucher, Greuze) et décorateurs. Histoire du genre oblige, de belles pages sont consacrées aux femmes, librettistes, danseuses (la Camargo, Marie Sallé), chanteuses, ou tout à la fois, comme Justine Favart. L'opéra-comique se moralise, on passe du rire aux larmes ; des stéréotypes se répètent, les adolescentes ingénues des Favart, la jeune fille intéressante, les femmes finalement soumises de la morale bourgeoise. Dans l'opinion, les actrices sont à la fois dévalorisées et désirées ; toutes issues du milieu populaire, les danseuses ont besoin d'une protection juridique ; leur salaire ne

suffit pas à leur autonomie financière, le libertinage est le passage obligé. L'épilogue conclut sur les lectures esthétiques et poétiques de l'opéra français. C'est le merveilleux qui fit entrer l'opéra dans le système théâtral, mais un merveilleux vraisemblable, une vraisemblance naturelle. Au 18^e siècle, la musique finit par « déborder le texte », alors que la tradition française de la tragédie en musique – le terme *opéra* s'imposa difficilement – plaçait le texte d'abord, la musique ensuite et les voix après. Tout un paragraphe est consacré à l'opéra dans l'*Encyclopédie* : les articles OPÉRA et VAUDEVILLE sont de Jaucourt, celui de « poème lyrique » de Grimm. La confrontation des opéras italien et français, à toute époque, est récurrente, Jean-Jacques Rousseau pour le premier, Cahusac pour le second. Enfin, baroque ou classique, l'opéra français ? La réticence française au baroque musical n'est qu'une facette du long rejet du baroque en général. Remercions les « baroqueux » d'avoir rendu la vie à l'opéra français d'Ancien Régime.

Voilà une somme qui se lit de bout en bout avec un constant plaisir, tout en alimentant les frustrations de n'avoir aucun espoir de voir jouer la majorité des opéras cités. Des encadrés consacrés aux interprètes, un index des noms, un des œuvres scéniques (plus de 1 100), 250 illustrations en noir et en couleurs complètent un texte dense, avec quelques redites dues au grand nombre de collaborateurs. Une erreur à rectifier p. 907 : lire Dorothea Charlotte de Brandenburg-Ansbach et non Brandenburg-Durlach.

Claude MICHAUD

**Jérôme de La Gorce, Michaël Bouffard et Victoria Fernandez Massaguer (dir),
En Scène ! Dessins de costumes de la collection Edmond de Rothschild, Paris,
Lienard éditions, coll. « Arts graphiques », 2021, ill. n & b.**

Cette exposition du musée du Louvre présente un choix parmi la collection de dessins de costumes de théâtre rassemblée en 1889 dans quatorze recueils et 1 644 feuilles par le baron Edmond de Rothschild. Elle concernait, pour une grande partie, des spectacles lyriques et des ballets présentés à la cour de Versailles lors du règne de Louis XIV par l'Académie Royale de Musique. Un ensemble de près de 6 000 pièces avait été constitué dans les premières décennies du 18^e siècle par Claude Pioche du Rondray, marchand parisien familier du décorateur de spectacles Jean II Berain. J. de La Gorce en a retrouvé des éléments éparpillés dans diverses collections, dont, à Stockholm, celle de Carl Gustav Tessin, contemporain passionné de Watteau. Dans les appartements de la Grande Galerie du Louvre réservée aux artistes, les « dessinateurs d'habits de théâtre » proposaient des modèles ensuite réalisés pour la scène. À l'occasion, ils sont chargés de notes manuscrites concernant les indications techniques destinées aux tailleurs.

François MOUREAU

Marlen Schneider, *Belle comme Vénus. Le portrait historié entre Grand siècle et Lumières*, traduit par Aude Virey-Wallon, préface de Philippe Bordes, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection « Passages », 2020, ill. n. & b.

Le portrait historié, représentation d'une personne réelle et contemporaine avec les attributs d'un personnage qui n'appartient pas à la même réalité, tiré de la mythologie antique dans la plupart des cas, peut sembler un sujet réservé aux historiens de l'art. Or, il n'en est rien car « peu de moyens d'expression culturels reflètent mieux les processus de délimitation et d'appropriation entre les groupes sociaux que l'art du portrait » (p. 174). Cet ouvrage aborde en effet de façon passionnante de nombreux aspects de la culture d'Ancien Régime.

La première partie examine les relations que ce genre hybride entretient avec les genres du portrait et de la peinture d'histoire. La désapprobation de l'Académie, justifiée par un souci de pureté des genres, n'empêche pas nombre d'artistes de répondre à une demande de plus en plus forte, venant d'abord des milieux de la Cour, avec des portraits de groupe et de grands formats (dans la famille d'Orléans, à la cour de Sceaux...), pour se répandre par la suite dans la noblesse de robe et même la bourgeoisie montante.

La deuxième partie présente ces œuvres dans le contexte de la culture de Cour dans laquelle la dialectique du montrer et cacher est centrale. Portraits gravés, pastoraux, opéras et divertissements, bals et mascarades irriguent cet engouement. Ainsi l'opéra-ballet *Les Élémens* (1721) serait à l'origine de la vogue des portraits de femmes en vestales. Les portraits doubles de Vertumne et Pomone, thème issu des *Métamorphoses*, illustrent ce goût du masque et de la métamorphose.

La troisième partie, tout à fait passionnante, traite de la représentation sociale élaborée par ces portraits. L'exemple des portraits montrant madame de Montespan avec ses enfants légitimés par le roi montre que le choix des sujets a pu varier selon la situation de la commanditaire. D'autres exemples montrent également que tout est signe : le choix du peintre (Nocret, de Troy, Nattier, Mignard, Largillierre, Rigaud, Vigée-Lebrun...), le format, le choix des figures de la mythologie antique ou chrétienne, comme les allusions littéraires ou politiques, tout forme un discours cohérent masqué sous le faste des couleurs, des étoffes, des bijoux, des fleurs, fruits, animaux et des ciels, selon le talent du peintre. En somme, ces portraits ont été commandés particulièrement par des personnes « à fortes prétentions sociales mais au pouvoir politique incertain » (p. 173). Si les dieux du panthéon principal sont réservés aux figures politiques importantes ou qui pourraient le devenir et aux portraits de groupes, refondant ainsi une dynastie, les divinités mineures comme Flore, Amphitrite ou Cérès, les héros, les nymphes et les vestales sont des figures que la bourgeoisie montante a pu s'approprier, comme on le voit dans le cas de commandes à Aix-en-Provence.

Le portrait historié féminin permet aussi bien des libertés : il autorise les fantaisies vestimentaires et le déshabillé et permet l'alliance de la beauté idéale et de la mode contemporaine. Les femmes sont les plus représentées car si les portraits d'hommes peuvent s'enrichir des attributs de leurs fonctions, ceux des femmes n'ont pas d'autre ressource que celui de la métaphore qui actualise une comparaison : « Belle comme Vénus », selon la formule empruntée à Barthes. Le cas des portraits d'acteurs montre que des roturiers peuvent apparaître sous une apparence mythologique. Mais ce faisant, ils ruinent l'illusion : la métaphore devient un rôle, l'essence divine un costume emprunté ; l'incarnation est devenue mascarade.

La quatrième partie présente le regard de la critique, défavorable, qui dénonce le mensonge et l'artifice (La Bruyère, Charles Sorel, La Font de Saint Yenne, l'abbé du Bos, Rousseau et Diderot). Ces critiques permettent de revenir sur la fonction du portrait, analysée à partir de l'article de Jaucourt, mais aussi de réfléchir à ce qu'il advient d'une œuvre lorsqu'elle est extraite de son contexte (voir le scandale autour du portrait de madame du Barry par Drouais). Le déclin du genre, à partir de 1770, peut être attribué à un changement de regard sur la question de la ressemblance ou à une nouvelle relation du portrait avec la peinture d'histoire. L'auteure montre que le genre se maintient même après 1789, sous l'influence de la peinture anglaise, alliant le mythe à la recherche du naturel et de la vie.

Cet ouvrage, issu d'une thèse publiée en allemand en 2018 a obtenu le prix de la Fondation Marianne et Roland Michel. La traduction, élégante, claire et précise permet de lire cet ouvrage savant « comme un roman ».

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

Mélanie Traversier, *L'Harmonica de verre et miss Davies. Essai sur la mécanique du succès au siècle des Lumières*, Paris, Seuil, 2021.

Le 18^e siècle est une période particulièrement fertile en matière d'innovations organologiques. Le mouvement de transition du baroque vers le style galant, puis le classicisme, n'affecte pas seulement les formes d'écriture, mais aussi l'univers sonore lui-même, qu'il s'agisse de celui de l'orchestre, des ensembles de chambre ou des instruments solistes. L'essor du piano-forte, bientôt appelé à supplanter le clavecin, est l'indice le plus frappant de l'aspiration des musiciens et des facteurs d'instruments à trouver de nouvelles sonorités jugées plus à même de traduire la nouvelle sensibilité en train d'émerger au gré d'un changement de paradigme épistémologique et philosophique. On assiste alors à de nombreuses tentatives d'inventions originales plus ou moins fructueuses, dont la plupart seront sans lendemain, mais qui suscitent, à l'époque, un vif intérêt. L'innovation technologique fascine et divertit le public, et l'on recherche de nouveaux moyens expressifs, notamment des sonorités éthérées et « célestes ». Les nouveaux instruments de musique que l'on voit fleurir, tels le pneumacorde, l'orga-

no-lyricon ou le piano-forte organisé, suscitent à la fois curiosité et admiration pour leur technicité et leur ingéniosité, et ravissement émotif et sensoriel. L'un des plus célèbres à la fin du 18^e siècle est l'harmonica de verre, inventé en 1761 par Benjamin Franklin. Cet instrument fascinant est au centre du travail de Mélanie Traversier. Au fil d'une enquête serrée qui fait appel à une vaste documentation provenant de sources multiples, l'auteure présente un tableau remarquable des préoccupations esthétiques, organologiques, scientifiques et même médicales de l'époque, et l'ouvrage (fruit d'une H.D.R.), s'il s'avère parfois un peu répétitif ou exagérément digressif, est riche et passionnant. L'harmonica de verre (originellement épilé « armonica »), dérivé des « verres musicaux » sur lesquels se produisait notamment la gambiste anglaise Ann Ford, consistait en un assemblage de trente-sept cloches de verre hémisphériques, de diamètre décroissant, couvrant trois octaves ; enfilées sur une tige mise en rotation au moyen d'une poulie activée par une pédale mobile, ces cloches, préalablement humidifiées, étaient mises en vibration par les doigts mouillés du musicien et produisaient des sons cristallins et envoûtants. Franklin, qui s'était associé à un souffleur de verre anglais pour la réalisation du premier modèle et ne devait cesser ensuite d'assurer la promotion de son invention, estimait que cet instrument convenait « particulièrement bien à la musique italienne, et spécialement à celle du genre tendre et plaintif ». Une jeune anglaise, Miss Mary Ann Davies, dont la sœur cadette, Cecilia, surnommée « L'Inglesina », allait devenir une cantatrice réputée, devait alors se consacrer à cet instrument étonnant, après en avoir appris les principes et pris des leçons auprès de Franklin en personne. Mélanie Traversier suit le parcours professionnel des deux sœurs, raconte leurs tournées internationales et décrit la lente, inéluctable et pathétique éclipse de leur célébrité. Après avoir suscité un réel engouement au sein de la bonne société férue d'innovations et de curiosités mécaniques, l'harmonica de verre finit en effet par susciter des controverses car on lui attribuait un effet néfaste sur les nerfs, comme semblaient le prouver les problèmes de santé de Mary Ann Davies et l'état dépressif dans lequel elle finit par tomber. L'auteure se penche donc logiquement sur les risques que l'on finit par accuser l'harmonica de verre de faire courir à la santé des interprètes, et sur les diverses théories des Lumières concernant aussi bien les fluides et l'électricité que le pouvoir thérapeutique de la musique.

Agréable à lire et fruit d'une grande érudition, l'étude de Mélanie Traversier est une excellente contribution à l'histoire culturelle des Lumières. Les musicologues déploreront peut-être que les œuvres composées pour l'harmonica de verre (on en dénombre quelque 400 à l'époque classique, dont certaines signées notamment par Mozart – l'adagio K356, souvent interprété à l'orgue aujourd'hui – Reicha, Hasse et Donizetti) ne soient ni mentionnées ni analysées, mais tel n'est assurément pas le propos de l'auteure. Il ne s'agit pas d'une étude musicologique mais d'un travail d'historienne sur l'inscription de l'organologie dans la société et les idées de l'époque,

et d'une étude historico-biographique fouillée portant aussi bien sur la contribution de Franklin que sur les sœurs Davis. Si ce travail met en lumière une « mécanique du succès au siècle des Lumières », comme l'indique son sous-titre, il invite aussi à une réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des inventions et sur la scène musicale, et il aborde l'instrument de musique comme un vecteur aussi bien d'émotion sensible que d'innovation technique, éclairant ainsi son rôle dans l'avènement de la modernité. Ce qu'il cherche à cerner, c'est donc l'imaginaire instrumental du 18^e siècle. Comment s'élabore cette étrange alchimie qui suscite une adhésion particulièrement forte, à un moment historique donné, à tel ou tel univers sonore et aux instruments à même de le traduire ? Cet ouvrage doit être salué pour sa richesse et sa rigueur, bien sûr, mais aussi pour le plaidoyer qu'il constitue en filigrane en faveur de l'inscription de la musique au sein des études dix-huitiémistes, non pas comme sujet occasionnel ou périphérique, ni comme chasse-gardée des seuls musicologues, mais comme domaine ou champ d'investigation majeur. Tandis qu'on a parfois tendance à considérer (à tort, selon nous) que le grand mouvement de redécouverte de la musique baroque et classique amorcé dans les années 1960 par des musicologues, chercheurs, historiens de la musique et interprètes « historiquement informés » (naguère traités de « baroqueux ») aurait abouti à une sorte de « fin de l'histoire » musicologique et que l'on n'aurait plus rien à découvrir aujourd'hui, il est salutaire qu'une étude originale mette ainsi en lumière la question des rapports entre l'organologie, la science et la technique, la sensibilité et le spectacle et invite de la sorte historiens et musicologues à suivre de nouvelles pistes de recherche et à s'intéresser aussi bien à certains musiciens oubliés qu'à des aspects de la facture instrumentale encore trop souvent négligés.

Pierre DUBOIS

Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS, Gallimard, Seuil, coll. « Hautes études », 2019.

Synthèse de près de trente années de recherche, *L'Héritage des Lumières* est un ouvrage majeur et passionnant qui *regarde* tout chercheur dix-huitiémiste, comme les Lumières *regardent* notre modernité pour peu, défend Antoine Lilti, qu'on ne les réduise pas à un corpus idéologique progressiste bien ficelé, qu'on s'attache à leur restituer leur pluralité et leur complexité. Parce qu'il remanie un certain nombre d'études anciennes, l'essai comprend, en particulier dans ses seconde (« Modernité ») et troisième (« Politique ») parties, des chapitres d'excellente vulgarisation sur des sujets relativement connus (chapitres V « Vies privées, espaces publics », VIII « Peut-on éclairer le peuple ? », IX « Adieu Socrate » (sur Diderot), X « Le philosophe utopique » et XI « Les Lumières contre les Lumières » consacré à Sade). Plus stimulants sont dans ces parties les trois chapitres qui discutent et prolongent des thèses ayant renouvelé l'approche globale des Lumières. La lecture serrée, dans le chap. VI, de l'ouvrage *Credit, Fashion, Sex. Economies of Regard in Old Regime France* de Clare Haru Crowston (2013) met en exergue « Le pouvoir du crédit » (au sens financier comme au sens moral) en lien avec les travaux antérieurs qu'Antoine Lilti avait consacrés à la fabrique de la célébrité. « Des Lumières radicales ? » (chap. VII) prolonge la discussion (refusée par l'intéressé) des thèses de Jonathan Israel en démontrant combien l'histoire de la réception des textes, des pratiques sociales et culturelles permet de nuancer la geste romancée du spinozisme moderne et de réfléchir à l'inverse à la radicalité, au regard de ses pratiques auctoriales, d'un Rousseau. Le chap. XII qui clôt l'ouvrage, « Le diagnostic de la modernité », revient enfin sur l'inflexion idéologique qui conduisit le dernier Foucault, en réponse à l'assignation au mouvement postmoderne et aux attaques de Jürgen Habermas, à se revendiquer avec Kant de l'héritage de l'*Aufklärung*, entendu comme « forme philosophique moderne de la *parrèsia* » (p. 376). Mais c'est sans doute dans la première partie (« Universalisme ») qu'Antoine Lilti prend le plus de risques, se confronte aux critiques les plus récentes et les plus violentes formulées contre les Lumières par les penseurs postcoloniaux avant de dresser une véritable archéologie de la notion de *civilisation* et de l'histoire européenne. Fort de sa connaissance précise et détaillée des débats contemporains dans les domaines francophones, anglo-saxons, allemands, italiens et hispaniques, soucieux de rendre compte d'ouvrages majeurs que peu de dix-huitiémistes ont fait l'effort de s'approprier – *Provincialiser l'Europe* de Dipesh Chakrabarty (2000), *Englightenment against Empire* de Sankar Muthu, (2009) –, Antoine Lilti analyse la « relation

NOTES DE LECTURE

contrariée » des penseurs postcoloniaux aux Lumières (p. 86), défend des positions qui échappent aux oppositions stériles entre universalisme et relativisme culturaliste, Lumières émancipatrices et conservatrices. Au travers des conflits d'interprétation sur l'*Histoire des deux Indes* de Raynal, de l'historiographie intrinsèquement contradictoire de Voltaire, les Lumières apparaissent comme une « intense période de doutes, de débats, de remises en cause » (p. 85), une parenthèse heureuse mais conflictuelle entre l'arrogance et la bonne conscience des entreprises de conversion des missionnaires chrétiens et de l'ambition civilisatrice des administrateurs coloniaux. Dans l'ensemble de cet ouvrage, Antoine Lilti marche dans les pas de Lucien Febvre et de Roger Chartier, en historien réflexif assumant le « rapport herméneutique qui le lie aux Lumières » (p. 19), critique sans être inutilement polémique, guidé partout par l'inquiétude de l'intelligence. Le soin apporté à la clarté et la vigueur de l'écriture, son attention aux détails des textes, réfléchissant par exemple aux sens du pronom « nous » aussi bien dans les *Réflexions sur l'histoire* de Voltaire que dans les derniers textes de Foucault, en font un tout aussi remarquable littéraire. Grande on l'aura compris est à nos yeux l'importance d'un ouvrage qui apprend autant qu'il invite à la rigueur, à une fidélité aux Lumières entendues comme « intuition inaugurale d'un rapport critique d'une société à elle-même » (p. 30).

Jean-Christophe ABRAMOVICI